هشام الأجل

UNIVERSITY OF JORDAN LIBRARY

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 903 DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 17 - LUNDI 18 FÉVRIER 1980

LE MONDE DIMANCHE

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

3.00 F

Algérie, 1,20 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 f. ; Canada, 1 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,50 kr. ; Espagne, 50 ptas ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 95 rls. ; Italie, 600 l. ; Liban, 225 p. ; Luxembourg, 15 f. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 ecs. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 85 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 11

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 C.C.P. 6297-23 Paris Télex Paris n° 650572 Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La prudence de M. Gierek

Un coup « à droite » contre les conservateurs, avec l'éviction de M. Jaroszewicz. Un coup « à gauche » contre les réformateurs, avec la non-réélection de M. Olszowski au bureau politique. Le huitième congrès du parti ouvrier unifié polonais aura surtout confirmé, à l'extérieur, le désir des dirigeants de Varsovie de modérer — pour ne pas mettre en péril marxisme et détente — le soutien qu'ils se doivent d'apporter à Moscou, et, à l'intérieur, la ferme volonté de M. Gierek de ne rien abandonner de sa souplesse pragmatique ni de sa grande prudence.

Dans la très difficile passe économique que traverse le pays, le premier secrétaire a fait son choix, clair depuis l'été. Il s'agit de rétablir les grands équilibres et de pallier les insuffisances les plus criantes avant d'envisager éventuellement des réformes importantes. Les priorités — remboursement des 18 milliards de dollars de dettes extérieures, rétablissement de la balance commerciale, développement des exportations, modernisation des transports, réduction du déficit énergétique et mise en valeur des ressources en matières premières — sont, il est vrai, nombreuses et coûteuses.

La crise est assez sérieuse pour faire hésiter sur la voie des changements. Il reste que les solutions proposées, entendues et réentendues, puisées au vieux fonds du congrès, apparaissent aujourd'hui bien frêles devant l'ampleur du mal. Les appels pressants au renforcement de la discipline, au sens des responsabilités, à l'augmentation de la productivité et au respect impératif du calcul économique de la production sont autant d'excellents souhaits, dont on voit mal pourquoi ils se réaliseraient demain mieux qu'hier, alors qu'une certaine démoralisation gagne le pays.

A ces questions que se posent beaucoup de responsables et de citoyens polonais s'ajoute maintenant un autre problème. S'il est vrai, comme le soutiennent en privé des membres de la direction, que le désir de changement était si vif en Pologne qu'il était apparu souhaitable de mettre à la retraite le premier ministre sans attendre les élections, l'éviction de M. Jaroszewicz, donné comme partant depuis déjà trois ans, suffira-t-elle à apaiser les mécontents ? La tête d'un dirigeant permettra-t-elle d'éviter les explosions ici ou là et, surtout, ce qui est encore plus difficile et plus important, de calmer les frustrations, de redonner l'espoir à la population ?

Avec la puissance dont bénéficie l'Eglise catholique et la tolérance que l'on a fini par accorder à l'opposition, la Pologne vit déjà une contradiction difficile à maîtriser entre la réalité de sa vie sociale et ses structures politiques. La modernisation, remarquable à bien des égards, de l'économie fait craquer de toutes parts un système de gestion dépassé. On vient maintenant de voir que la vie du parti elle-même n'arrive pas à échapper aux pressions environnantes, car, aussi contrôlée qu'elle ait été et aussi tactiquement profitable qu'elle puisse être, l'éviction de M. Jaroszewicz est avant tout le fruit et l'expression d'un malaise général.

On peut discerner là, et s'en réjouir, le signe d'une démocratisation relative. Mais on peut craindre qu'à terme, si des réformes profondes ne sont pas adoptées, la Pologne ne devienne ingouvernable, ce dont personne de sensé ne pourrait se réjouir.

L'UNION SOVIÉTIQUE POURRAIT DEVENIR IMPORTATRICE DE PÉTROLE (Lire page 14.)

Les modalités de la libération des otages américains de Téhéran restent incertaines

Les négociations en vue de la libération des otages de l'ambassade américaine de Téhéran semblent être entrées dans une phase particulièrement délicate. Le président Carter a déclaré, vendredi 15 février, qu'il était « plus optimiste que jamais » au sujet d'un éventuel dénouement de la crise et a annulé le séjour qu'il devait effectuer aux îles Vierges à la fin de semaine à Camp David.

La liste des membres de la commission internationale d'enquête sur les crimes de l'ancien chah, dont la composition devait être, selon le porte-parole de M. Waldheim, rendue publique vendredi, n'est pas encore officiellement arrêtée.

Cependant, l'agence Reuter, se référant à des sources officieuses aux Nations unies, cite les noms de MM. Bedjaoui, représentant de l'Algérie à l'ONU; Choudhury, ancien président du Bangladesh; Daoudy, conseiller du président Assad de Syrie; Aguilar, ancien ambassadeur du Venezuela aux Nations unies, et de Me Petitti, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris.

Des désaccords subsisteraient entre Washington et Téhéran, notamment au sujet de M. Sean McBride, ancien ministre des affaires étrangères d'Irlande, prix Nobel et Lénine de la paix, que les Etats-Unis souhaiteraient exclure de la commission. L'Iran, pour sa part, se serait opposé au choix de l'ancien ministre de Suède, M. Olof Palme. De même, on ignore toujours quand les otages seront libérés. Au moment de la création de la commission ? Durant ses travaux ? Ou à leur issue ?

Selon certaines sources diplomatiques, la commission pourrait siéger à Paris, et ce serait là l'un des sujets de l'entretien que le ministre des affaires étrangères iranien, M. Ghotbzadeh, a eu, samedi 16 février en fin de matinée, avec M. François-Poncet.

Dès son arrivée vendredi après-midi à Paris, le chef de la diplomatie iranienne, M. Ghotbzadeh, a mis fin aux espoirs de certains optimistes impénitents qui affirmaient que tout ou presque était réglé pour la libération des otages qui seraient relâchés dès la réunion de la commission internationale d'enquête. Victimes de cette euphorie, une cinquantaine de journalistes et techniciens de deux chaînes de télévision américaines étaient d'ailleurs arrivés vendredi matin à l'aéroport de Francfort et avaient occupé le dernier étage d'un hôtel situé dans l'aéroport, pour assister à l'arrivée des otages américains de Téhéran.

M. Ghotbzadeh a été catégorique : la formation samedi ou dimanche d'une commission d'enquête internationale, a-t-il dit, n'entraînera pas automatiquement la libération des otages. Cette libération, a-t-il ajouté, ne pourra intervenir qu'après la fin de travaux de la commission et la publication de ses conclusions. Il a estimé que les travaux de la commission dureront de dix à quinze jours et devraient se dérouler à Téhéran. En répondant à une question concernant l'attitude des Etats-Unis, M. Ghotbzadeh a estimé que Washington n'avait rien fait d'autre de positif que d'accepter le principe d'une commission internationale. « Que *les Américains fassent leur autocritique* est la moindre *des choses* », a-t-il dit, rejoignant ainsi les thèses du président de la République iranienne, M. Bani Sadr, qui, reçu vendredi après-midi à Téhéran par l'imam Khomeiny, a souligné une fois de plus que « *la libération des otages américains dépendait de la reconnaissance, par les Etats-Unis, des erreurs du passé, tout comme de l'espionnage par Washington de ses propres affaires intérieures iraniennes* ».

(Lire la suite page 3.)

L'inflation aux États-Unis contraint les autorités à augmenter le taux d'intérêt

La Réserve fédérale — l'institut d'émission américain — a décidé, le 15 février, de porter le taux de l'escompte de 12 % à 13 %, un niveau encore jamais atteint. Cette majoration devrait entraîner une hausse générale des taux d'intérêt. Les autorités américaines espèrent ainsi freiner une inflation qui reste vive, comme en témoigne la hausse de l'indice des prix de gros qui, en janvier, a progressé de 1,8 % (contre 0,9 % en décembre), soit la plus forte hausse mensuelle observée depuis novembre 1974 (+ 2 %).

Soucieuse de soutenir la couronne au sein du Système monétaire européen (S.M.E.), la Banque nationale danoise a, elle aussi, porté son taux d'escompte au niveau record de 13 % contre 11. On prête l'intention au gouvernement japonais d'agir de même dans les prochains jours afin de lutter contre la hausse des prix.

Celle-ci s'est accélérée en Grande-Bretagne en janvier, mois pendant lequel l'indice des prix de détail a augmenté de 8,3 %, dans le même temps où s'aggravait le déficit de la balance des paiements courants.

La décision de porter de 12 % à 13 % le taux de l'escompte est la réponse des autorités monétaires américaines à un événement de grande signification qui s'est produit à la fin de janvier et pendant les dix premiers jours de février.

En l'espace de deux semaines, on a alors assisté à un véritable effondrement — les commentateurs de Wall Street ont parlé de débâcle historique — du marché obligataire américain et, par voie de conséquence, du marché international des obligations.

Simultanément, les titres à revenu variable (actions) ont beaucoup monté à Wall Street, et aussi sur d'autres places, dont celle de Paris. Tout-on, se sont interrogés les spécialistes, au début d'une nouvelle période de l'histoire financière caractérisée par le déclin du marché des obligations, qui n'a cessé depuis cinq ou six ans d'avoir le vent en poupe, au profit du marché des actions ?

Les variations sur la valeur des titres à revenu fixe (obligations) sont d'ordinaire très faibles d'un jour à l'autre, de l'ordre de 1/8 à 1/4 de point. Les écarts en baisse constatés au cours de ces semaines noires ont souvent atteint, à Wall Street, cinq points. Tant et et bien que le recul enregistré globalement a été pour la valeur des obligations d'environ 14 %. Cela n'a pas manqué de provoquer des pertes considérables, étant donné que beaucoup d'opérateurs étaient fortement chargés en obligations dans l'attente d'une baisse des taux d'intérêt, qui ne s'est pas produite à cause de la poursuite de l'inflation à un taux très élevé.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 13.)

Des menaces pèsent sur la recherche française

Le directeur de la D.G.R.S.T. donne sa démission

M. Roland Morin, directeur de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.) depuis juin 1978, vient de remettre sa démission. Le départ de M. Morin, qui exerçait des fonctions importantes à la D.G.R.S.T. depuis 1968, coïncide avec la mise à l'étude, par le gouvernement, d'une réforme du rôle de cet organisme original, créé en 1959, chargé, en particulier, de la coordination interministérielle de la politique nationale de recherche.

La D.G.R.S.T. va-t-elle être renforcée ? Ou, comme le craignent certains, va-t-elle voir ses pouvoirs, notamment budgétaires, une nouvelle fois restreints ? Même si aucune décision ne semble avoir été, à ce jour, définitivement arrêtée, et alors que l'on émet déjà l'hypothèse d'une suppression du secrétariat d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la recherche, — la D.G.R.S.T. devenant alors une délégation du type DATAR — c'est l'ensemble de l'articulation de la politique française de recherche qui est en cause.

L'« enveloppe recherche » va sans doute être modifiée. Rassemblant, de manière horizontale, l'ensemble des budgets de recherche des différents départements ministériels (à l'exception de deux d'entre eux, le ministère de la défense et le secrétariat d'Etat aux postes et télécommunications), l'enveloppe recherche est établie chaque année sous l'égide de la D.G.R.S.T. Certains ministères, au premier rang desquels le ministère de l'industrie, voudraient bien aujourd'hui échapper à cette procédure d'arbitrage pour gérer leurs propres crédits de recherche et mener, comme ils l'entendent, leur politique propre dans ce domaine.

XAVIER WEEGER.

(Lire la suite page 7.)

Point de vue

Grand orchestre et réalisme

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

Depuis 1974, officiellement ou non, chaque année serait une « ère nouvelle », avec comme corollaire : unité derrière le chef de l'Etat, place à la « compétence », excuse de toute mauvaise gestion nationale du fait que la crise est mondiale.

Aujourd'hui, quoi donc aurait changé qui imposerait ces disciplines auxquelles la propagande officielle nous convie, toutes les disciplines sauf celle de l'austérité budgétaire à laquelle se refuse le gouvernement qui commence à financer les promesses et les clientèles de 1981 ?

La hausse du prix du pétrole ? Elle n'est la plus forte depuis 1973 que parce que les producteurs commencent à comprendre que leur pouvoir d'achat nouveau est en quelques mois annulé par l'inflation occidentale. Rien de nouveau qu'une prise de conscience accrue.

La révolution iranienne et la turbulence islamique sur toute la rive sud de la Méditerranée ? Elle n'est nouvelle ni chez les anciens colonisés qui, dans les années 50, levaient déjà l'étendard de Mahomet contre nous, ni chez les pays industrialisés, si l'on comprend que le slogan d'authenticité en Afrique noire, de pureté religieuse en pays d'islam est l'équivalence de la contestation étudiante de 1968 et de la pétition écologiste actuelle : partout une révolte contre la matérialisme, la monétarisme, contre une économie faisant de l'homme un agent non une fin, contre des systèmes politiques où la « démocratie », à force de centralisation et de contraintes financières dans les circuits d'information, n'est plus que cosmétique. Rien de nouveau qu'une prise de conscience accrue.

L'Afghanistan ? Au temps de l'Entente cordiale et de l'alliance franco-russe, c'était déjà l'un des casse-tête de la diplomatie française tentant de faire s'accorder deux impérialismes rivaux aux portes de l'Inde — exact équivalent stratégique à l'époque du pétrole maintenant. Rien de nouveau qu'une prise de conscience accrue à Moscou de la fragilité de l'Etat soviétique face aux nationalismes et aux religions, conscience accrue à Washington de la vulnérabilité des sources d'approvisionnement énergétiques occidentales.

(Lire la suite page 5.)

♀ des femmes du M.L.F. éditent...

femmes et russie 1980

dissidentes de la dissidence

textes et entretiens inédits

dans toutes les librairies le 22 février.

éditions Libres-Hallier, 98, rue des Saints-Pères, 75007 Paris

AU JOUR LE JOUR

Les libérations protectrices

En expliquant, par un raccourci imagé, que, « d'une certaine façon, l'affaire de l'Afghanistan protège la Yougoslavie », *François Mitterrand éclaire le paradoxe cruel qui fait des Yougoslaves les débiteurs involontaires des Afghans.*

Mais la.. « *libération* » *de Prague en août 1968 n'ayant pas protégé grand monde, les Yougoslaves ont eu tout le loisir d'apprendre que la* « *libération* » *des autres n'est pas une garantie de* « *protection* » *pour soi-même et qu'un peuple meurt en vaut deux. D'ailleurs, un certain Tito n'a cessé de le répéter depuis trente-cinq ans.*

BERNARD CHAPUIS.

ALBERT SIMONIN EST MORT

L'auteur de « Touchez pas au grisbi » est mort le vendredi 15 février, à l'hôpital Necker. Il était âgé de soixante-quatorze ans.

Un maître de la langue verte

Albert Simonin, les derniers temps, se laissait mourir. Cet homme qui aimait tant la vie ne supportait pas de devenir aveugle et de ne pouvoir même plus écrire. C'était un ami très cher. Je l'avais connu lorsqu'il avait adopté « la Métamorphose des cloportes » à l'écran. Depuis, on se voyait souvent, on se retrouvait devant quelques bonnes tables de restaurants — il aimait la tortore et les frais garçons, — on se rencontrait le plus souvent possible et, les dernières années, on se téléphonait longuement pour parler des livres, des films, de la marche du temps et de nos amis ou ennemis : c'était souvent les mêmes.

Il disparaît, et c'est encore un peu d'un certain Paris qui fout le camp. Un Paris de la bonne humeur qui faisait face à tous les temps du sort. Un Paris qui prenait le temps de vivre et qui lançait la vanne féroce aux pisse-froid et aux emmerdeurs.

Simonin écrivain, il me faudrait beaucoup plus de place pour en parler. A vrai dire, je n'en ai pas encore le cœur, sous le coup de l'émotion que me cause sa disparition.

En 1953, « Touchez pas au grisbi » fut une sorte de bombe littéraire. Enfin un auteur français de série noire pouvait rivaliser avec Chester Himes et James Hadley Chase. Plus qu'un auteur : un écrivain de race. Simonin troussait ses histoires de truands au vif de l'argot dans des phrases construites de grand styliste. Il restera de son œuvre un témoignage irremplaçable sur la Montmartre des années 25 à travers la série des « Hotu » ; trois romans qui sont parmi ce qu'il a écrit de plus réussi.

Il restera le premier tome de ses Mémoires, malheureusement inachevés : « Confessions d'un enfant de La Chapelle », son dernier livre paru. Le petit enfant qu'il fut dans ce Paris populaire d'avant la guerre de 14. On y trouve des pages inoubliables sur cette époque impitoyable aux pauvres qui trouvaient tout de même le cœur à la gouaille faite humour de ceux qui n'apprennent pas la vie dans les livres.

Il laissera aussi un précieux dictionnaire d'argot, « le Petit Simonin illustré », et il me laissera... comme ça, au détour d'une rue, son souvenir qui va me poursuivre jusqu'à ce que, moi aussi, je referme mon pébroque. C'est ainsi que l'on dit, en argot, que l'on meurt. On ne m'en voudra pas, j'espère, d'utiliser cette métaphore pour saluer un maître de la langue verte.

ALPHONSE BOUDARD.

(Lire page 16.)

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

El Salvador

Plus de quatre cent cinquante personnes sont détenues en otages dans différents bâtiments de la capitale

Trois nouvelles occupations ont eu lieu vendredi 15 février à San-Salvador. Elles portent à plus de quatre cent cinquante le nombre d'otages détenus par plusieurs mouvements révolutionnaires dans différents bâtiments de la capitale et de ses environs.

Une trentaine de membres d'un syndicat dépendant du Bloc populaire révolutionnaire (B.P.R.) se sont emparés du siège de l'Institut salvadorien du commerce extérieur pour protester contre la récente fermeture de six usines appartenant à des étrangers. Une cinquantaine d'étudiants du Front uni révolutionnaire 30 juillet (FUR-30) ont d'autre part occupé les bureaux de l'Université centre-américaine de San-Salvador, où ils détiennent en otages une quarantaine de personnes. Ils demandent la suppression des droits d'entrée et une plus grande aide financière du gouvernement à l'Université nationale. Enfin, un début de la journée, une école privée de la ville de Zacatecoluca, à 60 kilomètres de la capitale, a été occupée par un groupe qui y détient douze personnes en otages.

Jeudi 14 février, au terme d'une manifestation pacifique, des paysans qui réclamaient une réduction du prix de la terre avaient occupé les locaux du siège de la Banque de crédit agricole et de deux succursales de banlieue. Ils détiennent au total trois cent cinquante-trois personnes.

Le parti démocrate chrétien a d'autre part annulé au dernier moment, le 15 février, une manifestation qu'il avait convoquée pour soutenir la politique de la junte dont deux de ses dirigeants sont membres. On indique de source officieuse que cette annulation est due à des menaces de sabotage adressées aux dirigeants de ce parti par des groupes d'extrême-gauche. Mais plusieurs témoins rapportent qu'au lieu des cent mille personnes prévues, les démocrates chrétiens n'avaient réuni, au moment de leur décision d'annuler la manifestation, que quelques centaines de militants venus des campagnes environnantes.

A Washington, le département d'Etat a précisé que le plan d'aide au Salvador ne comprenait aucune implication de forces militaires américaines dans un *« prétendu plan anti-insurrectionnel »*. *« Nous souhaitons pouvoir répondre aux besoins du gouvernement salvadorien*, a-t-il précisé, *et les Etats-Unis n'envisagent d'équiper d'une aide militaire limitée tant sur le plan de l'équipement que sur celui de l'entraînement »*. – (*A.F.P.-U.P.I.*)

Brésil

Les milieux conservateurs dénoncent la prise de position des évêques contre « la propriété capitaliste de la terre »

De notre correspondant

Brasilia. — « *Nous appuyons les efforts des travailleurs des campagnes pour une authentique réforme agraire* », déclare un document adopté à l'issue de l'assemblée générale de la Conférence nationale des évêques brésiliens (C.N.B.B.). Plus de deux cents prélats se sont réunis à Itaici (Etats de Sao-Paulo) du 5 au 14 février. C'est la première prise de position globale de l'Eglise catholique brésilienne sur le problème de la terre qui ne cesse de s'aggraver dans plusieurs endroits du pays et qui avait mené ces derniers temps à plusieurs conflits impliquant des ecclésiastiques (*le Monde* du 9 février).

Ce document, qui est le plus important depuis celui intitulé *Exigences pour un ordre politique* adopté en 1977, porte la marque des évêques réputés progressistes. Une semaine de discussions et l'étude de près de deux cent cinquante amendements ont cependant été nécessaires avant qu'il ne puisse être adopté. Le point le plus controversé était la distinction établie entre la *« terre d'exploitation »* et la *« terre de travail »*. Le document définit la première comme *« la terre que le capital s'approprie pour croître sans cesse afin de produire un bénéfice croissant »* et la seconde comme *« la terre aux mains de celui qui la travaille »*.

Emmené par Mgr Luciano Duarte, évêque d'Aracaju, l'aile conservatrice de l'épiscopat concentra ses attaques sur ce point, affirmant qu'une telle distinction était de caractère « marxiste » et conduisait à la remise en cause de la légitimité de la propriété privée rurale. Ainsi le texte finalement adopté affirme-t-il que cette *« distinction ne nie pas l'existence de la propriété rurale lorsqu'elle respecte les droits des travailleurs »*.

Le document *L'Eglise et les problèmes de la terre* relance le débat sur le problème de la réforme agraire, un thème qui avait été mis sous le boisseau depuis 1964. Comme on pouvait le prévoir, la prise de position de l'épiscopat a déjà provoqué le tollé dans la grande presse conservatrice. Tandis que le *Jornal do Brasil* dénonce *« une appropriation erronée d'une conception radicalement socialiste de la société »*, l'*Estado de Sao Paulo*, dans un violent éditorial intitulé *« La réforme agraire des agents en soutane de la C.I.A. »*, à l'image ambiguë, accuse les évêques de considérer *« la prospérité qui se fonde sur la profit comme un péché mortel »*. Il parle même d'une possible influence des Etats-Unis, qui auraient inquiets de la *« redoutable concurrence du Brésil dans le commerce international des produits agricoles »*.

THIERRY MALINIAK.

Etats-Unis

SIX CANDIDATS S'AFFRONTENT A LA « PRIMAIRE » RÉPUBLICAINE DE PORTO RICO

La première « primaire » du parti républicain devait avoir lieu dimanche 17 février à Porto-Rico. Six candidats à l'investiture du Grand Old Party pour l'élection présidentielle de novembre étaient en lice : MM. Bush, ancien directeur de la C.I.A. ; Reagan, ancien gouverneur de la Californie, Connally, ancien gouverneur du Texas ; Baker, sénateur du Tennessee ; Fernandez, homme d'affaires alliorniën, et Stassen, ancien gouverneur du Minnesota.

Selon les règles électorales du parti républicain, le candidat qui aura dimanche la majorité obtiendra les quatorze voix de Porto-Rico à la convention nationale de Detroit, en août.

Les candidats ont multiplié les déclarations à propos du statut de l'île, qui est un « Etat associé » aux Etats-Unis, mais dont les habitants n'élisent pas de sénateurs ni de représentants au Congrès. En l'absence de M. Reagan, qui ne s'est guère manifesté, la campagne a particulièrement opposé MM. Bush et Baker. Le premier a fait poser des affiches demandant que Porto-Rico devienne immédiatement le cinquante et unième Etat de l'Union. Le second a fait une proposition qui va dans le même sens, mais s'est contenté d'affirmer que le Congrès ne s'opposerait pas à l'accession de Porto-Rico au statut d'Etat à part entière.

Dix provinces pour un Canada

II. — Des partis politiques contestés

De notre correspondant BERTRAND DE LA GRANGE

Dans un premier article (« le Monde » du 16 février), notre correspondant à Montréal évoquait la dépendance économique du Canada à l'égard des Etats-Unis. Aujourd'hui, il décrit le système politique canadien, qui ne satisfait plus les dix provinces ni l'électorat, qui aspire à un renouvellement du personnel et des idées politiques.

Montréal. — Le 22 mai 1975, le premier ministre libéral, M. Pierre Elliott-Trudeau, rompait avec une tradition longuement établie en attendant le dernier moment pour organiser des élections générales. L'incertitude à propos de la date du référendum sur la souveraineté-association au Québec (souveraineté politique complétée par une association économique avec le reste du Canada) était le prétexte invoqué. M. Trudeau voulait rester le maître du jeu dans la difficile partie qui s'annonçait. Sa défaite apparut d'abord comme une réaction de mauvaise humeur de la part d'un électorat qui s'était senti manipulé. Moins de sept mois plus tard, le 13 décembre, l'opposition renversait le gouvernement conservateur de M. Clark, qui accusait aussitôt M. Trudeau d'avoir pris cette décision « *irresponsable* » sous prétexte que les sondages étaient très favorables aux libéraux. Ces deux exemples illustrent la toute-puissance des partis dans le système canadien : ce sont eux qui choisissent la date des élections en fonction de leurs intérêts propres.

Depuis 1867, date de création de la confédération, deux partis se partagent le pouvoir à Ottawa : les conservateurs et les libéraux. Après un bon départ, avec John A. Macdonald, les premiers laissèrent rapidement la place aux seconds et n'ont détenu le pouvoir que pendant une vingtaine d'années depuis le début du siècle. Calqué sur le système britannique, le bipartisme ne fait pas l'unanimité parmi les Canadiens, qui, surtout dans les nouvelles provinces de l'Ouest, réagissent contre le centralisme « politique et économique de l'Ontario, où sont nés les partis libéral et conservateur. Fortement touchés par la crise des années 30, l'Alberta et la Saskatchewan, qui sont aujourd'hui de riches provinces, donnent naissance à deux nouveaux partis : le Crédit social (droite populiste) et le Coopérative Commonwealth Cooperation, devenu depuis le nouveau parti démocratique (N.P.D. social-démocrate). Ces deux partis dirigent aujourd'hui le gouvernement en Colombie britannique (Crédit social) et dans la Saskatchewan (N.P.D.) ; ils ne sont en revanche jamais parvenus à s'imposer à Ottawa. Seul le N.P.D. a pu jouer un certain rôle entre 1972 et 1974 en accordant son soutien au gouvernement minoritaire de M. Trudeau.

A l'origine, l'idéologie des conservateurs (« tories » ou « bleus ») s'appuyait sur « *trois points essentiels : fidélité aux institutions britanniques, primauté du lien impérial* (avec Londres) *et collaboration avec l'entreprise privée* ». Le relâchement des liens avec la mère-patrie, qui ne s'est pas fait sans heurt, a rendu les deux premiers points caduc tandis que « *la collaboration avec l'entreprise privée* » s'est transformée en une politique de laisser-faire favorable au secteur privé. Pour leur part, les libéraux défendent des idées assez proches de celles des démocrates américains, donnant une fonction égalisatrice à l'Etat, qui, par sa politique sociale, doit permettre à tous les citoyens de vivre décemment.

L'anticommunisme des conservateurs

Les conservateurs, qui s'intéressent en général moins à la politique étrangère que les libéraux, sont farouchement anticommunistes, et ils le prouvent actuellement en menant une véritable croisade contre l'Union soviétique. Sur ce plan, la position de M. Clark et de son ministre des affaires extérieures, Mme Flora MacDonald, est très proche de celle de Mme Thatcher. A l'époque de la crise des fusées soviétiques de Cuba, les conservateurs n'ont cependant pas cru nécessaire de rompre les relations avec La Havane, et John Diefenbaker a même longuement hésité avant d'approuver — comme de cœur — son soutien aux Etats-Unis. M. Trudeau est allé beaucoup plus loin puisqu'il s'était rendu à La Havane en janvier 1976, au moment où les relations entre Cuba et Washington étaient au plus bas à cause de l'envoi de troupes castristes en Angola. Cette visite avait été considérée par les conservateurs comme une véritable provocation à l'égard des Etats-Unis. Aujourd'hui pourtant, M. Trudeau condamne sans équivoque l'invasion de l'Afghanistan, mais reste plus discret que M. Clark, et il tient à préserver la détente.

En cette fin de campagne électorale, les Canadiens seraient bien en peine de déterminer ce qui sépare MM. Clark et Trudeau sur le plan des idées. Comme pour s'excuser de ne rien avoir de nouveau à proposer, le chef libéral déclarait ces jours-ci devant une foule de sympathisants dans la ville de Québec : « *Le monde est trop mouvant pour nous lier par des promesses sociales trop précises. A moins d'être devin, on ne peut pas dire avec exactitude ce qu'on devra faire dans six mois ou un an. Nous vivons dans un monde largement imprévisible.* » Ce qui différencie les deux partis, c'est donc davantage la personnalité et le ton de leurs dirigeants que l'idéologie.

Si les deux principaux partis en sont réduits à faire de la prise du pouvoir leur seul programme politique, des différences substantielles existent entre libéraux et conservateurs. Fidèles à leur tradition anti-interventionniste, les conservateurs ont voulu réduire la participation de l'Etat dans l'économie. A peine élu le 22 mai dernier, M. Clark confirmait son intention de vendre au secteur privé la société nationale Petro-Canada créée par le gouvernement libéral pour faire contrepoids aux multinationales qui exploitent les importants gisements canadiens d'hydrocarbures (le Canada produit 70 % du pétrole qu'il consomme).

M. Clark croyait faire ainsi plaisir aux milieux d'affaires. Ces derniers n'ont cependant guère montré d'enthousiasme à l'idée de racheter une société qui, loin de leur faire une concurrence déloyale, prend en charge les coûts très élevés de la prospection dans les régions difficiles d'accès, comme l'Arctique. Les conservateurs ont finalement abandonné un projet qui ne satisfaisait personne et suscitait même une très vive opposition dans la presse et dans tous les milieux politiques.

M. Clark n'a cependant pas voulu modifier les grandes lignes de son budget, qui est un bon exemple de l'orthodoxie conservatrice dans le domaine financier : les dépenses de l'Etat ne doivent pas dépasser ses recettes. Seize années de gouvernement libéral ont fait de l'administration fédérale une énorme machine qui, à partir du début des années 70, a dû être financée par le recours à un déficit budgétaire croissant. Inférieur à un milliard de dollars en 1972, le déficit dépasse les 12 milliards en 1978. Dès son premier budget, le gouvernement conservateur entreprit de le réduire en augmentant substantiellement les impôts indirects sur les carburants, ce qui lui valut d'être renversé en décembre dernier. Si l'accord est unanime en faveur de la compression des dépenses de l'Etat, seuls les milieux d'affaires voient d'un bon œil l'alourdissement du fardeau fiscal des ménages à petit et moyen revenu. Le nouveau parti démocratique et les libéraux ont clairement indiqué qu'il fallait plutôt augmenter les impôts des sociétés multinationales et des grandes entreprise en général.

Les intérêts des provinces

L'erreur des conservateurs aura finalement été d'avoir fait preuve d'une trop grande franchise alors qu'ils ne disposaient pas de la majorité absolue à la Chambre des Communes. Surtout, ils ont cru, plus particulièrement le Québec : « *Sa conception du Canada, commmunauté de patries, est acceptable dans la fidélité profonde de ce pays, à sa discrétion humaine, à sa pluralité culturelle. (...) Sa vision des relations fédérales-provinciales et sa volonté de reconnaître aux provinces des pouvoirs qui ne sont pas indispensables au gouvernement central découlant de cette conception du pays. Son attitude envers le Québec, ouverte, décontractée et positive, aura contribué au relâchement de vieilles tensions.* »

Les conservateurs n'ont pas cherché à exploiter ce dossier au cours de la campagne, craignant sans doute de devoir répondre à des questions trop précises sur la façon dont ils entendent réaménager l'organisation très complexe des relations entre le gouvernement fédéral et les dix provinces. La campagne a montré, en revanche, à quel point les intérêts des différentes provinces pouvaient être contradictoires. Alors que l'Alberta voudrait vendre son pétrole au prix international sur le marché canadien, la principale province consommatrice, l'Ontario, exerce de très fortes pressions sur Ottawa pour maintenir le prix autour de 14 dollars le baril.

Dans ce conflit, qui s'aggrave chaque année depuis 1973, le gouvernement fédéral joue le rôle d'un arbitre, invoquant le principe de la répartition équilibrée des richesses en faveur de l'ensemble du pays. Compte tenu de la décentralisation des pouvoirs en faveur des provinces, malgré une tendance très marquée à la centralisation à l'époque de M. Trudeau, le sentiment de solidarité nationale est très lâche. C'est chacun pour soi. Mais les provinces pauvres comptent beaucoup sur le système de péréquation qui leur permet de recevoir des subventions fédérales alimentées par les provinces riches. Il suffit cependant d'une découverte de pétrole dans une province pauvre pour que celle-ci dénonce du jour au lendemain « *l'espèce de paternalisme dont la confédération a fait preuve à son égard* ». C'est du moins ainsi que s'exprime le premier ministre de Terre-Neuve, M. Peckford, lorsqu'il explique que les gisements découverts dans l'Atlantique appartiennent exclusivement à sa province.

Un phénomène de régionalisation

Si l'on fait exception du cas particulier du Québec, le principal point de friction entre les provinces et le gouvernement fédéral trouve son origine dans l'exploitation des ressources naturelles. A une époque où le bois était pratiquement la seule matière première exploitée, les rédacteurs de la Constitution ne pouvaient pas savoir qu'ils accordaient aux provinces d'immenses pouvoirs en leur reconnaissant la juridiction sur leurs ressources naturelles. Le Canada est devenu depuis un grand producteur de matières premières, ce qui a conduit Ottawa à vouloir intervenir dans un domaine qui lui échappait totalement. Aujourd'hui, le gouvernement fédéral a son mot à dire sur la fixation des prix et l'exportation de matières dites « stratégiques » (uranium, hydrocarbures), dont la liste peut s'allonger en fonction des circonstances, mais il reste relativement impuissant en ce qui concerne l'exploitation. C'est pourquoi, il ne faut pas s'étonner d'entendre le premier ministre albertain, M. Peter Lougheed, menacer de « *fermer les puits* » si le gouvernement fédéral refuse d'augmenter les prix sur le marché intérieur.

Les partis entretiennent ce climat de confrontation en se révélant incapables de prendre leurs responsabilités au niveau national. L'objectif d'un candidat à l'élection d'un certain nombre d'idées à la Chambre des Communes, mais plutôt de porter les doléances du parti le plus susceptible de l'importer. Une fois élu, le député est soumis à la stricte discipline d'un mouvement et perd rapidement le contact avec ses électeurs, le parti ayant tendance à fonctionner en circuit fermé. En outre, les partis se « régionalisent » de plus en plus, ce phénomène s'atténuant une ampleur sans précédent au cours des élections du mai 1979, les libéraux remportant 67 sièges sur 75 au Québec, tandis que les conservateurs en obtenaient 21 sur 21 en Alberta. Cette situation ne peut qu'aggraver les tensions entre le gouvernement fédéral et les provinces qui n'ont aucun représentant dans le parti majoritaire ou qui sont sous-représentées. De plus, elle amène les électeurs à se désintéresser de la politique fédérale pour concentrer leur attention sur les activités de leur gouvernement provincial.

FIN.

AFRIQUE

Rhodésie

Lord Soames ordonne la mobilisation de quarante mille Blancs pour doubler les effectifs des forces de l'ordre

De notre envoyé spécial

Salisbury. — Dix jours avant le scrutin qui décidera de son avenir, la Rhodésie vivrait-elle le « *temps des provocations* » ? Les circonstances de la récente vague d'attentats dans la capitale donnent à penser. Après l'explosion de deux engins, jeudi, la police, en quête de colis suspects, a découvert vendredi 15 février — et désamorcé — une troisième bombe placée dans une serviette en cuir près du perron de la cathédrale de Salisbury. Plusieurs indices avaient été délibérément mis en évidence afin de ne laisser subsister aucun doute sur l'appartenance politique des posseurs de bombes : un slogan favorable à la ZANU-(P.F.) et une référence au coq, le symbole électoral du parti de M. Mugabe.

Tout était fait pour jeter le blâme sur les amis de celui-ci. M. Justin Nyoka, porte-parole de la ZANU-(P.F.), n'a pas manqué de souligner le caractère suspect de cette accumulation de « preuves », destinée, selon lui, à discréditer son parti. « *L'histoire montre que pas une seule équipe n'a été détruite dans les régions où nous opérions* », a-t-il déclaré, avant de dénoncer cette « *fascisation diabolique* » mise en œuvre par « *nos ennemis* ».

En tout cas, la plupart des citoyens blancs, inclinant qu'ils ont du leurs vingt députés — tous membres du Front rhodésien de M. Smith, — vivent la période électorale sous les drapeaux, comme ce fut déjà le cas lors du scrutin organisé en avril 1979 dans le cadre du « règlement interne ». Lord Soames a ordonné la mobilisation d'environ quarante mille réservistes, qui serviront au sein de l'armée et de la police, doubleront ainsi les effectifs des forces de l'ordre. Cette mobilisation de grande envergure met un peu plus en relief, s'il en était besoin, la dépendance étroite où se trouve le gouvernement à l'égard de l'administration rhodésienne quant aux opérations de maintien de l'ordre. Ainsi apparaît chaque jour plus nettement la principale faiblesse des accords de Lancaster House.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Centrafrique

Après l'interview du Dr Goumba

Une lettre du gouvernement de Bangui

A la suite de l'interview de M. Goumba, dirigeant de l'opposition centrafricaine en exil (le Monde du 17 février), le gouvernement centrafricain nous a adressé une lettre dont voici les principaux extraits.

Les affirmations du Dr Goumba sont à la fois inexactes et injurieuses pour le gouvernement et la République Centrafricaine et son président.

Le Dr Goumba, en disant que l'actuel gouvernement est « illégitime », oublie que le président David Dacko a été régulièrement élu président de la République Centrafricaine le 22 janvier 1964 pour sept ans avec 682 807 voix, soit 97 % des inscrits et 99 % des votants. Il est donc le seul chef d'Etat de la République qui puisse se prévaloir d'une élection au suffrage universel. Il a été mis dans l'impossibilité d'exercer son mandat par le coup de force militaire du 31 décembre 1965, sans que cet empêchement porte atteinte à la constitutionnalité de ses pouvoirs.

Son retour dans la nuit du 20 septembre 1979 lui a permis de faire appel à l'assistance militaire de la France, aidé en cela par le premier ministre de l'époque, un vice-premier ministre et plusieurs membres du gouvernement Bokassa. De plus, ce retour au pouvoir a reçu la pleine et immédiate adhésion enthousiaste de la totalité de la population centrafricaine et de celle de la quasi-totalité des pays africains et même du monde entier.

Le Dr Goumba n'est pas fondé à penser que s'il rentrait à Bangui il risquerait d'être arrêté par une mesure administrative. Le gouvernement de la République Centrafricaine est souverain. Il contrôle parfaitement la situation politique du pays et ne songe pas à confier à des troupes, même d'un Etat ami, le soin de faire la police sur son territoire.

Le Dr Goumba, régulièrement condamné à la prison par le tribunal de grande instance de Bangui, a été libéré par une mesure de clémence du président David Dacko et a été payé par le gouvernement centrafricain pour continuer ses études de doctorat en médecine.

Le gouvernement de la République Centrafricaine tirera les conséquences de ce qu'il considère comme un grave manquement au devoir de réserve d'un fonctionnaire international occupant des fonctions de responsabilités qui est en même temps un fonctionnaire centrafricain soumis aux obligations du statut de la fonction publique.

LA CRISE AFGHANE ET SES PROLONGEMENTS

A L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE

Plusieurs députés français de la majorité n'ont pas approuvé la résolution sur le boycottage des Jeux de Moscou

L'Assemblée des Communautés européennes a clos, le vendredi 15 février à Strasbourg, sa session par le vote de quatre résolutions relatives à des questions internationales. Après ses votes contre les mesures administratives prises envers M. Sakharov et en faveur du boycottage des Jeux olympiques, elle s'est prononcée pour des sanctions économiques contre l'U.R.S.S. et contre l'attitude de l'occupant vietnamien au Cambodge ».

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Les parlementaires présents vendredi ont durci les termes de la condamnation prononcée contre l'Union soviétique le 16 janvier et définit les suites qu'ils entendent lui conséquences qu'ils entendent lui donner. Le résolution condamnait l'intervention « brutale » de l'U.R.S.S. en Afghanistan, invitait la Commission et les Etats membres à appliquer des sanctions économiques contre Moscou, et demandait aux « comités olympiques de « reconsidérer » leur participation aux Jeux.

Un premier texte voté le 15 février réclame non seulement la levée des mesures qui frappent M. Sakharov mais aussi la liberté pour tous les dissidents en vertu de l'Acte final de la conférence d'Helsinki. Une seconde résolution « déplore les gouvernements des Neuf de manifester leur réprobation devant l'oppression et l'agression soviétiques et conseillant à leurs comités olympiques nationaux de demander à leurs équipes et à leurs athlètes de ne pas participer aux Jeux olympiques de Moscou » et invite les gouvernements à « prendre des mesures pour que les Jeux olympiques aient lieu le plus rapidement possible dans une ville agréée au niveau international ». Une troisième résolution demande à la Commission d' « imposer surle-champ l'embargo sur toutes les ventes d'excédents à l'U.R.S.S. assorties de subventions ». Ce texte, en rappelant les prérogatives budgétaires de l'Assemblée, menace implicitement la Commission de mesures de rétorsion si celle-ci refuse de se conformer au vœu des élus.

Sur l'affaire Sakharov, il y a eu un large accord entre les groupes, les parlementaires communistes ne prenant pas part au vote (le Monde du 16 février). Ce qui concerne les Jeux, les clivages ont certes traversé tous les groupes, mais le texte proposé par les démocrates - chrétiens, les conservateurs britanniques, les libéraux et les Démocrates européens a recueilli les voix de cette majorité de centre droite, la plupart des socialistes et tous les communistes votant contre.

Au sein de la majorité, quelques élus, tel M. Peniatowski, ont voulu, par leur absence, se démarquer d'une position qu'ils n'approuvent pas. Pourtant, en présentant la résolution (signée notamment de Mme Scrivener et de M. Rossi), le président du groupe libéral, M. Berkhouwer (Pays-Bas), avait multiplié les précautions : « Il ne s'agit pas de boycottage en tant que tel, mais de dire que dans les circonstances actuelles les Jeux ne peuvent avoir lieu à Moscou. » De même, MM. Debré et de La Malène, absents au moment du vote, désapprouvaient l'attitude des membres de leur groupe, le groupe DEP.

Une condamnation du Vietnam

Les parlementaires ont également adopté un texte qui prolonge, dans l'esprit de ses auteurs, Mmes Macciocchi et Bontno (radicaux, Italie) la Marche pour la survie du Cambodge. Cette résolution condamne « l'attitude de l'occupant vietnamien, qui ferme les frontières du Cambodge aux médecins » ; elle prévoit la création d'une commission de l'Assemblée chargée de se rendre compte dans ce pays « tant des besoins vitaux que de la distribution correcte des aides en provenance de la Communauté » et suggère la Marche pour la survie du Cambodge avait été financée par le Congrès des Etats-Unis. Vendredi, le débat a pris un tour moins passionné. M. Chambeiron a présenté un texte concurrent, rédigé par lui-même et M. Gremetz (P.C.F.), appelant la Communauté à augmenter le montant de son aide au Cambodge. « Si notre texte n'obtient pas l'unanimité, avait prévenu M. Chambeiron, la presse sera faite que la majorité de cette assemblée, depuis les conservateurs jusqu'aux socialistes, a voulu placer le débat sur un plan politicien qui sera jugé méprisable par l'opinion. » M. Chambeiron n'ayant été suivi que par les communistes français et italiens, le texte de Mme Macciocchi fut adopté.

Enfin, M. Sarre (socialiste, France) a obtenu de l'Assemblée qu'elle se saisisse du cas de M. James David Manga, Sud-Africain noir condamné à mort pour sa participation au soulèvement de Soweto. Les présidents de groupe de l'Assemblée vont adresser une lettre au président de la République Sud-Africaine pour obtenir que cette peine ne soit pas confirmée en appel. M. Sarre a également fait approuver un texte invitant les Etats membres à limiter leur représentation diplomatique au Guatemala à pour marquer leur réprobation de la répression. MM. Debré (R.P.R.) et Vergès (P.C.) ont obtenu enfin une aide d'urgence à la Réunion.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

« UN CONFLIT DANS LA RÉGION DU GOLFE NE RESTERAIT PAS LIMITÉ A CETTE PARTIE DU MONDE » déclare le secrétaire d'État américain à la défense

Un éventuel conflit armé entre les Etats-Unis et l'Union soviétique dans la région du Golfe resterait probablement pas limité à cette partie du monde, estime M. Harold Brown, secrétaire américain à la défense, dans une interview publiée jeudi 14 février par le *New York Times* et rapportée par *l'International Herald Tribune* datés 16-17 février.

Faisant allusion à la présence de 85 000 soldats soviétiques en Afghanistan, M. Brown déclare notamment : « *L'armée américaine n'a pas besoin d'opposer aux soviétiques bataillon pour bataillon dans la région du Golfe, étant donné qu'un conflit de ce genre ne pourrait pas être limité à cette zone géographique.* »

M. Brown réaffirme que les Etats-Unis n'hésiteraient pas à recourir à la force pour empêcher l'Union soviétique de prendre le contrôle des puits de pétrole de la région. « *Si les pays démocratiques industrialisés étaient privés de l'accès à ces ressources, cela provoquerait une crise économique mondiale comme on n'en a pas connue depuis presque cinquante ans.* »

Le secrétaire à la défense affirme, d'autre part, que les conséquences de l'intervention soviétique en Afghanistan semblent avoir été mal comprises. « *Lorsque des gens parlent de faire la guerre pour ne pas avoir à faire la queue aux stations d'essence, il est clair qu'ils n'ont pas vraiment compris le sérieux de la situation* », déclare-t-il.

Les livraisons d'armes américaines aux résistants afghans

D'autre part, le *Washington Post* a écrit, le 15 février (le *Monde* du 16 février) que les Etats-Unis fournissaient des armes aux résistants afghans. Celles-ci — principalement des armes légères et de petits engins antichars — seraient présentées comme étant d'origine soviétique pour en dissimuler l'origine. Elles seraient, selon toute vraisemblance, fournies par la C.I.A., précise le quotidien américain.

La décision de livrer des armes, même en quantité limitée, ajoute-t-il, représente, de la part des Etats-Unis, un « *pas significatif* » allant bien au-delà de l'aide humanitaire et médicale, des livraisons de matériels de communications et des « *conseils techniques* » fournis jusqu'à l'intervention soviétique. Jusqu'à une date récente, les responsables américains faisaient entendre que les combattants afghans étaient armés essentiellement d'équipements rudimentaires ou provenant des unités de l'armée régulière afghane.

M. SCHMIDT : toute tentative pour diviser les Occidentaux est vaine.

Bruxelles (*A.F.P.*). — L'Allemagne fédérale et la Belgique ont exprimé une position commune sur toutes les questions soulevées par la crise afghane, lors des entretiens qu'ont eu hier à Bruxelles le chancelier Schmidt et le premier ministre, M. Martens.

Les deux pays estiment que l'Europe doit parler d'une « seule voix » face à l'Union soviétique, et se montrer entièrement solidaires des Américains. « *Toute tentative de l'U.R.S.S. pour créer des divergences dans le camp occidental est vaine, que ce soit par la séduction ou la menace* », a déclaré le chancelier dans la conférence de presse commune à l'issue des entretiens.

La politique de détente, a souligné le chancelier, est indivisible. L'Europe de l'Ouest « *ne peut pas rester oasis de la détente* », a-t-il dit. Au sujet des Jeux olympiques, Allemands et Belges ont estimé qu'il appartient à l'Union soviétique de recréer les conditions permettant leur déroulement normal.

Les deux chefs de gouvernement ont souligné qu'il n'y avait pas urgence et que ni Bonn ni Bruxelles n'avaient encore de position officielle, ce qui est en retrait sur la position récemment exprimée par le ministre des affaires étrangères ouest-allemand Pour sa part, le premier ministre belge a indiqué que son gouvernement pourrait décider de ne pas envoyer de représentants officiels à Moscou lors de la cérémonie belge a déjà décidé de participer aux Jeux avec ou sans le soutien financier du gouvernement).

PROCHE-ORIENT

Iran

Les modalités de la libération des otages de Téhéran restent incertaines

(Suite de la première page.)

Rien n'indique pour l'instant que Washington soit disposé à souscrire à cette triple requête. En fait, selon les milieux informés de l'ONU, l'annonce de la création de la commission ne marquera l'aboutissement que [illegible] et ne signifie pas qu'un pas entre les Etats-Unis et l'Iran. Les discussions sur les modalités précises de libération des otages, auraient lieu, parallèlement aux travaux de la commission.

Reste l'obstacle constitué par les « étudiants islamiques » de Téhéran, qui ont fait savoir, à plusieurs reprises, qu'ils s'opposaient à tout compromis avec les Etats-Unis. Le professeur Forer, membre du groupe d'Américains invités en Iran, par ces étudiants, a déclaré, à Téhéran, avan tde regagner les Etats-Unis, que ses longs entretiens avec les étudiants islamiques, avec le fils de l'iman Khomeiny, Ahmad, ainsi qu'avec d'autres personnalités, avaient démontré que « *la position des iraniens n'avait pas bougé d'un iota* ». Il a mis en garde les informations optimistes circulant aux Etats-Unis et qu'il a qualifiées de « *totalement injustifiées* ». « *Ces spéculations*, a-t-il dit, *ne font qu'endurcir la position ici, et rendent la situation plus difficile* ».

Aux Nations unies, l'entourage de M. Waldheim demeure malgré tout optimiste. Le porte-parole du secrétaire général a déclaré que le fait que la composition de la commission n'ait pas été officiellement annoncée dès vendredi soir ne signifiait pas que des obstacles aient surgi. Le secrétaire général, a-t-il ajouté, est très satisfait du déroulement de ses négociations. Une première liste — officieuse et non confirmée — de cinq personnalités qui feraient partie de la commission circulait cependant dès vendredi soir dans les couloirs de l'ONU. Il s'agirait de : MM. Mohamed Bedjaoui (représentant de l'Algérie à l'ONU) ; Abou Sayed Choudhoury (ancien président du Bangladesh ; Adib Daoudy (conseiller du président Hafez El Assad pour les affaires de politique étrangère) ; Andres Aguilar (ancien ambassadeur du Venezuela aux Etats-Unis) et Louis-Edmond Petitti, siégeraient en qualité de représentants de leurs gouvernements respectifs.

LES NATIONS ISLAMIQUES DEMANDENT UN DÉBAT URGENT AU CONSEIL DE SÉCURITÉ SUR LA SITUATION A HÉBRON

Nations unies (*UPI, A.F.P.*). — Les délégations des pays membres de la conférence islamique aux Nations unies ont décidé vendredi 15 février de demander une réunion urgente du Conseil de sécurité pour « *examiner la situation grave et préoccupante* » découlant de la décision d'Israël d'autoriser en principe l'implantation de colonies de peuplement juives dans la ville de Hébron.

A Jérusalem, M. Ben-Elissar, ambassadeur désigné d'Israël en Egypte, a affirmé pour sa part que ni les Etats-Unis, ni l'Egypte n'avaient le droit de s'immiscer dans la politique israélienne d'implantation de colonies dans les territoires occupés, notamment à Hébron.

« *Je ne comprends vraiment pas*, a-t-il dit, *pourquoi l'administration américaine aurait le droit de dire au gouvernement d'Israël où les Juifs ont le droit de vivre ou ne n'ont pas le droit de vivre... Les Juifs ont vécu pendant des siècles à Hébron. C'est là où la nation juive est née... Celui qui s'oppose à ce qu'un Juif s'installe là où il le désire a un esprit tordu.* »

Arabie Saoudite

CORRESPONDANCE

Le sort de M. Nasser Saïd

A la suite de notre information (le Monde du 1er janvier) sur l'enlèvement à Beyrouth le 22 décembre 1979 de M. Nasser Saïd, opposant au régime saoudien, nous avons reçu le démenti suivant de M. Moufti, conseiller de presse à l'ambassade d'Arabie Saoudite à Paris.

Le gouvernement du Royaume d'Arabie Saoudite déclare que l'information d'après laquelle le nommé Nasser Saïd aurait été enlevé à Beyrouth et ramené à Djeddah à bord d'un avion spécial est dénuée de tout fondement. Cette information est d'autant plus erronée voire tendancieuse, que l'intéressé est insignifiant et qu'il n'a jamais été, de ce fait, au centre des préoccupations des autorités saoudiennes. En outre, les enlèvements font partie des procédés abjects. Or il est établi que de tels procédés n'ont jamais existé au Royaume d'Arabie Saoudite.

A travers le monde

Argentine

● PRECISION. — Dans l'article sur l'Argentine du *Monde* du 15 février, l'assertion selon laquelle ce pays est lié à l'U.R.S.S. « *par l'importants accords économiques* » doit être attribuée à Mr Miguel, qui en a fait état au cours d'une conférence de presse à Genève.

Chine

● LES VILLES DE TIANJIN (nord-est de la Chine) et Philadelphie (nord-est des Etats-Unis) ont été jumelées dimanche à annoncé Chine nouvelle. — (*A.F.P.*)

Union soviétique

● M. ALEXIS KOSSYGUINE devrait, selon les programmes de la télévision, prendre la parole le 21 février au cours d'une réunion électorale dans la circonscription de Frounzé, à Moscou. Le premier ministre soviétique n'a pas été vu en public depuis le 18 octobre : il aurait été victime d'une crise cardiaque. — (*U.P.I.*)

Les cinq membres probables de la commission

● M. ANDRES AGUILAR. — Né à Caracas en 1929, spécialiste en droit international, M. Aguilar a été professeur à l'université de Caracas pendant dix ans. Il a représenté son pays aux Nations unies de 1969 à 1974, pendant la présidence de M. Caldera. Ancien ministre de la justice, M. Aguilar, qui s'est tout particulièrement attaché, ces derniers temps, aux questions des droits de l'homme, a également représenté son pays dans plusieurs conférences internationales à Genève et aux Nations unies.

● M. MOHAMED BEDJAOUI. — Ambassadeur de l'Algérie auprès des Nations unies, poste auquel il a été nommé en 1979. M. Badjaoui, qui est âgé de cinquante et un ans, a été de 1970 à 1979 juge des ambassadeur à Paris. Auparavant, il avait été ministre de la justice dans le gouvernement algérien. M. Bedjaoui, qui est juriste de formation et ancien doyen de la faculté de droit d'Alger, a publié en 1979 un ouvrage intitulé *Pour un nouvel ordre international*.

● M. ADIB DAOUDY. — Conseiller du président Hafez El Assad de Syrie pour les affaires de politique étrangère, M. Daoudy a été ambassadeur de Syrie à Bruxelles. Revenu à Damas, au ministère des affaires étrangères, il n'a pas tardé à prendre place dans l'équipe des conseillers politiques du président dont il est souvent le porte-parole auprès de la presse étrangère.

● M. ABU CHOUDHURY. — Président de la République du Bangladesh après l'indépendance de ce pays, du 1er janvier 1972 à décembre 1973, M. Choudhury avait été juge près la Haute Cour du Pakistan oriental et vice-recteur de l'université de Dacca. Il avait défendu la lutte de libération auprès des Nations unies. Il demanda en 1973 à être déchargé de sa fonction de chef de l'Etat — qu'il jugeait trop limitée — et devint ambassadeur itinérant de son pays, notamment auprès des organisations internationales.

● Me LOUIS-EDMOND PETTITI. — Né le 14 janvier 1916, à Asnières (Hauts-de-Seine), inscrit à dix-neuf ans au barreau de Paris, Me Louis-Edmond Petitti est entré au Conseil de l'ordre en 1967. Il a été bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris en 1978 et 1979. Animateur de plusieurs organisations internationales pour la défense des droits de l'homme, il est devenu en 1968 président du Mouvement international des juristes catholiques (*Pax romana*) et a rempli à ce titre de nombreuses missions à l'étranger. Il est également secrétaire général de l'Association des juristes européens et, depuis 1971, vice-président de la Société de législation comparée et rapporteur de la Commission des barreaux de la communauté européenne. Auteur de nombreuses publications sur les droits de l'homme, Me Petitti a été désigné le 29 janvier, comme juge à la Cour européenne des droits de l'homme.

ASIE

Thaïlande

Un incendie ravage un camp de réfugiés laotiens

De notre correspondant

Bangkok. — Un incendie a ravagé, dans la nuit du vendredi 15 au samedi 16 février, le camp de réfugiés de Nong-Khai, situé au bord du Mékong, à 600 kilomètres au nord-est de Bangkok. Trente mille Laotiens qui ont fui dans la panique en abandonnant leurs maigres biens aux flammes, se trouvaient alors sans abri, aux alentours du camp. On ignore pour le moment le nombre de victimes et l'origine de ce désastre.

Les autorités locales, indiquent les premiers rapports, n'écartent pas l'hypothèse d'un sabotage. Le H.C.R. a dépêché sur place une équipe chargée d'établir les besoins du sinistre et la liste des besoins de première urgence. Attisé par le vent, le feu s'est rapidement propagé aux milliers de baraques et de paillottes en planches et en bambous qui composent ce camp, l'un des plus étendus et des plus populeux de tous ceux installés en Thaïlande. Les moyens de protection et de lutte étaient dérisoires.

Ce drame est survenu à quelques heures de l'arrivée à Bangkok du haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés (U.N.H.C.R.), M. Hartling est arrivé dans la capitale thaïlandaise, première étape d'une tournée dans les pays du Sud-Est asiatique affectés par l'exode des réfugiés de l'Indochine.

D'autre part, il est question que les autorités thaïlandaises reconsidèrent leur décision d'interrompre les distributions de secours alimentaires le long de la frontière khméro - thaïlandaise. D'octobre à février, l'UNICEF et le H.C.R. ont alimenté plusieurs centaines de milliers de Cambodgiens agglutinés le long de la ligne de démarcation, ainsi que des milliers de convoyeurs qui redistribuaient l'aide à l'intérieur du Cambodge. Le 8 février, les autorités avaient ordonné la suspension de ces opérations humanitaires, estimant que le regain d'activités militaires et l'ampleur des prélèvements opérés par les soldats vietnamiens au passage de l'aide les rendaient par trop aléatoires.

M. Holbrooke, secrétaire d'Etat américain adjoint, vient d'estimer, au terme d'une visite le long de cette portion de frontière, que la reprise des distributions est non seulement souhaitable mais « *vitale* » pour les Cambodgiens.

R.-P. P.

● *Une mission parlementaire française*, composée de cinq sénateurs, s'est rendue, vendredi 15 février, le long de la frontière khméro-thaïlandaise pour s'informer sur la situation des réfugiés cambodgiens. Cette mission, conduite par le sénateur Claude Mont (Loire) est chargée d'étudier les problèmes de l'Asie du Sud-Est, notamment en ce qui concerne les affaires étrangères et la défense. Elle doit se rendre dans les prochains jours en Malaisie et en Indonésie avant de regagner Paris. — (*Corresp.*)

EUROPE

Turquie

APRÈS LES INCIDENTS D'IZMIR

Nous payons la facture d'années de tolérance et d'erreurs

déclare le chef d'état-major de l'armée

De notre correspondant

Ankara. — Après une semaine d'agitation, un calme relatif est revenu à Izmir. Le travail a repris dans différentes usines de Tuzla, où une grève de deux jours, déclenchée par la centrale ouvrière de gauche DISK, n'a pas été suivie que pendant vingt-quatre heures. Des accrochages ont eu lieu et des pancartes anules de bombes ont explosé dans des quartiers populaires que la police, renforcée par des unités de soldats, a ratissé. Le pourtour de la zone industrielle de Cigli à Izmir a été le théâtre d'un véritable soulèvement dirigé depuis le 9 février contre les forces de l'ordre, sous la conduite de militants armés d'extrême gauche. Le maire républicain d'Izmir, qui l'état de siège n'est pas en vigueur, s'est félicité, selon la quotidien *Hurriyet*, du comportement pacifique des troupes, à ses yeux capital pour la restauration de l'ordre sans effusion de sang.

Le général Evren, chef de l'état-major de l'armée, qui assistait aux manœuvres d'hiver, à Erzurum (Anatolie Orientale), sortant de son mutisme habituel, avait dit, le 14 février : *« Nous pourrions venir à bout de nos ennemis de l'intérieur en un mois, mais nous préférons ne pas provoquer un bain de sang parmi les citoyens. »*

Les responsabilités de l'armée

Le général a indiqué, vendredi, que l'armée souhaite être déchargée des responsabilités de l'état de siège, aussitôt que possible, pour pouvoir se consacrer uniquement à la défense du pays. En attendant, il a demandé que les compétences des commandants de l'état de siège aussitôt que possible, pour peines encourues soient alourdies pour réprimer les activités anarchistes, par une nouvelle législation. *« Nous sommes conscients, a-t-il dit, que la sanction pénale seule ne pourra pas avoir une force dissuasive. »* Cela dit, a-t-il ajouté, *« l'amélioration des conditions économiques ne pourra pas non plus à elle seule endiguer l'anarchie »*, et il a conclu : *« A présent, nous payons la facture des années de tolérance et d'erreurs. »* (Il fait allusion par là aux celles des civils).

D'adressant aux journalistes, M. Demirel a, de son côté, invité les Turcs à faire confiance au gouvernement. Il a, au passage, accusé, sans le nommer, le chef de l'opposition, M. Ecevit, d'avoir discrédité la police et pris la défense de ceux qui tournent leurs armes contre elle.

Qui est à l'origine des incidents d'Izmir ? Pour les milieux progressistes, le processus a été déclenché par la série de licenciements intervenus, dans cette période de tension exacerbée par la hausse des prix. Cela dit, la quasi-majorité de ces milieux condamnent le comportement des militants d'extrême gauche qui n'hésitent pas à tirer sur les forces de l'ordre.

Le quotidien *Aydinlik* (pro-chinois) accuse les responsables de la centrale ouvrière DISK, guidés par le parti communiste turc clandestin (pro-soviétique), d'avoir donné un ordre inexpié au gouvernement, qui en profitera, souligne-t-il, pour procéder à une nouvelle série de licenciements afin d'éliminer les ouvriers proches de la gauche et les remplacer par des militants de droite.

Le ministre de l'intérieur, M. Guleigil, a dénoncé l'alliance de la DISK avec les anarchistes. Or, les dirigeants de cette centrale estiment ces accusations non fondées. Son président, M. Basturk, a désapprouvé, publiquement, la fermeture forcée des boutiques par des gauchistes, ce qui est de nature à diviser le peuple et peut retourner l'opinion contre les ouvriers.

Dans l'opposition, le secrétaire général du parti républicain, M. Ustundag, dénonce les pressions *« partisanes et illégales »* du pouvoir contre les citoyens et des fonctionnaires, qui ont pour résultat de *« faciliter »* l'agitation des militants d'extrême gauche. Pour sa part, M. Ecevit, chef de cette formation, s'en prend à la politique économique et sociale du gouvernement.

ARTUN UNSAL.

Pologne

M. Gierek a renforcé sa position après l'élimination du bureau politique des dirigeants conservateurs et réformateurs

De notre envoyé spécial

Varsovie. — L'éviction de l'ancien premier ministre polonais, M. Jaroszewicz, aura été rondement menée. Le parlement, qui ne devait plus se réunir avant les élections du 23 mars, a été convoqué en session extraordinaire pour lundi 18 février à 14 heures et dès le début de la semaine, la Pologne aura un nouveau chef de gouvernement. Un nom court déjà sur toutes les lèvres, celui de M. Edward Babiuch, membre du bureau politique, fidèle de M. Gierek et, dit-on, *« bon manager »*, qualité essentielle en cette période de crise économique. Il ne reste finalement plus qu'à savoir si le gouvernement sera remanié cette semaine ou si l'on attendra les élections.

Vite fait donc, mais aussi bien fait, puisque la Pologne a pu voir, vendredi matin, sur les écrans de télévision, M. Jaroszewicz applaudir, congestionné mais digne, à sa propre élimination après la proclamation des nouvelles taxes sur la hausse des prix. Cela dit, la quasi-majorité de ces milieux condamnent le comportement des militants d'extrême gauche qui n'hésitent pas à tirer sur les forces de l'ordre.

Qui est à l'origine des incidents d'Izmir ? Pour les milieux progressistes, le processus a été déclenché par la série de licenciements intervenus, dans cette période de tension exacerbée par la hausse des prix. Cela dit, la quasi-majorité de ces milieux condamnent le comportement des militants d'extrême gauche qui n'hésitent pas à tirer sur les forces de l'ordre.

Le quotidien *Aydinlik* (pro-chinois) accuse les responsables de la centrale ouvrière DISK, guidés par le parti communiste turc clandestin (pro-soviétique), d'avoir donné un ordre inexpié au gouvernement, qui en profitera, souligne-t-il, pour procéder à une nouvelle série de licenciements afin d'éliminer les ouvriers proches de la gauche et les remplacer par des militants de droite.

Le ministre de l'intérieur, M. Guleigil, a dénoncé l'alliance de la DISK avec les anarchistes. Or, les dirigeants de cette centrale estiment ces accusations non fondées. Son président, M. Basturk, a désapprouvé, publiquement, la fermeture forcée des boutiques par des gauchistes, ce qui est de nature à diviser le peuple et peut retourner l'opinion contre les ouvriers.

Dans l'opposition, le secrétaire général du parti républicain, M. Ustundag, dénonce les pressions *« partisanes et illégales »* du pouvoir contre les citoyens et des fonctionnaires, qui ont pour résultat de *« faciliter »* l'agitation des militants d'extrême gauche. Pour sa part, M. Ecevit, chef de cette formation, s'en prend à la politique économique et sociale du gouvernement.

ARTUN UNSAL.

« Chacun son style »

Non content d'évoquer l'apparition à la *« retraite »* de M. Jaroszewicz, et de rendre hommage à ce *« militant éminent du parti et de l'Etat »*, le premier secrétaire a pris une certaine distance vis-à-vis des critiques lancées durant les débats contre l'homme qu'il a, après tout, maintenu neuf ans au pouvoir. « Souvenons-nous, a-t-il dit, parlant du début des années 70, *du nombre de problèmes, de tensions et de retards auxquels nous avons dû faire face. (...) Je voudrais qu'en acceptant la démission de Piotr Jaroszewicz, nous gardions à l'esprit toutes ces difficultés, car ce rappel est nécessaire pour que nous puissions être honnêtes et justes dans nos relations personnelles. »*

M. Gierek a d'autant plus aisément adopté cette attitude de sage au-dessus de la mêlée, que le huitième congrès a notablement renforcé son autorité en écartant à la fois du bureau politique les courants conservateur et réformateur. Jugé par un grand nombre de premiers secrétaires de voïvodies, qui lui reprochaient son autoritarisme paralysant, bruyamment réclamé par les libéraux et les modernistes, qui dénonçaient son immobilisme crispé, souhaité par l'opinion qui lui impatait tous les malheurs du pays, le départ de M. Jaroszewicz était doublement bénéfique pour M. Gierek. Il lui permet d'une part de mettre une sourdine hétérogène mais très générale. De l'autre, de reprendre en main une administration que l'ancien premier ministre avait eu tendance un peu trop personnellement au goût de beaucoup.

Dans le même temps, la mise à l'écart de deux hommes qui, depuis bientôt trois ans, jouaient plus ou moins ouvertement la carte du « parti du mouvement » — M. Josef Tejchma et surtout M. Stefan Olszowski — permet de rassurer les conservateurs sur la continuité de la politique du parti et l'absence de toute perspective de bouleversements. L'éloignement de M. Josef Kepa, le quatrième des non-réélus au bureau politique, lui aussi tenté par les réformes, après un passé profondément conservateur, frappe surtout un homme dont les ambitions avaient pu déplaire à M. Gierek. A la différence de M. Jaroszewicz, MM. Olszowski, Kepa et Tejchma ont toutefois gardé leur siège au comité central.

Aucun des membres de la nouvelle direction — est notamment, pas les quatre entrants, MM. Karkoszka, Lukaszewicz, Werblan et Wrzaszczyk — n'est susceptible de contester la politique du premier secrétaire. Désormais, seul maître à bord, il peut se targuer, de surcroît, d'avoir sanctionné les deux responsables de la situation économique : M. Jaroszewicz comme chef du gouvernement, et M. Olszowski, comme responsable des questions économiques au bureau politique. C'est d'ailleurs sur la « normalité » de cette sanction des responsabilités que M. Lukaszewicz a tenu à mettre l'accent au cours de la conférence de presse qu'il a donnée, jeudi après-midi, avec d'autres membres de la direction.

Au comité central, largement renouvelé avec le départ de trente-neuf membres et l'arrivée de cinquante-six nouveaux, on remarque surtout la non-réélection de M. Kakol, le ministre des cultes, et de M. Olszewski, l'ancien ministre du commerce extérieur, qui avait récemment donné sa démission pour *« raisons de santé »*. M. Prelek, enfin, ne retrouve pas sa place au secrétariat où il était chargé des relations internationales. Il pourrait être nommé ambassadeur à PÉKIN.

Les affaires intérieures réglées, M. Gierek est revenu dans son discours de clôture, à la détente, en demandant à *« tous les gays »* d'Europe et du monde de préserver et de développer les acquis de la conférence d'Helsinki et en lançant un *« appel particulier »* en ce sens à l'Europe occidentale et aux Etats-Unis. Interrogé sur la persistance de cette différence de ton entre Varsovie et Moscou, un membre du bureau politique se contentait de répondre, vendredi, en confidence : *« Chacun son style. »*

BERNARD GUETTA.

LA NOUVELLE COMPOSITION DES ORGANES DIRIGEANTS DU PARTI

BUREAU POLITIQUE

Titulaires (14) :

MM. Edward Gierek, Edward Babiuch, Zdzislaw Grudzien, Henryk Jablonski, Mieczyslaw Jagielski, Wojciech Jaruzelski, Stanislaw Kania, Alojz Karkoszka (2), Stanislaw Kowalczyk, Wladyslaw Kruczek, Jerzy Lukaszewicz (1), Jan Szydlak, Andrzej Werblan (2), Tadeusz Wrzaszczyk (1).

(1) Ancien membre suppléant du bureau politique.
(2) Secrétaire du comité central devient titulaire du bureau politique.

Suppléants (5) :

MM. Kazimierz Barcikowski, Jozef Pinkowski (1), Tadeusz Pika (1), Kazimierz Siwicki (1), Zdzislaw Zandarowski (1).

(1) Elus le 15 février 1980.

SECRÉTARIAT

Secrétaires (7) :

MM. Stanislaw Kania, Jerzy Lukaszewicz, Josef Pinkowski, Jerzy Wrzaszczyk (1), Andrzej Werblan, Andrzej Zabinski (1), Zdzislaw Zandarowski.

(1) Elus le 15 février 1980.

(Le secrétariat est réduit de deux personnes. N'y figurent plus MM. Edward Babiuch, membre titulaire du bureau politique, Ryszard Frelek, ainsi que MM. Karkoszka, élu titulaire du bureau politique, et Stefan Olszowski, qui ne fait plus partie du bureau politique.)

Membres du secrétariat :

MM. Zdzislaw Kurowski et Zbigniew Zaltmark.

● *M. Edward Babiuch*, né en décembre 1927, et qui pourrait succéder très prochainement à M. Jaroszewicz à la tête du gouvernement, est un ancien mineur, vieux compagnon de M. Gierek, qu'il connaît en France. En 1955, dans sa région natale de Katowice, il devient secrétaire du comité du parti de la ville dirigé par M. Gierek. En 1963, au comité central du parti, il est directeur adjoint du département d'organisation » chargé des cadres. Pendant deux ans, il dirige aussi la revue théorique du parti, *Zycia Partii*, et, en 1968, assume la direction du service des cadres. En 1970, il entre au bureau politique et devient secrétaire du comité central.

Les quatre nouveaux membres du bureau politique

— *M. Tadeusz Wizaszczyk*, né le 12 septembre 1932, est membre de la commission de planification et vice-président du conseil des ministres depuis 1975. Ingénieur de formation, il devient en 1965 directeur général de l'union de l'industrie minière et mobile puis ministre de l'industrie mécanique. Il fut l'un des maîtres-d'œuvre de la production des Fiat polonaises. Il était entré au comité central au VI^e^ congrès et était membre suppléant du bureau politique depuis 1975.

— *M. Alojzy Karkoszka*, né le 15 mai 1929, est premier secrétaire de Varsovie depuis 1976. Membre après guerre de l'Union de la jeunesse socialiste, il a d'abord eu des responsabilités à l'organisation du parti de Varsovie avant de devenir premier secrétaire à Gdansk (1970), membre du comité central (1971) puis secrétaire en 1976. Ministre de la construction de 1971 à 1975, il a été de 1975 à 1976 vice-président du conseil des ministres.

— *M. Andrzej Werblan*, né le 30 octobre 1924, est secrétaire du comité central depuis 1974 : il a passé la guerre en U.R.S.S. Membre du conseil central du parti socialiste, il devint, après la fusion des deux partis, membre suppléant du comité central du POUP (1948) puis membre titulaire en 1956. Auteur de plusieurs ouvrages politiques et historiques, il a été directeur du mensuel théorique du parti de 1972 à 1974.

— *M. Jerzy Lukaszewski*, né le 24 septembre 1931, était depuis 1975 suppléant du bureau politique et secrétaire du comité central chargé des problèmes de presse et de propagande. Il avait commencé à militer après guerre au sein de l'Union de la jeunesse polonaise, dans laquelle il a exercé de nombreuses responsabilités à Katowice et Varsovie. Entré au POUP en 1951, il a occupé d'importantes fonctions dans l'organisation du parti de Varsovie. Elu membre suppléant du comité central en 1968, il en était devenu membre titulaire en 1968.

Les partants

— *M. Stefan Olszowski*, né le 28 août 1931, était membre du bureau politique depuis 1970. Après avoir exercé des responsabilités à l'Union de la jeunesse polonaise de 1954 à 1960, il fut successivement secrétaire à Poznan (1960-1963), chef du bureau de presse du comité central (1963-1968), membre du comité central en 1968, secrétaire en 1971 et ministre des affaires étrangères de 1971 à 1976.

— *M. Josef Tejchma*, né le 14 juillet 1927 dans une famille paysanne, est ministre de l'éducation nationale. Il était membre du bureau politique depuis 1968. Après avoir occupé plusieurs postes de responsabilités dans l'Union de la jeunesse paysanne puis l'Union de la jeunesse polonaise, il était entré au comité central comme membre suppléant en 1964, devint secrétaire en 1964. Ministre de la culture de 1974 à 1975, M. Tejchma a été vice-président du conseil des ministres de 1972 à 1976.

— *M. Jozef Kepa*, né le 18 mai 1928, était membre du bureau politique depuis 1975. Entré au parti ouvrier polonais en 1948, dirigeant de l'Union de la jeunesse polonaise de 1952 à 1954, premier secrétaire de Varsovie de 1967 à 1976, il était entré au comité central en 1968 avant de devenir membre suppléant du bureau politique en décembre 1970. De décembre 1976 à février 1979, M. Kepa avait été vice-président du conseil des ministres. — B. G.

Allemagne fédérale

LE GOUVERNEMENT DÉMENT DES ACCUSATIONS PORTÉES PAR LE « SPIEGEL » CONTRE M. STRAUSS

(De notre correspondant.)

Bonn. — Le candidat chancelier de la démocratie chrétienne, M. Franz-Josef Strauss, vient de remporter une victoire appréciable sur le magazine *Der Spiegel*, depuis des années l'un de ses adversaires les plus résolus. Dans son dernier numéro, l'hebdomadaire de Hambourg, qui s'enorgueillit, souvent à juste titre, de révéler les secrets politiques de la République fédérale, a cru pouvoir lancer contre M. Strauss une accusation considérée par celui-ci comme *« infâmante »*.

Durant l'automne de 1977, lorsque le pays était sous le coup de l'enlèvement de Hans Martin Schleyer, président du patronat, le dirigeant bavarois prenait part, comme les autres chefs de parti, à « l'état-major de crise » qui siégeait en permanence *sous* la présidence de M. Schmidt. Alors que les terroristes s'étaient rendus maîtres de l'appareil de la Lufthansa dont les passagers furent en fin de compte libérés à Mogadiscio *après* l'intervention d'un commando des forces de sécurité de la République fédérale, M. Strauss aurait fait une proposition surprenante.

Selon le *Spiegel*, il aurait suggéré de mettre en vigueur la loi martiale. De cette *manière*, des tribunaux d'exception se seraient vus en mesure d'ordonner l'exécution de ceux des membres de la Fraction armée rouge qui se trouvaient déjà dans les prisons de la République fédérale. La mort de chaque otage devait ainsi être vengée par la mort d'un terroriste emprisonné.

Les délégations du *Spiegel* posaient un problème sérieux. L'article 102 de la loi fondamentale a abolî en effet la peine de mort dans la R.F.A. L'article 104 exclut de façon tout aussi catégorique l'établissement de tribunaux d'exception. Pour être convaincant, le *Spiegel* n'aurait-il pas dû préciser beaucoup plus clairement ou bien par le vote de deux tiers au moins de ses membres ?

Au beau milieu de la crise dus aux activités terroristes, il n'était certes pas inconcevable que le public pût être disposé à admettre ou même à réclamer une exécution sommaire des terroristes détenus. Il est beaucoup moins probable, cependant, que n'importe quel dirigeant responsable eût pu compter sur une réforme constitutionnelle qui, même à ce moment-là, n'aurait pas eu la moindre chance d'être menée à bien.

La campagne menée par le *Spiegel* vise sans aucun doute à contrecarrer l'image d'un Franz-Josef Strauss qui, dans la crise provoquée par l'invasion soviétique en Afghanistan, s'efforce de se présenter comme un homme d'Etat conscient de ses responsabilités.

Face aux « révélations » du *Spiegel*, la réaction très vive des amis de M. Strauss est compréhensible. Non moins remarquable est le fait que la chancellerie « tout d'abord fait de son mieux pour ne pas répondre à la C.S.U., qui demandait au gouvernement de démentir les accusations basées, selon le *Spiegel*, sur les protocoles du grand état-major de crise de 1977. Dans un premier temps, en tout cas, le porte-parole du gouvernement avait cru commode de soutenir que, les comptes rendus des débats durant la crise d'il y a trois ans étant confidentiels, il lui serait impossible de dire quoi que ce soit à propos des allégations du *Spiegel*.

Cette attitude un peu trop équivoque ne pouvait guère être acceptée par les amis de M. Strauss. A la suite d'une « démarche diplomatique » auprès de M. Schmidt, ils viennent d'obtenir satisfaction. La chancellerie reconnaît aujourd'hui que rien, dans les archives du grand état-major de crise, ne justifierait les accusations formulées par le magazine. Autrement, on aurait fait savoir dans le camp de M. Strauss que, si ces entretiens confidentiels avec le gouvernement devaient être exploités sur le terrain électoral, l'opposition serait en mesure de lancer en pâture au public quelques révélations, touchant M. Schmidt, qui ne manqueraient pas de faire sensation.

JEAN WETZ.

● *L'écrivain Vassili Axionov* a été exclu du Syndicat soviétique des travailleurs du film pour avoir signé une pétition en faveur d'André Sakharov. Il a aussi été exclu de la Caisse sociale des écrivains, qui leur fournit l'assistance médicale et chirurgicale. En décembre, il avait donné sa démission de l'Union des écrivains pour protester contre l'exclusion de deux collègues qui avaient fabriqué l'almanach *Métropole*. — *(Reuter.)*

Italie

Au congrès de la démocratie chrétienne

M. Zaccagnini analyse les conditions d'un accord avec les communistes

De notre correspondant

Rome. — La démocratie chrétienne ne manifeste plus une opposition de principe à un gouvernement avec les communistes : seuls des obstacles politiques, c'est-à-dire des divergences sur le programme, pourraient rendre cette collaboration impossible. Les déclarations que nous avait faites en ce sens M. Luigi Granelli, membre de la direction du parti gouvernemental (*le Monde* du 16 février), ont été confirmées, le vendredi 15 février, par le secrétaire général, M. Zaccagnini, en ouvrant le quatorzième congrès de la démocratie chrétienne.

D'importantes forces de police sont stationnées aux alentours du Palais des sports de Rome. Réunis à la tendance des funérailles d'Etat de M. Bachelet, les démocrates-chrétiens craignent des attentats. Ils savent être la cible principale des terroristes et sont persuadés que l'assassinat du vice-président du conseil supérieur de la magistrature avait un lien direct avec leur congrès.

Le discours-fleuve de M. Zaccagnini (cent soixante pages) a été une sorte de testament. Après trois ans et demi de mandat, le secrétaire général est démissionnaire. Personne ne le fera revenir sur sa décision. Cela ignore encore si le secrétaire sera élu par les congressistes ou si sa désignation aura lieu au cours d'un prochain conseil national. Atteint d'une maladie, M. Zaccagnini a dû interrompre la lecture de son rapport. Ce catholique de soixante-huit ans venait d'évoquer tous les drames qui ont jalonné son mandat et qui l'ont épuisé physiquement et moralement. Mais ces quatre heures de discours étaient surtout centrées sur la question communiste.

« Dans un système démocratique comme le nôtre, a dit le secrétaire général, *seuls les électeurs font passer des examens aux partis. Le jugement sur le degré de démocratie* (du P.C.I.) *appartient à l'histoire. Le problème est uniquement de savoir si sur les grandes questions politiques, il existe entre nous et les autres partis, donc entre nous et les communistes, des divergences pouvant justifier une gestion commune du gouvernement ».*

Cela dit, la démocratie chrétienne est attachée à un certain nombre de « questions vitales ». Tout accord gouvernemental impliquera, selon lui, un accord profond sur trois thèmes : la lutte contre le terrorisme, l'économie nationale et la politique étrangère.

Le premier point ne fait pas de difficulté, dans la mesure où le P.C.I. est aux avant-postes de la lutte antiterroriste. En revanche, *« les petits pas vers la socialisme »* sur le modèle soviétique, la création du système monétaire européen et l'installation des nouveaux missiles de l'OTAN. Pour la D.C., il ne fait pas de doute que l'Italie est l'alliée des Etats-Unis. Cela *« exclut des positions thermonucléaires ou équidistantes entre les grandes puissances »* ; sous-entendu : le P.C.I., qui défend une telle équidistance, n'est pas encore mûr pour entrer au gouvernement, mais on peut se réunir et en discuter.

La réaction communiste est mitigée. M. Gerardo Chiaromonte, président du Parti, a déclaré à la tête d'une délégation du P.C.I. a qualifié de *« positive et importante »* la levée du tabou démocrate-chrétien. Mais, selon lui, le parti gouvernemental ne tire pas *« les conséquences politiques de sa nouvelle attitude »*. *« Au contraire, on a l'impression qu'il s'efforce de mettre divers obstacles pour former un gouvernement d'urgence ».*

On va voir comment sera accueillie par le congrès lui-même la déclaration de M. Zaccagnini. Une frange de droite s'oppose à un rapprochement avec les communistes, tout en sachant que l'entrée du P.C.I. au gouvernement n'est pas imminente.

ROBERT SOLÉ.

DIPLOMATIE

M. MICHEL CADOT EST NOMMÉ AMBASSADEUR EN BIRMANIE

Le *Journal officiel* du mardi 19 février devrait annoncer la nomination de M. Michel Cadot comme ambassadeur en Birmanie en remplacement de M. Michel de Camaret.

Né en 1919, diplômé de l'École nationale des langues orientales et de l'École des sciences politiques, M. Cadot a servi à l'administration centrale avant d'être en poste à Bangkok, à Vientiane, à Djakarta et à New-Delhi. Depuis 1975, il était ambassadeur à Blantyre (Malawi).

SPÉCIAL
Amérique Latine
NUMÉRO DE FÉVRIER
Sommaire :
— Appel de l'Unesco en faveur du Nicaragua.
— Droits de l'Homme, Eglise et Socialisme.
— Interview de Hernan Siles Suazo, candidat à la Présidence de la Bolivie.
— Trilatérale : Bible pour un nouveau contrôle capitaliste mondial.
— Le Salvador sur le chemin révolutionnaire du Nicaragua
— Les nazis préparent leur grande revanche (Colonie Dignidad au Chili)
— Quilapayun au Grand Echiquier.
— Rencontre des écrivains latino-américains à Paris.
Vente en kiosques, librairies et bonne adresse de métro
Prix : 7 F
Pour toute commande d'adresser : 110, passage Rauch, 75018 Paris
Tél. 251-22-39
Abonnements : 12 numéros
France : 70 F — Etranger : 90 FF

LE MONDE
met chaque jour à la disposition de ses lecteurs ses rubriques d'annonces immobilières
Vous y trouverez notamment
LES BUREAUX
que vous recherchez

Le Monde politique

Au congrès des libéraux-démocrates européens

Les Français sont en retrait

Réuni à Paris les vendredi 15 et samedi 16 février sous la présidence de M. Gaston Thorn, ministre des affaires étrangères du grand-duché de Luxembourg, le congrès des libéraux démocrates européens (L.D.E.) a consacré ses travaux à « l'extension des droits fondamentaux humains et sociaux » dans la Communauté européenne et à la recherche d'un système électoral unique (la proportionnelle) pour l'élection de l'Assemblée des Communautés européennes. Mme Simone Veil, présidente de l'Assemblée des Communautés européennes, de retour de Strasbourg, ainsi que MM. Didier Bariani, président du parti radical-socialiste, et Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain, ont participé vendredi à ce congrès qui rassemble les représentants des onze partis membres des L.D.E. (dont le parti républicain et le parti radical-socialiste), les élus du groupe libéral et démocratique de l'Assemblée des Communautés européennes et le Mouvement des jeunesses libérales et radicales de la Communauté européenne.

Le débat engagé vendredi sur les « droits fondamentaux humains et sociaux » devait se poursuivre samedi. Le congrès devait également se prononcer samedi sur le système électoral unique et prendre position sur les conséquences de l'intervention soviétique en Afghanistan.

« *N'oubliez pas qu'il s'agit d'un congrès de libéraux !* » L'avertissement, lancé par un représentant du Mouvement des jeunesses libérales et radicales de la Communauté européenne, s'adressait à la délégation française au congrès des libéraux démocrates européens. Le libéralisme à la française, tel qu'il était représenté par le parti républicain et le parti radical-socialiste, a pu, en effet, apparaître à la traîne de celui, plus avancé, de ses voisins britanniques et italiens notamment. A l'occasion du débat sur l'extension des droits fondamentaux humains et sociaux, les congressistes du P.S. et du parti radical ont adopté des positions défensives sur trois sujets qui, défensives sur trois sujets qui ont fait l'objet de longues discussions : la peine de mort, l'objection de conscience et l'homosexualité. Le P.R. était également en retrait sur les conditions d'exercice du droit de grève.

Le parti républicain a tout d'abord proposé la suppression d'un texte scumis au congrès selon lequel « *nul ne (peut) en aucune circonstance être privé de la vie en application d'une sanction pénale* ». Ses représentants ont remarqué que le P.R. n'était pas unanime sur la peine de mort et fait valoir qu'il serait « correct » de permettre aux élus du peuple français d'en débattre d'abord à l'Assemblée nationale. Après quoi, a dit Tutz d'entre eux, « *nous pourrions prendre position dans le cadre européen* ». « *Nous sommes ici comme libéraux européens. L'argument national n'est pas bon* », a répondu M. Freddy Neyts, du P.V.V. belge. « C'est une *mesure rétrograde. Ce serait honteux pour des libéraux* », a enchaîné Mme Claire Bracs (parti libéral de Grande-Bretagne), tandis qu'un autre Britannique rappelait que M. Valéry Giscard d'Estaing avait affirmé son opposition à la peine de mort « *avec un grand courage, avant d'être du président de la République* ». L'amendement a été rejeté. Les radicaux, malgré les réserves exprimées par M. Yves Galland, membre du bureau du parti radical, dégrété à l'Assemblée des Communautés européennes, ont joint leurs voix à celles du P.R.

La discussion s'est tendue encore un peu plus lorsque les congressistes ont abordé le chapitre de l'objection de conscience. Le texte proposé disposait que « *tout individu appelé au service militaire a droit à l'objection de conscience* ». Le parti républicain a souhaité lui substituer un amendement restrictif : « *Tout individu appelé au service militaire a le droit de demander à bénéficier du statut d'objecteur de conscience, dans le cadre des dispositions nationales existantes* ». M. David Austick (parti libéral de Grande-Bretagne) a éprouvé de « *l'horreur* » à la vue de cet amendement ».

« *Nous ne sommes pas un parti rétrograde* », s'est défendu M. Robert Delorossy, élu sur la liste de Mme Simone Veil à l'Assemblée des Communautés européennes. *Nous sommes un parti jeune, dynamique, tourné vers une nouvelle société humanitaire. On ne doit pas nous faire un procès d'intention.* » Le P.R. n'en a pas moins été battu, à main levée.

Nouvel échec, quelques minutes plus tard. Le parti républicain et le parti radical se sont prononcés, sans s'être exprimés dans le débat, contre un amendement présenté par les libéraux britanniques, qui s'opposait à toute discrimination envers les homosexuels. L'amendement a été adopté à une large majorité.

Ultime défaite sur l'exercice du droit de grève, mais cette fois de justesse. Le congrès a repoussé un amendement du parti réformateur libéral (Belgique), soutenu par le parti républicain, amendement selon lequel « *le déclenchement d'une grève doit être subordonné à un vote préalable, démocratique et secret, de la majorité des travailleurs concernés* ». Les radicaux se sont abstenus.

JEAN-YVES LHOMEAU.

NOMMÉ PAR M. GISCARD D'ESTAING

M. Georges Vedel succédera à M. François Goguel au Conseil constitutionnel

M. Georges Vedel, doyen honoraire de la faculté de droit et de sciences économiques de Paris, a été reçu vendredi 15 février par M. Valéry Giscard d'Estaing qui l'a informé de son intention de le nommer membre du Conseil constitutionnel en remplacement de M. François Goguel, dont le mandat arrive à expiration.

Le Conseil constitutionnel, qui est présidé par M. Roger Frey, est composé de neuf membres nommés pour un mandat de neuf ans non renouvelable. Il est renouvelable par tiers tous les trois ans, les nominations étant partagées entre le président de la République, le président du Sénat et le président de l'Assemblée nationale. Ses missions sont de trois ordres : veiller à la régularité des opérations électorales, donner des avis dans des situations particulières (modalités d'application d'un article de la Constitution, vacance de la présidence de la République, etc.) et contrôler la constitutionnalité des lois (ainsi avait-il, le 24 décembre 1979 déclaré la loi de finances pour 1980 non conforme à la Constitution).

La composition actuelle du Conseil est la suivante : MM. Roger Frey, Gaston Monnerville, Louis Joxe, Louis Gros, François Goguel, René Brouillet, André Segalat, Achille Peretti et Robert Lecourt.

M. François Goguel, que doit remplacer M. Georges Vedel, avait été nommé en février 1971 par Georges Pompidou. Deux autres membres du Conseil, MM. Louis Joxe et Robert Lecourt arrivent en fin de mandat mais ils pourraient être reconduits dans leurs fonctions, car ils ont été nommés depuis moins de trois ans en remplacement de membres décédés.

Les nouveaux membres du Conseil constitutionnel prêteront serment le 29 février.

*

Né le 5 juillet 1910, à Auch (Gers), M. Georges Vedel a fait ses études en Lettres à Bordeaux, à la faculté des lettres de Toulouse et à la faculté de droit de Paris. Il est agrégé des facultés de droit (droit public) et licencié ès lettres. Il a été professeur à la faculté de droit de Poitiers (de 1937 à 1939), puis à celle de Toulouse et enfin à celle de Paris, où il a été nommé en 1948. En 1962, il est devenu doyen (doyen honoraire depuis 1968) de la faculté de droit et des sciences économiques de Paris.

M. Vedel a travaillé dans les cabinets ministériels de la IVe République. Il a été conseiller technique au cabinet de M. Maurice Faure, de février 1956 à avril 1958, quand celui-ci occupait le poste de secrétaire d'Etat aux affaires étrangères dans les ministères de MM. Guy Mollet, Bourgès-Maunoury et Félix Gaillard. Il a assumé, en 1956, les responsabilités de président du conseil arbitral franco-tunisien.

Membre de la section permanente du Conseil de l'enseignement supérieur depuis 1962, du Conseil économique et social depuis 1969, et président du Centre d'études des revenus et des coûts (CERC) depuis 1976, il est membre associé de la S.A.R.L. « Le Monde » depuis 1965.

Georges Vedel est l'auteur de nombreux ouvrages, articles et rapports, notamment d'un traité de droit constitutionnel et d'un traité de droit administratif, Constitution-naître, les thèses qu'il défend au fil de ses articles le font apparaître comme un partisan du régime présidentiel.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* est arrivé, vendredi 15 février, au fort de Brégançon (Var), accompagné de son épouse et d'une de ses filles. Le président de la République devrait regagner Paris dans la soirée de dimanche.

A Tourcoing

UN CONTESTATAIRE COMMUNISTE EST BLÂMÉ

(De notre correspondant.)

Lille. — L'adjoint communiste à la culture de la ville de Tourcoing, M. Christian Maes, vient d'être blâmé par sa section locale pour avoir, lors d'un récent conseil municipal (31 janvier) désapprouvé l'attitude du P.C.F. à propos des événements d'Afghanistan. La section de Tourcoing déclare : « *Comme tout militant, M. Christian Maes a pu exprimer librement ses positions personnelles dans la cellule, positions qui ont d'ailleurs été rejetées fermement par l'ensemble de ses camarades, forcés de constater que c'est délibérément qu'il a tourné le dos aux règles de fonctionnement démocratique du P.C.F.* »

M. Christian Maes répond : « *Il n'y a pas eu de débat sur l'affaire de l'Afghanistan dans le parti : on nous a imposé une ligne. On dirait qu'on est gêné d'ailleurs de parler de l'Afghanistan (...). Je pensais que le mot « condamnation » était à jamais banni du vocabulaire du parti depuis le vingt-troisième congrès.* »

Il semble toutefois qu'il sera difficile à M. Maes de garder ses fonctions au sein de la municipalité de Tourcoing, le P.C. ayant déjà affirmé dans son communiqué : « *Le mandat qu'il détient est à la disposition du parti.* »

M. Lecanuet : on ne peut pas envisager à court terme une force militaire européenne

M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., a présenté vendredi 15 février à la presse le programme du deuxième congrès de sa formation, qui aura lieu les 22 et 23 mars à Orléans. Il a notamment déclaré : « *Le rétablissement de l'équilibre dans le monde passe, à nos yeux, par deux moyens complémentaires : la reprise de notre solidarité dans le cadre de l'alliance atlantique et le développement des capacités de défense des pays de l'Europe.* » *Nous ne considérons pas comme prioritaires ou très efficaces les décisions prises par les Etats-Unis de restreindre les livraisons de certains produits alimentaires ou d'empêcher la tenue des Jeux olympiques. Ces résolutions apparaîtraient plus concrètes si les Etats-Unis d'Amérique faisaient eux aussi un effort substantiel pour rétablir les équilibres militaires dans le monde.* » Après avoir souligné que l'U.D.F. « *est unanime à apprécier la détermination du président de la République* » dans la situation internationale actuelle, M. Lecanuet a encore affirmé, en réponse à une question sur la demande de construction de deux centrales nucléaires supplémentaires formulée par M. Chirac : « *La situation internationale nous commande, hélas ! de faire un effort accru dans le domaine de la défense. La France produit cet effort de manière continue. D'ailleurs, la seule période où cet effort s'est relâché est justement celle où M. Chirac était premier ministre. Reste à savoir si, dans l'avenir, l'accroissement des moyens militaires passe uniquement par l'accroissement de la force nucléaire ; ou s'il ne faut pas aussi augmenter nos moyens traditionnels. Si Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt ont pris la décision de faire construire par la France et l'Allemagne un char commun, c'est peut-être qu'il faut modifier ces choix.* » Le président de l'U.D.F. a ajouté : « *Je ne crois pas qu'on puisse envisager à court terme une force militaire européenne (1). En revanche il me semble que nous pourrions progresser en Europe sur des armements communs et même, à plus long terme, vers une conjonction, une harmonisation des politiques de défense. Cela dit, l'Europe dans ce passer un jour le problème de sa défense ou bien elle restera un espace régional économique organisé. Mais pour le moment l'évolution des esprits ne permet pas de le faire de manière efficace. La défense reste donc nationale.* »

A propos de la situation intérieure, M. Lecanuet a évoqué la « *désagrégation de l'opposition* » et, au sujet de la sécurité des Français, il a noté : « *La voie pour répondre à ce problème est la définition d'une société de responsabilité reposant sur une démocratie authentique.* »

(1) Le 27 janvier, au micro d'Europe 1, M. Michel Poniatowski s'était prononcé pour la création d'une force nucléaire européenne (« le Monde » du 28 janvier).

PRESSE

Président de la société du « Figaro », député de la Somme

M. André Audinot est élu président du Syndicat de la presse parisienne

M. Robert Hersant sait mieux que nul autre mettre en pratique la précepte : deux pas en avant, un pas en arrière. Il s'est, vendredi 15 février, taillé un joli succès en faisant élire à la présidence du Syndicat de la presse parisienne son collaborateur le plus direct, M. André Audinot, directeur de la publication du *Figaro*, journal dont M. Robert Hersant est directeur politique.

Le Syndicat de la presse parisienne a pour vocation de rassembler les quotidiens édités à Paris, mais beaucoup de titres en sont absents : *le Parisien libéré* et *l'Equipe* ont rejoint le Syndicat des quotidiens régionaux ; *Libération*, *la Croix*, *le Quotidien de Paris*, *Forum international*, n'y ont jamais adhéré.

L'assemblée générale qui était appelée à donner un successeur à Henri Godoy, récemment décédé, *comptait donc* treize votants : les quatre journaux du groupe Hersant (*France-Soir*, *le Figaro*, *l'Aurore*, *Paris-Turf*), quatre journaux économiques et financiers (*le Nouveau Journal*, *l'Agefi*, *les Echos*, *la Cote-Desfossés*), puis *l'Humanité*, *le Matin de Paris*, *le Monde*, *le Journal du dimanche*, qui, bien qu'hebdomadaire, est considéré comme un quotidien du septième jour. Les quatre journaux édités en langue étrangère, et dont le plus important est l'*International Herald Tribune*, disposent collectivement d'une voix.

Vice-président en exercice, M. Audinot a d'emblée indiqué qu'il était candidat à la présidence. Après avoir fait appel en vain à une candidature qui puisse rassembler et non diviser, Jacques Sauvagnat, directeur administratif et cogérant du *Monde*, s'est présenté lui aussi, en protestation contre une candidature qui semblait à maintes de M. Robert Hersant sur une bonne partie de la presse parisienne. Pour Jacques Sauvagnat, il n'était pas décent que la presse parisienne accepte, pour la première fois, de porter à sa présidence un parlementaire qui, quoique « non inscrit », est politiquement engagé et qui est, de surcroît, représentant d'un groupe dont le propriétaire est inculpé pour ne pas avoir respecté les dispositions de l'ordonnance d'août 1944 sur l'organisation de la presse française.

Disposant des quatre voix de son groupe et de celles de la presse économique et financière, M. Audinot triomphait aisément. Il rassemblait huit voix, contre quatre à Jacques Sauvagnat et une abstention. Par des majorités comparables, les autres membres du bureau sont élus : M. Hugues-Vincent Barbe (*le Nouveau Journal*), M. André Lamoine (*les Echos*), vice-présidents ; M. Roger Alexandre (*Paris-Turf*), secrétaire général, en remplacement de M. Roger Nahon, et M. André Bassinet (*la Cote-Desfossés*), trésorier. Mme Marie-Rose Pineau (*l'Humanité*) n'est plus vice-présidente et M. Yves Martinais (*le Journal du dimanche*) n'est plus membre du bureau.

La presse parisienne est, on le sait, victime de la concentration. Depuis vendredi, les chasses sont closes : son organisation professionnelle renonce au pluralisme et flirte avec le monolithisme libéral. « *Je suis un libéral* », a d'ailleurs conclu M. André Audinot.

M. André Audinot fut directeur général de la promotion du groupe Hersant, puis président-directeur général de la S.A. France normande du Littoral, président de la société Nord-Soirée S.A. (juin 1975-décembre 1979), membre du conseil d'administration de la société du Figaro S.A. à partir de juillet 1975 avant d'en être nommé président en décembre 1979.

Il est député (non-inscrit) de la Somme (depuis mars 1978) et membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale.]

● « *Presse pratique* », *revue trimestrielle destinée aux jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans*, édités par Presse-Edition S.A.R.L., a publié le 12 février son premier numéro. Tirée à 170 000 exemplaires, sur 241 pages, cette revue est vendue dans les kiosques au prix de 15 F le numéro et comporte essentiellement des informations sur les choix d'études et les choix professionnels. *Presse pratique*, 11, rue Tronchet, Paris8e. Tél. : 266-26-14.

● *Le bilan du groupe de presse New York Times Co*, publié le 13 février à New-York, fait apparaître une nette progression des bénéfices pour l'année 1979 : ces derniers passent de 15,5 à 36,4 millions de dollars pour un chiffre d'affaires qui passe de 490,5 à 563,1 millions de dollars. Ces bons résultats du groupe sont dus en bonne partie aux bénéfices réalisés en 1979 — 27,4 millions de dollars — par le quotidien new-yorkais *New York Times*.

Grand orchestre et réalisme

(Suite de la première page.)

Et chez nous ? Ce n'est pas la rupture de l'union de la gauche, acquise dès septembre 1977 bien plus qu'à un nouveau retour de Moscou, qui est nouvelle. C'est l'union elle-même qui fut *nouvelle, miraculeuse, mais éphémère*. Retour aujourd'hui à la normale et à un profit bes constant depuis 1937 sinon depuis 1920.

Quant au premier silence français devant les déclarations du secrétaire d'Etat américain au tout début de la crise afghane, quant à l'assez rituel d'une concertation franco-allemande, quant à l'esquisse d'une position tactiquement différente mais stratégiquement convergente par rapport à celle des Etats-Unis vis-à-vis de l'Union soviétique, ils sont, dans leurs prémices, incertains, et leurs faibles résultats sont les fils de nos démissions.

Démissions devant le laxisme monétaire américain à la Jamaïque en 1976, sinon à Nairobi en 1975, devant le particularisme britannique dans le Marché commun à Paris comme à Dublin, en 1974 comme en 1979, devant notre enveloppement par la stratégie atlantique et notre mise au créneau téléosloyaque. C'était notre retrait de l'OTAN, c'étaient les répliques de Georges Pompidou et de M. Jobert à Pékin et à Washington face aux prétentions de MM. Nixon et Kissinger, qui furent nouveaux, miraculeux, mais éphémères.

Pourtant, le monde change, et donc les règles du jeu. Au plan extérieur, à rapprocher l'alliance sino-américaine du report *sine die* de la ratification de SALT 2. Il apparaît que l'Amérique a trouvé la troisième forme depuis Yalta de sa dissuasion antisoviétique. La première avait été son monopole nucléaire puis thermonucléaire, paroxysme atteint en 1953 avec la fin de la guerre de Corée et la mort de Staline ; la seconde, à partir de la crise de Cuba, avait été une consultation de plus en plus étroite sur les contentieux géographiques et sur la course aux armements, paroxysme atteint avec les accords signés à Moscou en juin 1972. Maintenant, la dissuasion est politique, dont la Chine est la pièce essentielle prenant à revers l'Union soviétique, tandis qu'aux plans économique et idéologique Moscou est mis sur la défensive par les accords d'Helsinki, la publicité faite aux « dissidents » et le chantage aux Jeux olympiques ou aux fournitures alimentaires.

*

Au plan intérieur, c'est la dégradation, à un point inimaginable il y a encore peu de temps, de notre esprit public. Il est communément admis, et particulièrement par nos occidentales, que le président de la République peut cumuler omnipotence et irresponsabilité, qu'il peut s'occuper de tout par le maniement judicieux ou double contrôle avec Matignon du moindre arrêté ministériel, et surtout des nominations et des récompenses, et demeurer dans le même temps intouchable politiquement et moralement. Tous les pouvoirs, toutes les excuses, tous les droits. Un pouvoir et une morale personnels, comme de monarque. D'ailleurs le retrait de l'OTAN, était en bonne place dans la salle des vœux de ce Nouvel An.

Au grand orchestre d'un tel système, on ne peut répondre qu'en épousant la réalité, et en définissant nettement des priorités, puisque celles-ci changent bien de nos dogmes ou de nos facilités de pensée. L'alignement du P.C.F. sur Moscou dans la crise afghane y aide paradoxalement.

Si l'on admet que l'esprit public ne peut faire retour à un minimum de civisme et de comportement adulte dans le système actuel de personnalisation du pouvoir, de dépendance des carrières et de concentration des moyens d'information, il faut établir au plan intérieur comme priorité la défaite du président sortant à la prochaine consultation électorale. Celle-ci n'est possible que si, au second tour, il n'est plus aidé au chantage du communisme au pouvoir et des tanks soviétiques sur les Champs-Elysées. La raideur du P.C. vis-à-vis du P.S., la présence d'un candidat communiste au premier tour de la prochaine élection, ont l'avantage de bien faire voir les cartes de M. Giscard d'Estaing au second tour ne sera pas leur prisonnier. Si au contraire, on est d'avance, comme au R.P.R., réglé à céder au chantage antisoviétique et antiaméricain au second tour, il vaut mieux décréter tout de suite la présidence visqière sur la tête de l'actuel chef de l'Etat. La P.C. au « ghetto », quels que soient ses torts, ses machiavélismes, ses stratégies passées, présentes et à venir, c'est la répudiation de l'aboulie nationale.

Si l'on admet que l'Amérique, alternativement par la désordre monétaire, le protectionnisme commercial, le vis-à-vis avec Moscou, puis la mise au ban de l'Union soviétique satellisée chaque année davantage l'Europe occidentale et la France en particulier, mais celle-ci à ses habitudes des années 30 de s'aligner sur sas voisins). Il n'est de parade à cet impérialisme insidieux et de libération progressive de l'Europe tout entière qu'en tenant sans relâche une entente avec Moscou telle qu'un jour l'Union soviétique trouvera remède à ses peurs, à sa sénescence et à son isolement dans une alliance libre avec le reste du Vieux Monde.

En ce moment, le réalisme serait dans l'inventaire puis le rejet des dogmes qui nous gouvernent intérieurement et diplomatiquement : les alignements du second tour de l'élection présidentielle, la pérennité et la sincérité de l'alliance atlantique.

En ce moment, le réalisme est donc à l'exact contre-courant des propagandes de cette nouvelle décennie dont le grand orchestre poursuit, sur de faux airs de perspicacité, les très vieilles rengaines.

E. FESSARD DE FOUCAULT.

DES UNIVERSITAIRES DE GAUCHE CRÉENT UN « GROUPE D'ANIMATION »

Six universitaires, dont quatre membres du P.C.F. du P.S. du P.S.U. et de la C.G.T., ont décidé de prolonger la réflexion engagée par le colloque sur le « nouvel ordre intérieur », au mois de mai dernier, en créant un « groupe d'animation » qui organisera d'autres colloques de ce genre.

« *Le colloque sur le nouvel ordre intérieur* », indiquent-ils, tenu à Villeneuve les 22, 23 et 24 mars 1979 — *et à partir duquel l'ouvrage qui porte ce titre a été rédigé* (1), *a montré que l'université constitue un lieu de rencontre privilégié pour la confrontation des idées et des expériences, des théories et des pratiques. De tels lieux sont tendanciellement à se rarefier, il est apparu nécessaire de poursuivre et d'approfondir la démarche pluraliste et ouverte à l'ensemble des courants de pensée philosophiques, politiques et syndicaux qui manifestent aux travaux du colloque de Villeneuve.*

» *C'est pourquoi*, ajoutent-ils, *de nombreux universitaires ont ressenti le besoin de se réunir pour continuer à explorer, avec le maximum de rigueur scientifique, un certain nombre de questions d'actualité, qu'elles touchent à la France ou à l'étranger. Ils ont demandé à un petit groupe d'entre eux d'en choisir et d'appeler DIRE (Dialogue, information, recherche, échanges), de susciter, d'organiser, d'engager ou simplement de signaler les rencontres, journées d'études ou colloques qui s'inscriraient dans cette perspective. Ils souhaitent que de telles initiatives se multiplient dans l'université française.* »

Les signataires sont quatre enseignants de l'université Paris-VIII (Vincennes) : MM. Bernard Cassen, Maurice Goldring (P.C.), Armand Mattelart et Jean-Marie Vincent (C.G.T.), ainsi que MM. Gérard Delfau, membre du secrétariat national du P.S. (université Paris-VII), et Alain Joxe (P.S.U.), Ecole des hautes études en sciences sociales.

(1) Editions Alain Moreau.

HARRY WINSTON Inc. of NEW YORK

porte à votre connaissance l'inauguration de ses bureaux d'achats de diamants en

RÉPUBLIQUE DE SIERRA LEONE

Le Monde

société

JUSTICE

LA MORT DE MARIE BESNARD

Des assises de la Vienne à la réforme du code

Qui aurait cru, en 1949, à toutes les *retrouvailles*, à toutes les controverses passionnées qui allaient se succéder durant douze années pour faire de ce dossier une cause toujours promise à la postérité ? Marie, Joséphine, Philippine Davaillaud, épouse Besnard, née le 15 août 1896, faisait certes à cinquante-cinq ans, sur la scène judiciaire de l'époque, une entrée remarquée. Soupçonnée d'abord d'avoir empoisonné à l'arsenic son second mari, Léon, elle allait être inculpée non seulement de ce crime, mais de onze autres accomplis de la même manière.

Au bout du compte, cet excès de zèle accusatoire allait finir par la servir. Il ne suffisait pas d'incriminer, il restait à prouver. Certes, il y avait des témoignages mais, à l'examen, on mesurait que le commérage avait aussi joué son rôle et brouillait considérablement ce qui pouvait être réalité. Restaient les expertises. Avec elles du moins pensait-on tenir, au-delà de la présomption, le commencement de preuve. On avait exhumé à tour de bras dans tous les cimetières où se trouvaient ensevelis ceux que Marie Besnard continuait d'appeler « *mes chers défunts* ».

On avait analysé. A s'en tenir au rapport initial, l'arsenic, sur este, ne manquait pas. Personne encore ne tiquait sur ces résultats. Personne, sauf Marie Besnard, qui niait de son filet de voix égale en dépit des pièges tendus par la police de Poitiers, en dépit de tous les efforts et de toutes les ruses déployés pour chercher à surprendre d'elle une confidence susceptible de prendre valeur d'aveu. Les « moutons », vilainement placés dans sa cellule à la maison d'arrêt, n'obtinrent pas les résultats qu'on attendait d'eux et. là encore, le procédé devait, à la longue, se retourner contre ceux qui y avaient eu recours.

Cependant, lorsque le procès s'ouvre le 20 février 1952 devant la cour d'assises de la Vienne, ces singularités sont encore mal connues. Et Marie Besnard n'a pas bonne presse. Elle est l' « *empoisonneuse* » quand ce n'est pas la « *super-Brinvilliers* » ou encore, selon les termes d'une complainte spécialement composée pour la circonstance, la « *femme-assassin pire que le Voisin* ».

En six jours, tout vacille. D'abord les procédés policiers apparemment au grand jour. Mais surtout l'expertise initiale est pratiquement mise en pièces par une défense dont il faut, aujourd'hui encore, retenir les noms. C'est que, en effet, Me Albert Gautrat, René Hayot et Henry du Cluzeau ont bien travaillé pour parvenir à relever quelques énormités, à commencer par des erreurs de report qui *transformaient* bizarrement en grammes ce qui n'était que fraction de milligrammes d'arsenic à la page précédente.

De ce jour, tout le monde comprit que l'affaire Marie Besnard dépassait la personnalité de la blême quinquagénaire vêtue de noir et devenue maintenant silencieuse sous sa mantille. Elle n'allait plus cesser d'être une controverse médico-scientifique sur l'arsenic, ses effets et ses malices. Une vingtaine d'experts officiels ou officieux, savants membres de l'Académie de médecine ou de celle des sciences allaient s'échiner, du toxicologue à l'agronome, du médecin légiste au physicien, à *exhumer encore*, à prélever, à analyser sans relâche. A examiner non seulement de funèbres débris, mais à gloser encore sur le sol des champs avoisinants les cimetières, sur les effets des eaux de ruissellement pouvant drainer elles-mêmes vers ces nécropoles un arsenic exogène et capable d'avoir trompé tout le monde. On épuisa toutes les méthodes du temps, de celle de Crivier à celle de Marsch. On eut même recours au professeur Frédéric Joliot-Curie et à ses connaissances de radioactivité.

Des insuffisances

Tout cela allait encore occuper neuf années. Le premier supplément d'information ordonné par la cour d'assises de la Vienne le 25 février 1952 se sera, en effet, pas suffisant. De surcroît, la Cour de cassation, après avoir rejeté une requête des avocats de Marie Besnard, qui demandaient le dessaisissement de la cour d'assises de la Vienne pour cause de suspicion légitime, leur donnera quand même satisfaction par un autre biais : pour des raisons de « *sûreté publique* » cette fois, il était entendu qu'on ne reviendrait pas à Poitiers et que l'on se retrouverait désormais à Bordeaux.

On s'y retrouve en effet le 15 mars 1954 pour en repartir deux semaines plus tard, toujours sans avoir conclu. A tous les savants *déjà mobilisés* il apparaît nécessaire cette fois d'en ajouter trois autres, car personne ne peut encore savoir si les intoxications arsenicales *constatées* sont *survenues avant ou après* la mort des victimes présumées. On ne le saura, au reste, finalement jamais. Du moins, en attendant les résultats de ce deuxième supplément d'information, Marie Besnard, détenue alors depuis cinq ans, obtient enfin une mise en liberté sous caution.

Déjà les sentiments à son endroit ont bien changé. Et, lorsque l'acquittement sera finalement prononcé, le 12 décembre 1961, après le troisième et ultime débat qui aura occupé trois semaines et une délibération qui aura pris trois heures, tout le monde considérera qu'à la fin c'est belle et bonne justice qui vient d'être rendue.

Exceptionnelle à l'origine par l'énormité des crimes reprochés, l'affaire le restait et le restera désormais pour avoir réussi à tenir la justice en échec pendant un temps record et, du même coup, à l'avoir déconsidérée aux yeux d'une opinion il est vrai facilement versatile.

A ce titre, elle ne fut pas étrangère aux réformes qui, dès 1958 et 1959, substituèrent au vieux code d'instruction criminelle le code de procédure pénale modifiant notamment les règles de l'expertise et fixant celle de la garde à vue. Elle y fut d'autant moins étrangère que dans la période même avaient lieu d'autres procès d'un retentissement comparable comme celui du docteur Jean Desbays, que l'on doit acquitter après l'avoir condamné, comme celui encore de Marguerite Marty en 1955 devant la cour d'assises des Pyrénées-Orientales, elle aussi accusée d'empoisonnement et acquittée, comme, enfin, celui de Gaston Dominici devant celle des Alpes-de-Haute-Provence qui n'allaient encore que les Basses-Alpes, tous mettant eux aussi en lumière des insuffisances et des vices comparables ou complémentaires.

C'était le temps où Maurice Garçon écrivait lui même à ce sujet : « *Il faut en finir avec des pratiques qui ne nous honorent pas et laissent après trop de procès le sentiment qu'on n'a pas tout fait pour rendre la justice intelligible...* »

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

DÉFENSE

« Nous n'avons certainement pas ce qu'il faudrait pour mettre à coup sûr la France à l'abri »

estime l'amiral Accary, commandant en chef en Méditerranée

« *Nous n'avons certainement pas ce qu'il faudrait pour mettre à coup sûr la France à l'abri dans le monde dangereux où nous vivons* », estime le vice-amiral d'escadre Jean Accary, préfet maritime de Toulon et commandant en chef en Méditerranée, qui ajoute : « *Nous pourrions nous trouver en état de défaite, de guerre perdue, dans un pays qui serait plongé dans le désastre sans avoir vraiment combattu.* »

Le vice-amiral d'escadre Accary, qui a été sous-chef d'état-major chargé des opérations à l'état-major de la marine avant de prendre son poste à Toulon, en janvier 1979, répondait à des questions du mensuel *Objectif Sud* (1) sur la place de la France dans le monde et le rôle de la marine qu'il commande, en Méditerranée.

« *Si la France tirait de son sol 60 millions de tonnes de pétrole, c'est-à-dire la moitié de sa consommation, elle se trouverait infiniment moins vulnérable qu'elle ne l'est aujourd'hui. Imaginez*, explique l'amiral Accary, *qu'en 1980, à la suite d'événements que nous ne voyons pas encore mais qui ne sont pas impossibles, l'approvisionnement de la France en pétrole se trouve réduit, non pas à rien, mais à la moitié de ses besoins. Je ne sais pas quelles conséquences cela aurait pour l'ensemble de la vie économique. Il n'est pas interdit de penser qu'alors la France se trouverait brutalement avec quelques millions de chômeurs — que l'on ne pourrait indemniser comme aujourd'hui — avec toutes les conséquences en cascade que vous pouvez imaginer et qui ne pourraient être que catastrophiques.*

» *Quand on parle de guerre, on pense beaucoup aux opérations militaires, par référence au passé. Mais nous pourrions nous trouver en état de défaite, de guerre perdue, avec un pays qui serait plongé dans le désastre sans avoir vraiment combattu. Quand on parle donc de la défense nationale française, il faut d'abord regarder l'état du monde. Il est de plus en plus dangereux. Et comme on n'a jamais vu une guerre se dérouler telle qu'on l'avait imaginée, je ne sais pas ce qui se passerait si nous nous trouvions, par malheur, mêlés à un conflit militaire. En revanche, nous pouvons et devons évaluer le genre des forces armées auxquelles nous aurions à faire face. Le niveau technique de ces armes est redoutable. Sur certains points, la France est bien placée ; sur d'autres, moins. Notre pays ne peut pas se hisser en tout à la hauteur technique des grandes puissances.* »

Le commandant en chef en Méditerranée explique encore : « *Les grandes puissances consacrent, toutes proportions gardées, une part de leurs ressources très supérieure à celle que la France y consent. Devons-nous suivre leur exemple et, pour tirer les idées, doubler nos dépenses militaires ? Cela plairait, certes, notre défense en situation plus confortable face à ce monde surarmé dans lequel nous vivons, mais est-ce possible ? Imaginez la réaction d'un gouvernement français, qui déciderait de doubler les dépenses militaires. Ce n'est pas possible dans notre système économique et social. Vous me demandez si nous avons ce qu'il faut ? Nous avons ce que nous pouvons nous offrir, dans le système économique français. Nous n'avons pas ce qu'il faudrait pour mettre, à coup sûr, la France à l'abri dans le monde dangereux où nous vivons. Pour avoir ces moyens, il faudrait une prise de conscience de l'ensemble des Français et je me dis ent : « Maintenant, il va falloir payer la prime d'assurances et accepter de dures sacrifices. Mais, même ainsi, je vois mal comment ce serait réalisable en peu de temps sans véritablement bouleverser notre économie. Mettons-nous à la place du gouvernement. Il ne peut faire autre chose que ce qu'il fait : infléchir les tendances, augmenter, peu à peu, la part de la défense ; ce n'est possible que lentement* », conclut l'amiral Accary.

Dans ses déclarations à « Objectif Sud », l'amiral Accary rejoint des propos qu'avait eus, le 15 juillet 1979, M. Giscard d'Estaing recevant des cadres militaires à l'Elysée pour leur expliquer pourquoi il avait décidé de réviser en hausse le budget de la défense pour 1980 (« le Monde » du 21 juillet 1979). Le président de la République avait notamment expliqué : « Cet effort, d'ailleurs, se poursuivra au cours des prochaines années, car, quoi que soit celui que nous avons accompli jusqu'ici, nos moyens de défense ne sont pas encore tout à fait au niveau de ce qui est requis pour assurer la sécurité de notre nation et pour permettre à nos forces de défense de soutenir à tous égards la comparaison avec celles de nos principaux partenaires ou éventuels adversaires. »]

(1) *Objectif Sud*. février 1980, 20, Boulevard Louis-Salvator, 13006 Marseille, 7 francs.

LE MONDE
met chaque jour à la disposition de ses lecteurs ses rubriques d'Annonces Immobilières.
Vous y trouverez peut-être
L'APPARTEMENT
que vous recherchez

Raid contre l'Union générale des Vietnamiens.

Un commando composé d'une dizaine de jeunes gens, le visage dissimulé par des cagoules et armés de barres de fer, a provoqué, le jeudi 14 février vers 10 h. du matin, une expédition dans les locaux de l'Union générale des Vietnamiens en France (18, rue du Petit-Musc, 75004, Paris). Les dégâts ont été peu importants, mais le gardien, M. Nguyen Con Hoan, âgé de soixante-quinze ans, qui avait tenté de s'interposer, a été légèrement blessé à la tête. Cette agression n'a pas été revendiquée. L'Union générale des Vietnamiens en France, qui affirme représenter l'ensemble des Vietnamiens résidant en France, sans distinction de tendance politique et confessionnelle, et qui organise, notamment, des campagnes pour aider à la reconstruction de ce pays, a dénoncé « *cette agression fasciste* » contre son siège « *qui démontre que pour l'alliance Washington-Pékin et ses agents, le Vietnam doit être « puni » de son héroïsme et freiné dans sa reconstruction pacifique* ».

« *Trois des cinq cocktails Molotov ont été lancés sur le portrait du président Ho Chi Minh, ce qui ne laisse aucun doute sur le sens de cette odieuse et lâche* » attaque.

M. Plissonnier, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., a adressé à l'Union générale des Vietnamiens en France un télégramme : « *Nous tenons à vous renouveler à cette occasion notre sentiment de fraternité et de solidarité des communistes, des démocrates et des travailleurs français* ».

L'Association d'amitié franco-vietnamienne, dans une lettre adressée à l'Union générale, « *condamne également avec la plus grande énergie cet acte criminel* ».

● *Un déserteur reconduit à sa caserne.* — M. Gilles Mongin, dix-neuf ans, recherché depuis quatre mois pour désertion, s'est rendu à nouveau à la gendarmerie de Besançon (Doubs) le vendredi 15 février alors que la veille, ayant fait une première démarche pour se constituer prisonnier, les gendarmes l'avaient parié de revenir (*le Monde* du 16 février). Le jeune déserteur a cette fois été pris en charge et reconduit à la caserne de Drachenbronn (Bas-Rhin) qu'il avait quittée le jour même de son incorporation. — (*Corresp.*)

Faits et jugements

Les communistes de Nanterre rendent « la société dans laquelle nous vivons » responsable de la délinquance.

« *Ce qui est fondamentalement à l'origine de la délinquance, c'est la société dans laquelle nous vivons, basée sur l'injustice, les discriminations et l'exploitation* », a déclaré, le vendredi 8 février, M. Yves Sandmann, maire communiste de Nanterre (Hauts-de-Seine). Il commentait l'agression, subie le dimanche 10 février, dans la soirée, par les voyageurs d'une rame du R.E.R. qui avaient été malmenés à l'approche de la station Nanterre-Préfecture par une bande d'une quinzaine d'adolescents (*le Monde* du 12 février).

« *Chiffres et statistiques en main, nous constatons que l'insécurité augmente à mesure que la crise qui traverse le pays s'approfondit*, a précisé M. Sandmann. *La crise, cause d'instabilité, cause de crainte de l'avenir, et concourt à la dégradation des rapports sociaux : elle est le facteur décisif de l'insécurité.* » Evoquant l'attitude des voyageurs agressés qui ont refusé de déposer plainte, M. Sandmann a déploré « *cette réaction de démission et de renoncement qui ne peut qu'encourager la délinquance* ».

● *Une question écrite sur la mort de Ph. Maniz.* — M. Philippe Marchand, député (P.S.) de Charente-Maritime, a adressé une question écrite au ministre de l'intérieur après la mort de Philippe Maziz, le policier antillais tué par mépris le 12 février par des membres de la brigade de recherches et d'intervention de Vaimenil (*le Monde* du 14 février). M. Marchand, qui dénonce la prolifération dans la police de « *missions trop sectorisées* » et s'interroge sur les effets du « *satisfecit destiné à la brigade qui a abattu Jacques Mesrine à Paris* », demande au ministre de l'intérieur « *s'il ne lui paraît pas urgent de mettre fin à la prolifération de ces brigades spécialisées* ».

A LA COUR D'APPEL DE PARIS

Les P.T.T. estiment que les sociétés de coursiers enfreignent leur monopole

Le service du courrier fonctionne mal. Mais les P.T.T. veillent jalousement sur le monopole de distribution que leur confère la loi. Au nom de ce monopole, ils ont décidé de poursuivre la société G.M.T.-Courses, qui transporte des plis fermés, et son gérant, M. Jean-Claude Thialon, devant le tribunal de police du quatorzième arrondissement pour infraction au code des postes et télécommunications (contravention de la cinquième catégorie). Le tribunal, le 14 novembre 1979, a prononcé la relaxe du prévenu.

Au tribunal de Paris

LA LIBRAIRIE HACHETTE NE VEUT PAS VENDRE UN LIVRE QUI LA MET EN CAUSE

La quatrième chambre civile du tribunal de Paris, présidée par M. Jean-Claude Peyre, a examiné vendredi 15 février le litige opposant M. Gabriel Enkiri, syndicaliste C.F.D.T. à la librairie Hachette et signataire du livre intitulé *le Scandale Hachette*, édité par les Editions Savelli (*le Monde* du 23 mars 1979). Il se plaint en effet de ce que les mille deux cent soixante-vingts bibliothèques de gare dont Hachette a la concession refusent de mettre en vente l'ouvrage.

Me Henri Choukroun, défenseur de l'auteur, a indiqué que si l'ouvrage est effectivement « *très polémique, il est aussi sérieux, documenté et fouillé* ». L'avocat a fait remarquer que la librairie Hachette n'a pas *poursuivi* l'auteur) en *diffamation, préférant utiliser son monopole pour empêcher la diffusion du livre* ». Et il a souligné qu'il s'agissait d'un « *refus de fourniture* » et d'un « *abus de position dominante* ».

Pour la librairie Hachette, Me François Sarda, s'est demandé s'il y avait un droit pour M. Enkiri à « *être rendu dans les mille deux cent quatre-vingts bibliothèques de gare Hachette* », notant au passage qu'il se publiait vingt-six mille livres par an et qu'il fallait faire des choix. « *Cet ouvrage n'entre pas dans nos critères* », a observé Me Sarda avant de conclure : « *Quand il y a des commandes fermes, elles sont honorées* », une affirmation contestée par Me Choukroun. Jugement dans quatre semaines.

Cependant, sur appel du ministère public, M. Thialon comparaissait vendredi 15 février, devant la onzième chambre de la cour d'appel de Paris, que présidait M. Maurice Viennois.

G.M.T.-Courses n'est qu'une des quelque quatre-vingts sociétés de la région parisienne dont la vocation exclusive est de porter des plis pour diverses entreprises. « *C'est en raison de cette floraison que votre arrêt sera important*, a précisé M. Raymond Gallbert d'Alpage, premier substitut. *Cette affaire fleure le temps des relais de poste, a-t-il ajouté, car la poste a été organisée par une ordonnance du conseil du roi du 29 novembre 1672, suivant par une ordonnance du 27 pluviôse de l'an IX qui institue la Grande Poste service public national.* »

La seule dérogation accordée au monopole, selon la jurisprudence de la Cour de cassation (1912 et 1976), se fonde sur la « théorie de l'exprès ». Selon cette théorie, ne peuvent avoir légalement recours au service de coursiers que les entreprises ou particuliers au service desquels ces coursiers sont attachés. Cela ne saurait donc s'étendre à une entreprise qui en fait commerce. M. Thialon, estime l'accusation, doit donc être condamné.

Cette « théorie de l'exprès », pour Me Patrick Voisin, avocat de M. Thialon, est désuète. Elle condamne aujourd'hui les petites entreprises, qui ne peuvent avoir d' « exprès », à la paralysie. En effet, explique Me Voisin, qu'a-t-on trouvé sur les comptoirs de G.M.T. lors des saisies qui servent de base à l'accusation ? Un billet d'avion qui n'a pas été acheminé à temps par la poste ; un film au bromure qui se détériore rapidement et ne peut, à cause de ses dimensions, être expédié en pneumatique ; enfin un chèque « *dont les P.T.T. reconnaissent elles-mêmes que le vol n'est pas exclu et qui, d'autre part, a été, deux plusieurs pays, intimement l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, exclu du monopole* ».

Pour Me Voisin, la « théorie de l'exprès » doit, dans sa conception moderne, inciter la Cour à relaxer G.M.T.-Courses. D'autant que « *le ministère public est hors d'état de démontrer l'élément intentionnel, car M. Thialon ignorait le contenu des plis transportés par ses coursiers* ».

La Cour rendra son arrêt le 14 mars.

Deux dirigeants d'une agence matrimoniale de Tarbes condamnés à des peines de prison.

Tarbes. — La créatrice et directrice d'une agence matrimoniale de Tarbes, Sud-Union, Mme Danièle Desrumeaux, trente-trois ans, a été condamnée par le tribunal de grande instance de Tarbes (Hautes-Pyrénées), vendredi 15 février, pour publicité mensongère et escroquerie, à six mois d'emprisonnement, dont quatre avec sursis, et à 30 000 F d'amende. M. Francis Desrumeaux, quarante-trois ans, son mari, conseiller technique et gestionnaire de Sud-Union, a été condamné à quatre mois de prison, dont deux avec sursis, et à 20 000 F d'amende pour les mêmes faits.

On leur reprochait notamment d'avoir exploité la crédulité des candidats au mariage en leur demandant un droit d'inscription de 2 000 F pour les mettre en *contact* avec une « chaîne » d'autres personnes dans le but d'obtenir peu d'annonces concernant le département d'origine des candidates. Certaines d'entre elles étaient mensongères, et l'agence se bornait à mettre en contact par écrit les candidats à partir de portraits succincts, sans véritable présentation (*le Monde* du 16 octobre 1979). — (*Corresp.*)

● *Trois nouvelles inculpations dans l'affaire Roumiès.* — Mme Marie-Rose Boulliet, cinquante-huit ans, ingénieur en chef du service des travaux de la R.A.T.P., et Lidet Masson, quarante-deux ans, également ingénieur à la R.A.T.P. ont été inculpés vendredi 15 février, par Mme Martine Bouillon, juge d'instruction à Bar-le-Duc (Meuse) chargée de l'affaire des pots-de-vin de l'entreprise Roumiès (*le Monde* du 15 février), de « *corruption, recel, abus de biens sociaux, trafic d'influence et escroquerie* ». Ils ont été écroués, l'un à Bar-le-Duc, l'autre à Metz. M. Désiré Alabert, soixante-neuf ans, ingénieur détaché au service technique des bases aériennes, a été inculpé par Mme Bouillon de « *corruption passive de fonctionnaires, trafic d'influence et recel* ». Il a été laissé en liberté.

Ormoy-la-Rivière (Essonne) ne veut plus de ses délinquants.

M. Fernand Gaillard, maire (sans étiquette) d'Ormoy-la-Rivière (Essonne) vient d'adresser au préfet sa démission, avec huit de ses conseillers municipaux. M. Gaillard souhaite que le Club fen vert, un centre de rééducation pour mineurs, installé sans son accord en 1964 sur le territoire de la commune, ferme ses portes aux délinquants. M. Gaillard met en relation l'existence de ce centre et son extension en 1974 avec « *les dizaines de cambriolages et de vols de voiture* » qui ont eu lieu ces dernières années « *aux alentours* ». Le Club fen veut accueillir aujourd'hui quarante délinquants.

● *L'ex-président de la SICA-Provence-Côte-d'Azur* (Société d'intérêt collectif agricole), M. Jean Boyère, cinquante et un ans, a été condamné mercredi 13 février par le tribunal correctionnel de Périgueux (Dordogne) à une peine d'un an d'emprisonnement, dont dix mois avec sursis, et 40 000 F d'amende pour abus de biens sociaux et escroquerie. Propriétaire du château de Rauly, important vignoble de Monthazillac, M. Jean Boyère, qui avait été inculpé et écroué le 13 septembre 1978, était accusé d'avoir détourné 7,5 millions de francs au détriment de sa société (*le Monde* du 14 septembre 1978). Son épouse a été condamnée à 10 000 F d'amende.

● *Trois morts dans le mont Blanc.* — L'effondrement, vendredi après-midi 15 février, d'une corniche de neige à l'aiguille du Peuterey, sur le versant italien du mont Blanc, a emporté une cordée de quatre personnes du groupe militaire de haute montagne (G.M.H.M.) rattaché à la 27e division alpine qu'accompagnait un guide civil. Ce guide, M. Daniel Mond, a été tué. Les corps de l'adjudant Jean-Jacques Vaudelle, ancien moniteur à l'école de haute montagne de Chamonix, et M. Jérôme Saadi, un appelé, alpiniste de haut niveau, ont été retrouvés, samedi 16 février. Deux autres appelés, MM. Xavier Gorgéas et Serge Kœnig, ont été blessés.

En Grande-Bretagne

Les développements de la surveillance électronique inquiètent les élus travaillistes

De notre correspondant

Londres. — Une série d'articles sur les écoutes téléphoniques, récemment publiés dans le *New Statesman*, hebdomadaire indépendant proche de la gauche travailliste, provoque quelques remous aux Communes. Sans aller jusqu'aux conclusions extrêmes de l'auteur, M. Duncan Campbell (accusé en 1978 d'avoir enfreint la loi sur les secrets officiels, il avait été acquitté par le tribunal d'Old Bailey), décelant l'approche d'un Etat policier en Grande-Bretagne, plusieurs députés et divers journaux craignent que les contrôles existants ne soient insuffisants pour protéger les citoyens contre le développement sans précédent de la surveillance électronique exercée par l'administration des postes pour le compte de la police et des services de sécurité.

Au cours des dernières années, l'interception des communications téléphoniques a été facilitée et améliorée par l'utilisation de nouvelles technologies. Ainsi, le service des écoutes, installé dans le quartier de Chelsea à Londres et occupant environ une centaine de personnes, seulement, est en mesure de capter et d'enregistrer simultanément mille conversations. Et cela grâce à des ordinateurs perfectionnés permettant d'identifier, très rapidement les voix, de trier entre les conversations futiles et celles intéressant les services spéciaux, et d'en transmettre le contenu aux principaux « clients », c'est-à-dire la police, la section spéciale des services de sécurité (M.I. 5) et les services secrets (M.I. 6). En fait, ces services sont, de loin, les principaux utilisateurs des écoutes.

Certes, les tables d'écoute ont aidé la police à remporter des succès, par exemple l' « opération Julie », qui a permis d'éliminer un réseau de trafiquants de drogue. Mais la police ne conteste pas que les professionnels du crime évitent de communiquer par téléphone, conscients que leurs conversations sont écoutées.

M. Campbell fait état de substantiels progrès accomplis dans les techniques d'ouverture et de lecture du courrier (pinces spéciales pour sortir les missives des enveloppes, procédés spéciaux pour les décacheter ou les lire sans avoir à les retirer, etc.), ainsi que dans l'installation et l'emploi de micros perfectionnés permettant d'enregistrer les conversations à longue distance et d'en transmettre le contenu soit à un centre d'écoute principal, soit à des « points » d'écoute fixes, installés dans divers quartiers de Londres.

Bien qu'elle suppose très souvent l'entrée dans un appartement ou un local, soit par effraction, soit par ruse, cette surveillance est moins soumise aux restrictions légales que les écoutes téléphoniques. Selon le *New Statesman*, pour la police l'autorisation d'installer un micro, peut être obtenue en cinq minutes, d'un simple commissaire. Les services spéciaux n'ont pas d'autorisation à demander ni à rendre compte de leurs activités à quiconque, parlementaires ou ministres.

Quelles sont les personnes surveillées ? M. Campbell cite, sans le nommer, un agent des services, qui mentionne : « *les ambassades, y compris celle des Etats-Unis, les dirigeants syndicalistes, des journalistes en petit nombre... des agents des services de navigation...* ». Selon le *Sunday Times*, pendant la récente conférence de Lancaster House, sur la Rhodésie, un nombre important de surveillance avait été autorisé par le premier ministre et lord Carrington. Des gens, qui n'étaient vraiment coopérant avec les policiers rhodésiens, enregistraient les conversations, par exemple, à l'occasion de déplacements, à l'affût des intentions de MM. Mugabe et N'Komo, dirigeants du Front patriotique. Mais il est acquis que, les chefs syndicalistes, un certain nombre de militants « gauchistes », des travaillistes, y compris des ministres, sont sur les tables d'écoute.

Tout en faisant la part du sensationnalisme et des convictions de M. Campbell, prompt à dénoncer la collusion des services spéciaux avec la droite du parti conservateur, son récit très documenté ne peut être ignoré, notamment par ceux qui voudraient renforcer les procédures de contrôle sur les activités de ces services.

La recrudescence de la criminalité et le terrorisme urbain encore limité, peuvent-ils justifier la prolifération des écoutes (le nombre des écoutes autorisées, qui était de huit cents annuellement il y a cinq ans, dépasserait maintenant trois mille), l'extension et le développement de la surveillance électronique ? En tout cas, les progrès de la technologie ont pratiquement éliminé les dernières limitations à l'installation et à l'emploi des micros.

La réponse du gouvernement est, jusqu'ici, que les procédures révélés publiquement par la commission d'enquête en 1957, toujours en vigueur, sont appliquées. Mais plusieurs députés travaillistes estiment que l'accroissement des écoutes, officialisées par la technologie, exige un renforcement du contrôle parlementaire sur l'interception des communications téléphoniques et sur l'extension des opérations de surveillance électronique échappant encore aux mesures de restriction et de sauvegarde.

HENRI PIERRE.

LES ÉVÊQUES DE FRANCE VEULENT LUTTER CONTRE L'AVORTEMENT PAR DES MOYENS POSITIFS

A la demande de l'épiscopat français, une vingtaine de mouvements ou de personnalités viennent de participer à une « table ronde » d'information concernant les moyens d'aide à la maternité : situation de détresse, adoption, formation de conseillers conjugaux, appui de l'Eglise, multiplication des lieux d'accueil, aide au logement, gardes d'enfants, etc.

Ces diverses initiatives et l'opportunité de leur extension ont fait l'objet d'une note du secrétariat de l'épiscopat adressée aux évêques sur les modalités d'une lutte plus efficace contre l'avortement par des moyens positifs.

En Grande-Bretagne

LE DÉLAI LÉGAL EST RAMENÉ DE VINGT-HUIT A VINGT-QUATRE SEMAINES

La Chambre des communes a voté, vendredi 15 février, par 275 voix contre 172, une modification de la loi sur l'avortement en vigueur dans le Royaume-Uni et ramenant de vingt-huit à vingt-quatre semaines le délai au-delà duquel l'interruption de grossesse ne pourra plus être légalement pratiquée. Initialement, les propositions restrictives d'un député conservateur, M. John Corrie, prévoyaient de ramener à vingt semaines ce délai (*le Monde* du 27 novembre 1979). Le texte voté vendredi avait reçu l'appui du ministre de la santé, le docteur Gérard Vaughan, et du leader du parti libéral, M. David Steel, promoteur et auteur de la loi de 1967.

Mme PELLETIER PRÉSIDERA LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INFORMATION SEXUELLE

Soulignant, dans une lettre à Mme Monique Pelletier, ministre délégué à la condition féminine, « *l'intérêt qui s'attache aux questions d'information sexuelle, de réception des naissances et d'éducation familiale* », comme étément de la politique familiale que mène le ministère de la condition féminine et de la famille, le premier ministre, M. Raymond Barre, a confié Mme Pelletier la présidence du conseil supérieur de l'information sexuelle, de la régulation des naissances et de l'éducation familiale. Créé en 1973, ce conseil était présidé jusqu'à présent par le ministre de la santé.

MÉDECINE

Le commerce du sang ou de ses dérivés est de nouveau en accusation

Le commerce du sang par des sociétés privées a de nouveau été mis en accusation, vendredi 15 février, par vingt-cinq spécialistes *mondiaux réunis à Brasilia. De véritables réseaux de trafic* de sang existant dans le monde. Les pays du tiers-monde en sont, le plus souvent, victimes (« le Monde » du 4 février 1976 et du 20 avril 1978). Des firmes américaines et européennes collectent dans ces pays, contre une petite somme d'argent, jusqu'à 50 litres de plasma sanguin (1), chez une même personne, par an. Un litre de plasma, payé au donneur 2 dollars (environ 9,40 francs), est revendu aux utilisateurs pour des sommes qui atteignent 2 000 à 3 000 francs. En France, depuis 1952, les « banques du sang » ont le monopole de la collecte du sang et de sa transformation. Mais certaines firmes essaient néanmoins de s'installer sur le marché, en particulier dans le domaine de l'hémophilie.

« *Le marché de certains produits dérivés du sang est la source de substantiels bénéfices pour des firmes pharmaceutiques étrangères.* » Telle est l'opinion des responsables des « banques du sang ». Ce marché concerne l'hémophilie, maladie sanguine rendue célèbre par les familles royales qui en étaient atteintes, en Russie, en Angleterre ou en Espagne. Cette maladie congénitale se caractérise par une carence plus ou moins importante d'un des éléments indispensables à la coagulation sanguine.

Il existe deux types d'hémophilie. Le plus fréquent consiste en la carence en facteur VIII de la coagulation. Seuls les garçons sont atteints par la maladie, mais l'anomalie génétique est transmise par les femmes. On estime à trois mille le nombre d'hémophiles en France. Le traitement palliatif de l'hémophilie se fait par l'apport du facteur manquant en injections intraveineuses ou perfusions.

Par des méthodes simples on peut obtenir des quantités de facteur VIII suffisantes pour couvrir les besoins des malades français. Mais dans 10 % des cas le traitement classique est impossible. Il existe chez ces malades un « inhibiteur » sanguin, substance immunologique qui détruit les apports extérieurs de facteur VIII. Ces mise par les femmes. On estime à malades ne pouvaient être soignés, il y a quelques années encore. Actuellement, ils disposent d'un concentré partiellement purifié appelé « complément » ou « facteur VIII ». On utilise jusqu'à cent fois la dose usuelle pour traiter ces patients. Le coût du traitement pour un seul hémophile, dans des cas graves, peut atteindre plus de 1 million de francs, notamment lors d'une intervention chirurgicale et dans les jours qui suivent. En dehors des accidents aigus, le traitement des hémophiles sévères représente plusieurs dizaines de milliers de francs par an.

La production française de super VIII représente 10 % de la consommation totale de facteur VIII. Or ce produit occupe plus de 30 % du marché et sa part va en augmentant. La France a assez de ressources en plasma pour fabriquer le facteur VIII, mais n'a pas les moyens techniques suffisants. Ce produit a certains avantages : sa facilité d'emploi en injections intraveineuses et non en perfusions, ou la possibilité, pour certains, de se traiter de soi-même, de se faire eux-mêmes comme le font les diabétiques. Mais il a aussi l'inconvénient d'être deux fois plus cher que les produits usuels. Le super VIII est importé pour moitié de sa consommation, et les firmes étrangères qui le vendent appliquent, pour fixer les prix, la loi de l'offre et de la demande. Il est certain que sa commodité d'emploi incite médecins et hémophiles à préférer le super VIII à d'autres formes de facteur VIII.

Le marché de l'hémophilie, qui est de 50 millions de francs par an en France, pourrait être réduit de moitié, estiment les responsables des banques du sang. Il semble que les sociétés privées exclues du marché des produits sanguins en France, par le monopole des « banques du sang », aient trouvé un biais pour s'y réimplanter, en poussant les consommateurs à utiliser un produit dont la quantité est limitée, et alors que la France dispose d'un autre produit, le « cryoprécipité », qui permet de soigner correctement les hémophiles.

J.-D. F.

(1) L'opération appelée plasmaphérèse consiste à séparer les globules rouges du plasma. On réinjecte les globules rouges pour prévenir l'anémie qui pourrait suivre une telle opération.

● *La grippe a tué mille huit cents personnes aux Etats-Unis.* Entre le 15 janvier et le 7 février, six cents personnes sont mortes de la maladie ou de ses complications. Le responsable de cette épidémie est le virus « B Singapour », variante du virus « B Hongkong ». Dans l'Etat de la ville de New-York sont actuellement touchés par l'épidémie. — (*A.F.P.*)

ÉDUCATION

NOUVELLES GRÈVES ET MANIFESTATIONS DE LYCÉENS A BRIVE

(De notre correspondant.)

Limoges. — A la suite des incidents qui ont opposé, le jeudi 14 février, les forces de police à des lycéens et des enseignants qui avaient immobilisé la voiture du recteur de Limoges (*le Monde* du 16 février), une grève et une manifestation ont été déclenchées le vendredi 16 février, au cours de l'après-midi, à Brive (Corrèze).

On comptait quelque 1 200 élèves grévistes (sur 2 000) au lycée Capanis. Cet établissement est à l'origine du mouvement, puisque ce sont ses usagers qui, le 14 février, protestaient notamment contre le manvais entretien de leur matériel de travail. Par solidarité, 700 élèves du lycée d'Arsonval (sur 1 100) se sont mis en grève aussi.

De son côté, M. Quivy, recteur de l'académie de Limoges, a, dans une conférence de presse, qualifié de « lâche » la manifestation d'élèves et d'enseignants « *Mais, a-t-il ajouté, ce qui est profondément consternant, c'est l'attitude de certains éducateurs, en très petit nombre, mais indignes de porter ce titre, qui n'ont craint d'abuser des jeunes gens en les manœuvrant pour les mener à la violence, l'irresponsabilité, la haine et l'anarchie.* » — M. S.

AFFRONTEMENT AVEC LES FORCES DE POLICE A AMIENS

(De notre correspondant.)

Amiens. — Une manifestation rassemblant quelque deux cents étudiants qui se dirigeaient vers la préfecture de la Somme, à Amiens, s'est heurtée aux forces de police le vendredi 15 février.

Les manifestants souhaitaient qu'une délégation soit reçue par le préfet, M. Jean Rochet, pour lui demander de ne pas refuser la carte de séjour d'un étudiant ivoirien, M. Désiré Kamoyede. Le préfet a refusé de recevoir la délégation.

A l'université d'Amiens, le conseil de l'unité d'enseignement et de recherche de droit précise que le jeune homme est régulièrement inscrit. « *Rien ne semble s'opposer à la délivrance d'une carte de séjour à M. Kamoyede, qui suit avec assiduité les cours et travaux dirigés en première année de droit* », ajoute-t-il. Le conseil de l'U.E.R. et l'assemblée des enseignants.

Les étudiants qui manifestaient étaient d'autre part soutenus par le parti socialiste, le P.S.U., la Ligue communiste révolutionnaire, la C.F.D.T. et le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP).

M. C.

DEUX AFFAIRES D'ESPIONNAGE A MARSEILLE ET A MADRID

L'affaire du consul soviétique oppose socialistes et communistes

De notre correspondant

Marseille. — Une polémique a opposé M. Gaston Defferre et le groupe communiste à l'occasion de la séance publique du conseil municipal de Marseille, vendredi 15 février. Evoquant les activités du diplomate russe en poste au consulat général d'U.R.S.S. à Marseille, qui vient d'être pris en flagrant délit d'espionnage par la D.S.T. (*le Monde* des 15 et 16 février), M. Defferre a déclaré : « *Il y a toujours eu des espions partout et je ne reproche rien à l'Union soviétique. En revanche, il est très grave que des Français se soient mis à son service pour lui procurer les plans d'un avion de combat, l'espère, pour l'honneur de Marseille, qu'aucun Marseillais n'est mêlé à cette affaire ; j'espère également qu'aucun communiste n'y est compromis. Il est très désagréable pour le maire de Marseille et le conseil municipal qu'une telle publicité soit faite à notre ville.* » M. Defferre n'est en outre étonné que le quotidien communiste *la Marseillaise* n'ait pas donné de détail sur cette affaire.

Ces propos ont provoqué la réplique de M. Pascal Posado, porte-parole du groupe communiste, qui s'est écrié : « *Nous n'avons pas de leçon de patriotisme à recevoir de vous !* » Dans son numéro du 16 février la *Marseillaise* publie en première page, sous la signature d'un rédacteur en chef, M. Jacques Roger, un éditorial intitulé : « Defferre pris en flagrant délire ».

M. Roger écrit notamment : « *M. Defferre a eu des paroles dont il devra rendre compte. C'est grave et c'est honteux. Les temps de la guerre froide sont ici dépassés lorsque sont mis en cause par une insinuante hypocrisie l'honnêteté, l'intégrité et l'attachement à l'indépendance nationale des militants communistes. (...) Il est maintenant écrit que le maire de Marseille aura repoussé les limites de l'insulte et du délire anticommuniste.* »

Le quotidien *l'Humanité* évoque cet incident dans son numéro du 16 février sous le titre : « *Defferre s'enferre* », et dénonce « *la campagne d'hystérie anticommuniste* » menée par le parti socialiste. — J. C.

CORRESPONDANCE

Le vol des documents des archives de l'armée

M. Thierry Bodin, expert près la compagnie des commissaires-priseurs, dont nous avons cité le nom dans le Monde *daté 27-28 janvier et 2 février, à propos des documents dérobés au service historiques de l'armée de terre, nous écrit :*

Le titre de vos articles comporte une erreur : en effet, je ne suis pas inculpé de vols de documents, mais de recel pour une affaire dont voici les faits. Un commissaire-priseur m'avait confié un certain nombre de documents que j'en établisse une liste descriptive, servant de catalogue de vente ; il m'avait assuré de leur bonne origine. J'ai fait mon travail d'expert qui consiste à établir l'authenticité et la valeur des documents, dont je ne pouvais supposer l'origine frauduleuse.

Un historien a reconnu parmi eux un document qu'il pensait avoir vu auparavant aux archives de la guerre, et à ma demande les a saisies ; elles ont pu ainsi découvrir qu'une quantité de pièces leur avaient été volées, et je leur ai de moi-même remis un certain nombre de dossiers que j'avais écartés de cette vente. Pour le déroulement de l'instruction, M. le juge Sauret a bien voulu me faire bénéficier des droits de la défense, et cette inculpation ne pourrait en aucun cas préjuger la décision finale.

Après le directeur du bureau de l'Aeroflot

UN DIPLOMATE SOVIÉTIQUE EST PRIÉ DE QUITTER L'ESPAGNE

(De notre correspondant.)

Madrid. — Quelques heures après avoir expulsé le directeur de l'agence madrilène de la compagnie aérienne pour espionnage, le gouvernement espagnol a déclaré « persona non grata » un diplomate de l'ambassade soviétique, a-t-on indiqué, vendredi 15 février, de source officielle. Ce dernier, M. Anatoli Krassilnikov, est invité à quitter la paya, « pour des raisons ayant trait à la sûreté de l'Etat », précise-t-on de même source.

M. Krassilnikov sera le sixième fonctionnaire soviétique, mais le premier diplomate, invité publiquement à quitter l'Espagne depuis que Madrid et Moscou ont normalisé leurs relations, il y a trois ans. Des informations de presse non confirmées font état d'autres mesures d'expulsions discrètes à l'égard de ressortissants.

Dans l'après-midi de vendredi, le directeur de l'agence madrilène d'Aeroflot, M. Sousanov, avait été conduit sous escorte policière jusque sur la piste de l'aéroport de Barajas et placé à bord d'un Tupolev des lignes polonaises.

Selon M. Matia, porte-parole du gouvernement, M. Sousanov avait été surpris par des membres des services de sécurité espagnols par Pintâtet qu'il montrait pour du matériel militaire dans lien direct avec ses activités commerciales. Après plusieurs mois de surveillance, il a été arrêté, jeudi, et trouvé en possession de matériel militaire espagnol. Il dirigeait l'agence d'Aeroflot à Madrid depuis 1977.

L'ambassade soviétique a publié, vendredi, une note affirmant que son expulsion était une provocation et « une évidente tentative de compliquer les relations hispano-soviétiques ».

(Intérim.)

SCIENCES

Des menaces pèsent sur la recherche française

(Suite de la première page.)

Une certaine réforme de l'enveloppe-recherche est souhaitable, estime-t-on au secrétariat d'Etat à la recherche : on souligne, par exemple, qu'il est anormal que l'ensemble des budgets des organismes de recherche dévolus à l'Intérieur n'est pas dans l'enveloppe recherche. Mais les dépenses couvrant la « francisation » de la licence (opérations par réacteurs nucléaires P.W.R. du programme français y figurent. Il n'est pas exclu, souligne-t-on d'autre part, que l'ensemble des budgets des organismes de recherche dévolus à l'Intérieur soient soumis à l'arbitrage budgétaire, en particulier pour ce qui concerne les « mesures acquises » (mesures salariales, par exemple), dont la couverture n'engage pas, à l'évidence, la politique de recherche.

Quelles que soient les décisions qui seront finalement arrêtées, probablement d'ici quelques semaines, il est clair que l'influence de la D.G.R.S.T. et, plus largement, de la communauté scientifique s'affaiblit depuis quelque temps.

Les scientifiques « sur la touche »

Une part prépondérante des crédits publics de recherche et de développement destinés au secteur industriel est passée de la responsabilité de la D.G.R.S.T. à celle du ministère de l'industrie. L'aide au développement a disparu, englobée dans une enveloppe désormais confiée à l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR), réformée pour l'occasion. L'ensemble de ce dispositif est baptisé « aide à l'innovation ».

Innovation ou recherche et développement ? Au-delà d'une question de vocabulaire, c'est bien de cela qu'il s'agit. Plusieurs indices montrent qu'au long terme les responsables de la politique économique, premier ministre, ministre de l'industrie notamment, semblent vouloir aujourd'hui préférer le court et le moyen terme. Il est vrai qu'existe à présent, auprès du premier ministre, un potentiel de connaissances : il est possible et raisonnable de se traiter rapidement sur le plan industriel.

Il n'en reste pas moins que la communauté scientifique a de plus en plus le sentiment d'être laissée à l'écart des organismes de développement des industries de l'avenir — « stratégiques », pour reprendre, en vigueur aujourd'hui au ministère de l'industrie — est négligé chez les Giraud sans que les chercheurs les mieux à même d'en dessiner le futur technologique soient vraiment consultés.

En dépit des discours officiels, d'autre part, du malgré l'institution de comités sectoriels, chargés en principe d'assurer une certaine ouverture sur le monde économique, la réforme du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) promulguée à l'automne dernier semble surtout concrétiser un retour du premier organisme de recherche au sein du « giron universitaire ». Le refus qu'a opposé le ministre des universités au projet de fusion au C.N.R.S. les laboratoires de recherche du défunt Institut de recherche en informatique et automatique (IRIA), réputés pour leur ouverture sur l'extérieur, en est d'ailleurs une illustration.

D'autres petits faits attirent l'attention : s'il est arrivé au président de la République d'évoquer la recherche parmi les domaines grâce auxquels le pays peut assurer son avenir, ce mot est rarement sorti de la bouche du premier ministre. Pour la première fois depuis le début de la Ve République, d'autre part, aucune commission du Plan n'est spécifiquement consacrée aux problèmes de la recherche : dans la préparation du VIIIe Plan, la recherche n'est traitée que par un comité rattaché à la commission du développement. Celui-ci est d'ailleurs, soulignent malicieusement certains chercheurs qui mettent ce fait en parallèle avec l'offensive du ministère de l'industrie, placé sous la présidence d'un ingénieur général des mines (il s'agit de M. Pierre Laffitte, directeur de l'école nationale supérieure des mines de Paris).

Plusieurs départements ministériels ont entrepris de se doter de comités de la recherche propres. On ne peut qu'approuver une telle évolution, qui devrait pousser les décideurs à mieux intégrer le facteur « futurs technologiques » dans leurs éléments de décision. Est-il pour autant raisonnable de laisser chaque ministère déterminer sa politique de recherche et de développement, et même fixer lui-même la part de son budget qu'il entend consacrer à ces activités ?

Préserver l'avenir

De telles tentations semblent pourtant exister. Chaque ministère disposerait alors de l'activité scientifique et technique touchant les secteurs dont il a la tutelle. Le ministère des universités garderait, pour sa part, la responsabilité de la recherche dite fondamentale ». Comme s'il était toujours possible de faire une distinction nette et cohérente entre la recherche fondamentale, le développement et les toutes premières étapes de l'application. (L'évolution récente de la biologie est bien là pour montrer que la distance qui sépare ces différents concepts est parfois bien courte.)

La fin de toute coordination quelque peu contraignante de la recherche risquerait d'aller contre les souhaits qu'aîche le gouvernement de mettre fin à l'isolement des chercheurs. Ce serait, en tout cas, pour qui parle des échéances de la fin du siècle, une curieuse façon de préserver l'avenir.

XAVIER WEBGER.

Le Monde

culture

LE JOUR DES MUSIQUES

Le retour à la chanson d'Yves Montand.

« Montand d'hier et d'aujourd'hui », tel est le titre du nouvel album d'Yves Montand, qui vient enregistré ces deux dernières années qu'un 45 tours et qui marque ainsi son désir de chanter de nouveau pour un spectacle régulier, peut-être à l'Olympia à la rentrée prochaine.

La voix précise, traînante, Montand est tout entier dans cet album, avec un mélange de vérité et de lucidité désenchantée : Montand, témoin d'une époque où les hommes croyaient que le monde allait changer grâce à eux, Montand avec sa liberté d'artisan, rigoureux et honnête envers lui-même et les autres, Montand proche avec quelques rêves, quelques espoirs et quelques nostalgies, Montand qui prend à son compte les mots de Jacques Prévert :

Embauché malgré moi dans [l'usine à idées
J'ai refusé de pointer.
Mobilisé de même dans l'armée [des idées
J'ai déserté.
Je n'ai jamais compris grand- [chose
Il n'y a jamais grand-chose
Ni petite chose
Il y a autre chose
Autre chose
C'est ce que j'aime qui me plaît
Et que je fais.

et qui développe ensuite le thème dans une chanson de Jean-Loup Dabadie et Michel Legrand (l'Addition).

A l'origine, Montand aurait souhaité chanter de jeunes auteurs-compositeurs. Dans l'album, l'auditeur retrouve quelques noms habituels : Philippe-Gérard, Bob Castello et puis Prévert, bien sûr, et une chanson de Léo Ferré sur des vers de Baudelaire (les Bijoux). une autre d'Aragon sur le temps qui ne passe plus et c'se met au travers de notre gorge », sur le temps qui « se meurt d'une mort humaine ». Montand chante aussi Ellington quarante et une, de Jean Constantin, Casse-têtes, le texte de Gebé, — C. F.

★ 33 t., Philips, 9101289.

Un festival de jazz à Bombay.

Inde, c'était un thème écrit et joué par John Coltrane voici vingt ans tout juste, cinq mois après Africa. C'était la découverte et l'appropriation d'un aspect d'une culture où le jazzman pouvait se reconnaître, s'exprimer et se transformer. Il eût été paradoxal que l'Inde n'invitât pas les hommes de la musique afro-américaine à se rapprocher d'elle plus encore, à venir sur cette terre. C'est ce qu'ils firent.

En 1978, à Bombay, eut lieu — il fallait s'y attendre — le premier Festival de jazz avec Sonny Rollins et Clark Terry. Cette année, beaucoup de nations rassemblées seront en Inde à la belle saison, du dimanche 17 au samedi 23 février. Les groupes américains se trouveront là (Stan Getz Quintet, Mingus Dynasty, Max Roach), mais aussi des artistes et des ensembles du monde entier : Maynard Ferguson (Canada), Azimuth (Grande-Bretagne), Didier Lockwood (France), Globe Unity (Allemagne), Yamashita Trio (Japon), Boško Petrović au Stars (Yougoslavie), Tania Maria (Brésil), Pirpauke (Finlande), The Olatmers (Pologne), Giorgio Gaslini (Italie), Dan Burrows (Australie). — L. M.

★ Jazz Yatra, 82, rue Quincampoix, 75003 Paris, tél. 271-42-12.

Calendrier

Les Ramones (avec, en première partie, U.K. Subs), le 20 février, au Palace ; Mörics Bénin, le 19 février, au Théâtre de la Gaîté-Montparnasse ; Mama Bea Tekielski, les 18 et 19 février, à Rennes (salle de la Cité), le 20, à Lorient (Palais des Congrès), le 21, à Nantes (cinéma Le Paris), le 22, à Limoges, le 23, à Vierzon, le 25, à Bordeaux (Théâtre Alhambra) ; Malicorne, le 15 février, à Dijon, le 19 février, à Chaumont ; Jerry Lee Lewis, le 23 février, au Palais d'hiver de Lyon ; Gary Numan, le 15 mars, au Palace ; Barclay James Harvest, le 14 mars, à Bordeaux (Palais des sports), le 18, à Lyon (Bourse du travail), le 19, à Clermont-Ferrand (Palais des congrès), le 21, à Dijon (Palais des sports).

Le flou selon Hart Leroy Bibbs

Hart Leroy Bibbs, poète noir américain de la *beat generation*, écrivain, peintre à ses heures, est avant tout le plus original photographe de la musique de jazz. Exilé depuis onze années en France, sans statut légal, condamné par la vie au marginalisme, il passe ses nuits auprès des musiciens qui lui rappellent le plus son pays.

Quel saxophoniste n'a pas croisé dans un concert de jazz ou un club cet homme réservé et poli, ruellement coiffé d'un panama à larges bords, portant en bandoulière un minuscule et unique appareil de photo, comme un touriste américain égaré. Adepte exclusif de la couleur, Bibbs n'est pas un photographe figuratif. Autrement dit, il s'exprime par le flou des couleurs, un brouillard de lumière et de brillance, qui ne désigne que succinctement les sujets. Les cuivres, les chromes de la batterie, les lumières tamisées, sont pour lui un terrain d'action privilégié.

Tous les photographes qui connaissent Bibbs sont unanimes : il possède seul le secret de ces rushes qu'il réalise à la prise de vue. Enigmatique, sa façon d'opérer l'est également, puisque Hart Leroy Bibbs voit mal : « *Je distingue les formes et les couleurs, dit-il, mais pas les détails. Certains pensent que c'est pour cette raison que mes photos sont floues ; mais cela n'a rien à voir. Je pense que mes photos ne sont pas floues, mais plutôt le monde qu'elles représentent en perpétuel mouvement.* »

Pendant qu'il expose ses photos, Bibbs lit des poèmes, Steve Potts joue du saxophone et Aneln Schockey danse. Auparavant, un film est projeté, qui amorce un essai de correspondance entre musique et visuel, grâce à l'intervention d'algorithmes mathématiques établis par voie informatique. La musique en question est composée par Steve Lacy, instrumentiste privilégié et fidèle de Steve Potts. Un spectacle rare donc, organisé autour d'un hommage rendu à Hart Leroy Bibbs, artiste multiple, singulier et méconnu.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

★ Musée d'art moderne de la Ville de Paris, le dimanche 17 février, à 16 heures.

ROGER McGUINN ET CHRIS HILLMAN

Soirée nostalgique, vendredi soir, à l'Hippodrome de Paris, avec Chris Hillman et Roger McGuinn qui, se présentant on non sous le label des Byrds, cherchent obstinément à retrouver près de leurs sources, près de leur jeunesse. Et qui ne se souvient de ce groupe magique précurseur du folk-rock et du rock planant, engagé dans l'illusion lyrique des années 60 et entré d'un seul coup dans la légende en jouant « Mr. Tambourine Man », en faisant éclater les formes ?

Comme d'autres héros du rock (Clapton, Winwood, Bruce), McGuinn a, dans son aventure, traversé une crise profonde, il a dû se remettre en question, il a longtemps douté de lui et a retrouvé, semble-t-il, un équilibre après avoir participé à la fameuse Rolling Thunder Revue, mise en images par Bob Dylan lui-même. Roger McGuinn, qui est à présent associé à Chris Hillman, également un ancien des premiers Byrds, a gardé cette sonorité cristalline, cette simplicité et cette économie de style nerveux et lumineux, qui ont toujours séduit. En combinaison bleue et cheveux courts, pleins d'une apparente sérénité et d'un plaisir de jouer sans cesse renouvelé, McGuinn et Chris Hillman (en combinaison rouge) forment, avec un trolsième guitariste et un percussionniste, un groupe à la technique brillante, fidèle à l'esprit et à la tradition des Byrds.

En première partie se produisait Lee Clayton, formé à l'école de la musique country, qui écrivit autrefois pour Waylon Jenning, dont la voix n'a pas encore eu se libérer des intonations dylanesques, mais qui a manifestement une réelle personnalité. Une écriture sensible et fine et une belle énergie.

CLAUDE FLEOUTER.

★ Discographie chez Polydor.

MUSIQUE

La Philarmonie de Cluj-Napoca

Pour clore sa tournée à travers la France, au cours de laquelle elle a reçu l'accueil le plus chaleureux, la Philarmonie roumaine de Cluj-Napoca avait choisi de se produire salle Pleyel, comme si elle n'espérait pas attirer assez de public pour remplir un lieu plus vaste. Et en effet, et la scène semblait un peu exiguë pour recevoir autant de musiciens, les auditeurs pouvaient se mettre à l'aise et allonger les jambes. Cela est d'autant plus regrettable que l'orchestre est excellent et mériterait incontestablement la comparaison avec ceux que nous avons en France dans les villes moyennes de l'importance de Cluj. Mais cela, naturellement, le public parisien n'a pas à s'en préoccuper, et peut-être la publicité aussi discrète qui avait été faite pour ce concert et le caractère passe-partout du programme n'ont pas contribué à piquer sa curiosité.

Seule la présence à Paris d'Augustin Dumay en soliste donnait à ceux qui le connaissent l'occasion d'aller applaudir ce jeune violoniste dans le concerto de Brahms. Mais, hélas ! qu'il n'ait pas su répéter suffisamment, soit qu'il n'ait pas encore dominé les difficultés d'une œuvre éprouvantes entre toutes, il ne laissera pas de cette interprétation un souvenir impérissable. S'il a tout à fait honorable, naturellement, avec de très beaux passages même, mais on ne dira jamais assez que cela ne suffit pas à justifier un concerto.

Bartók, Métaboles (1964) de Henri Dutilleux sont deux pièces d'une exécution tout à tour mystérieuse, colorée, nerveuse et pleine de force.

Le concert s'achevait avec la Symphonie du Nouveau Monde, de Dvorak, dont on ne peut pas dire qu'elle reste à découvrir ; on aimerait plutôt la connaître un peu moins. Mais la vérité oblige à reconnaître qu'on a rarement l'occasion de la voir ressusciter de cette façon, avec un brio nullement ostentatoire et une fougue qui fit voler la baguette du chef au cours du dernier mouvement. Comme la partition comporte de nombreux passages de solistes, le cor anglais naturellement, mais aussi les flûtes, la clarinette, le cor (pour ne citer que les principaux) cela permettait d'apprécier l'excellence de tous les pupitres, confirmant ainsi que les musiciens de ceux qui pensent qu'on n'entend jamais trop les œuvres connues lorsqu'elles sont bien jouées.

GÉRARD CONDÉ.

INSTITUT

Le préhistorien André Leroi-Gourhan est élu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres

L'Académie des inscriptions et belles-lettres a élu, vendredi, M. André Leroi-Gourhan, préhistorien de renommée mondiale, professeur au Collège de France, en remplacement de Roman Ghirsman, décédé.

C'est à une préhistoire proprement ethnologique, s'appliquant à mettre en lumière tout ce qui peut ressembler à l'homme du plus lointain passé « l'un minimum d'humanité » que M. André Leroi-Gourhan a consacré ses recherches — recherches qui ont discipliné une bonne part du mystère qui entoure les origines de notre espèce.

Déjà diplômé de russe et de chinois, M. André Leroi-Gourhan, né à Paris le 26 août 1911, indique la voie qu'il devait choisir, par les thèses des deux doctorats qu'il a soutenues : *la lettres sur l'Archéologie du Pacifique nord* ; les sciences sur les *Traces d'équilibre mécanique du crâne des vertébrés terrestres, et études des restes humains fossiles* provenant des grottes d'Arcy-sur-Cure.

Sa carrière universitaire — mission en Extrême-Orient, chargé de recherches puis maître de recherches au C.N.R.S., sous-directeur intérimaire du Musée de l'Homme, professeur aux facultés des lettres de Lyon puis de Paris, codirecteur de l'Institut d'ethnologie de l'université de Paris, professeur au Collège de France (depuis 1969), directeur du laboratoire associé au C.N.R.S., membre du conseil supérieur de la recherche archéologique et du conseil scientifique du Centre national de préhistoire — est associée à ses travaux. Cet enseignement l'a sans doute mis à même de percevoir la nécessité de développer une méthode qui mette le document préhistorique en état d'être comparé et non pas assimilé au document vivant. Aussi, indépendamment de l'amélioration des techniques sur le terrain, a-t-il confronté la paléontologie, l'évolution des techniques et l'art. *Evolution des techniques* ainsi s'intitulent les deux volumes qui tentent une première synthèse.

Deux autres volumes, *le Geste et la Parole*, publiés à vingt ans de distance des précédents, marquent l'entrée en jeu de la paléontologie humaine et des mythologies et de l'évolution parallèle des outils manuels et des outils verbaux.

Commencement, l'activité de M. Leroi-Gourhan, au cours de ces trente dernières années, s'est appliquée à mettre au point une technique des fouilles ethnologiques et la critique des documents d'art paléolithique du point de vue des symboles religieux. Il a formé une équipe de techniciens et dirigé les fouilles, notamment des grottes d'Arcy-sur-Cure et du site magdalénien de Pincevent, qui ont donné lieu à des publications qui font autorité.

Parmi des autres ouvrages, compte non tenu des publications collectives, on relève : *Bretagne du bronze chinois. Documents pour l'art comparé d'Eurasie septentrionale, Préhistoire de l'art occidental, les Feuilles préhistoriques, Techniques et méthodes. Archéologie du Pacifique nord. Hommes de la préhistoire, les Chasseurs, les Religions de la préhistoire, l'Homme et la matière*, etc. M. Leroi-Gourhan a donné à notre journal (*le Monde* du 26 mars 1974) *Plaidoyer pour une science inutile : la science de l'homme.*

THÉATRE

Dostoïevski et Daniel Lemahieu à Villeneuve-d'Asq

VIOLENCES FEUTRÉES

Après s'être associé au Théâtre populaire des Flandres pour monter *la Mère*, de Brecht, Pierre-Etienne Heymann retourne à des productions plus modestes dans son théâtre de Villeneuve-d'Ascq, ville nouvelle toujours en chantier au bord de l'autoroute. Il a mis en scène deux pièces d'un auteur jillois, Daniel Lemahieu.

La première, Viols, croise deux récits tirés de faits divers, un viol et le suicide d'une maîtresse auxiliaire en chômage. L'amalgame est simpliste, mais Heymann tient à la construction — le décloisonnement plutôt — en zigzag d'une écriture fragmentée. Dans des cercueils de verre dressés verticalement, apparaissent deux femmes en robes du soir noires, Arlette Chabrier et Brigitte Jaïdi. Elles triturent des journaux, les déchirent en lambeaux, modulent des lambeaux de phrases, comme un oratorio accompagné par les bruissements des robes, les craissements du papier, et quelque chose comme les grincements du silence. Leurs désambulations trancent le va-et-vient qui les rapproche ou les éloigne de leur obsession, les moments où elles essaient de s'en détacher, ceux où, au contraire, elles tentent de faire face. La mise en scène est extrêmement élaborée, d'une élégance un peu sèche, mais il y a la solidité d'Evelyne Istria, sa manière de se casser brusquement de l'intérieur, et le sourire fragile, le regard effaré, d'Arlette Chasson...

On les retrouve, ainsi que Serge Martel dans la seconde pièce, *Enfer et fils*. Avant de revenir dans la salle, les spectateurs passent devant des cages aménagées sous les gradins, où sont enfermés les trois protagonistes qui, ensuite, passent sur scène et toujours entre les rideaux noirs et les carreaux de verre, jouent une parabole sur la situation désastreuse des mineurs. L'écriture est plus simple, plus continue, composée comme un collage en forme d'exercice de style qui oscille entre la parodie sinistre et le lyrisme. Cela finit par la mort d'un haut fourneau et sa résurrection en tant qu'objet de musée, puis les spectateurs sont invités à visiter un « musée » où sont exposés les derniers spécimens de mineurs qui marmonnent des phrases désespérées, avec des gestes répétitifs. Cette fois, la recherche de la mise en scène est efficace, elle détourne vers une dureté provocatrice ce que l'exès de pessimisme peint avec de complaisant. Daniel Lemahieu emmure son récit avec une délectation morbide, mais il est certain que cet écrivain tout neuf possède un vrai langage théâtral.

Pierre-Etienne Heymann a, d'autre part, confié à Edmond Tamix un roman de Dostoïevski, *la Douce*, dit par Bernard Waver, avec ce qu'il faut de pudeur, de passion maniaque pour transmettre la cruauté crispée de l'histoire, celle d'un meurtre suscité d'une tentative de domination sadique, sado-masochiste, sciemment, terrifiante. Assumée virtuosité d'écriture au sillicite l'imagination comme les détours d'un « personnage » et sa lutte avec le théâtre, avec lui-même.

COLETTE GODARD.

★ Les deux spectacles ont lieu jusqu'au 23 février. Un jour sur deux, « la Douce » passe à 19 h. 30 et les deux pièces de Lemahieu à 21 h. : le lendemain, l'ordre est inversé.

FESTIVALS

Le carnaval de Venise

Le lion ailé de Venise a perdu la tête : sa position au sommet de la colonne de la place Saint-Marc, la queue au vent, le laissait présager. Il est allé attaquer la lune, la morde et griffer, et l'a retrouvé figé dans le ciel, criblé de balles, ou d'étoiles, d'un lacis de couleurs : l'affiche du carnaval de Venise, du 14 au 19 février.

Il y a encore deux ans, le carnaval de Venise n'était plus qu'un carnaval vieillissant, qui perpétuait quelques traditions vestimentaires, quelques farces, modestement. C'était surtout la fête des enfants : le dimanche gras au soir, sur la Saint-Marc au son du tambour ; il y avait le jour des toutes petites filles, que leurs parents promenaient costumées en marquises, attifées de crinolines, d'ombrelles et de perruques poudrées ; puis le jour des petites filles un peu plus grandes, masquées, et jetant des œufs frais dans le dos des gens ; enfin le jour des adolescents. On les voyait par bandes, vêtus de frocs noirs et chapeaux hauts de forme, de gros godillots noirs aux pieds, faire des glissades sur la place Saint-Marc inondée, des sacs de farine en bandoulière, s'évanouir dans les nuages blancs et les nappes de brume...

La Biennale renaissante, puis la commune de Venise, toujours avide de diversions, ont décidé de greffer sur ce carnaval populaire, splendire et souffreteux, un carnaval culturel. Le grand festival de la photographie, qui s'est tenu l'été dernier, de juin à septembre, avait été un vrai succès de fréquentation. Il avait été suivi par deux expositions, organisées avec la commune de Florence, sur « la photographie italienne du dix-neuvième siècle » et « la photographie picturale des années 1889-1911 », qui ont permuté d'une ville à l'autre. On peut voir actuellement à Venise, Ala Napoleonica, jusqu'au 16 mars, *la première exposition*, qui regroupe tous les « genres » photographiques : topographique, géographique, météorologique, anthropologique, portraitiste... L'exposition « Venise et la peste 1348-1797 », qui ouvrira, le 6 avril, a déjà reçu vingt mille visiteurs, à la fois alléchante et décevante par son rationalisme aseptisé.

Pour cette « relance » du carnaval, on a ajouté deux expositions : d'abord une Histoire de la Commedia dell'Arte, à la Casa Goldoni, avec, en vitrines, des gravures et des dessins du XVII^e^ au XIX^e^ siècle sur les costumes utilisés pour les pièces et les courses de gondoles. Cinq salles de cinéma : le Rizz, le Giorgione, le Centrale, l'Accademia et le Nazionale sont prises respectivement, et jusqu'au 19 février, par des festivals du film noir, du dessin animé, du western, de la comédie et de la comédie musicale.

Mais c'est le secteur théâtre le plus développé, à travers des spectacles, pour la plupart inédits, qui s'échelonnent de 10 heures du matin à minuit, dans sept salles de la ville : une majorité de troupes italiennes, qui ont créé des spectacles sur le thème du carnaval, des adaptations de « l'Aleph » de Borges et de « Dédalus » de Joyce, « l'Histoire du tigre » de Dari Fo, « Ligabue » mis en scène par Méméé Perlini, une reprise de « l'Arlequin » de Strehler, mais aussi des troupes de San-Francisco, de Prague...

Ce samedi 16 au soir, le Palazzo Grassi reçoit un grand bal costumé, comme on n'en fait plus. Et le mardi 19, jour de clôture, on attend, comme l'année précédente, cinquante mille personnes sur la place Saint-Marc, qui se transforme tout à coup en gigantesque dancing...

HERVÉ GUIBERT.

FORMES

Célébrations

Bien-sûr à un nouvel avatar de la peinture de James Guitet que nous convions ses partenaires monochromes, agressifs, jusqu'à selon des normes imprévisibles, ou disons décidés à l'orchestrer qui les bâtarde trop provisoirement (1) ? Les surfaces sulfureuses, cardinalices ou épiscopales alternent avec les vitres neutres d'une saveur extrêmement louable. Des vides soigneusement respectés aux tableaux — qui défient la déception dans leur orgueilleuse audace, sans la moindre concession sentimentale. Le visiteur risque d'être glacé s'il nous supermetable à une flamme souveraine qui ne doit rien à la rigueur géométrique des grandes communions, ou des plus pauvres, ou des chiasse anonymes universités à travers, ou des pans de salle qu'on ne peut seulement ni qui flacenez sur une mue de mystère. Un mot pourrait résumer une telle exposition, un mot mis à toutes les sauces et qui risque de prêter à rire, mais il convient sur à fait ici, celui de *célébration*. On assiste à une sorte de rite incantatoire qui vous immerge dans un bienheureux silence.

En revanche, l'art de Lars Erik Falk (2), plus décadé encore, est un art passionné cérébral. Qu'il s'agisse de sculptures ou de reliefs, ce sont toujours les mêmes lignes parallèles, obliques, d'un angle calculé à quarante-cinq degrés — au point jamais franchi d'une rupture d'équilibre. Le même centre (ou locus sont vacui) nous propose deux mêmes expositions : « Peindre le livre », une espèce de dialogue entre trois artistes français et trois suédois, anti-linéaire au possible, gommant tout message sinon peut-être celui qui fait table rase de l'excès de messages qui nous accable ; et les aquarelles de Jan Oskar Bergman qui baigne d'une aura poétique les paysages et les bonheurs de son pays.

Anne Slacon ne s'était pas manifestée depuis la mode de mars 1976. A en juger par les résultats de quatre ans de travail, elle n'a pas perdu son temps, et l'exposition de ses meilleurs collages est, je le dis sans emphase, l'un des meilleurs qu'on nous ait offerts actuellement à Paris (3). Fidèle à la technique très particulière qu'elle a minutieusement mise au point, elle s'est peu à peu éloignée des effets de couleurs criards, des figures grimaçantes, qui charmaient le premier regard. Sans doute ses compositions antérieures étaient déjà solidement construites. Celles d'aujourd'hui, qui les a dominées encore, frappent par leur sobriété. Mais que cette austérité est loin d'une simplification outrancière ! Les infinies modulations des noirs, des gris, des blancs démontrent une observation simpliste. L'illusion pénètre, où se devinent des massifs célèbres et savamment décorés, est en réalité une robe qui « dit » deux tonalités » et plonge à n'en plus finir l'œil dans un rêve familial.

Une autre lauréate, Vali Andrali, qui de longue date a opté pour le néo-figuration, semble vouloir s'en dégager en faisant apparaître des visages, un saxophoniste par exemple, de silhouettes à peine esquissées, qui ne suffit cependant à effacer le tableau figuratif. Peinture au demeurant d'inspiration biblique, voire mystique (4).

Même vide figurale qui est jamais les paysages de Christine Lowe (5), jeune Anglaise qui « maîtrise le procédé difficile et raffiné du batik. Lorqu'elle s'éloigne d'un certain conformisme, c'est un enchantement.

Et puis, nouveau venu à Paris, voici le peintre belge Gheysens (6) dont les toiles (froissées) et les cuivres ont parfois aussi quelque chose du monde quasi monochrome, terreux, assourdi, soupçonneux cassés de feuilles mortes où se reflètent les rousseurs de l'été. On commencait un grave concerto en l'majeur dans les arbres-cuivres des bosquets, des silhouettes quelconques. Aucune intention décorative qui détourne ces variations d'une sensibilité qui s'exprime dans les profondeurs d'une riche matière au grain de double. On admirera en outre (elles le méritent) quelques-unes des planches qui furent sélectionnées à la Biennale de la gravure de Yougoslavie.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Regards, 40, rue de l'Université, Paris-7e.
(2) Centre culturel suédois, 11, rue Payenne, Paris-3e.
(3) Nane Stern, 23, avenue de Tourville, Paris-7e.
(4) Hôtel Aubusson, 29, rue Quincampoix, Paris-4e.
(5) Galerie suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice, Paris-6e.
(6) Le Galerie, 67, rue Saint-André-des-Arts, Paris-6e.

LIVRES
POLONAIS
et livres français
sur la Pologne
LIBELLA

SPECTACLES

théâtres

Nouveaux spectacles

Aire libre (322-70-78) : Amélia (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Artistic-Athénée (972-34-77) : Un silence à cordes (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Centre américain (033-29-92) : Rod-gunes, en anglais (dim., 21 h.).
Galerie 55 (326-63-51) : Grimaces et petits sanglots (sam., 22 h. 30).

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50) : G. R. T. O. P. (sam., 18 h. 30).
Comédie-Française (296 - 10 - 20) : Dom Juan (sam., 20 h. 30) ; l'Oeuf (dim., 14 h. 30 et 18 h. 30, dernières).
Chaillot (727-81-15), Gémier : Un dimanche inutile dans la vie d'Anna (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Odéon (325-70-32) : Un balcon sur les Andes (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit Odéon (325-70-32) : Créanciers (sam. et dim., 18 h. 30).
Petit T. N. P. (727-85-05) : Intimité (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., dernière).
Centre Pompidou (277-12-33), 20 h. 30 : Hommage à Raoul Servais.
Carré Silvia Monfort (531-28-34) : Cinque Girls à l'ancienne (sam. et dim., 14 h. et 16 h. 30) ; la Terrasse de midi (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h. 30).
Théâtre de la Ville (274-11-24) : Ilargi, chanson chilienne (sam., 18 h. 30).

Les autres salles

Antoine (208-77-71) : Une drôle de vie (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Arts-Hébertot (387-23-23) : l'Ours ; Adèle ou la marguerite (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Atelier (606-49-24) : Audience ; Versonnage (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Athénée (742-67-27) : la Fraîcheur de l'aube (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30, dernière).
Bouffes-du-Nord (256-34-50) : Macbeth (sam., 20 h. 30).
Bouffes - Parisiens (296-60-24) : Silence, on stone (sam., 20 h. 45 ; dim., 18 h. et 18 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tie-Rouge (808-39-22) : Hérésie nationale (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h. 30). — Théâtre de l'Aquarium (374-96-61) : Flaubert (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Centre d'art celtique (354-97-52) : Barzaz Breiz (sam. 20 h. 30).
Cité internationale (589-97-97), Galerie : le Songe d'une nuit d'été (sam. 20 h. 30). — Grand Théâtre : le Fâré attiera trois fois (sam., 20 h. 30). — Resserre : Thyeste (sam., 20 h. 30).
Comédie Caumartin (742-43-41) : la Cuisine des anges (sam., 21 h. ; dim., 18 h.).
Dunoyer (281-69-14) : l'Homme, la Bête et la Vertu (sam., 21 h. ; dim., 16 h. 30).
Edouard-VII (742-57-49) : le Piège (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Fontaine (874-44-40) : les Trois Jeanne (sam., 21 h.).
Forum des Halles, Chapiteau bleu (297-53-47) : la Esmeralda (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Le Père Noël est une ordure (sam., 22 h. ; dim., 20 h. 30).
Grand Hall Montsouris (233-80-78) : Mascaronne (sam., 21 h.).
Gymnase (325-79-79) : l'Atelier (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Huchette (326-38-99) : la Leçon ; la Cantatrice chauve (sam., 20 h. 30).
La Bruyère (874-76-99) : Un roi qu'a des maîtresses (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Lucernaire (544-57-34), Théâtre rouge : Albert (sam., 20 h. 15) ; En compagnie de Bitaux (sam., 21 h. 30). — Théâtre noir : Sin compagnie d'A. Chedid (sam., 18 h.) ; Stratégie pour deux jambons (sam., 20 h. 30) ; A la recherche du temps perdu (sam., 22 h. 15).
Madeleine (265-07-09) : Tovaritch (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Mathurins (265-53-00) : les Frères ennemis (sam., 22 h. ; dim., 15 h.).
Michel (265-35-02) : Dans sur canapé (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15 et 21 h. 15).
Michodière (742-95-22) : Coup de chapeau (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Montparnasse (326-89-90), 2 : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30). — II : On a failli chez M. Sloan (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30) ; l'exemple ; l'appelle Dromadaire (sam., 22 h. ; dim., 18 h. et 18 h.).
Musée des monuments français (727-35-74) : Une fille à brûler (sam., 20 h. 30, dernière).
Nouveautés (770-52-76) : Un cinchard dans mon jardin (sam., 21 h. ; dim., 18 h. et 18 h.).
Oblique (633-02-94) : le Cuisinier de Warburton (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h.).
Olympia (074-42-42) : Un habit pour l'hiver (sam., 18 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Orsay (548-36-53) : Elle est là (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30). — II : le Boulier de satin (sam. et dim., 18 h. et 20 h.).
Palais des congrès (758-27-70) : Denton et Robespierre (sam., 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).
Palais des glaces (607-49-93) : Lionel Rocheman (sam., 20 h. 45).
Palais-Royal (297-59-81) : Joyeuses Pâques (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
La Péniche (205-40-39) : Décamoulin (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Plaisance (320-00-06) : la Bleu du ciel (sam., 20 h. 30) ; Amédée et Bricole, cirque (dim., 15 h. et 17 h. 30).
Poche - Montparnasse (548-92-97) : Une place au soleil (sam., 20 h. et 22 h. 30).
Présent (205-09-58) : l'Asile (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.) ; Emploi : le Motif (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Studio des Champs-Elysées (723-55-10) : Les cribs, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
TAI - Théâtre d'Essai (774-11-11) : le Journal d'un fou (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre 15 (828-47-47) : la Semaine sainte (sam., 20 h. ; dim., 16 h. 30, dernières).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : l'Arche du pont n'est plus solitaire (sam., 20 h. 45).
Théâtre des Deux-Portes (361-34-51) : Catherine un soir de novembre (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h. 30).
Théâtre du Marais (278-03-53) : les Amours de Don Perlimplin (sam., 20 h. 30) ; Bruscambille (sam., 22 h. 15).
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80) : Tricotet à Pontoise (sam., 20 h. 30) ; le Bébé de M. Laurent (sam., 22 h. 30).
Théâtre Noir (797-85-14) : Errances (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Théâtre de la Plaine (842-33-42) : Arlequin défenseur du beau sexe (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre 13 (627-36-20) : la Belle Sarrasine (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre 347 (255-29-06) : la Poche (sam., 21 h. ; dim., 19 h.).
Tristan-Bernard (522-08-40) : l'Homme au chapeau de porcelaine (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Variétés (233-09-92) : Je veux voir Mioussov (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45) : Raymond ou Commant s'en DE-bahrrrasse (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Deux-Ânes (606-10-26) : Récréations (sam. et dim., 21 h. ; dim., 15 h. 30).

Les comédies musicales

Mogador (285-28-80) : l'Auberge du Cheval-Blanc (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).

La danse

Studio d'En-Face (239-16-78) : la Légende de Mulai (sam. et dim., 20 h.).
Théâtre de Plaisance (220-00-58) : Ballet de Jony Krasovsky (sam., 18 h. 45).

Les concerts

Lucernaire : F. Piriot, A. Costard, R. Blagi (Bach, Telemann, Leclair) (sam., 21 h.).
Radio-France, auditorium 106 : M. Bliin, C. de Bruhy (Chopin) (sam., 18 h. 30). — Grand auditorium : Orchestre national de France, dir. M. Wilson-Thomas, et M. Pont (Berlioz, Franck) (sam., 20 h. 30).
Centre culturel de Belgique : le Quatuor Lo-Li-Tau des Lycées (Debussy) (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.).
Notre-Dame : J. Marichal, orgue (Lonlliet, Mozart, Bach) (dim., 17 h. 30).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Quatuor de flûtes G. Grognet (dim., 17 h.) ; Orchestre et Chœur franco-allemand, dir. C. Kühlewein (Brahms) (dim., 20 h. 30).
Théâtre d'Orsay : Trio di Milano (Beethoven, Schubert) (dim., 10 h. 30).
Conciergerie : la Grande Ecurie et la Chambre du roy (Dandrieu) (dim., 17 h. 30).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : Ensemble Pierre (Disendel, Bach) (dim., 17 h. 45).
Théâtre-au-Bond : Quatuor de saxophones D. Deffayet (dim., 18 h.).

Les cafés-théâtres

Au Sec fin (296-29-35) : le Roi Indifférent ; le Menteur (sam., 19 h. 45) ; Pieter and Co. (sam., 21 h.) ; la Mevrouw de Nana (sam., 22 h. 15) ; les Villains Bonshommes Verlaine, Rimbaud (sam., 20 h. 30).
Blanc-Manteaux (887-16-70) : Areuh = MC2 (sam., 20 h. 15) ; Raoul, le Vilain (sam., 21 h. 30) ; Emploi : le Bébé de M. Laurent (sam., 22 h. 15).
Caf' Conc' (272-71-15) : Théâtre à suspenser (sam., 19 h. 30 et 21 h.) ; Paris 80 (sam., 22 h. 30) ; Segalenia (sam., 22 h. 15) ; Contes et légendes (sam., 24 h.).
Café d'Edgar (325-11-02) : Charlotte et Charlotte chauve (sam., 20 h. 30) ; les Deux Suisses (sam., 22 h.) ; Coupe-moi le souffle (sam., 23 h. 15) ; Et : Paulla (sam., 22 h. 30).
Cafetasium (278-46-42) : Paries-nous d'amour (sam., 20 h. 30) ; J. Charby (sam., 22 h. 30).
Café de la Gare (278-52-51) : L'avenir est pour demain (sam. et dim., 20 h. 30) ; Quand ressuscite le vent du nord (sam. et dim., 22 h. 30).
Coupe-Chou (270-01-73) : le Petit Prince (sam., 20 h. 30) ; le Silence de la mer (sam., 17 h. et 22 h.) ; Pétrolimonade (sam., 23 h. 15).
Cour des Miracles (548-93-60) : Célébration (sam., 19 h.) ; C. Authier (sam., 20 h.) ; Comptoni en une chin (sam., 21 h. 30) ; Essayez donc nos pédales (sam., 22 h. 45).
L'Escale (545-71-12) : F. Canet (sam., 20 h. 30, dernière) ; J. Wienkoop et Masselin (sam., 24 h.).
Le Fanal (233-91-17) : F. Brunold (sam., 19 h. 15) ; le Président (sam., 21 h. 15).
La Grange-au-Soleil (727-43-21) : Pinatel (sam., 22 h.).
Le Mauvais Pied (359-72-42) : P. Revival (sam., 21 h.).
Le Petit Casino (273-35-50), I : Racontez-moi vos enfants (sam., 21 h.) ; II Chaidia (sam., 22 h. 15). — II : Abadi-don (sam., 20 h. 45) ; A. Desplanques (sam., 23 h. 15).
Le Point-Virgule (797-97-03) : Offenbach ; Bagatelle (sam., 20 h. 30) ; G. Langouzan (sam., 21 h. 30).
Splendid (887-33-82) : Elle voit des nains partout (sam., 20 h. 45).
Sweppes (278-57-54) : la Cité Forte ; le Défunt (sam., 21 h. 30).
La Tanière (337-74-39), I : Ph. Carnier (sam., 20 h. 45). — II : Eve Ortlieuz (sam., 20 h. 45).
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) : les Jumelles (sam., 21 h. 30).
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (239-39-69) : le Plus Beau Métier du monde (sam., 20 h. 30) ; Magnifique... magnifique (sam., 21 h. 30).
La Vieille Grille (707-86-03) : Ma vie est un enfer, mais je ne m'ennuie pas (sam., 21 h.) ; Exhibition Pakoilles (sam., 22 h. 30).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05) : G. Cufrault, B. Vasseur Quintet (sam. et dim., 21 h. 30).
Chapelle des Lombards (326-65-11) : Concepto (sam., 20 h. 30) ; L. Ranger (sam., 22 h. 45).
Club Saint-Germain (222-51-60) : Rhoda Scott (sam. et dim., 22 h.).
Dumois (584-72-00) : Dzo Roubach-Boell (sam., 22 h. 30).
Drahar (233-45-44) : R. Singer, L. Trussardi, D. Denglis, M. Grollier (sam. et dim., 22 h.).
Festival-Hyperion (326-01-38) : G. Lafitte, A. Jean-Marie, A. Culiaz (sam. et dim., 22 h. 30).
Musée d'art moderne : Nonnard Lubat (sam., 17 h. 30).
M. J. C. : les Hauts-de-Belleville (636-98-13) ; Vermenton - Plage (sam., 21 h.).
Riverbop (236-93-71) : J. Cohen, J.-F. Canape, F. et J.-L. Mechali (sam., 21 h. 30).
Slow-Club (498-84-30) : René Franc (sam., 21 h. 30).

Le music-hall

Bobino (322-74-84) : Jacques Villeret (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Comédie des Champs-Elysées (359-37-03) : les Frères Jacques (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Dunoir (324-73-00), F. Achard, E. Vitet, B. Schnebell, C. Leski (sam., 21 h.).
Empire (278-46-42) : Moilion chante Aragon (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 18 h. 30).
Forum des Halles : Pauline Julien (sam., 20 h. 30) ; Jean Rantaut (sam., 18 h. 30, dernière).
Gaîté - Montparnasse (325-16-18) : Leny Escudero (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h. 30, dernière).
Marigny (256-04-41) : Thierry Le Luron (sam. et dim., 15 h. et 21 h.).
Olympia (742-25-49) : Jerry Lewis (sam., 19 h. 30 et 22 h. 30).
Palais des sports (828-40-90) : Bernard Lavilliers (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 14 h. 30 et 18 h.).
Porte-Saint-Martin (607-37-53) : le Grand Cirque du Splendid (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80) : Mandrès (sam., 18 h. 30).

Dans la région parisienne

Antony, Théâtre Firmin-Gémier (666-02-74) : E. Taulan (sam., 21 h.). — Théâtre Accidental Groupe Confrecetual (sam., 21 h.).
Boulogne, T. B. B. (603-60-44) : les Hauts de Hurlevent (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Chelsy-le-Roi, Théâtre Paul-Eluard (560-59-79) : F. Camarroque (sam., 21 h.).
Gennevilliers, Théâtre (792-05-12) : Honte à l'humanité (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Issy-les-Moulineaux, Théâtre Municipal (643-76-81) : Valses de Vienne (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Ivry, Théâtre des Quatre-Vents (672-37-43) : Le deuil sied à Electre dim (sam., 21 h. 30) ; Essayez donc nos pédales (sam., 22 h. 45).
Montreuil, Conservatoire (854-91-42) : Ivry, Théâtre des Quatre-Vents (672-37-43) : Le deuil sied à Electre dim (sam., 21 h. 30) ; Essayez donc nos pédales (sam., 22 h. 45).
M'Tsmas (845-71-12) : F. Canet (sam., 20 h. 30, dernière) ; J. Wienkoop et Masselin (sam., 24 h.).
Le Fanal (233-91-17) : F. Brunold (sam., 19 h. 15) ; le Président (sam., 21 h. 15).
La Grange-au-Soleil (727-43-21) : Pinatel (sam., 22 h.).
Le Mauvais Pied (359-72-42) : P. Revival (sam., 21 h.).
Le Petit Casino (273-35-50), I : Racontez-moi vos enfants (sam., 21 h.) ; II Chaidia (sam., 22 h. 15). — II : Abadi-don (sam., 20 h. 45) ; A. Desplanques (sam., 23 h. 15).
Le Point-Virgule (797-97-03) : Offenbach ; Bagatelle (sam., 20 h. 30) ; G. Langouzan (sam., 21 h. 30).

Samedi 16 - Dimanche 17 février

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans.
(**) sont moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), sam., 16 h., Hommage à Rodgers : Carrousel, de H. King ; 18 h., Cinéma tranche : la Tribu Rawanlon, de M. Nadermajad ; le Terre et le Scinil, de M. Ramadjadi ; 20 h., Hommage à Oan : l'Epouse de la nuit ; 22 h., Images de la folie : Chien chat, chien ; Charlotte de R. Aldrich. — Dim., 15 h. : Carrousel fantastique, dir. Granstaet ; 18 h. : le Secret du ciel, de M. Bleiden ; 20 h., Hommage à Oan : la Dame et la Barbe ; 22 h., Images de la folie : Pous de vivre, de F. Robinson.
Beaubourg (276-35-57), sam., 15 h. et 19 h., Cinéma russe et soviétique (15 h. : l'Instituteur du village, de M. Donskoï ; 18 h. : l'Exploit d'un éclaireur, de E. Razmaz) ; 17 h., Hommage à Oan : Voyage à Tokyo ; 21 h., Oscar 1980 : Vive au vin, de J.-L. Godard. — Dim., 15 h. et 17 h., Cinéma russe et soviétique : Pierre le Grand, de V. Petrov ; 19 h., Hommage à Oan : l'Automne de la famille Kohayagawa ; 21 h., Oscar 1980 : Tous ont le pianiste, de F. Truffaut.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.f.) (*) : Hausmann, 9e (770-47-55).
AMERICAN GRAFFITI, la suite (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Marignan, 8e (359-92-82), (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'AMOUR MENSONGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Franze-Elysée, 8e (723-71-11).
ARRETE DE RAMSER, T'ES SOUS LE SABLE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (320-90-10).
BASTIEN, BASTIENNE (Fr.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Ternes, 17e (380-12-45).
LES BRONZES FONT DU SKI (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Ternes, 17e (380-12-45).
BUFFET FROID (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-90-10) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97).
C'EST ENCORE LOIN L'AMERIQUE ? (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Elysées-Point-Show, 8e (723-67-29).
C'EST PAS MOI, C'EST LUI (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Pauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CHAUD COMME LA BRAISE (Fr.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
COEUR A COEUR (Fr.) : Le Saint, 5e (325-95-99), 21 h. 30.
CUL ET CHEMISE (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).
LA DERNIERE (Fr.) (*), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (562-18-45).
DON GIOVANNI (Fr. v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Paramount Rive-Gauche, 6e (548-26-26) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67).
LA FEMME FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-63-20) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Faulette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331 - 51 - 16) ; Convention-Saint-Charles, 15e (575-79-60) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
FIN D'AUTOMNE (Jap., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
GENESE D'UN REPAS (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90) ; Forum des Halles, 1er (297-53-74).
LA GUERRE DES POLICIERS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
HAIE (A.) : Palais des Arts, 3e (272-66-44).
HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
HULE REVIENT (A., v.f.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Caumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Bibérons, 10e (205-18-76) ; Pauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
I COMME ICARE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
INTERIEURS (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
LES JOYEUX DEBUTS DE BUTCH CASSIDY ET LE KID (Américains, 14e (329-83-11) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
KWAIDAN (Jap., v.o.) : Olympic, Saint-Germain, 6e (222-87-23).
LA LAMPE AU BEURRE NOIR (Tchèque) (Fr.) : Cin'ac, 2e (296-80-37) Studio Cujas, 5e (325-78-37) ; Normandie, 8e (359-41-18).
LES PAS LES SANG (A., v.o.) : Elysée Pt-Show, 8e (723-67-29).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Studio Cujas, 5e (325-78-37) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Mercury, 8e (225-75-90).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount Elysées, 8e (359-49-34), Paramount Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (575-33-00), Paramount Maillot, 17e (758-24-24), Paramount Montmartre, 18e (606-34-25), Fauvettes, 13e (331-56-86), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
MANITO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-66-44), Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (all., v.o.) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gare Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (241-77-99), Gambetta, 20e (636-10-96).
LE MORT EN DIRECT (Fr., v. ang.) : Quintette, 5e (354-35-40), Haute-feuille, 6e (633-79-38), Mayfair, 16e (288-62-34), Wepler, 18e (387-50-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Nations, 12e (343-04-67), P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Parnassiens, 14e (329-83-11).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) : Le Saint, 5e (325-95-99), 21 h. 30.
NUIT ET BROUILLARD AU JAPON (Jap., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Montparnasse, 18e (239-11-18) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (562-79-17) ; Paramount-Gaumont, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Clichy, 18e (606-34-25).
LES PETITES FUGUES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (539-69-34), en soirée.
LE PUTSCH DES MERCENAIRES (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71).
LE QUINTETTE DE SVEN KLANG (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (A., v.o.) : Champs-Ecolet, 5e (354-20-12).
REGGAE SUNSPLASH (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
REGARDE-MOI DANS LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LE REGNE DE NAPLES (All.-it., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; La Pagode, 7e (705-12-15).
RETOUR EN FORCE (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Caumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Paramount-Gambetta, 20e (636-10-96).
RODRIGUEZ AU PAYS DES MERVEILLES (F.) : Paramount Maillot, 5e (296-80-40), Paramount City, 8e (562-45-76), Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Studio Cujas, 5e (325-78-37).
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (325-78-37), Saint-Séverin, 5e (354-50-91), Publicis Matignon, 8e (359-31-97), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), v.f. : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount Opéra, 9e (742-56-31), Paramount Orléans, 14e (540-45-91), Paramount Montparnasse, 14e (326-90-10), Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), H. Specta, 6e (326-80-25), Ermitage, 8e (359-15-71), Espace Gaîté, 14e (539-69-34).
LE TAMBOUR (All., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-71-00) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79), v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Miramar, 14e (320-89-52), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à partir de 13 h. 30.
TESS (Fr.-Brit., v. angl.) : Haute-feuille, 6e (633-79-38), v.f. : Montparnasse, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Pacrada, 7e (705-12-15). — (V.f.) : Cinémonde Opéra, 9e (770-01-90).
TOUS TEDETTES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Impérial, 2e (742-72-52), Studio Médicis, 5e (326-38-98).
TRES INSUFFISANT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Le Clef, 5e (337-90-90) ; Espace Gaîté, 14e (539-69-34), en matinée.
UN COUPLE PARFAIT (A. v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet Beaulle, 15e (575-79-79), v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Miramar, 14e (320-89-52), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount Montmartre, 18e (606-34-25), Fauvettes, 13e (331-56-86), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
VOUS N'AVEZ PAS ENCORE VU HOLLYWOOD (Fr.) : Cin'ac, 2e (296-80-37) Studio Cujas, 5e (325-78-37) ; Normandie, 8e (359-41-18).
TOUT DEPEND DES FILLES, film français de Pierre Prévy, U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (246-66-44), Mistral, 14e (539-52-43), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336 - 23 - 44), Convention Saint-Charles, 15e (575-33-00), Montparnasse, 18e (544-25-02), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Fauvettes, 20e (636-51-86), Secrétan, 19e (241-77-99), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Miramar, 14e (320-89-52), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
TOUT VA BIEN (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
TROIS HOMMES A ABATTRE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Berlitz, 2e (742-60-33), v.f. : Mistral, 14e (539-52-43), Mlle Linder, 2e (706-40-04), Paramount Montparnasse, 14e (326-90-10), Paramount Maillot, 17e (758-24-24), Paramount Montmartre, 18e (606-34-25), Parnassiens, 14e (329-83-11), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
TROIS MILLIARDS D'HOMMES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (325-78-37).
ROBERT ET LA FEMME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (325-78-37), Publicis Matignon, 8e (359-31-97), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), v.f. : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount Opéra, 9e (742-56-31), Paramount Orléans, 14e (540-45-91), Paramount Montparnasse, 14e (326-90-10), Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), H. Specta, 6e (326-80-25), Ermitage, 8e (359-15-71), Espace Gaîté, 14e (539-69-34).
LE TAMBOUR (All., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-71-00) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet Beaulle, 15e (575-79-79), v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Miramar, 14e (320-89-52), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount Montmartre, 18e (606-34-25), Fauvettes, 13e (331-56-86), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
TOUT DEPEND DES FILLES, film français de Pierre Prévy, U.G.C. Odéon, 6e (

LETTRES

ALBERT SIMONIN EST MORT

L'école de la vie

Albert Simonin a connu des débuts difficiles : fils d'un petit artisan en fleurs artificielles et d'une modiste, il est né le 18 avril 1905, rue Riquet, dans le quartier de la Chapelle à Paris. Après avoir obtenu à 12 ans son certificat d'études primaires, il quitte l'école pour commencer à gagner sa vie.

Il a raconté dans «les Confessions d'un enfant de la Chapelle» son enfance dans ce quartier, où il apprit l'argot en jouant sur les «fortifs». Après avoir travaillé dans une chemiserie de luxe, Albert Simonin fait une série d'apprentissages dans la fonderie, l'électricité, la maroquinerie. Il devient petit ramoneur : une chute le fait renoncer à ce métier qu'il aime. Il entre dans une entreprise de bijouterie et découvre le monde de la joaillerie. Après son service militaire à Anvers, il travaille à la Bourse de Paris puis décide de devenir chauffeur de taxi de nuit. Son expérience lui inspire son premier livre : Voilà taxi, publié par Gallimard en 1935 (cet ouvrage devrait orgot comporte un glossaire) ; le succès qu'il remporte lui ouvre les portes de plusieurs journaux. Il collabore à l'Intransigeant. Voilà, Détective.

A la Libération, Simonin écrit des romans populaires sous différents pseudonymes. Il fait en même temps la mise en pages de Cinémonde et de Flash. C'est en 1953 qu'il devient célèbre avec Touchez pas au grisbi *publié dans la «Série noire» chez Gallimard. Il reçoit le prix des Deux-Magots et Jacques Becker porte immédiatement le roman à l'écran avec Jean Gabin dans le rôle principal. Le cave se rebiffe, où l'on retrouve les mêmes personnages, connaît le même succès.*

Simonin devient l'un des auteurs français les plus lus ; il a lancé un nouveau genre, la langue verte, qu'il utilise avec un naturel, une justesse savoureuse, authentifiant le milieu qu'il dépeint dans ses «polars». Il publie en 1957 son célèbre dictionnaire l'argot. Le petit Simonin illustré par l'exemple (Amiot) sans retrouver les tirages de Touchez pas au grisbi.

Simonin est resté jusqu'à la fin de sa vie un romancier à succès et un auteur de scénarios très demandé. Carné, Decoin, Becker, Granjier, firent souvent appel à lui. Ses principales réussites au cinéma furent les Tontons flingueurs, Mélodie en sous-sol, le Gentleman d'Epsom, Le cave se rebiffe.

En 1963, un procès l'oppose à Marcel Carné au sujet de l'adaptation de son livre Du mouron pour les petits oiseaux et Simonin demande que son nom ne figure pas au générique. En 1977, il publie le premier tome de ses souvenirs, chez Gallimard (voir «le Monde des livres» du 9 décembre 1977), qui obtient le cinquième prix Saint-Simon.

HISTORIEN DE LA LITTÉRATURE

Vassili Katanian est mort à Moscou

L'historien de la littérature russe et soviétique, Vassili Abgarovitch Katanian — «Vassia», pour ses nombreux amis — est mort vendredi 15 février à Moscou, dans l'appartement où il avait vécu avec sa femme, Lili Brik. Il était âgé de soixante-dix-sept ans.

D'origine arménienne, Vassili Katanian était né le 23 avril 1903 à Moscou. Après avoir passé sa jeunesse à Tiflis (aujourd'hui Tbilissi), il s'était installé à Moscou où il noua rapidement des relations fréquentées les milieux de l'avant-garde littéraire dès le début des années 20. C'est alors qu'il fit la connaissance de Vladimir Maïakovski et de Lili Brik et qu'il collabora étroitement avec eux au mouvement de la LEF.

En 1926, Katanian avait publié une étude sur les pages censurées de Résurrection, de L. Tolstoï. Il avait collaboré à la pièce Tiflis (aujourd'hui Tbilissi), *il s'était installé à Moscou où il noua rapidement des relations fréquentées les milieux de l'avant-garde littéraire dès le début des années 20. C'est alors qu'il fit la connaissance de Vladimir Maïakovski et de Lili Brik et qu'il collabora étroitement avec eux au mouvement de la LEF.*

En 1926, Katanian avait publié une étude sur les pages censurées de Résurrection, *de L. Tolstoï. Il avait collaboré à la pièce* Tiflis (aujourd'hui Tbilissi), *il s'était installé à Moscou. Après avoir passé sa jeunesse à Tiflis (aujourd'hui Tbilissi),

INFORMATIONS «SERVICES»

VIVRE A PARIS

Les urgences du dimanche

SANTÉ

● UN SECOURS D'URGENCE. — Appeler le SAMU en téléphonant pour Paris au 566-66-66 ; pour l'Essonne, au 077-01-01 ; pour les Hauts-de-Seine, au 741-79-11 ; pour la Seine-Saint-Denis, au 848-33-41 ; pour le Val-de-Marne, au 807-41-41 ; pour le Val-d'Oise, au 482-02-02 ; pour les Yvelines, au 954-28-28 ; pour la région parisienne, le 457-10-11, en cas d'échec, le 17 (gendarmerie ou police), qui transmettra l'appel au SAMU.

● UN MÉDECIN — Le conseil départemental de l'ordre traitant, appeler le service de garde de Paris (Ordre des médecins de Paris, 6, rue Leroux, 75116 Paris, ou le poste syndical de garde de Paris (533-99-11), ou les associations pour les visites médicales de Paris (A.U.M.P.) (704-24-24) ou S.O.S-Médecins (707-77-77).

● UNE INFIRMIÈRE (ou un infirmier) à domicile, Fernand-Widal).

TRANSPORTS

■ AÉROPORTS — Renseignements sur les arrivées et départs à Orly (887-12-34 ou 883-12-34) ; à Roissy-Charles-de-Gaulle (862-12-12 ou 862-20-20).

● COMPAGNIES AÉRIENNES — Renseignements ou réservations : Air France (320-12-55 ou 320-13-55) ; UTA (775-75-75) ; Air Inter (887-12-12) Renseignements internationaux : Air France (535-61-51) ; UTA (776-41-62) ; Air Inter (845-24-24).

● S.N.C.F — Renseignements : 245-90-20.

ÉTAT DES ROUTES

● INTER ROUTES (Bison futé) des renseignements préalables au 555-39-33.

Pour toute autre information plus précise, on peut s'adresser aux centres régionaux d'information routière (Bordeaux (56) 69-75-08, Lille (20) 52-29-01, Lyon (78) 84-22-22, Marseille (91) 49-02-02, Metz (87) 66-41-23, Rouen (35) 89-02-02).

P.T.T.

Sont ouverts le dimanche les bureaux de :

— Paris principale, 52, rue du Louvre, 1er, ouvert de 8 heures à 22 heures.

— Paris 08, 71, rue Marbeuf (8e), ouvert de 10 heures à 11 heures et de 14 heures à 20 heures.

— Paris 07, Invalides, 129, rue de Grenelle, ouvert de 7 heures à 21 heures.

— Orly, aérogare Sud, ouvert 7, avenue de Versailles, ouvert de 8 heures à 23 heures.

— Orly, aérogare Ouest, ouvert de 8 heures à 23 heures.

— Roissy principal, ouvert 7 jours sur 7 (aéroport Charles-de-Gaulle), ouvert de 8 h 30 à 18 h 30.

La fourrière municipale de Paris (Pound) est fermée le dimanche. Les voitures enlevées peuvent être retirées contre chèques de dépannage, des lettres-chèques ayant une valeur de remboursement sans frais sur livret E.M.T.

ANIMAUX

■ UN VÉTÉRINAIRE au 370-20-01 (de 9 heures à 20 heures).

LOISIRS

● L'OFFICE DE TOURISME DE PARIS donne des renseignements aux touristes à Paris en français au 720-84-04 ; en anglais au 720-88-68.

S.O.S. - AMITIÉ

Vingt-quatre heures sur vingt-quatre à Meudon au 821-31-31.

LIGUE D'ÂGE

De 9 heures à 18 heures au 340-44-11.

ENQUÊTES DANS LE VINGTIÈME. — Des enquêtes publiques concernant les zones d'aménagement différé des Amandiers, Saint-Fargeau et Saint-Blaise sont ouvertes à la mairie annexe du vingtième arrondissement jusqu'au 29 février inclus. A cette occasion, une exposition est organisée dans les locaux de la mairie.

Un fonctionnaire de la mairie du lieu est sur place et fournit tous renseignements les lundis 12, mardi 26 février de 17 heures à 18 heures. Les commissaires enquêteurs reçoivent les observations du public au cours des trois derniers jours d'enquête, les 27, 28 et 29 février de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

PERMIS DE DÉMOLIR ET DE CONSTRUIRE. — Le « Bulletin municipal officiel » du 15 février publie la liste des demandes de permis de démolir et des permis de construire déposés entre le 11 et le 31 janvier ainsi que les permis de démolir et les permis de construire accordés entre ces deux dates.

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 17 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)

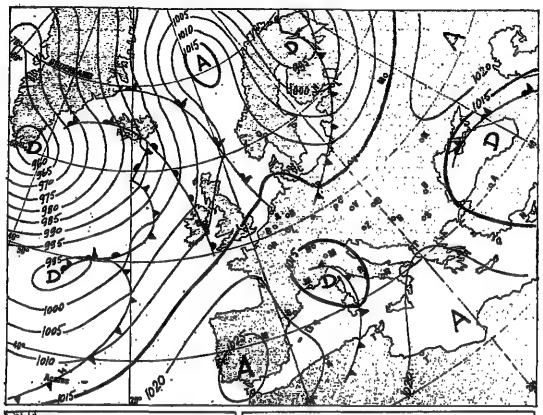

SITUATION LE 16-02-80 A 0 H G.M.T.

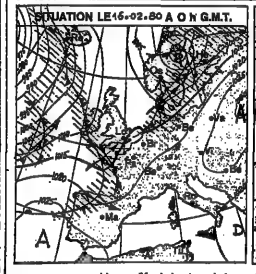

PRÉVISIONS POUR LE 17-2-80 DÉBUT DE MATINÉE

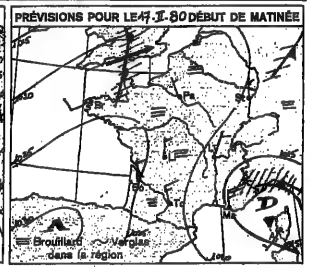

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ 1/2 de mm)

Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 1/2 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Situation probable du temps en France entre le mardi 16 février à 0 heure et le mercredi 17 février à 0 heure.

La perturbation atlantique qui a circulé samedi matin sur la Bretagne a l'ouest du Massif Central et aux Pyrénées continue vers l'est en s'affaiblissant, n'affectant qu'un mauvais bremont. Après son passage, une hausse du champ de pression se produira sur la péninsule Ibérique et la France. Des perturbations suivantes de l'Atlantique circuleront vers les Îles Britanniques.

Dimanche, la perturbation précitée donnera encore, en fin de nuit et le matin, un temps assez maussade, quelques pluies (neige en montagne) et des éclaircies. Ensuite, cette légère aggravation s'éloignera vers le sud-est et des éclaircies pourront se développer.

Sur le reste de la France, le temps sera généralement bien ensoleillé le matin, avec des gelées sous abri comme dans les régions du Nord et du Nord-Est, mais aussi dans le Centre, l'après-midi, des développements ; elles donneront plus nombreuses du nord de la Bretagne au Limousin et au Bassin aquitain. Près de la Manche, des nuages resteront abondants et quelques bruines sont probables.

Les vents seront modérés à assez forts, de nord-ouest près du golfe du Lion ; ailleurs, ils seront faibles. Quelques faibles gelées pourront apparaître au lever du jour sur le Bassin aquitain et le Massif Central. Les températures maximales prendront à leur niveau normal de la saison.

Le samedi 16 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 018,9 millibars, soit 764,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 février ; le second, le minimum de la nuit du 15 au 16) : Ajaccio, 14 et 5 ; Biarritz, 15 et 12 ; Bordeaux, 19 et 10 ; Brest, 10 et 7 ; Caen, 11 et 3 ; Cherbourg, 12 et 5 ; Clermont-Ferrand, 13 et 3 ; Dijon, 7 et — 1 ; Grenoble, 12 et 3 ; Lille, 6 et 3 ; Lyon, 13 et 7 ; Marseille, 14 et 9 ; Nancy, 10 et 4 ; Nantes, 13 et 7 ; Nice, 16 et 8 ; Paris-Le Bourget, 11 et 3 ; Pau, 18 et 8 ; Perpignan, 18 et 6 ; Rennes, 11 et 6 ; Strasbourg, 5 et 3 ; Tours, 13 et 5 ; Toulouse, 15 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 9 degrés ; Amsterdam, 7 et 6 ; Athènes, 19 et 3 ; Berlin, 7 et 1 ; Bonn, 9 et 3 ; Bruxelles, 9 et 3 ; Le Caire, 21 (min.) ; Les Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 3 et 1 ; Genève, 11 et — 1 ; Lisbonne, 19 et 14 ; Londres, 12 et 3 ; Madrid, 11 et 6 ; Moscou, — 6 et — 8 ; Nairobi, 14 (min.) ; New-York, 5 et 1 ; Palma-de-Majorque, 18 et 8 ; Rome, 14 et 11 ; Stockholm, 1 et 0 ; Tunis, 18 et 7.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

La neige
meilleurs exceptionnels
le ski fantastique
la vraie détente, c'est
VAL D'ISÈRE
Office de Tourisme
Tél. : (79) 06.10.83

PARIS EN VISITE

DIMANCHE 17 FÉVRIER

« Les cariatides de la Comédie-Française », 10 h. 30, rue Colette, Mme Lemichard.

« Ministère de la marine », 10 h. 30, 2, rue Royale, Mme Pennec.

« La mort de Napoléon », 15 h., métro Louvre, Mme Lemarchand.

« Les Tuileries », 15 h., place Joffre, Mme Pennec.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Brossais.

« Le Palais-Bourbon et l'œuvre Notre-Dame », 15 h. 30, rue du Cloître-Notre-Dame, Mme Zulovic.

« Palais du Luxembourg et Sénat », 15 h. 15, rue de Vaugirard (Approche de l'Ar).

« Le Marais », 15 h. 15, 5, rue des Hospitalières - Saint - Gervais, Mme Barbier.

« Dali à Beaubourg », 15 h. 30, 19, rue Beaubourg (Connaissance de l'art).

« Hôtel d'Angoulême-Lamoignon », 15 h. 34, rue Pavée, Mme Ferrand.

« Monet et son école », 15 h., 3, rue Louis-Sailly, Mme Hazan.

« Histoire de France », 15 h., 11 bis, rue Francs-Bourgeois, Mme Haufler.

« La Cour de cassation », 15 h., grille du Palais (Histoire et architecture).

« Quartier des Gravilliers », 15 h., Arts-et-Métiers (Paris inconnu).

« La tapisserie de la Dame à la Licorne », 15 h., cour du Musée de Cluny (Tempia).

« La Conciergerie », 14 h. 45, 1, quai de l'Horloge (Tourisme culturel).

« Exposition le Prince Impérial », 15 h., 5, rue de Valois (Visages de Paris).

LUNDI 18 FÉVRIER

« La Conciergerie », 14 h. 30, 1, quai de l'Horloge (Mme Vermeersch).

« Le bastillon Saint-Louis », 14 h. 45, devant la façade (Mme Allas).

« La vallée d'armes de Jeanne-d'Arc » à l'église de la Chapelle, 15 h., 16, rue de la Chapelle (Mme Fennec).

« L'Espagne de Charles Quint et de Philippe II », 15 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut (Caisse nationale des monuments historiques).

« Michel Lasaun », 15 h., 17, quai d'Anjou (Approche de l'art).

« Exposition Monet », 14 h. 30, Grand Palais (Arcus).

« L'Assemblée nationale », 15 h., 4, place du Palais-Bourbon (Connaissances d'ici et d'ailleurs).

« Monstres du Moyen Age », 15 h., Musée des monuments français (Histoire et Archéologie).

« Le Forum et le quartier des Halles », 14 h. 45, parvis Saint-Eustache (Tourisme culturel).

« Vieilles rues du Marais. L'Abbaye Saint-Martin-des-Champs », 15 h., métro Etienne-Marcel (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 17 FÉVRIER

9 bis, avenue d'Iéna, M. Henri Orange, 15 h. : « Kashmir-Ladakh et Rajasthan » ; 17 h. : « Chine 79 » (projection).

LUNDI 18 FÉVRIER

15 h. : 107, rue de Rivoli, Mme F. Aubrand : « La Guerre de cent ans ».

18 h. : 62, rue Madame : « Renaissance française. la Cour à Paris » (Arcus).

18 h. 30 : lycée Jacques-Decour, 12, avenue Trudaine, M. Henri Blanquart : « Symbolisme baudelairien » (Université populaire de Paris).

20 h. 45 : 124, rue du Faubourg-Saint-Honoré, M. Lucien Lazare : « Disparités sociales et problèmes de l'éducation en Israël » (Association des ingénieurs, cadres et techniciens sans d'emploi).

20 h. 30 : 14, rue Pavia-de-Chavannes, M. Henri Allan : « Entre le cristal et la fumée » (Fédération Sépharadie de France).

Nancy, 10 et 4 ; Nantes, 13 et 7 ; Nice, 16 et 8 ; Paris-Le Bourget, 11 et 3 ; Pau, 18 et 8 ; Perpignan, 18 et 6 ; Rennes, 11 et 6 ; Strasbourg, 5 et 3 ; Tours, 13 et 5 ; Toulouse, 15 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 9 degrés ; Amsterdam, 7 et 6 ; Athènes, 19 et 3 ; Berlin, 7 et 1 ; Bonn, 9 et 3 ; Bruxelles, 9 et 3 ; Le Caire, 21 (min.) ; Les Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 3 et 1 ; Genève, 11 et — 1 ; Lisbonne, 19 et 14 ; Londres, 12 et 3 ; Madrid, 11 et 6 ; Moscou, — 6 et — 8 ; Nairobi, 14 (min.) ; New-York, 5 et 1 ; Palma-de-Majorque, 18 et 8 ; Rome, 14 et 11 ; Stockholm, 1 et 0 ; Tunis, 18 et 7.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Monde
Service des Abonnements
75627 PARIS CEDEX 69
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS
3 mois — 6 mois — 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
174 F — 328 F — 645 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE
300 F — 584 F — 1 148 F

ÉTRANGER
(par messageries)

I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG
290 F — 555 F — 1 090 F

II. — SUISSE - TUNISIE
250 F — 470 F — 920 F

Par voie aérienne.
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines au plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

BREF

ENTRAIDE

POUR LA RÉUNION. — L'association Arts et loisirs populaires de la Réunion en métropole organise au profit des sinistrés réunionnais une soirée, une à Paris le 20 mars au Centre international du séjour, 6, avenue Maurice-Ravel, dans le 12e arrondissement, et une à Lyon, courant mars.

★ Renseignements et réservations auprès de G. Vaïtilingom, bibliothèque, rue Cardinet, 75017 Paris, tél. 627-79-74.

FORMATION PERMANENTE

GESTION D'ENTREPRISE. — L'Ecole supérieure de commerce de Paris organise le 6 février une journée d'études sur le thème : « L'inflation et la gestion d'entreprise ».

LOISIRS

LILLE PAR LES ÉTUDIANTS. — La nouvelle édition 1980 du guide des Chtimis, « le Chti » vient de paraître. Ce guide, diffusé sur la métropole Lille-Roubaix-Tourcoing à 50 000 exemplaires, est entièrement réalisé par des étudiants de l'école de hautes études commerciales du Nord (EDHEC) avec la collaboration d'un étudiant des Beaux-Arts de Paris pour la couverture et les dessins intérieurs.

★ EDHEC, 58, rue du Port, 59000 Lille, tél. 57-24-24.

TOURISME

AMERICAN EXPRESS EN CHINE. — American Express Company vient de signer un accord avec la Banque de Chine, qui permettra aux détenteurs de la carte American Express d'utiliser leur chéquier personnel en République populaire de Chine.

Cet accord a pris effet le 1er février. Les chèques, d'un montant maximum de 1 500 dollars en devises étrangères par jour, sont acceptés dans certaines succursales de la Banque de Chine et dans trois des bureaux de change des principaux hôtels de Canton et de Shanghaï. Il ne sera prélevé aucun frais supplémentaire pour ce service.

LE COLONIALISME AUX ENCHÈRES

Sous le titre qui figure en catalogue « Outre-mer » (en petit) et « Colonialisme » (en très gros), Me Binoche-Giquello va disperser, à l'Hôtel Drouot rive gauche, le 18 février prochain, 175 œuvres et documents qui évoquent le monde fantastique des colonies perdues. Alain Daniel, préfacier et initiateur de cette vente, nous invite à découvrir « sans honte, sans remords, sans mépris, mais avec sans indulgence... quelques peintures, sculptures et objets de l'Afrique, de l'Asie et de l'Indochine (Sic) dont les artistes abolis ».

Il est permis de s'interroger sur l'emploi inattendu du mot « colonialisme » car, à l'examen des tableaux qui figurent au catalogue, se dégage l'impression d'un voyage chaloyant où l'on perçoit davantage le goût d'artistes pittoresques avec la volonté de faire voyager les toiles en l'empire français. Mlle Lynne Thornton, l'expert qui, à la faveur de savantes recherches, a établi le catalogue en un ouvrage remarquable, parle avec tact de la grande aventure du colonialisme », alors qu'il suffisait simplement d'évoquer une peinture coloniale qui n'implique pas nécessairement l'idée d'une exploitation politique. D'ailleurs, parmi ces tableaux de dromadaires, de mosquées, de souks, ou de marchés sénégalais, ne figure aucun conquérant coiffé d'un casque... colonialiste !

N'abusons pas des *mots* par simple désir d'innover. Il n'en reste pas moins que ce vaste domaine permet encore d'intéressantes découvertes où l'on retiendra, sans doute, les noms de Pouqueray, Henri Rousseau, Lacouillé, Marius de Buzon, Henri Soulier, Françoise Lafugie et quelques autres. Après les récents succès de l'École orientaliste, ce nouvel exotisme est susceptible d'attirer les collectionneurs perspicaces.

JEAN BEDEL.

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au Journal officiel du 16 février 1980 :

DES DÉCRETS

■ Fixant les attributions du service du commissariat de l'air ;

● Portant création des établissements du Pinail (Vienne) et de Lilleau-des-Niges (Charente-Maritime).

DES ARRÊTÉS

■ Relatif aux plans de développement d'exploitations agricoles ;

■ Relatif à la nature des renseignements que les comités d'hygiène et de sécurité sont tenus de fournir au ministère de l'agriculture.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 2 609

HORIZONTALEMENT

I. Qu'on pourrait donc faire à travers la porte. — II. Travail qui se fait à la chaîne ; Qu'il faut donc veiller à ne pas répandre. — III. Pronom ; Sorte de boudin ; Bien élevé. — IV. Peut être admis par une de blanche ; Fabrication pour un prince ; Habitue d'une cour. — V. Elément de trousseau ; Grand prêtre ; Ne sont jamais neuves quand elles sont vues. — VI. Bien envoyée paître ; Peut être des ceux qui ne mettent pas de lenilles ! En fin de course. — VII. Peut se produire quand la brioche est trop grosse. — VIII. Sourd quotidien pour le guide ; Peut se relever quand il fait froid ; Conviendra ; Marque familière. — IX. Mouvement irrégulier. — X. Abréviation pour un endroit où l'on trouve des légumes. — XI. Qui circulera donc comme des livres ; Préfixe ; Pour être bon, ne doit pas être trop cuit. — XII. Vêtement ; Glace à Londres ; Nom de roi. — XIII. Peut servir d'endroit pour raccommoder ; Au bout du compte. — XIV. Comme certains péchés ! Pas aimable. — XV. Un étranger ; Permet de trouver la solution dans la nuit. — XVI. Au bout de la ligne ; Aident les chaperons.

VERTICALEMENT

1. Ennemis du commerce ; Fournit une explication quand il est fin. — 2. Ne fut pas gagné par la précipitation ; Mit en rond ; Sert a donc l'air d'un cornichon. — 3. Peut se dire à un ami ; N'est pas un mot de roi ; A son plan ; Pic. — 4. Ce que fait de la soupe : Se fait souvent malade pendant les traversées ; Plus vite saisi. — 5. Qui peut facilement tourner ; Pas inquiétants. — 6. Imites un boscot ; Ile ; Participe évoquant les auteurs. — 7. En France ; Sonne quand ça va mal ; Fin de bal ; Utilisé quand on veut ouvrir. — 8. Qui fait leur apparition ; N'admettra pas ; Coup d'œil. — 10. Ne se frappent plus ; Bien crevaché ; Bout de bois. — 11. Qui concerne donc tout ce qui est cité ; Prénom épelé ; Grand mouvement. — 12. Se met rarement à table quand il est gros ; Fait l'innocent ; Cours. — 13. Met trop de sauce ; Premier repas (épelé) ; Largeur de crêpe ; Esprit. — 14. Répandues ; Où il y a quelque chose de stupéfiant. — 15. Expérience (épelé) ; Femmes qui ont l'habitude d'emballer.

Solution du problème n° 2 608

Horizontalement

I. Simonie. — II. Universel. — III. Rose ; Apre. — IV. Rêe ; Léon. — V. Normé ; Ise. — VI. Crevaces. — VII. Heurts ; Ri. — VIII. Ease ; Soir. — IX. Rioundi. — X. Insipides. — XI. Eu ; Née ; Se.

Verticalement

1. Surenchérir. — 2. Inodores ; Nu. — 3. Misérecues. — 4. Ove ; Murestin. — 5. Ne ; Les ; Ope. — 6. Ipsi ; Hesnil. — 7. Esprit ; Ord. — 8. Eros ; Rides. — 9. Aléne ; Irisé.

GUY BROUTY.

JEUX OLYMPIQUES

XIII OLYMPIC WINTER GAMES LAKE PLACID 1980

Lord Killanin rappelle à l'ordre le comité d'organisation des Jeux d'hiver

De notre envoyé spécial ALAIN GIRAUDO

Lake-Placid. — Le président du Comité international olympique (C.I.O.) a la réputation d'être un homme de compromis. C'est dire que le vieux lord irlandais au départ rarement de son calme et de son inaltérable sourire. Pourtant, vendredi 15 février, il s'est fâché. Il avait accepté de broncher la confusion de la cérémonie d'inauguration et les rendez-vous manqués avec la flamme olympique, mais l'avortement de la cérémonie protocolaire de remise des médailles, jeudi soir, l'a fait exploser. En effet, il est apparu finalement que le comité d'organisation présidé par le révérend Bernard Fell avait tout bonnement oublié de prévenir les chefs des délégations autrichienne et soviétique du lieu et de l'heure de la cérémonie. C'est par hasard que les Autrichiens Leonhard Stock et Peter Wirnsberger, respectivement premier et second de la descente masculine, ont été retrouvés au village olympique.

Bref, trop c'était trop. « La commission exécutive du C.I.O. a demandé au comité d'organisation que des mesures immédiates soient prises pour que vendredi soit le protocole soit entièrement respecté et que les athlètes soient traités de façon appropriée », a indiqué un bref communiqué du C.I.O. dont les termes diplomatiques veilent mal l'exaspération de lord Killanin.

Or celle-ci n'est rien à côté de la grogne des « usagers » des Jeux olympiques. Après les principales manifestations de luge, de bob nordique ou de ski alpin, qui s'étalent à une quinzaine de kilomètres du stade, le système de transport collectif est immanquablement débordé.

Cette exaspération croissante ne semble avoir provoqué qu'un renforcement des contrôles. Les différentes services policiers, qui s'ignorent souvent à leurs ordres contradictoires, multiplient les interpellations. Les organisateurs se contentent, eux, de répondre que « les Jeux sont faits pour les athlètes » et qu'il faut prendre patience. Mais ils sont toujours dans l'incapacité de donner le nombre exact d'athlètes participant aux épreuves et se contentent de « environ mille six cents ».

Tout cela fait bien à certains que le tee de la boutade qui « les seuls amateurs, dans ces Jeux olympiques, ce sont les organisateurs ». En fait, au milieu de toute cette pagaille cosmopolite, une chose paraît bien marcher : le troc des « pins », ces petites breloques aux armes des clubs ou des organisations sportives que, les gamins aux adultes, tout le monde s'achame à échanger.

En arrivant à Lake-Placid, on craignait que la politique ne finisse par étouffer les Jeux olympiques. Aujourd'hui, il semblerait que la politique qui règne dans le petit village d'Adirondacks pourrait tout aussi bien aboutir au même résultat. On peut craindre, en effet, que l'ambiance ne finisse par affecter les athlètes eux-mêmes, qui sont retranchés dans la « prison olympique ». C'est ainsi que le meilleur temps des entraînements de la descente féminine a été attribué, pendant près d'une heure, à une concurrente libanaise, respectable certes, mais de niveau de fin troisième série. De surcroît, en cours d'après-midi, un communiqué a failli semer la panique en annonçant le départ, pour la soirée, de l'épreuve de biathlon (course de fond entrecoupée de tirs à la carabine) prévue pour le samedi matin.

Heureusement, le bon déroulement des compétitions n'a pas été entravé. Ainsi la Soviétique Raisa Smetanina a gagné les 5 kilomètres en fond féminin et le phénomène américain Eric Heiden a triomphé en patinage de vitesse sur 500 mètres.

PATINAGE DE VITESSE

Eric Heiden, le météore de la glace

Lake-Placid. — L'anneau de glace de Lake-Placid a pris d'assaut, vendredi 15 février, par le public américain qui venait encourager sa nouvelle idole Eric Heiden. Âgé de vingt ans, un jeune gaillard établi peu connu aux États-Unis quelques mois avant les Jeux d'hiver lorsqu'on lui aperçu qu'il avait des chances de gagner les cinq courses du programme de patinage de vitesse. Serait-ce un pari impossible ? Jusqu'à présent, seul le champion néerlandais Ard Schenk a gagné trois médailles d'or dans cette discipline à Sapporo en 1972 et encore n'y avait-il que quatre courses au programme.

La foule n'eut longtemps à s'impatienter pour savoir son favori. Le hasard du tirage au sort le faisait partir en effet le premier avec son principal rival Evgni Kulinov. Le Soviétique, champion olympique en 1976 et recordman du monde des 500 mètres en 37 secondes juste, prit un départ foudroyant, mais il commit des fautes en sortant de premier virage. Revêtu d'une combinaison noir — était-ce un symbole ? — Heiden lui passa alors irrésistiblement. Temps final : 37 sec. 03. Kulinov lui concédait 33 centièmes. Aucun des trente-cinq concurrents qui s'alignèrent ensuite ne put faire mieux.

Heiden gagnait donc la première des cinq médailles d'or qu'il s'est promis de rapporter à Madison, sa ville natale du Wisconsin. Certes, les Soviétiques et les Norvégiques n'ont pas dit leur dernier mot. Toutefois Terry McDermott, ancien champion américain, médaille d'or en 1976 et d'argent en 1968, *dit que « le moral d'Eric est aussi dur que l'acier de ses patins. Il a la rage de vaincre* ».

Pourtant, si Heiden est déjà considéré par certains comme « *le plus grand patineur de vitesse de tous les temps* », c'est qu'il concentre un nombre considérable de facteurs de réussite. Un premier lieu, il est né, comme le champion de tennis John McEnroe, dans une famille aisée et très sportive. Son père, chirurgien orthopédiste, un fervent du cyclisme et sa mère est championne locale de tennis, on oncle entraîne l'équipe universitaire de Wisconsin de hockey sur glace et sa tante Beth, vingt ans, a été championne du monde des quatre épreuves féminines de patinage de vitesse (500, 1 000, 1 500 et 3 000 mètres) en 1979.

Eric Heiden a commencé à patiner à deux ans sur le lac gelé derrière la maison de ses parents. A douze ans, ceux-ci l'inscrivaient à l'école de patinage artistique de la ville, mais Eric préférait tourner à toute allure autour de la patinoire au lieu de faire des pirouettes. A dix-sept ans, il disputait les Jeux olympiques d'Innsbruck de 1976, sans beaucoup impressionner toutefois. C'est à Oslo, l'année suivante, que « *le météore Heiden a explosé* » : il gagna tous les titres de champion du monde en face des spécialistes des vingt-cinq mètres « *dont le patinage de vitesse est le seul but dans la vie* ».

Pour sa part, il fait du patin avant tout pour se faire plaisir sans un goût caractéristique des jeunes Américains pour tout jusqu'aux possibilités. Aussi, pour démontrer que ses victoires-surprises de 1978 n'étaient pas un feu de paille, il s'est entraîné comme un *forcené* : 35 km de course à pied par jour, 50 à 100 km en course à vélo, un programme quotidien de musculation spécifique au patinage permettant notamment aux muscles des jambes de se transformer en véritables moteurs à la violente énergie centrifuge accusée dans les virages. Et des kilomètres de patinage sur glace l'hiver, sur les pistes l'été.

Anatomiquement, le résultat d'un tel travail est impressionnant : « *Il n'a toujours pas un petit muscle dans cette grande carcasse qui lui donne la force nécessaire pour rétablir la situation dans les moments difficiles* », a dit de lui Annie Henning, qui fut championne olympique à Sapporo.

Il n'a plus été battu, depuis deux ans, sur aucune de ses distances. « *Il sent si qu'il est capable et gagner plus de médailles que certaines délégations nationales au complet* », disent les commentateurs américains, qui l'inscrivent déjà, à l'égal du nageur Mark Spitz et de la gymnaste Nadia Comaneci, sur le fronton du panthéon sportif. Reste évidemment Eric Heiden n'aime guère qu'on le compare à ces deux champions. « *Je ne m'imagine pas finissant ma vie en commentant des courses de patinage à la télévision en faisant de la publicité pour des produits que je n'aimerai pas,* dit-il. *J'ai toujours patiné parce que c'est ce que j'ai aimé et que je pourrais patiner sans qui tous mes faits et gestes soient épiés. Je ne veux pas être considéré comme une vedette du disco.* » Aussi, après les Jeux olympiques, a-t-il prévu d'abandonner la course et de reprendre ses études. Il voudrait être chirurgien, comme son père.

LES RETRANSMISSIONS TÉLÉVISÉES

DIMANCHE 17 FEVRIER

TF 1, de 17 h. 25 à 18 h. : ski alpin, descente (en direct).

Antenne 2 : de 19 h. à 20 h. : les épreuves du week-end.

LUNDI 18 FEVRIER

TF 1, de 16 h. 55 à 18 h. : ski alpin, géant, première manche (en direct).

Antenne 2 : de 19 h. 35 à 21 h. 30 : patinage artistique, programme libre couple (en différé).

A 21 h. 35 : « Question de temps », sujet du débat : « Sauver les Jeux ? »

Heiden exprime lui-même cette impression de puissance en disant que parfois il sent la glace se briser sous ses patins : « *Alors, dit-il, je sais qu'il est impossible d'aller plus vite.* »

Le fait est que la plupart des adversaires battus, d'ailleurs au fil des tours dans les épreuves de fond, Eric Heiden est capable de patiner encore un métronome à la moyenne de 30 ou 40 secondes les cent mètres. Cette régularité, qui l'a fait comparer à un ordinateur, lui permet de briller non seulement dans le sprint (500 mètres), mais aussi dans le demi-fond (1 000 mètres et 1 500 mètres). Reste dont il dispose les records du monde de fond (5 000 mètres et 10 000 mètres).

LES RÉSULTATS

SKI NORDIQUE

5 kilomètres dames. — 1. Smetanina (U.R.S.S.), 15 min. 8 sec. 62 ; 2. Rikhtsvort (Finl.), 15 min. 15 sec. 30 ; 3. Jerkova (Tch.), 15 min. 23 sec. 44 ; 4. Antonova (R.D.A.), 15 min. 32 sec. 63 ; 5. Baldycheva (U.R.S.S.), 15 min. 39 sec. 03 ; 6. Kulakova (U.R.S.S.), 15 min. 39 sec. 58 ; 7. Hesse (R.D.A.), 15 min. 51 sec. 82 ; 8. Takalo (Finl.), 15 min. 52 sec. 12 ; 9. Rostock Marika (R.D.A.), 15 min. 58 sec. 01 ; 10. Carlson-Lundsea (Suède), 16 min. 43 sec. 84.

PATINAGE DE VITESSE

500 mètres (dames). — 1. Enke (R.D.A.), 41 sec. 78 ; 2. Poulos (États-Unis), 41 sec. 96 ; 3. Petrusseva (U.R.S.S.), 42 sec. 42 ; 4. Jamsen (Suède), 42 sec. 47 ; 5. Fagerli (Nor.), 42 sec. 70 ; 6. Ahnert (R.D.A.), 42 sec. 86 ; 7. Heiden (É.-U.), 42 sec. 18 ; 8. Tarasova (U.R.S.S.), 42 sec. 26 ; 9. Wurth (Can.), 43 sec. 43 ; 10. Averina (U.R.S.S.), 43 sec. 62.

500 mètres (hommes). — 1. Heiden (É.-U.), 38 sec. 03 ; 2. Kulinov (U.R.S.S.) ; 38 sec. 37 ; 3. De Boer (P.-B.), 38 sec. 48 ; 4. Eoenning (Nor.), 38 sec. 66 ; 5. Immerfall (É.-U.), 38 sec. 69 ; 6. Pedersen (Nor.), 38 sec. 83 ; 7. Mademilov (U.R.S.S.), 39 sec. 01 ; 8. Boucher (Can.), 39 sec. 30 ; 9. Seidel (Pol.), 39 sec. 01 ; 10. Carberg (Suède), 39 sec. 03.

PATINAGE ARTISTIQUE

Randy Gardner « craque »

Lake-Placid. — La patinoire principale du petit village olympique était archi-comble, vendredi soir 15 février, durant le triomphe d'Eric Heiden dans la matinée. Le public se disputait les quelques huit cents mètres carrés de glace pour applaudir le couple américain Tai Babilonia - Randy Gardner, champion de chute en 1979.

Tai a des yeux en amande et porte ses longs cheveux en chignon. Randy a la prestance d'un mannequin. Bref, ils sont beaux, ils symbolisent la grâce. « *Ce sont les meilleurs candidats de médaille d'or pour l'Amérique, dans cette épreuve, de toute l'histoire* », annonçait le magazine *Time*.

Pour elle, dix-neuf ans, et pour lui, vingt et un ans, ces Jeux olympiques devaient être la consécration de dix ans passés ensemble à patiner pour parfaitement leur art et leur harmonie. Ils devaient être aussi l'occasion de montrer qu'ils n'avaient pas volé la place de champion du monde à Alexandre Zaitsev et son épouse Irina Rodnina, en congé de maternité l'an passé.

Le public attendait donc avec impatience que ses favoris chaussent leurs lames et aillent sur la glace. Mais dans l'ombre des coulisses, c'est-à-dire une série de figures imposées exécutées sur un tapis musical, dans l'ordre choisi par les organisateurs.

Lorsque les deux couples en compétition sont prêts sur la glace, on n'aperçoit d'eux que pour eux. Mais on voit à-fait que, en faisant une simple pirouette, Randy se retrouve les fesses sur la glace. Un frisson dans la foule. Non, ce ne pouvait pas être grave ! D'ailleurs, la suite qui repart et... Tai tombe à genoux. *Le murmure* se double d'inquiétude.

Les trois premiers couples enchaînent leur programme. La scène est répétée. Tai et Randy rentrent sur la patinoire pour s'échauffer. Mais quelques minutes, ce sera le tour. Dans quelques secondes. Mais Randy tombe à nouveau. Le couple essaye de soutenir un rythme de valse. Tai comme un rien de patin, paraissait avoir les jambes en coton, ce soir.

Leur entraîneur, John Nicks, les rappelle. Fait rarissime dans une discipline où la patinage artistique, ils vont abandonner. « *Randy est blessé à l'aine* », annonce un commentateur. Depuis une semaine, précise un médecin de l'équipe américaine. Depuis cet après-midi, même un second.

John Nicks ne sait plus que dire. Tai Babilonia pleure. Vue interviewée par l'envoyé, Randy a-t-il craqué ? C'était, vendredi soir, l'avis de certains juges. Tant pis pour John Nicks, qui entraîne Irina et Alexandre depuis leurs dix derniers championnats d'Europe de Göteborg. Il va devoir maintenant préparer à ses deux anciens victoire olympique du couple entraîné par Irina Tarasova. Ses chances de la concurrence du couple Babilonia - Gardner ont, en 1 mois et 10 jours, de brûler la place à Tai ce soir. Les neuf juges leur ont attribué deux fois 5,9 (1) pour la technique et cinq fois 6 pour la présentation. Cherchez la perfection.

(1) Le maximum est de six.

BASKET-BALL. — *En match avancé du championnat de France*, Villeurbanne s'est imposé à Berk, 86 à 69, le 13 février.

FOOTBALL. — *Pour le compte de la vingt-cinquième journée du championnat de France*, Nice a battu Metz par 4 buts à 0, le 15 février.

RÉGIONS

DANS LES ASSEMBLÉES RÉGIONALES

LES NOUVEAUX PRÉSIDENTS

	PRÉSIDENT RÉGIONAL	PRÉSIDENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
ALSACE	Marcel RUDLOFF (U.D.F.)	Raoul MEIL
AQUITAINE	André LABARRÈRE* (P.S.)	Maurice CASTAING
AUVERGNE	Maurice PRÉVOST* (P.S.)	Michel DERATISSE*
BOURGOGNE	Henri JOXE* (P.S.)	Claude DELATTE*
BRETAGNE	Yvon BOURGES* (U.D.F.)	Jean PRINCELET
CENTRE	Jean MAUROY* (P.S.)	Pierre DUFOUR*
CHAMPAGNE - ARDENNE	Jacques SOURDILLE* (R.P.R.)	Jacques RICHARD
CORSE	J.-Paul de ROCCA-SERRA (R.P.R.)	Emile ARRIGHI DE CASANOVA
ÎLE-DE-FRANCE	Pierre MAUROY* (P.S.)	Nicole PASQUIER
ILE-DE-FRANCE	Paul GIRAUD* (R.P.R.)	Jean-Baptiste SENAULT*
LANGUEDOC - ROUSSILLON	Edrar FAURE* (P.S.)	Philippe LAMOUR*
LIMOUSIN	André LAJOINIE* (P.C.)	Guy CLAUDEL*
LORRAINE	André MARIOTTE (U.D.F.)	François DELLEMAGNE
MIDI - PYRÉNÉES	Alain SAVARY* (P.S.)	Pierre MADAULE*
NORD - PAS-DE-CALAIS	Pierre MAUROY* (P.S.)	Pierre DELMON*
BASSE-NORMANDIE	Paul HERMIER (Mouvem. normand)	Paul SPRIET
HAUTE-NORMANDIE	Jean BETTENCOURT* (U.D.F.-P.R.)	Jean-François HERVIEU
PAYS DE LA LOIRE	Olivier GUICHARD* (U.D.F.)	Georges ARRAUX
PICARDIE	Raymond MAILLET (P.C.)	Claude PENET*
POITOU - CHARENTES	Jean-Pierre RAFFARIN (U.D.F.)	Michel MAURY-LARRIÈRE
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR	Paul GUIDICELLI* (P.S.)	Paul AUGIER*
RHÔNE - ALPES	Paul RIBEYRE* (C.N.I.P.)	Charles MONTREUIL*

(*) Présidents réélus.

Les vingt-deux présidents régionaux et les vingt-deux présidents économiques et sociaux viennent d'élire leurs nouveaux présidents et leurs nouveaux bureaux. Dans la majorité des cas, ils ont renouvelé le mandat des hommes déjà en place.

Les deux faits les plus remarquables sont l'élection d'un président de région communiste en France (M. Raymond Guyot succède à M. Jacques Duclos) (U.D.F.-C.D.S.) et la perte en Corse par les radicaux de gauche de la seule présidence de région qu'ils détenaient (M. de Rocca-Serra, R.P.R., succède à M. Jean Filippi (Gauche démocratique).

Au total, c'est le parti socialiste qui emporte le plus grand nombre de présidences de conseil régional (huit), suivi par l'U.D.F. (six).

● HAUTE-NORMANDIE : la réunification, pomme de discorde.

(De notre correspondant.)

Rouen. — Le budget de 126,5 millions de francs que vient de voter le conseil régional de Haute-Normandie, 9,7 millions de francs seront consacrés à l'action pour l'emploi et au soutien à l'activité des entreprises.

A la fin du débat, le conseil régional a entendu un rapport de M. Bettencourt, président, sur la conférence interrégionale Haute et Basse-Normandie, réunie à Caen le 11 janvier dernier (le *Monde* du 15 février). Les élus communistes, dont aucun représentant n'a participé à la conférence, ont réaffirmé leur opposition à la réunification de la Normandie. M. Roland Leroy, député (P.C.) de Seine-Maritime, a demandé, en vain, que le conseil régional soit convoqué rapidement pour qu'il prenne une décision définitive à ce sujet.

Cette éventuelle réunification divise plus encore les élus de l'Eure, favorables, et de Seine-Maritime, hostiles. Pour M. Marc Massion, conseiller régional, le premier secrétaire de la fédération du parti socialiste de Seine-Maritime, son hostilité *tient à la volonté de région croupion qu'elle met conque actuellement* ».

● LANGUEDOC - ROUSSILLON : faut-il exploiter les mines des Cévennes ?

(De notre correspondant.)

Montpellier. — Le budget que vient de voter le conseil régional du Languedoc-Roussillon frôle la limite supérieure autorisée par la loi. La pression fiscale ne peut dépasser le taux de huitième. Elle atteindra 57 francs (dont 15 francs de fiscalité directe) avec un total de recettes et dépenses de 288 millions de francs. Le budget de l'an dernier s'élevait à 160 millions.

A ces 128 millions, il faut ajouter une somme de 10 millions de francs destinée à inciter Elf à accepter et à entreprendre l'ouverture du gisement de Ladrech dans le bassin minier des Cévennes. Du filon d'anthracite est-il exploitable ? Oui, répondent les syndicats, la plupart des élus et de nombreux professionnels. Non, répondent les Charbonnages de France, l'administration et le laboratoire de l'industrie. Le conseil régional comme le conseil économique et social du Languedoc-Roussillon pensent que cette mine est exploitable. Pour en avoir le cœur net, les conseillers unanimes ont demandé qu'une mission spéciale soit envoyée aux questions énergétiques et notamment à l'avenir du charbon.

R. B.

Faits et projets

Environnement

● *La Hague : une commission d'enquête ?* Le collectif rassemblant les vingt-deux organisations signataires de la pétition « Pour une autre politique de l'énergie » proteste, dans un communiqué diffusé vendredi 15 février, contre l'arrestation à Cherbourg du capitaine du bateau de l'organisation Greenpeace. « *Nous refusons l'emploi de méthodes répressives pour régler un problème comme celui du retraitement des combustibles irradiés* », dit le communiqué.

Tourisme

● *Gault et Millau à la « une » de Time.* — Henri Gault et Christian Millau ont, cette semaine, les honneurs de la couverture de *Time Magazine*, l'hebdomadaire américain, qui analyse dans un long article la vogue de la gastronomie en France et dans le monde.

Transports

● *Mont Blanc : quatorze millions de véhicules.* — Près de quatorze millions de véhicules ont emprunté le tunnel du Mont-Blanc depuis sa création, en 1965, indique la direction de la société d'exploitation.

Le Monde

économie

SOCIAL

La situation des Français travaillant à l'étranger

Un rapport remis à M. Matteoli souligne la nécessité d'une politique plus volontariste

M. [illegible] Vié, conseiller, maître à la Cour [illegible], vient de remettre à M. [illegible], ministre du travail et de la participation, le rapport du [illegible] de travail qu'il présidait et qui traite des problèmes posés par le travail des Français à l'étranger.

Ils sont environ un million [illegible] cent mille à vivre et à travailler hors de l'Hexagone sans que leur [illegible] soit toujours clairement [illegible] accompli pour [illegible] la présence française à l'étranger, « il n'en faut pas moins relever, dans le rapport, des *insuffisances* dans les mesures d'aide, et surtout l'absence de *principes* clairement définis et de mentalité [illegible] ».

Le groupe de travail a estimé qu'il [illegible] d'aller au-delà de [illegible] et a mis en moyens, et de « *mener une politique plus volontariste* pour assurer le mieux général, plus *incitatif*, *intégrer le travail à l'étranger* dans les politiques [illegible] ». Il [illegible] dit, non seulement soutenir, mais encourager l'émigration. Pour cela, il faut [illegible] l'accueil et la réinsertion sur place, mieux intégrer la cellule familiale, [illegible] en tenant les particularité du travail à l'étranger sur le marché de l'emploi, [illegible] le régime [illegible] public travaillant à l'étranger, [illegible].

Un exemple parmi d'autres : « Le salarié envoyé à l'étranger par une *entreprise* [illegible] ». Le groupe propose de déposer un *projet de loi qui fait obligation, à l'entreprise* qui [illegible] un salarié, de conclure un [illegible] contrat de travail initial, prévoyant une *suspension* pour la durée du séjour à l'étranger et des *obligations* de l'*entreprise* en cas de *rupture du contrat*, en particulier [illegible] de rapatriement. Dans le même esprit, il souhaite [illegible] intérimaire, envoyé à l'étranger devrait être transformé en contrat à durée déterminée, de plus, il serait [illegible] d'inciter [illegible] particulières sociales à insérer dans les [illegible] des clauses concernant les salariés à l'étranger.

Analysant les dispositions [illegible] (public ou privé), le rapport propose [illegible] systèmes de couverture des différentes risques, en vue [illegible] leurs.

SELON UN SONDAGE DE LA SOFRES

Les Français accepteraient une diminution des prestations pour résorber le déficit de la Sécurité sociale

Un sondage de la SOFRES, réalisé du 5 au 10 [illegible] pour le compte de la Chambre d'assurance-maladie sur un échantillon national de mille [illegible] montre qu'en grande majorité les interviewés rejettent la solution d'une augmentation des cotisations comme moyen de résorber le déficit de la Sécurité sociale.

En effet, 58 % des personnes interrogées pensent [illegible] remettre les *dépenses à il faut chercher à faire des économies* » et, « *s'il le faut, diminuer les prestations* » ; 16 % seulement estiment que l'on peut continuer à augmenter les cotisations.

Pour 38 % des personnes interrogées, [illegible] le fonctionnement des hôpitaux qui grève le plus lourdement le budget de la Sécurité sociale. Certains résultats paraissent toutefois contradictoires : si 52 % des [illegible] considèrent qu'il est possible de diminuer les dépenses de fonctionnement des hôpitaux, 80 % déclarent qu'il n'y a pas assez de personnel à l'hôpital [illegible]. En outre, 51 % des personnes interrogées [illegible] du déficit dans la mesure où il ne prend pas à sa charge certaines dépenses qui lui incombent. Bien que cette attitude [illegible] appareiller anormale, il ne se souhaitent pas cependant qu'elle soit modifiée si cela devait se traduire par une augmentation des impôts. D'autre part, 83 % des personnes interrogées déclarent qu'elles ne sont pas prêtes à accroître [illegible] leur budget consacré aux dépenses de santé, 9 % étant, au contraire, prêtes à une telle augmentation.

■ *Le trafic [illegible] pratiquement normal, [illegible] 17 février.* Sur le réseau de la Nord-Atlantique à Paris, où [illegible] trains [illegible] n'ont pas circulé. Bien que le préavis de grève déposé par le C.G.T. et par la C.F.D.T. n'expire que le lundi 18 février, on ne [illegible], à la direction de la S.N.C.F., à des perturbations durant le week-end. Les deux fédérations syndicales ont cependant déposé un autre préavis valable jusqu'au 25 février, ce qui ouvre la porte à [illegible] radiques à préparer la rencontre entre la direction et les syndicats, le 27 février.

● *Le conflit à Thomson-C.S.F.* — M. Defferre, au nom du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, vient d'adresser à M. Matteoli, ministre du travail et de la participation, une lettre dans laquelle il lui demande d'intervenir auprès de la direction générale de Thomson-C.S.F., afin qu'elle accepte [illegible] négociations en vue de trouver une solution à la grève qui dure depuis le 18 septembre. Le mouvement est suivi, indique-t-on de source socialiste, par près de huit mille personnes, réparties dans vingt-cinq centres de province et en région parisienne.

■ *La C.G.T. lance de nouvelles actions à la SNIAS.* — Le « cartel » C.G.T., qui regroupe les délégués C.G.T. de tous les établissements de la société aérospatiale, [illegible] 15 février à Saint-Médard. Il a décidé de lancer [illegible] contre l'emploi de la [illegible] prochaine.

● *Les enseignants de Language Porter*, la fabrique privée de langue après Berlitz, ont décidé de reprendre le travail, lundi 18 février, après quatre semaines de grève. Le mouvement a touché les cinq centres de l'école à Paris où sont employés plus de cent professeurs, la plupart étrangers. Les grévistes ont obtenu la garantie d'un salaire minimal de 2 350 francs, ainsi que la réintégration d'une déléguée du personnel qui vait été mise à pied.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Institut National de Cartographie

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Un Avis d'Appel [illegible] International est lancé pour la réalisation des [illegible] vues aériennes à l'échelle 1/16 000e :

— systématique sur une [illegible] du parallèle de 30° ;

— sur un [illegible] nombre d'agglomérations se trouvant au Sud de ce même parallèle ;

— la superficie à [illegible] est comprise entre [illegible] et [illegible] km².

Le dossier d'appel d'offres pourra être retiré à partir du 1er janvier 1980 au siège social de l'I.N.C. – [illegible] rue de Tripoli – B.P. 69 Hussein-Dey, ALGER.

Les soumissions devront parvenir à la Direction des Services [illegible] - Ministère de la Défense Nationale » Les Tagarins, ALGER, sous pli cacheté et recommandé portant la mention « Appel d'Offres prises de vues aériennes – Soumission – A ne pas ouvrir ».

La date limite de remise des offres est fixée au 25 février 1980 à 16 h. 30.

Il est entendu que les fournisseurs resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours. L'Administration se réserve [illegible] portant monopole de l'Etat [illegible] du 11 février 1980 portant monopole de l'Etat [illegible] le [illegible] extérieur, le présent appel d'offres s'adresse uniquement aux [illegible] producteurs. A l'exclusion de tout intermédiaire.

Les soumissionnaires doivent joindre à leur dossier un certificat délivré par la Chambre de Commerce et d'Industrie attestant leur qualité de producteurs.

ÉTRANGER

GRANDE-BRETAGNE : les prix ont augmenté de 2,5 % en janvier et le déficit des paiements courants s'est aggravé

De notre correspondant

Londres. — Le Bourse et le marché des changes ont [illegible] négativement [illegible] 18 février après la publication [illegible] ques officielles annonçant l'évolution des prix et de la balance des paiements britanniques [illegible] janvier. Il est vrai que les résultats [illegible] sont peu [illegible].

Le prix de détail a augmenté de 2,5 % ce qui porte [illegible] annuel d'inflation à 18,4 % (contre 17 % l'an dernier), le niveau le plus élevé enregistré depuis avril 1975. Cette hausse, attribuée pour un tiers à celle des taux hypothécaires, pourrait de surcroît s'accélérer au cours des prochains mois, compte tenu des augmentations des prix du pétrole, des tarifs postaux et du téléphone, de l'alcool, de la bière, etc.

On estime généralement que l'inflation devrait atteindre le taux annuel de 20 % au début de l'été, pour ne fléchir nettement lorsque ne seront plus en compte dans l'indice l'effet de l'augmentation des impôts indirects [illegible] en avril.

Malgré la [illegible] enregistrés en janvier, les milieux officiels estiment que le contrôle de la masse monétaire, le [illegible] du sterling et la récession permettront de maîtriser l'inflation, essentiellement due, selon eux, à l'augmentation du prix du pétrole et surtout aux [illegible] des augmentations de salaires.

Cependant, la balance des paiements courants a accusé en janvier un déficit de 296 millions de livres, [illegible] millions en décembre), supérieur aux prévisions et d'autant plus préoccupant que les statistiques ne tiennent pas encore compte des effets négatifs de la grève de l'acier sur les exportations. Pour l'ensemble de l'année 1979, le déficit des paiements est évalué à 2 500 millions de livres, alors que les experts du ministère des finances estimaient que ce déficit ne dépasserait pas 2 milliards.

Le résultat de janvier est dû essentiellement à une hausse massive des importations en biens d'argent. Les représentants environ la moitié du montant de l'accroissement total (300 millions de livres) des importations. Il n'est pas clairement établi si cet argent importé sera utilisé dans le pays ou bien réexporté au cours des prochains mois, ce qui aurait pour effet d'augmenter alors les exportations.

Par rapport à décembre 1979, les [illegible] à l'étranger ont augmenté de 2,6 % pour atteindre [illegible] millions de livres, les achats de 5 % pour se situer à 4 225 millions de livres, soit un déficit du commerce « visible » de [illegible] millions de livres, compensé par un excédent de 50 millions de livres des « invisibles » (banques, assurances, frets, etc.).

La balance « pétrolière » a enregistré, quant à elle, un déficit de 78 millions de livres, légèrement inférieur à celui de décembre (80 millions). Un des rares points positifs a été la balance, en janvier, des importations et produits manufacturés par rapport au dernier trimestre de 1979. Cet allégement [illegible] ralentissement général de la demande en Grande-Bretagne. En outre, on peut craindre une diminution sensible des exportations, en raison de la hausse de la livre et de la récession mondiale.

Dans son éditorial, le *Times* estime qu'il faut s'attendre à une faible amélioration au cours des prochains mois, « plus [illegible] que le gouvernement ne l'avait espéré ». Cette [illegible] est due, selon le quotidien, à la force des tendances inflationnistes dans le monde, essentiellement [illegible] du prix du pétrole, [illegible] à l'augmentation trop rapide des salaires en Grande-Bretagne. « Si nous voulons réduire l'*inflation*, le *rythme d'augmentation* des salaires [illegible] *être réduit brutalement* », écrit le *Times*, qui invite le gouvernement à persévérer dans sa politique, le déficit des paiements étant « le *symptôme* d'une [illegible] encourage [illegible] *une augmentation* correspondante de l'*offre* ».

R. P.

L'inflation contraint les États-Unis à prendre de nouvelles mesures

(Suite de la première page.)

Il faut se rappeler que, le 6 octobre 1979, M. Volcker avait frappé un grand coup pour mettre fin à un mouvement de fuite devant la monnaie qui menaçait de tourner à la panique. Une des mesures prises par M. Volcker avait été de porter le taux d'escompte à 12 %, ce qui, dans les semaines suivantes, avait conduit les banques commerciales américaines à porter leur taux de base, [illegible] du prime rate, à 15,5 %, ce qui, il y a encore moins de dix ans, aurait été considéré comme un taux plus proche de ceux en vigueur dans les pays sud-américains que de ceux traditionnellement appliqués dans un grand pays doté d'un vaste et complexe marché des capitaux comme le marché américain.

Vers le milieu de novembre, le Système de réserve fédéral (FED) amorça, sans crier gare, un mouvement de retraite, qui se traduisit immédiatement par une certaine détente, encore légère il est vrai, sur les taux d'intérêt. Mais, [illegible] deux ou trois semaines en recul, il devint évident que la politique suivie par M. Volcker, malgré le mécontentement du monde des affaires, était plus restrictive en paroles qu'en actes en fait.

Le FED continuait à pourvoir les banques en ressources, leur permettant de continuer à leur tour de satisfaire une demande toujours considérable de crédits. Aucun signe de ralentissement ne se manifestait du côté de l'indice des prix, tant de gros que de détail. Les États-Unis terminaient l'année 1979 avec une hausse des prix supérieure de 13 % et en janvier les prix de [illegible] augmentaient de 1,8 %.

Pour fournir en nouvelles réserves les banques commerciales, le procédé de loin le plus utilisé par le FED est l'achat de titres sur le marché monétaire de New-York (les banques, en cédant une partie de leur portefeuille à l'institut d'émission, acquièrent en contrepartie des dollars). Ce n'est que pour des quantités relativement peu importantes que les banques ont recours à l'escompte, qui est en fait limité quantitativement. Dans les semaines qui suivirent le 6 octobre, les responsables du FED expliquèrent que leur politique consisterait à réduire l'écart existant entre le taux de l'escompte et celui du marché monétaire. Ils précisèrent même que la différence entre les deux taux ne devrait pas excéder 0,5 %. Elle a été depuis lors largement supérieure, puisque le taux de l'argent au jour le jour (le taux des « fonds fédéraux » que les banques se prêtent pour de courtes périodes) atteignait encore, jeudi 14 février, 14,25 %, ce qui rendait fortement dérisoire l'écart entre les taux. Cependant, les conditions générales du marché incitent plutôt à penser que la [illegible] du taux de l'escompte [illegible] rapidement suivie par une hausse générale des taux d'intérêt que la récente baisse des obligations a anticipée.

Simultanément, une controverse s'est développée au sein même de l'Administration pour savoir si la reprise des cours des actions est un phénomène durable, les investisseurs assimilant l'acquisition de titres à revenu variable à un achat de biens réels offrant une garantie contre l'inflation. Cette interprétation, une [illegible] des actions, survenant à un moment où les taux d'intérêt montent tout à fait anormalement, indique en général l'approche d'un point culminant à partir duquel la fièvre diminue sur les marchés financiers et l'économie bascule du côté de la récession.

On a, depuis plusieurs années, constamment sous-estimé la vigueur de la machine inflationniste. Il est peu probable, dans les circonstances actuelles, qu'une hausse d'un point des taux d'intérêt ait les mêmes effets qu'il y a quelques années. Mais il est peu vraisemblable que la hausse des prix s'arrête brusquement. Il est donc à craindre que les autorités monétaires ne soient amenées à prendre de nouvelles mesures, comme ce fut le cas en octobre dernier, pour tenter de juguler [illegible] la spéculation qui se porte depuis quelques jours sur les métaux industriels (le cuivre notamment), et d'autres matières premières ?

PAUL FABRA.

Le Danemark relève le taux de l'escompte de 11 % à 13 %

De notre correspondante

Copenhague. — La Banque nationale du Danemark a annoncé, le 15 février, juste après la [illegible] hebdomadaire des banques, décidé de relever de 2 points, à partir du 18 février, son taux d'escompte de 11 % à 13 %, niveau encore jamais atteint. Cette décision était attendue depuis la fin janvier, alors que la couronne accusait de nouveaux fléchissements au sein du SME, ce qui obligeait l'institut d'émission à intervenir régulièrement pour la soutenir et donc à puiser dans ses réserves de devises.

La nouvelle a, néanmoins, été fort mal accueillie par les partis de l'opposition, et par les porte-parole de l'industrie, du commerce, de l'agriculture et des syndicats. Les uns et les autres estiment qu'une telle mesure n'aidera pas à la reprise des affaires et à la réduction du chômage.

Commentant ces réactions, le premier ministre, M. Joergensen, a affirmé que les rumeurs qui circulaient au sujet d'une prochaine dévaluation de la [illegible] danoise étaient [illegible] gouvernement socialo-démocrate a commencé vendredi à discuter les moyens d'économiser quelque 15 milliards de couronnes (11 milliards de francs environ), ces économies sont d'autant plus indispensables que la dette extérieure s'est gonflée depuis le début de l'année davantage que ne l'avaient prévu les experts. Elle dépasse 80 milliards de couronnes (60 milliards de francs).

Le taux de l'escompte avait été relevé à deux reprises en 1979 : 9 % à la mi-juin et 11 % à la mi-septembre. La couronne a subi, depuis l'été dernier, deux réajustements en baisse par rapport aux monnaies du F.M.I. : 3 % le 22 septembre et 5 % le 30 novembre.

CAMILLE OLSEN.

BILLET

La « trattoria » en révolte

De notre correspondant

Rome. — C'est le révolte dans les restaurants italiens. « Pendons donc ! à partir du 1er mars, il faudra établir une facture détaillée pour chaque client servi. Adieu le bon vieux temps où, ensuite « ordinateur », *gémit* le *patron d'une trattoria romaine en tordant* les *serviette* [illegible] *du bras. Comme mes collègues*, il [illegible] d'observer une grève de protestation de *vingt-quatre heures.*

Le *ministre des finances*, *M. Reviglio*, *s'est juré* [illegible] *récupérer chez milliards de lires sur* [illegible] *le fisc en 1980. Les statistiques montrent que les restaurateurs et hôteliers dédaignent le palme du l'évasion. La plupart d'entre eux déclarent un chiffre d'affaires dérisoire qui* [illegible] *les larmes en plus méchant* [illegible] *percepteurs. Si la facture de la T.V.A. est* [illegible] *à plus de 30 % dans l'industrie, elle dépasse 60 % dans ce secteur.*

Sur proposition du ministre, le gouvernement a donc décidé de frapper un grand coup. Chaque patron devra [illegible] *une facture en conservez le* [illegible]. *Trois* [illegible] *contrôles* [illegible] *prévus* [illegible] *qui* [illegible] *oublié ce petit exercice* : [illegible] *pourront* [illegible] *jusqu'à la* [illegible] *fois de l'établissement.*

Mobilisés en [illegible] *dernière ligne tourneaux* : « C'est une conjonction [illegible] *touriame* », [illegible] *président*. *N'y a-t-il pas un risque aigué* : *trop d'établissements (9 700 à Rome) ne trop peu les* [illegible] *cause de la télévision et du climat d'insécurité ?*

Les restaurateurs [illegible] *ne veulent au moins pour nuer l'* « adieux décret » : *mes sanctions plus raisonnables, une période de rodage* [illegible] *longue et des* [illegible] *moins sévères qui ne comprendraient pas la* [illegible] *et le* [illegible] *couverts.* [illegible] *vont entraîner une* [illegible] *prix* [illegible]. *C'est le* [illegible] *proportions importantes.*

A début de convaincre le ministre, des aubergistes [illegible] *Rome ont donné de leur* [illegible] *chir aux clients* : *Ils* [illegible] *n'accompagner la spaghettis* [illegible] *les pizza sans fromage. La diète, en* [illegible] *sera répondre aux affameurs.* — R.S.

PAYS-BAS : le principal syndicat accuse le gouvernement d'influencer les travaux de l'O.C.D.E.

De notre correspondant

La Haye. — Le grand syndicat [illegible] F.N.V. accuse le gouvernement d'essayer de [illegible] le travail de l'O.C.D.E. [illegible] du Plan-Bas, afin de justifier sa politique de [illegible] rité.

[illegible] le F.N.V., le [illegible] (composé [illegible] démocrates et de [illegible]) fait [illegible] ce qui [illegible] en [illegible] pouvoir pour [illegible] les analyses de l'organisation du château de La Muette, selon lesquelles le gouvernement [illegible] sa politique [illegible]. Déjà, [illegible] un document préliminaire, l'O.C.D.E. [illegible] une [illegible] de la [illegible] d'avoir [illegible] à d'importantes diminutions des dépenses de l'Etat. Ce point de vue est partagé par le F.N.V., qui a mobilisé ses membres contre l'action [illegible] des finances, M. Andriessen.

Le syndicat, qui [illegible] un million d'adhérents, [illegible] maintenant le gouvernement [illegible] [illegible] [illegible] à Paris, « *afin de manipuler le rapport scientifique de l'O.C.D.E. qui doit être publié prochainement* », [illegible] l'écrivait le bulletin hebdomadaire [illegible] du syndicat.

Le ministère des finances a réagi en déclarant qu'il est impossible pour quelque gouvernement que ce soit de fausser un rapport de l'O.C.D.E. Selon un porte-parole officiel, la délégation néerlandaise auprès de l'O.C.D.E. a simplement pris contact avec un groupe d'experts de l'organisation « *quand il est apparu que les conclusions du rapport préliminaire étaient basées sur des chiffres périmés* ». Ainsi, « *il n'aurait pas pris en considération, le 5-6 précédent, les revenus décroissants de l'Etat et le bilan des paiements, encore plus défavorable* ».

Le gouvernement est confiant que, dans le rapport définitif, ses recommandations « *seront prises en considération* ».

HANS TER STEEGE.

CORRESPONDANCE

Les intérêts français au Sénégal

Après la série consacrée par le *Monde* à « La coopération en question » (*le Monde* des 18, 19 et 20 décembre 1979), nous avons reçu de M. Ousmane Seck, ministre de l'économie et des finances du Sénégal, les précisions suivantes :

« *Pour apprécier l'effort de diversification et de « sénégalisation » de notre économie, il serait juste de prendre en compte l'ensemble du capital productif de notre pays et d'étudier son évolution depuis l'indépendance. Ainsi, la part des Français dans les investissements globaux du Sénégal était de 85 % en 1960. Elle n'était plus en 1979 que de 50 à 55 %, tandis que celle des Sénégalais était montée de 15 à 30 %.*

« *L'analyse détaillée des comptabilités d'entreprises vient de nous révéler que la part des intérêts français dans l'économie est passée de 80 % en 1962 à 40 % actuellement. Cette baisse a profité à l'Etat et aux nationaux sénégalais, dont la part du capital intérieur est passée d'un niveau dérisoire au début de l'indépendance (5 % seulement) à 40 % de nos jours.* »

CHANCE

■ *La grève des banques.* Après l'échec des négociations menées sous l'égide du ministre du travail, M. Leotard, le gouvernement a saisi le tribunaux d'une demande d'arbitrage, ce qui suspend, selon la loi, toute grève pour une période de quarante-cinq jours.

JEUX OLYMPIQUES

Lord Killanin rappelle à l'or

J.-S.

Lake-Placid. — Le président du Comité international pique (C.I.O.) a la réputation d'être un homme [illegible]. C'est dire que le vieux lord irlandais se [illegible] son calme et de son inaltérable sourire. Mais, le 15 février, il s'est fâché. Il avait accepté [illegible] avec la flamme olympique, mais l'[illegible] protocolaire de remise des médailles. En effet, il est apparu finalement [illegible] présidé par le révérend Bernard [illegible] prévenir les chefs des délégations [illegible] du lieu et de l'heure de [illegible] Autrichiens Leonhard Stock, le [illegible] premier il secoue [illegible] retrouvés au village olympique.

Bref, trop c'est [illegible] a demandé au [illegible] notamment [illegible] prises qui [illegible] respectueusement [illegible] et à injecter de l'eau [illegible] refroidissement [illegible] moteurs pétrolières. Il [illegible] risque d'erreurs [illegible] corrigées beaucoup [illegible] temps, de dépenses [illegible] qui pourraient conduire [illegible] injustifiée [illegible] prématurée de la production ».

Les niveaux [illegible] de la production soviétique sont l'un des sujets les plus controversés parmi les experts occidentaux (le Monde du 20 juin 1979). En 1978, l'U.R.S.S. a exporté 148 millions de tonnes de pétrole et produit 586 millions de tonnes, soit [illegible] paraîtra plus. La firme anglaise, en effet, n'exerce pas [illegible] son activité dans le louage automobile. Elle est concessionnaire Ford et possède une division [illegible] et de très nombreuses propriétés dont elle tire d'énormes revenus (plus de la moitié de son chiffre d'affaires).

Pour 1979, son chiffre d'affaires devrait atteindre 114 millions de livres (plus de 1 milliard de francs) dont 28 millions (220 millions de francs) dans la location de voitures. Elle gère sa flotte de [illegible] mille véhicules [illegible] quatre-vingts marques.

Europcar a réalisé, l'an dernier, un bénéfice net de [illegible] millions de livres (+ 26 %) dans [illegible] filiales réparties dans les pays européens, au Moyen-Orient et en Afrique. Elle est représentée sur le continent nord-américain par la [illegible] national Car Rental. — A. D.

FORTE BAISSE DES LIVRAISONS DE FUEL DOMESTIQUE EN JANVIER

Les conditions atmosphériques favorables de janvier, la baisse importante du prix et le contingentement du fuel domestique [illegible] ont [illegible] une baisse de 32,5 % des livraisons de ce produit par rapport à janvier 1979.

D'autre part, les ventes de fuel lourd par [illegible] ont diminué de 31,5 %, [illegible] notamment la politique de diversification [illegible] de ses approvisionnements sur le charbon.

En revanche, les livraisons pour janvier de [illegible] et de gasoil [illegible] une forte augmentation (+ 9 % pour l'essence et le super et + 17,2 % pour le [illegible] par rapport à janvier 1979. Mais ce mouvement n'est [illegible] car [illegible] conditions climatiques [illegible] (neige et verglas) avaient empêché l'an passé le déplacement de nombreux camions [illegible] ne relaient la circulation. Par rapport à [illegible] les livraisons de janvier [illegible] en légère baisse (— 4,6 % sur les carburants et — 4,1 % pour le gasoil).

LES SYNDICATS DE MINEURS SOUHAITENT UN INVENTAIRE PRÉCIS DES RÉSERVES CHARBONNIÈRES

Les syndicats de mineurs (C.G.T., C.F.T.C., C.F.D.T., F.O. et C.G.C.) ont plaidé en faveur d'une [illegible] de la politique [illegible] française, au cours des entretiens qu'ils viennent d'avoir, le jour où rôle, avec le ministre de l'industrie.

La C.G.T. — l'organisation la plus représentative — a réclamé [illegible] un [illegible] loyal et vrai, basin par basin, des ressources charbonnières [illegible] exploitables en France, au cours de réunions [illegible] entre les syndicats, la direction des Charbonnages et le gouvernement ».

A ce propos, M. Achille Blondeau, secrétaire général des mineurs C.G.T., a estimé que les réserves de charbon français étaient d'au moins 4,4 milliards de tonnes et que « nombreux sont les jeunes prêts à s'embaucher dans les mines » une [illegible] de l'exploitation [illegible] était décidée ».

La C.F.T.C. a demandé la construction de centrales thermiques au charbon, et la C.F.D.T. a souhaité voir la production annuelle [illegible] de tonnes (contre une vingtaine aujourd'hui) dans les prochaines années. Quant à F.O., elle a proposé une campagne par nouilles pour répertorier de façon précise les gisements charbonniers français ». La C.G.C., enfin, [illegible] dans l'après-midi du 15 février, a repris cette idée et s'est inquiétée de l'implantation de nouvelles centrales [illegible] dans les régions où les gisements sont en voie d'épuisement.

● M. Douineng a [illegible] demander une autorisation d'importation de produits pétroliers. — Le P.D.G. de la société Interagra, spécialisée dans le commerce [illegible] les pays de l'Est, a déclaré au quotidien la Cote Des Fossés son intention de demander une autorisation spéciale d'importation (A3) et sa décision de renforcer la Compagnie européenne des pétroles (C.E.P.) du groupe Interagra en la transformant en société anonyme.

AFFAIRES

FILIALE DE LA RÉGIE RENAULT

Europcar va reprendre les activités de location de voitures du groupe britannique Godfrey Davis

La compagnie Europcar, filiale à 100 % de la [illegible] et numéro un français de la [illegible] de voitures sans chauffeur, a engagé des pourparlers avec son concurrent britannique Godfrey Davis en vue de lui racheter [illegible] ses activités dans le louage automobile. Les deux parties pensent arriver à un accord définitif d'ici une quinzaine de jours, mais ne refusent pas la conclusion, à fournir le maximum de renseignement sur les modalités de l'opération, la plus importante jamais réalisée dans l'industrie de la location sans chauffeur.

Cette opération peut, à première vue, paraître assez surprenante puisque Godfrey Davis s'apprête à annoncer pour l'exercice s'achevant le mois prochain des résultats en [illegible]. Elle s'explique cependant par la mesure où la firme britannique, contrairement à Europcar, n'a jamais vraiment réussi à s'implanter à l'étranger, sauf aux Pays-Bas et en Espagne, et encore très timidement. Or, l'un des axes de développement essentiel des firmes spécialisées dans la location de véhicules est précisément d'étendre leurs activités au continent. N'étant pas en son [illegible] parvenu à renforcer son réseau au Royaume-Uni, Europcar recherchait les moyens d'y parvenir.

[illegible] Davis pour [illegible] disposera [illegible] d'un réseau de 120 agences, dont [illegible] à Londres, et de 20 000 voitures. Il emploie 1 200 personnes et a réalisé, en 1979, un chiffre d'affaires de 28 millions de livres (220 millions de francs). Il a été racheté en 1978 par le groupe britannique Lex Service, qui a également acquis, en 1979, la société Avis Rent a Car, numéro deux mondial de la location de voitures sans chauffeur.

MASSEY-FERGUSON VA FERMER DEUX USINES EN GRANDE-BRETAGNE

Le groupe canadien Massey-Ferguson, troisième constructeur mondial de machinisme agricole, vient de prendre la décision de fermer deux de ses usines britanniques. La première de ces deux usines, la production, située à Kilmarnock (Ecosse), et à Knowsley (près de Liverpool), entraînera la suppression de [illegible] mille emplois. Elle s'inscrit dans le cadre de la réorganisation des activités européennes du groupe, réorganisation qui touche également sa filiale française (le Monde du 15 février 1980).

La direction de Massey-Ferguson [illegible] a annoncé, a fait connaître le détail des suppressions d'emplois qu'entraînera la mise en œuvre de son plan de redressement. Cinq établissements seront touchés : Marquette-les-Lille (463 emplois supprimés), [illegible] (219), Le [illegible]-Saint-Denis (70), Athis-[illegible] (59) et [illegible] (17). Le centre de tracteurs de [illegible] (37 personnes) sera [illegible].

Le transfert de certaines activités de Pierrelez-Robinson [illegible] Marines relève du groupe entreprendra cependant la [illegible] de 100 postes à Beauvais, [illegible] 83 à Marquette. Le comité central d'entreprise se réunira [illegible] nouveau le 19 février.

Dans le domaine de l'Épargne

UNE INITIATIVE DE LA FRANCE-VIE

LA FRANCE-VIE ("Groupe des Compagnies "LA FRANCE") qui [illegible] son [illegible] occupe une [illegible] des Compagnies d'Assurances sur la VIE du secteur privé.

Au cours des trois derniers exercices, son chiffre d'affaires a varié de la manière suivante :

	Chiffre Affaires	Variations
1 Exercice 1977	469.940.000 F	+ 12 %
Exercice 1978	535.600.000 F	+ 16 %
[illegible] 1979	[illegible]	+ 15 % [illegible]

Cette progression [illegible] se poursuivre en 1980 ; elle est en partie [illegible] à la [illegible] de la gamme [illegible] proposée par la FRANCE-VIE dans le domaine des [illegible] COLLECTIVES.

Elle s'explique aussi par deux atouts complémentaires :

Son traditionnel sérieux et son sens de l'innovation.

Ces deux qualités caractérisent le [illegible] nouveau [illegible] lancé par la VIE "AGAP - INVESTISSEMENT", une formule d'épargne à haut rendement.

Tout pouvoir [illegible] d'A.G.A.P. INVESTISSEMENT, [illegible] (Association Loi de 1901). Dès lors, [illegible] a la [illegible] de se constituer pour une [illegible] de 10 ans, un capital [illegible] d'un [illegible] d'épargne progressif.

La [illegible] comporte tous les avantages fiscaux attachés aux assurances sur la VIE) calculés selon les [illegible] particulièrement [illegible] devrait dans les conditions [illegible] être [illegible] à 12 %.

L'épargne constituée est placée au seul profit des adhérents et [illegible] dans un compte particulier (placements exclusifs : obligations de 10 ans, investissements immobiliers...).

La totalité des produits financiers réalisés annuellement est attribuée aux comptes d'épargne [illegible].

A tout moment il est possible de renoncer à l'investissement et de recevoir [illegible] le montant du compte d'épargne (frais de gestion déduits).

La France-vie

Entreprise d'assurances sur la vie. Entièrement [illegible] par la société des Assurances [illegible] Boulevard Haussmann, [illegible] Agrément du ministre de l'économie en date du 43 495 000 francs [illegible] R.C.S. Paris B 542 033 397. [illegible] Tél. : 073 [illegible]

G.COMMUNICATION

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Bonne tenue du dollar — Tassement de l'or

Calme pendant les quatre premières séances de la semaine, les marchés des changes se sont animés vendredi. Le DOLLAR, jusqu'alors hésitant, a monté après l'annonce du relèvement de 12 à 13 % du taux de l'escompte de la Réserve fédérale : à Londres, la LIVRE STERLING a terminé la journée en hausse de 1,5 cent. Cette augmentation du taux d'escompte a été accompagnée d'une [illegible] de la [illegible] commerciale britannique en janvier. Pour le marché de l'or, les [illegible] bénéficiaires ont, en fin de semaine, effacé, et au-delà, le [illegible] amorcé [illegible].

Plus qu'un retour à la [illegible] dans les monnaies, et plus particulièrement dans le DOLLAR, la raison qui règne depuis plusieurs semaines traduit en fait l'hésitation des opérateurs. Il est vrai que les informations économiques en provenance des États-Unis sont parfois contradictoires. Récession ou pas ? Chacun s'interroge, et le moins que l'on puisse dire est que les experts ne sont pas d'accord. En [illegible] le porter le taux de l'escompte de 12 à 13 %, la Réserve fédérale a apporté un élément de réponse : la lutte contre l'inflation reste la priorité absolue qui est prête à accepter le risque d'une récession qu'elles espèrent [illegible] modérée que possible. Cette hausse du taux de l'escompte, saluée par une légère progression du DOLLAR avait été précédée par une tension des taux d'intérêt outre-Atlantique, de nature à conforter la tenue de la devise américaine.

Entretenu par les [illegible] d'intérêt élevés pratiqués outre-Atlantique et par la revalorisation des réserves pétrolières de la mer du Nord, la LIVRE a continué en début de semaine à faire bonne figure en dépit de l'alourdissement du climat social en Grande-Bretagne. A la veille du week-end, cependant, l'accumulation de mauvaises nouvelles — hausse des prix de 2,5 % en janvier, augmentation du déficit commercial pour le même mois (348 millions de livres contre 282 millions en décembre) — a provoqué un net recul sur l'or retombant nettement en dessous de 2,30 dollars. Mme Thatcher est-elle en passe de perdre la [illegible] dollars au début de la semaine, s'est finalement inscrit à 574,50 dollars vendredi.

A défaut d'être le véhicule d'une spéculation qui semble pour l'heure calmée, l'or a fait ces derniers temps l'objet de maintes déclarations. Ainsi M. Barre a-t-il constaté le 8 février à New-York : « *Je ne proposerai pas le retour à l'étalon-or. (...) Je tiens seulement observer que les tentatives faites pour exclure l'or des relations monétaires internationales ont, de toute évidence, échoué, et qu'il me paraît illusoire de penser que les banques centrales et les États soient prêts à renoncer à l'or comme instrument de réserve.* » Quelques jours après, il devait ajouter à Paris : « *Il faut que les banques centrales, les institutions monétaires internationales ne considèrent pas que l'attitude la plus intelligente à avoir est de vendre de l'or sur le marché.* » De son côté, M. Jacques de Larosière, secrétaire général du F.M.I., a nettement laissé entendre qu'il envisageait de placer sur l'or du F.M.I. à compte de substitution qui doit être mis sur pied par l'institution internationale. On est loin, on le voit, de la « *matière première comme une autre* ».

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Dollar	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	—	2,3096	9,6845	3,7475	4,2567	63,1599	4,6171	1859,80
	—	2,2983	9,5789	3,7238	4,2816	64,5739	4,6177	1854,88
New-York	2,3096	—	24,5319	61,6142	57,5780	3,8435	52,5739	0,1241
	2,2983	—	24,5778	61,7583	57,4382	3,8373	52,6231	0,1239
Paris	9,4945	4,0738	—	250,95	234,45	14,4338	214,01	5,0564
	9,3599	4,0776	—	251,86	234,13	14,4216	212,12	5,0529
Zurich	3,7473	[illegible]	39,5477	—	93,4369	5,7312	84,9696	2,0148
	3,7258	[illegible]	39,7258	—	93,0499	5,7304	84,2573	2,0074
Francfort	4,0197	1,7319	42,5466	107,6748	—	6,1552	90,7977	2,1564
	4,0018	1,7419	42,7923	107,4551	—	6,1584	90,3577	2,1572
Bruxelles	65,1598	28,2290	6,8735	17,3573	16,2468	—	14,7318	3,5034
	64,9785	28,2788	6,8548	17,3596	16,2377	—	14,7088	3,5038
Amsterdam	4,4177	191,39	46,8978	118,1284	110,1284	6,7788	—	2,3749
	4,4177	192,56	47,1482	118,8419	110,3843	6,7987	—	2,3816
Milan	1860,30	805,56	197,7765	496,3431	463,7365	28,5435	421,80	—
	1854,88	801,26	197,2358	496,1451	463,5367	28,5461	419,57	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués par les marchés officiels des changes européens, à Paris, les prix de la livre représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

L'or, en hausse lundi, n'a cessé de fléchir pendant les quatre séances qui ont suivi. A Londres, le cours de l'once de métal précieux, qui avait atteint 714,50 dollars au début de la semaine, s'est finalement inscrit à 574,50 dollars vendredi.

Sensible reprise des cours du zinc à Londres. Plusieurs producteurs américains ont majoré de 2 cents par livre le prix de leur métal pour le porter à 39,50 cents.

Légère progression des cours de l'aluminium à Londres. La demande a dépassé en [illegible] de 600 000 tonnes la production, [illegible] 12,5 millions. Quant aux stocks [illegible] ils représentent [illegible] 1,5 million de tonnes, ou [illegible] de 600 000 tonnes en [illegible]. Pourtant, ces stocks représentent quarante-cinq jours de production, [illegible] assez faible [illegible] en [illegible] 1974.

TEXTILES. — Les [illegible] ont été [illegible] à la [illegible] mondiale. 1979-1980 a été marqué par la Wall Street Journal, et le FRANC FRANÇAIS continue d'occuper la première place au sein du système monétaire européen (S.M.E.) ; le FRANC BELGE et la COURONNE DANOISE occupent les [illegible]. Notons à propos du S.M.E., que MM. Giscard d'Estaing et Schmidt se seraient mis d'accord à Francfort du récent sommet franco-allemand pour ajourner la mise en route de la deuxième étape du S.M.E. prévue pour mars [illegible] (le Monde du 15 février).

Signalons enfin une réévaluation de 8 % de l'ESCUDO portugais et une dévaluation de 0,55 % de la ROUPIE INDIENNE par rapport à la LIVRE. Une livre vaudra désormais 18,25 roupies, contre 18,15 précédemment.

MATIÈRES PREMIÈRES

Hausse du cuivre et du sucre

METAUX. — Nouvelle progression des cours du cuivre au Métal Exchange [illegible]. L'exportation de rumeurs [illegible] était [illegible] tuelle invasion du Zaïre par des troupes cubaines et un regain de tension en Rhodésie à l'approche des élections ont provoqué de la part des utilisateurs des achats de couverture. Les stocks britanniques de métal sont revenus à leur niveau le plus bas depuis novembre 1974, soit 8 124 600 tonnes (— 1 200 tonnes). Autres facteurs favorables : la menace de grève à la mine péruvienne de Cerro-Vil — elle a [illegible] 210 000 tonnes de métal en 1979 — et une majoration du prix de métal raffiné par [illegible] de production [illegible] et canadiens.

Sensible reprise des cours du zinc à Londres. Plusieurs producteurs américains ont majoré de 2 cents par livre le prix de leur métal pour le porter à 39,50 cents.

Légère progression des cours de l'aluminium à Londres. La demande a dépassé en [illegible] de 600 000 tonnes la production, [illegible] 12,5 millions. Quant aux stocks [illegible] ils représentent [illegible] 1,5 million de tonnes, ou [illegible] de 600 000 tonnes en [illegible]. Pourtant, ces stocks représentent quarante-cinq jours de production, [illegible] assez faible [illegible] en [illegible] 1974.

TEXTILES. — Les [illegible] ont été [illegible] à la [illegible] mondiale. 1979-1980 a été marqué par la [illegible] de 69,2 millions de balles contre 69,5 millions de balles. Les exportations des États-Unis atteindront 4 millions de balles, soit 1,2 million de balles de plus qu'en 1979.

CAOUTCHOUC. — Légère reprise, mercredi, des cours du caoutchouc. Ceux-ci avaient atteint à Singapour un [illegible] rythme rapide sur les cours du sucre — ils ont triplé en deux mois, — qui touchent leurs plus hauts niveaux depuis 1975. Depuis le commencement de l'année, la hausse atteint déjà 50 %. La diminution de la production mondiale est évaluée à 5 % par le département américain de l'agriculture, en [illegible] de 3,5 % en novembre dernier. Pour la campagne en cours, le déficit mondial devrait atteindre entre 5 et 7 millions de tonnes. La vente à la disposition du marché, par l'Organisation internationale, de plus de 800 000 tonnes de sucre n'a pas freiné l'emballement spéculatif. La récolte cubaine sera très inférieure aux prévisions, a-t-on dit, et le pays ne pourra livrer à l'U.R.S.S. les quantités prévues.

CEREALES. — Repli du blé sur le marché aux grains de Chicago. La production mondiale est estimée à 419 millions de tonnes contre 447,7 millions de tonnes. La baisse est sensible en U.R.S.S. (93,5 millions de tonnes contre 105,3 millions de tonnes).

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 15 février [illegible]

(Les [illegible] entre parenthèses sont [illegible] de la semaine précédente.)

METAUX — [illegible] (en livre sterling par tonne) : [illegible] (Wirebars), comptant, 1 [illegible] (1 309) ; à trois mois, 1 347 (1 307) ; étain, comptant, 7 [illegible] (7 390) ; à trois mois, 7 [illegible] (7 [illegible]) ; plomb, au comptant, 401 (389) ; à trois mois, [illegible] (en livre par once troy) : [illegible] (en livre par tonne) : [illegible] ; Sans-Plomb (en livre par livre) : [illegible] (premier terme), [illegible] ; argent, 35,50 (37,50) ; aluminium (lingots), [illegible] ; ferraille, [illegible] par tonne), inch. (108,17) ; mercure [illegible] (390-400).

PLATINE (en [illegible] des Détroits par [illegible] de 32 lbs) : [illegible] (2 [illegible]).

TEXTILES. — [illegible] (en cents par livre) : [illegible], mars, 85,06 (86,80) ; mai, [illegible] (87).

— Londres (en [illegible] par kilo) : [illegible] (Wirebars), [illegible] ; inch. [illegible] (en livres par tonne). Pakistan, White [illegible] C, inch. (224).

— [illegible] (en [illegible] par kilo) ; laine, [illegible] (26,85).

CAOUTCHOUC. — Londres (en [illegible] par kilo) : R.S.S., comptant : *83-85,05 (84,50-85,50)*.

— New-York (en [illegible] par lb), [illegible] mars : [illegible] (146,80) ; mai : [illegible] (146,20) ; [illegible] mars : [illegible] (25,75) ; mai : 27,25 (24,32) ; café, mars : 166,75 (166,65) ; mai : 170,25 (167,35).

— [illegible] (en livres par tonne) : [illegible], mars : 278 (253,50) ; mai : [illegible] (265) ; [illegible] mars : 1 485 (1 463) ; mai : 1 [illegible] (1 [illegible]) ; cacao, mars : 1 447 (1 480) ; [illegible] : 1 472 (1 475).

— Paris (en [illegible] par quintal) : cacao, mars : [illegible] (1 370) ; mai : [illegible] (1 358) ; café, mars : 1 400 (1 450) ; mai : [illegible] (1 388) ; sucre (en [illegible] par tonne), mars : [illegible] (2 288) ; mai : 2 700 (2 360).

CEREALES. — Chicago (en [illegible] par [illegible]) : blé, mars : 446 1/2 (439,50) ; mai : [illegible] (475,50) ; maïs, mars : 272 3/4 (276) ; mai : 265 1/2 (269).

Indices. — Moody's : 1 458,70 (1 451). Reuter : [illegible] (1 829,1).

LE MARCHÉ DE L'ARGENT

Toujours stable

La liquidité des banques s'est légèrement resserrée cette semaine, après les dernières opérations du Trésor. Au total, en effet, la Banque de France a acquis le 13, 14 et 15 février pour 9 milliards de francs d'effets à court terme de première catégorie. Le taux est resté inchangé à 12 % pour la quatrième semaine consécutive. Ces acquisitions de la Banque de France faisaient suite à son appel d'offres aux sociétés de rescompte, le 6 février.

L'institut d'émission a également renouvelé la pension à sept jours contre offres représentatifs de crédit à moyen terme.

Le loyer de l'argent au jour le jour, qui s'est tendu mercredi pour atteindre 12 3/8 %, est revenu le lendemain à 12 %, niveau auquel il se maintenait à la veille du week-end. Les taux applicables aux opérations à terme n'ont pratiquement pas varié : 12 1/8 % à un mois ; 12 1/4 % de trois à six mois et 12 1/8 % pour l'argent placé à un an. Enfin, le Trésor a procédé à une adjudication de 2,4 milliards de francs en bons à un an, au taux de 11 12/64 % (rendement : 12,596 %).

A l'étranger, le [illegible] marquant a été la forte hausse du taux de l'escompte américain, porté de 12 % à 13 %, plus haut niveau historique. Le Danemark n'a pas tardé à suivre cet exemple (voir page une).

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en capit. (F)
ELF-Aquitaine	46 800	63 439 825
Emp. 6 1/2 % 1973	24 300	65 969 250
Cie fin. européenne	236 600	64 963 250
Imétal *	355 200	42 585 250
B.N.P.	48 000	34 965 250

* Quatre séances seulement.

LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe

ou indexées

Deux emprunts seront lancés la semaine prochaine, l'un par la *Compagnie nationale du Rhône* de 600 millions de francs, au taux de 13,65 % (rendement actuariel brut de 13,65 %) ; l'autre, par le *Crédit industriel et commercial*, de 250 millions de francs à taux variable.

	15 févr.	Diff.
	—	—
4 1/2 1973	1 912	— 17
7 % 1973	3 857	— 1.302
10,30 % 1975	90,55	— 0,80
10 % 1976	92,25	— 0,45
P.M.E. 10,6 % 1976	91,40	— 0,55
P.M.E. 13 % 1977	92,80	— 1,15
8,80 % 1977	106,80	— 0,30
10 % 1978	90,35	— 0,65
9,50 % 1978	89,40	— 0,80
9,45 % 1978	88,20	— 1,65
8,80 % 1978	88,50	— 0,50
9 % 1979	86,25	— 1,30
10 % 1979	83,90	— 1,40
10,80 % 1979	85,80	— 1,40
12 % 1986	106	— 0,50
C.N.M. 3 %	3 880	— 64

La valeur de remboursement de la rente *4 1/2 % 1973* est établie, le 15 février, à 1 950,70 F (contre 1 613,50 F en janvier) à l'issue de quarante séances de Bourse sur les cent durant lesquelles les cours du napoléon seront pris en compte pour la fixation du prix de reprise de cet emprunt.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Grâce à des résultats satisfaisants, *Locafrance* versera pour 1979, au titre du dividende global majoré (19,80 F pour 1978).

Les actionnaires de *Rivaud* recevront pour 1979 un dividende porté de 8 à 8 F environ.

Le dividende de la *Société générale de Belgique* sera ramené

	15 févr.	Diff.
Bail Equipement	216	— 5
B.C.T.	1 [illegible]	+ 2,10
Beaug. Rothschild	171	— 4
Cetelem	187	+ 2
Chargeurs Réunis	263	+ 2,50
Cie Bancaire	388	+ 2
C.C.F.	170	+ 1
C.F.F.	409	+ 8
C.F.I.	236	+ 13,50
Crédit du Nord	65,90	+ 0,50
Eurafrance	360	— 5,50
Finanz. Paris	227,20	+ 1,20
La Hénin	386,80	+ 34,80
Locafrance	218	+ 3
Locindus	369	+ 15
Midi	866	+ 35
Prétabail	435	— 4
Prisunic	338,80	+ 1
Schneider	163,80	+ 6,80
Suez	324	Inchangé
U.C.B.	182	+ 2,50

Le dividende a été fixé à 140 FB net de précompte (inchangé).

L'[illegible] annonce pour 1979 un bénéfice net consolidé de 107,3 millions de francs (+ 36 %). Le dividende global est maintenu à 15 F, mais il s'applique à un capital augmenté de 33 % par distribution gratuite.

Filatures, textiles, magasins

Après quatre ans d'interruption, « le Printemps » pourrait reprendre le versement de son dividende pour 1979.

L'on s'attend, en effet, boulevard Haussmann à dégager pour l'exercice écoulé un bénéfice net

	15 févr.	Diff.
	—	—
Agache-Willot	772	+ 9
B.H.V.	113,10	+ 1,10
C.F.A.O.	429	+ 2,20
Darty	479	— 11
Dollfus-Mieg	76,10	+ 1,10
Hautes Usines	1 [illegible]	[illegible]
La Redoute	830	+ 1
Lainière Roubaix	69,80	+ 0,80
Printemps	32,20	+ 0,10
Printemps	102,90	+ 1
Roudière	370	— 8
Saint-Frères	60	— 1,90
S.C.O.A.	42	+ 4,90
Damart	438	+ 41

[illegible] du même ordre de grandeur que le précédent (13,4 millions de francs).

Grand Bazar de Lyon-Allobroge

LA BATAILLE ?

Le conseil d'administration qui [illegible] le contrôle de la société du Grand Bazar de Lyon rejette l'O.P.A. lancée par le [illegible]. Le groupe, qui souhaitait « associer à profit la complémentarité » de sa filiale, la société Alpine de magasins, avec le Grand Bazar de Lyon, a offert le 14 février de [illegible] huit mille cinq cents francs (8 500 F) le titre (le capital en est unitaire de 100 francs.

Pour les membres du conseil d'administration, il ne s'agit pas [illegible] question de prix. Dans un communiqué du 15 février, ils [illegible] « mettre à profit la complémentarité » de [illegible] société Alpine de magasins, avec le Grand Bazar de Lyon » a [illegible]

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

ÉTRANGER

2. AMÉRIQUES
— « Dix provinces pour un Canada » (II), par Bertrand de La Grange.
2. AFRIQUE
— RHODÉSIE : Lord Soames ordonne la libération de quarante mille hommes pour doubler les effectifs des forces de l'ordre.
3. LA CRISE AFGHANE ET SES PROLONGEMENTS
3. PROCHE-ORIENT
4. EUROPE
— POLOGNE : M. Gierek a renforcé sa position après l'élimination du bureau politique des dirigeants conservateurs et réformateurs.

POLITIQUE

5. Le congrès des libéraux-démocrates européens.
— M. Georges Vedel succédera à M. François Goguel au Conseil constitutionnel.
5. POLICE

SOCIÉTÉ

6. DÉFENSE
6. JUSTICE
— La mort de Maître Besnard.
7. MÉDECINE
— Le commerce du sang ou de ses dérivés.

CULTURE

8. MUSIQUE : l'orchestre philharmonique de Cluj-napoca.
— FORMES : célébrations.
10. LETTRES

INFORMATIONS « SERVICES »

11. VIVRE A PARIS : les urgences du dimanche.

SPORTS

12. JEUX OLYMPIQUES

RÉGIONS

12. Les nouveaux présidents des assemblées régionales.

ÉCONOMIE

13. ÉTRANGER : en Grande-Bretagne, le prix au détail a augmenté de 2,5 % en janvier et le déficit des paiements courants s'est aggravé.
— SOCIAL : la situation des Français à l'étranger.
14. ÉNERGIE : selon un expert soviétique, la production pétrolière de l'U.R.S.S. pourrait baisser.
14-15. LA SEMAINE FINANCIÈRE

RADIO-TELEVISION (10)

Carnet (10) ; *Journal officiel* (11) ; Météorologie (11) ; Mots croisés (11) ; Programme spectacles (II).

Dale Carnegie :

Dale Carnegie, *Fondateur*

Parlez avec efficacité

EN 14 SEMAINES ATTRAYANTES vous apprenez à mieux exprimer vos idées. Développez votre facilité de contact. Votre vie personnelle, professionnelle et sociale sera dynamisée par la méthode Carnegie, 100 % pratique enseignée dans 43 pays. Des milliers de cadres Dale Carnegie vous renseigneront à la conférence d'information gratuite du

Mar. 19 fév., 19 h.
VERSAILLES

Trianon Palace Hôtel
1, boulevard de la Reine
78000 Versailles
Carnegie présentés par G. Weyne. 954-61-06/62-32

A B C D E F G H

Le président Tito est « dans un état très grave »

Le bulletin de santé publié samedi 16 février vers midi indique que l'état du cœur du président Tito est « très grave » et que « les fonctions rénales se sont affaiblies considérablement ». La veille, le bulletin médical faisait état d'une « certaine amélioration » de la santé du président Tito, mais l'inquiétude demeurait vive dans la population et dans les milieux officiels.

De notre correspondant

On souligne à Belgrade que la teneur du bulletin médical ne relève uniquement de la compétence des médecins qui soignent le malade et de l'Etat, ni le gouvernement ni le comité central ne s'en mêlant de quelque façon que ce soit. Leur intervention se limite, précise-t-on, à mettre à la disposition de l'équipe médicale tout le matériel nécessaire pour donner aux meilleures conditions possibles le traitement.

Contrairement à certaines rumeurs, on assure dans les mêmes milieux qu'aucune instance, y compris les présidences collégiales de l'Etat et du parti, n'a encore arrêté les mesures pratiques qui devront être prises pour organiser la succession de la population au maréchal.

Quant au lieu où le président sera inhumé, de nombreuses hypothèses sont émises, parfois avancées, mais on a tout intérêt à ne pas en parler qu'après la mort. Parmi les possibilités il plus fréquemment citée figure l'esplanade sur la colline de Dedinje, à Belgrade, dans le voisinage immédiat du Musée du 25 mai, qui abrite d'innombrables souvenirs relatifs au dirigeant par les cadeaux d'Etat étrangers et par la population. On mentionne encore deux autres emplacements : l'un sur la colline de Suljeska, en Bosnie, où se déroula, dans un majestueux paysage de montagnes et de forêts, l'une des plus célèbres batailles de la guerre de libération ; l'autre sur le village de Kumrovec, près de Zagreb, en Croatie, où il aimait se rendre et où il est né dans sa maison natale.

PAUL YANKOVITCH.

TRENTE PERSONNES COMPROMISES AVEC L'ANCIEN RÉGIME DE BANGUI VONT ÊTRE JUGÉES

Bangui (A.F.P.). — Le procès d'une trentaine de personnalités impliquées dans des affaires de sang, de corruption ou des détournements de fonds sous le régime de l'ancien empereur Bokassa débutera lundi 18 février à Bangui. A-t-on appris de bonne source. Le procès sera public.

Barbouzes à Bordeaux pour le frère du président syrien

De notre correspondant

Bordeaux. — L'arrivée à Bordeaux, le vendredi 15 février, du général Rifaat El Hassad, frère du président syrien Hafez El Assad, pour une consultation médicale auprès d'un grand spécialiste, n'est pas passée inaperçue. Déployant d'un appareil où la compagnie aérienne syrienne, M. El Assad était accompagné du vingt-neuf gardes du corps armés et d'une vingtaine de membres de la police syrienne.

M. El Assad occupe, avec sa suite, la totalité du troisième étage de l'hôtel Frantel, situé au nouveau quartier touristique de Mériadeck, où le dispositif de policiers au mètre carré est impressionnant. Aux gardes syriens s'ajoutent cinquante policiers français. Déployant d'un tel appareil de la part d'une puissance étrangère, ce renforcement de la police (G.I.P.N.) et des renseignements généraux. Les uns, en tenue, veillent aux portes ; les autres, en civil, se tiennent dans le hall et circulent fortement aux alentours en prenant l'ascenseur pour accéder à l'étage, où ils ne manquent, heurtant, en leur façon, aux gardes du corps du frère du président syrien. Sur le personnel de l'hôtel est admis à franchir le barrage.

« Il y en a même jusque sur le toit », précise un policier. « Les clients de l'hôtel ne semblent en aucunement incommodés, ajoute, avec humour, un réceptionniste. Tous les matins, les policiers changent pour ne pas se lasser ; le Syndicat d'initiative offre des places aux policiers en civil (S.N.A.P.C.) » Mardi vendredi 15 février, on a pu remarquer la présence de ces gardes du corps au cours d'une violation grave de la souveraineté nationale et un véritable manifeste des missions de protection dévolues traditionnellement à la police nationale ». (Intérim.)

M. Rifaat El Assad, qui est le frère du général Hafez El Assad, président de la République de Syrie. Depuis l'arrivée au pouvoir de ce dernier, en 1970, Rifaat El Assad est considéré comme le chef des « brigades de défense » (garde prétorienne du régime) dans la grande région nord. Il a été confirmé lors du dernier congrès du parti Baas, gouvernemental, le 23 janvier 1980, dans ses fonctions. Il est l'un des deux membres du « commandement régional » du parti (équipe syrienne dirigeante.)

La presse de Moscou dénonce le stockage de produits alimentaires par la population

De notre correspondant

Moscou. — Le maniement de l'argent, M. Lénine l'avait dénoncé, reste l'U.R.S.S. le refus de vendre des denrées en quantités supérieures aux normes intergouvernementales, dans une année où la récolte a été moyenne, n'ont pu avoir manqué de provoquer des tensions graves sur l'approvisionnement des grandes villes. Mais il est en effet déjà des conséquences psychologiques qui, dans une situation alimentaire toujours précaire, provoquent des pénuries plus ou moins artificielles.

L'approvisionnement en général s'améliore et a tendance à se dégrader dans les périodes officiels. Il suffit d'être la veille plusieurs heures pour obtenir une bonne viande à Moscou ; en fin de journée, dans certains quartiers, les produits laitiers sont absents ; en boutique, la situation est encore plus sérieuse : dans les grandes villes de la Volga d'Europe il en est ainsi on manque de beurre, de viande, sans parler des fruits et des légumes. L'annonce de l'embargo américain a créé une sorte de psychose qui pousse les citoyens à faire des réserves.

La presse du Kremlin (quotidien tout de Moscou) a essayé de tranquilliser ses lecteurs. Le journal reconnaît qu'il est difficile en ce moment de trouver de la farine, des fromages, des pâtes alimentaires, des petits pois, du saucisson, en particulier dans les villes, d'autres présentent un ou deux produits. Mais, selon la *Pravda de Moscou*, cette pénurie est « *artificiellement créée* » par les travailleurs du commerce, qui ne mettent pas en vente des produits existant dans les dépôts. Dans un quartier de Moscou, neuf magasins vides avaient pour 80 000 roubles (plus de 800 000 francs) de marchandises dans leurs dépôts. Une « *indifférence, paresse, mépris du client* », les directeurs de ces magasins ne veillaient pas à l'approvisionnement de leurs étalages. Le journal ne le dit pas, mais il est plus avantageux pour les responsables du commerce de vendre tous ces produits « *à gauche* » ou « *sous le comptoir* » — selon les expressions consacrées — c'est-à-dire au marché noir.

« *La ville ne souffre pas de pénurie de farine, de macaronis, de macaroni, de sel, d'allumettes, de savon, de lait, de fromage* », affirme la *Pravda de Moscou*, au contraire, ces produits sont « *en excédent* ». Malheureusement, ils ne sont pas dans les magasins. Le journal ajoute que, dans tout plusieurs boutiques à la recherche d'un paquet de farine, les clients qui ont la chance d'en trouver ont tendance à en acheter plusieurs. « *Et voilà déjà nos gens chargés de farine traînant dans le vent.* On les aperçoit. On les prend en flagrant délit : on y va ! *Et les gaillards font boule de neige.* »

L'article dénonce, en outre, ceux qui, « *cédant à des bruits absurdes, se hâtent à constituer en quantité dépassant largement leurs besoins normaux* », confirmant ainsi que le malaise diffus, dû à la fois au manque réel produits et à l'état psychologique de l'économie, à l'embargo américain, à une peur de la guerre.

DANIEL VERNET.

Aux États-Unis

UNE LOI SUR LA CONCURRENCE INTERNATIONALE DANS L'AVIATION

Le président Carter a signé le vendredi 15 février la loi sur la « concurrence internationale dans l'aviation » (« the international air transportation competition act »), qui donne aux compagnies aériennes américaines davantage de liberté pour fixer leurs tarifs.

Cette loi libéralise les compagnies à relever ou réduire leurs tarifs, en contrepartie d'une autorisation préalable du Conseil d'administration de l'aéronautique civile (CAB). Un communiqué de la Maison Blanche souligne que cette loi va aider « *à réduire les barrières qui empêchent les compagnies de pénétrer dans de nouveaux marchés internationaux* ».

Cette nouvelle législation, précise la Maison Blanche, autorisera le Conseil de l'aéronautique civile et le président à prendre des mesures rapides et efficaces contre « *un gouvernement étranger qui pratiquerait une politique discriminatoire ou arbitraire à l'égard des compagnies américaines ou qui tenterait de gêner leurs droits au trafic* ». — (A.F.P.)

En Chine

TROIS CONTESTATAIRES DU « PRINTEMPS DE PÉKIN » ONT FAIT LEUR « AUTOCRITIQUE »

Pékin (A.F.P.). — Trois contestataires chinois connus ont récemment fait leur « autocritique » devant le comité central de la Ligue de la jeunesse communiste et promettent de cesser leurs activités, a-t-on appris de source chinoise, samedi 16 février.

Les trois contestataires, MM. Han Zhidong, Zhou Weimin et Wang Juntao, dirigeaient la revue officielle *le Printemps de Pékin*, qui a cessé sa parution à la demande des autorités.

En tant que membres du comité central de la Ligue de la jeunesse, ils avaient adressé une lettre au gouvernement et au parti, dans laquelle ils ont reconnu leur « *autocritique* » fin janvier. Ils ont affirmé avoir « *compris leur erreur* » après avoir « *pris connaissance du rapport, non publié, dans lequel M. Deng Xiaoping dénonçait la fin de la contestation. Ce rapport, diffusé de façon officieuse dans la population, dénonçait notamment un appel à l'interdiction formelle des dazibaos et des groupes de pensée « *parallèles* » apparus l'année dernière.

Après l'arrêt de la publication du *Printemps de Pékin*, on a encore appris, une autre organisation contestataire, la Tribune du 5 avril, a proposé aux autorités de cesser également de faire paraître sa revue en échange de la libération de l'un de ses membres, M. Liu Qing. La revue, dirigée par M. Xu Wenli, en est à son quinzième numéro. Le groupe demeure sans nouvelles de M. Liu Qing, arrêté le 11 novembre pour avoir diffusé le tableau du professeur Wei Jingsheng. La condamnation de ce dernier à quinze ans de prison en mars 1979 a signalé le début de l'étouffement progressif et aujourd'hui presque complet du mouvement contestataire.

Pour remédier aux lenteurs de la justice

LE GARDE DES SCEAUX VEUT MULTIPLIER LES CHAMBRES D'URGENCE

M. Peyrefitte a recommandé, des sceaux » indiqué, nous prépare conduit son tour de France des juridictions, la création de chambres d'urgence qui, dans son esprit, devraient entrer en fonction dès cette année. Le garde des Sceaux a indiqué, nous précise notre correspondant, que les cours et tribunaux qui se déclareraient de ces chambres bénéficieraient de deux postes de magistrat supplémentaires.

Comme leur nom l'indique, les chambres d'urgence examinent selon une procédure accélérée les affaires que ne peuvent absorber les autres formations des cours et tribunaux. Il en existe deux jusqu'à présent : l'une au tribunal de Paris auprès de la première chambre, l'autre à la cour. Les audiences ont lieu le matin dans un délai de huit jours après leur inscription au rôle. La décision est en principe rendue dans les deux semaines. Entre le 1er juillet 1978 et le 30 juin 1979, neuf cent soixante-six affaires ont été ainsi examinées par la chambre des urgences de la cour. Une certaine de jugements sont rendus chaque mois par cette du tribunal.

Il ne s'agit pour l'instant que d'une expérience, menée en accord avec les avocats qui se sont engagés à réduire le temps de leur plaidoirie, mais les déclarations de M. Peyrefitte prouvent que la chancellerie souhaite son extension.

M. Peyrefitte a aussi présenté à Reims la création d'assistants judiciaires, qui ne seraient pas des magistrats mais des fonctionnaires chargés d'aider les juges et conseillers à préparer leur décisions.

LA COMMISSION EUROPÉENNE TAXE LES EXPORTATIONS DE SUCRE BRUT

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne a décidé d'appliquer, à compter du 16 février, une taxe de 6,65 ECU (1 ECU = 5,57 F) par 100 kilos sur les exportations de sucre brut de la C.E.E. vers les pays tiers. Si la hausse des cours sur le marché mondial se poursuit, ils pourrait être augmenté dans les prochains jours à percevoir également une taxe sur les exportations de sucre blanc.

La réglementation du marché commun du sucre prévoit qu'en cas de dépassement du prix minimum dans la Communauté (prix de seuil) par les cours mondiaux, la commission a la possibilité de taxer les exportations. Les prix du sucre brut ont atteint le 14 février à Londres, 45 ECU les 100 kilos, pour un prix de seuil de 42,23 ECU. Les quantités à l'exportation encore disponibles pour ce produit dans la C.E.E., qui exporte de 300 000 à 320 000 tonnes par an, atteignent 60 000 tonnes.

En ce qui concerne le sucre blanc, les cours avoisinent actuellement le prix de seuil communautaire, 48 contre 49 ECU les 100 kilos. Les exportations de celui pour ce produit sont extrêmement plus importantes. Pour la campagne 1979-1980, les disponibilités atteignaient 11 millions de tonnes, dont 1,3 million ont été vendues. La commission a décidé des conventions à l'exportation. Le 13 février, elle a fixé supprimé ces aides, afin de freiner les mouvements spéculatifs qui expliquent la flambée actuelle des cours sur le marché libre, les stocks mondiaux étant largement suffisants pour couvrir les besoins (*le Monde* du 15 février). — M. S.

DANS LE MASSIF DES MAURES

Sept cent quarante caravaniers sont menacés d'expulsion

De notre envoyé spécial

Toulon. — « Un immense complexe immobilier dans le Var, en France et la Côte d'Azur n'ont pas besoin. » M. Maurice Du Combret, général en retraite de l'armée de l'air, n'a pas caché son mépris du tribunal de Draguignan qui devait se prononcer le jeudi 14 février sur la vente aux enchères, dans des conditions assez troubles, des locations des Cannebières, au Muy (Var).

Dans un merveilleux site des Maures, très convoité, où l'on ne trouve que des terrains mis loué, jusqu'au 8 juin 2066, à 742 caravaniers français et étrangers.

A l'audience, un public international — Français de toutes régions, Belges, Britanniques accompagnés de leur consul, Hollandais, Suisses, Allemands — n'a pu se retenir d'applaudir l'avocat lorsqu'elle a dénoncé les « *manœuvres qui tendent à spolier les 742 occupants légitimes de leurs parcelles au profit d'une société immobilière* ». La société anonyme d'investissements immobiliers (S.A.I.I.), dont le siège est à Monaco.

Après avoir entendu les dix parties adverses, le tribunal a décidé de reporter la vente aux enchères au 3 avril, afin de savoir que la brigade financière avait chargée de vérifier tous les comptes de la SETRAVEG, ancienne propriétaire du domaine.

Les locataires menacés d'expulsion ont ainsi gagné la première manche dans une affaire dont l'enjeu financier est considérable. Ayant appris le janvier que le domaine était mis en vente aux enchères un mois plus tard, les utilisateurs avaient envisagé, grâce à une participation de 20 000 F pour chaque parcelle, de se porter acquéreurs. En quelques jours, et malgré l'extrême dispersion des intéressés, l'association avait déjà réuni plus de 12 millions de F...

Loué jusqu'en 2066

On comprend que les utilisateurs aient répondu à leur lapin : il y a une durée de vingt-cinq-vingt-neuf ans, ces lots aménagés pour des caravanes de 3 à 10 mètres de long, et dotés de services généraux. Ils étaient en principe tranquilles jusqu'au 8 juin 2065.

Il y a trois ans, le domaine a été vendu à la SETRAVEG, dont la gérante est Mme Goujon, épouse d'un notaire récemment condamné pour faux en écritures. Le 17 décembre 1979, la SETRAVEG dépose son bilan ; elle est mise en règlement judiciaire par le tribunal de commerce de Fréjus. Dès le 20 décembre, le syndic du liquidateur prend l'initiative de rompre les baux de location : certains n'ont d'ailleurs pas été enregistrés, ou n'ont pas été transmis à l'enregistrement par le notaire, Me Goujon... Les locataires ne sont informés de cette rupture des baux et de la mise en vente que le 15 janvier.

Cette précipitation n'a pas manqué de paraître suspecte. D'autant que l'une des raisons du dépôt de bilan de la SETRAVEG était son incapacité à payer une créance de six millions de francs consentie au Crédit lyonnais par M. Ott, président de la S.A.I.I. mondéagasque... et associé de la SETRAVEG.

« *Il y a manifestement d'une grosse escroquerie* », a souligné l'un des divers avocats des utilisateurs. Ceux-ci, enseignants, petits fonctionnaires, commerçants et cadres moyens, entendent les défendre contre le syndic et contre leurs propriétaires. Ils veulent faire valider les baux non enregistrés. Ils s'opposent à la mise en liquidation judiciaire et veulent faire vérifier à quelle hauteur les créances ont été rachetées par le Crédit lyonnais. Le plus grand était de faire reporter la vente, ce qui a été obtenu.

« *Nous comptons sur la France pour nous protéger* », nous a déclaré, avec une certaine confiance, l'un des nombreux belges et norvégiens.

JEAN RAMBAUD.

● *Le roi Juan Carlos et la reine Sophie* ont été reçus vendredi 15 février par M. Carter à la Maison Blanche. Le souverain espagnol a fait une visite privée aux États-Unis pour rencontrer son père, le comte de Barcelone, hospitalisé à New-York. — (Reuter.)

Le plus grand choix de marques de Paris.
Les plus larges facilités de crédit.
Venez visiter notre exposition sur 5 étages entièrement rénovés.
Neuf et occasion. Location – vente – achat. Réparation – accord – transport.

hamm
Le piano... et toute la musique
135-139, rue de Rennes - Paris 75006 - tél. : 544.38.66
Parking privé, gare Montparnasse

ECOLE D'INTERPRETES DE ZURICH DOZ
ECOLE PRIVÉE DE LANGUES MODERNES, RECONNUE ET SUBVENTIONNÉE PAR L'ETAT.
Fondée en 1948 — Rue Dr. Lehmann 26, 8006 Zurich, Tél. 047 26 26 26

Traducteurs et interprètes de conférence

La formation dans les deux professions comprend un programme d'études complètes de niveau universitaire (3 ans). Conditions d'admission : Maturité/baccalauréat ; à défaut, un cours spécial d'un an prépare à l'examen d'admission.
Le corps enseignant compte 18 professeurs de 12 nationalités différentes. 280 étudiants sont inscrits aux sections principales, 80 aux cours préparatoires de tout ou le soir. Les épreuves du Diplôme sont placées sous l'autorité du Département de l'instruction publique du Canton de Zurich.
Début des cours : mars et octobre.

DOZ

Les militants obscurs d'Amnesty International PAGES IV ET V

Descartes chez les Mossi PAGE VII

La course aux performances sportives PAGE XIV

SUPPLÉMENT AU NUMÉRO [illegible] 903, NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT

DIMANCHE 17 [illegible]

Le Monde

DIMANCHE

Eh bien ! mangeons...

Ils sont passés des meetings aux fourneaux, du gauchisme à la gastronomie. Ce sont les nouveaux gourmands.

JEAN-PIERRE ENARD

PATRICK D., trente-deux ans, ancien normalien, professeur de lettres dans un lycée de la banlieue parisienne, arbore un sourire satisfait. Après cinq heures de cuisson à feu doux, son fond de veau, préparé selon la tradition avec pied, jarret et couenne [illegible], prend bel [illegible]. Il ne lui reste plus qu'à le passer et à le laisser refroidir. Demain, Patrick le réduira pour le [illegible] au mixeur. Avec cette pâte — dans le terme technique, — ses recettes auront une [illegible]. Surtout accompagnés de [illegible]. Si qu'il est allé [illegible] pendant les vacances de la Toussaint.

Il y a dix [illegible] D. militait [illegible] aux maoïstes. Il a [illegible] occupé par les distributions de tracts, les [illegible] d'établissement dans les [illegible] et [illegible] champs, les [illegible] interminables sur la [illegible] et ses [illegible] les nuits de jour- [illegible] et les [illegible]. Il mangeait, pour vivre : sandwichs au comptoir [illegible], hamburgers-frites arrosés [illegible] au coin d'une [illegible] qui [illegible] les [illegible] de meilleur.

La bouffe, [illegible] il [illegible] avec mépris, [illegible] lui rappelait les parents, les déjeuners du dimanche et les [illegible]. Avec les [illegible] gastronomiques sur la [illegible] des [illegible], les [illegible] de fête, ses copains et lui préparaient de grandes platées de spaghettis qu'ils [illegible] trop cuire. Ou ils se [illegible] dans les « [illegible] » du quartier Saint-Séverin. Cela leur [illegible] vaguement [illegible] avec les [illegible] d'indépendance et la [illegible] palestinienne.

Patrick n'a pas changé d'un [illegible]. Son [illegible] a mêlé l'effritement des idéologies [illegible] son [illegible] personnelle dans une vie [illegible] par [illegible] : métier, congés, appartement, ma- [illegible]. Il a [illegible] par fréquenter de meilleurs restaurants. Il a voulu s'orienter [illegible] à la [illegible] gastronomiques. Il a [illegible] de reproduire des recettes qui lui [illegible] plu. Il s'est mis à la recherche [illegible] produits. Il a [illegible] sa géographie des [illegible], bouchers, [illegible] ou marchands de vin de la capitale. Il [illegible] tant [illegible], en puisque tout décidément [illegible] être nouveau, il est devenu un nouveau gourmand.

Fiches-cuisine

Car ils sont innombrables ceux qui, comme Patrick, [illegible] plus du Petit Livre rouge que pour caler la table de leur salle à manger. Les nouveaux gourmands envahissent les restaurants de bonne renommée, font le succès [illegible] plus [illegible] et lancent même [illegible] collinaires, comme [illegible] purées qui, [illegible], accompagnent n'importe quel plat. L'image du père de famille ventru, sûr [illegible] deux [illegible] du *Michelin*, est bien loin.

Les [illegible] Trois-gros à Roanne, Michel Guérard à Eugénie-les-Bains, Pierre [illegible] à Paris, s'en réjouissent : ils [illegible] des amateurs de plus en plus jeunes et, paradoxalement, de plus en plus [illegible]. Patrick D. a [illegible] dépassé la trentaine. Il lui arrive souvent de se [illegible] à une [illegible] de jeunes gens [illegible] du lycée.

Les nouveaux gourmands contribuent à la prospérité étonnante des guides. Ils constituent une part importante du public de Gault et Millau. Les [illegible] critiques [illegible] comme leurs lecteurs. Il y a relativement peu de livres sur la gastronomie. Gault et Millau, c'est, si l'on veut, la gastronomie en jeans et tee-shirt. Avec [illegible], avec les guides de papa, *Michelin* et *Kléber*, on se sent plus ou moins obligé d'enfiler chemise et veste, jupe et corsage.

Et puis, Gault et Millau expliquent leurs choix. On peut discuter avec eux. Or les nouveaux mangeurs sont aussi, de par leur formation, d'infatigables parleurs.

Bien entendu, entre tous ces commentaires et comparaisons, La Reynière vient en bonne place. Si Patrick et ses amis sautent quelque acrobate de fond du *Monde*, s'ils réservent pour plus tard une série de reportages, ils ne ratent jamais la chronique du vendredi. Celle-ci est bien souvent à l'origine d'expériences longuement soupesées et analysées.

Autre trait distinctif [illegible] génération : [illegible] ne se contente pas de savourer. Elle fait [illegible] la cuisine. Ce sont les hommes qui, d'abord, se sont mis aux fourneaux. Rappelez-vous le [illegible] de Gault : il [illegible] que les femmes ne [illegible] pas ni ménagères ni [illegible]. Eux, peut-être par stratégie, pour [illegible] une place qui leur [illegible], se sont consacrés à l'élaboration [illegible] plats plus ou moins [illegible]. Il ne s'agissait pas de mettre la main à la pâte ou d'avoir [illegible] spécialité, comme cela a existé de tout temps. Mais [illegible] bien, [illegible] préparer tout un repas, en [illegible] à chaque fois les [illegible].

Ici aussi, le [illegible] des [illegible] et l'abandon [illegible] général des [illegible] font sentir. Les féministes les plus militantes se mettent à potasser les fiches-cuisine de *Elle*.

Car, [illegible] Marousse, [illegible] Debord, les nouveaux gourmands ont leurs [illegible] de référence. En premier lieu, effectivement, les [illegible]. Mélangeant habilement plats [illegible] et sophistiqués, elles inspirent la plupart des menus de cette génération. Un célibataire de trente ans, André C., critique de cinéma, passe ainsi une journée entière, quand il reçoit dans son minuscule studio, à préparer méthodiquement [illegible] et dessert en essayant de réussir aussi bien que sur les photos en couleurs des modèles.

Mais la bible, c'est un gros [illegible] de cuisine [illegible] en 1928 par un médecin qui signait Ali-Bab : *Gastronomie pratique* (Flammarion). L'ouvrage porte en sous-titre : [illegible]. On tire [illegible] plaisir à exécuter les recettes qu'à le feuilleter en rêvant de poulet truffé au champagne ou de barbue garnie sauce mousseline aux œufs de homard.

Avec [illegible] de bons conseils, finis les spaghettis à la colle. Le moins gourmet sait dorénavant que les pâtes se mangent *al dente*, les [illegible] légèrement craquants et le poisson encore rosé. Il sait aussi qu'il lui faut offrir les meilleurs produits. D'où les queues interminables qui se forment à toute heure chez le fromager Barthélémy, le pâtissier Bourdaloue, le boulanger Poilâne...

A l'opposé, les plus [illegible] font de leur [illegible] un [illegible]. Liccia et Rayhaud, anciens membres de la G.P., ont publié un livre de [illegible] : *Le Cuisinier vagabond* (le Sagittaire). Tel autre s'est [illegible] marchand de [illegible] R., directeur commercial d'une entreprise solide, promis à un avenir sans ombre, a tout lâché pour entreprendre des études sur l'histoire du goût. A Vincennes, pour sa thèse, il prépare des repas à la mode des seizième et dix-septième siècles.

Manque d'amour

On n'a plus honte d'affirmer son intérêt pour le bien-manger. La gastronomie, art de droite jusqu'à présent, est devenue une passion de gauche. On peut désormais affirmer sa sympathie avec [illegible] connaître [illegible] millésimes des grands crus. Il y a certes, à la base, le grand mythe de la convivialité. Manger est un plaisir, célébrons-le [illegible] la [illegible] collective des corps. Puisque, aussi bien, on ne mange pas seul. Mais si cette découverte de la nourriture n'était que cela, elle n'exigerait pas tant de raffinements, tant de dosages subtils ni de [illegible].

J'y verrai plutôt une sorte de repli culturel, de réflexe d'autodéfense. Le [illegible] meurt de faim. Cela nous intéresse beaucoup moins qu'on tente de nous le faire croire. A la limite, devant ces photos abominables que la presse nous inflige, on aurait plutôt tendance à s'indigner contre ceux qui nous forcent à jouer les voyeurs, que contre les causes de la malnutrition et ses responsables politiques.

Nous sommes [illegible] les enfants de la comtesse de Ségur. Les pauvres, nous voulons bien leur donner un petit quelque chose, mais à certaines heures, quand ils ne dérangent pas. Ceux qui n'en font les héraults, les pétitionnaires à tous crins et ces belles âmes qui nourrissent leurs œuvres d'enfants morts de faim, nous leur rions au nez. Nous voyons bien qu'ils dépensent leurs droits d'auteur dans les mêmes restaurants que nous.

Alors, puisqu'on ne peut rien faire, puisque [illegible] l'avenir nous échappe et qu'aucun de nos [illegible] ne [illegible] l'histoire, nous nous rejetons sur [illegible] plaisir : la table. En prime, nous nous en accordons un autre : celui de [illegible] les [illegible] [illegible] les médecins, les nutritionnistes, les diététiciens, défenseurs d'un ordre moral bien plus oppressif que l'ancien, ne nous ont autant répété qu'on [illegible] sa tombe avec ses dents. Jamais l'image du [illegible] n'aura été plus contraignante, avec son poids idéal, sa [illegible] obligatoire et le ridicule qui affuble les kilos en trop. Ils [illegible] gourmand, [illegible] tous ces gens-là en leur prouvant qu'on peut concilier les exigences de la [illegible] et celles du plaisir. [illegible] pourrions-nous faire autrement ?

Les psychologues l'ont établi une fois pour toutes : la boulimie provient du manque d'amour. Personne ne le niera, nous autres, Français, nous sommes les mal-aimés du monde, n'est-ce pas ? Il y a [illegible] raisons, [illegible]. Les connaître ne nous console pas. Alors, puisque personne ne nous aime, mangeons ! ■

JEAN-PIERRE FERRIER

Par l'auteur de FAUT-IL LE DIRE AU PRESIDENT ?

Jeffrey Archer

RECUPERER UN MILLION DE DOLLARS HONNETEMENT, CE N'EST PAS SI FACILE

Un très surprenant roman d'escroquerie-fiction admirablement drôle, féroce et intelligent.

Chez votre Libraire TREVISE

Hasard et non-prévision

A propos de l'article de Pierre Drouin (*le Monde Dimanche* du 6 janvier), je suis toujours présent pour enseigner la relativité à ceux qui sont censés d'établir pour ou avec l'homme des schémas de société tout tracés, probabilistes ou non, mais antifatalistes qu'est le hasard est un faux débat, car, bon gré mal gré, il faut reconnaître son existence.

Cependant il est un fait certain : notre langage contemporain réhabilite une notion qui, a priori, peut s'apparenter à la notion de « hasard », mais qui ne peut se posséder toutes les caractéristiques « objectives ». Il s'agit de la non-prévision. Accepter l'idée d'une organisation quelconque, politique, économique, ou sociale, implique, en source, de prévoir et d'expliquer, par des lois d'approximation, les réactions et comportements des différents agents composant cette organisation, en fonction des données qui lui sont applicables. Le hasard étant d'ailleurs pris en compte dans ces lois. L'absence de toute explicative ou prédictive ne signifie nullement que cette loi soit régie par le pur hasard.

Les exemples les plus flagrants sont cités par F. Drouin et sont puisés dans l'actualité. Ne nous prévoir, c'est accepter d'abandonner l'idée de cette organisation, d'aller au-delà du hasard. L'idée de la marginalité est immédiatement à ce choix. Mais la relativité même de cette marginalité conduit inévitablement à ériger d'autres lois pour survivre tout en acceptant l'aléa du lendemain, dont on essaie d'ignorer la portée.

Fatalité, disent certains : M. E. Halphen, l'un des représentants du courant subjectiviste, répond : « *Nous ne croyons pas aux théories de vraisemblance et de probabilité en faveur des hommes pour qui ces probabilités et ces vraisemblances existent* ».

Certains choisissent de prévoir, d'autres préfèrent avoir l'idée pour guide ? Pour tout le monde est imposé. Reconnaissons au moins une vérité de ce cher La Palisse, qui n'a rien inventé au [illegible] : le hasard est indépendant de nous.

M. ADJEMIAN,
ancien d'économie à [illegible].

« Démat(h)ons ? »

Le problème de la sélection à l'école est un problème de société qui dépasse le cadre de telle ou telle discipline et l'école elle-même.

Par allusion à la mobilité de la langue et à celle de la lecture des [illegible] de l'école élémentaire ont un rôle décisif plus fondamental encore que les mathématiques (cf. les travaux d'Alix Jacquemin sur l'orientation dans les collèges), peut-être moins [illegible] parce qu'il [illegible] les milieux sociaux les moins favorisés.

Pourtant « Math ou crève » désigne les coupables et prépare la promotion publicitaire du [illegible] officiel.

Coupables, les professeurs de mathématiques, « *agents zélés et rigoureux du tri* ». Hypocrites, de plus : « *Ils font bien les discours généreux en paroles.* »

Cela permet de minimiser, donc de maintenir, les pressions qui, par leur interposé, [illegible] en amont d'une classe à la précédente, quoi qu'en disent les enseignants.

D'oublier aussi de mettre en cause le style institutionnel d'enseignement des mathématiques qui déroule celles-ci en un discours du maître construit, armé du maximum de rigueur formelle, que l'élève doit admirer, absorber, puis reproduire. Or, qui pérennise cet idéal ? : la formation reçue par les enseignants du second degré, leur mode de fonctionnement, les jugements et remarques de trop de supérieurs hiérarchiques (ou « pédagogiques »), l'insuffisance de moyens matériels et de dédoublements des élèves par petits groupes, la rareté des équipes de maîtres.

Au lieu de s'en prendre aux lampistes, c'est là qu'il faudrait porter le fer.

Mais cela dérangerait, et demanderait des [illegible].

Mieux vaut une [illegible] remplacer tout seul qui s'attache à ces aspects peut-être ignorer les causes fondamentales. Trouvant des héraults dans [illegible] *journaux ou revues* [illegible] prépare le pavé de l'ours : pour lutter contre la sélection par les *mathématiques, réduisons l'enseignement* de celles-ci.

Dans 30 secondes « indifférenciées » par rapport à [illegible] comporter [illegible] les outils fondamentaux d'une culture mathématique de base permettant [illegible] les sections ultérieures de première et terminale, de coordonner les maths et les autres disciplines, de ne pas se couper du monde contemporain... Vrai ! Mais n'autorise guère de « réduction » !

En outre il est de plus en plus évident qu'il y aurait lieu de remplacer les discours du maître, leurs raffinements et leur perfection volontiers inhibitrice par des activités de recherche où les élèves puissent [illegible] s'impliquer et qui les [illegible] s'il en était besoin, avec cette formation mathématique indispensable qu'évoque Mme Agnès Pluttô que de montrer les perfectionnés olympiques [illegible] par les maîtres. [illegible] aussi [illegible] à se jeter à l'eau et à faire eux-mêmes quelques brasses, fussent-elles maladroites.

De tels objectifs exigent [illegible] classes des [illegible] suffisamment surtout pour des travaux par petits groupes, et d'abord plus que les classes [illegible] hétérogènes. Ainsi une sélection implacable et [illegible] avantage nécessairement les élèves d'intelligence [illegible] les meilleurs vus [illegible] par les maîtres.

...Depuis de nombreuses années, et [illegible] de toutes les difficultés, des enseignants s'efforcent d'aller dans le sens de [illegible] tiques moins [illegible] et d'un [illegible] moins dogmatique. L'A.P.M.E.P., les [illegible] par les actes concrets (brochures d'activités, dossiers...). Elle est d'autant plus à [illegible] pour demander que l'on ne se trompe ni d'adversaire ni d'objectif, en [illegible] dénonçant les faux remèdes qui renforceraient [illegible] que l'on prétendrait combattre. Elle on appelle pour cela à tous ceux qui [illegible] l'autorité, à tous [illegible] (parents, journalistes, syndicats, ...) qui peuvent [illegible] elle.

CATHERINE BERBEN
et MICHEL BAREIL.
Pour la bureau de l'A.P.M.E.P. (Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public.)

Suédois

Je vois avec satisfaction que la « non » acquiert au ministère coûteuse à la Suède entre 50 et 100 millions de francs par mois. Si c'est 100 millions, et s'il y a 8 millions de Suédois, ce sera 12,50 F par personne par [illegible].

Et on ne pose la question, mes 12,50 F sont prêts.

SOPHIE VAN DER [illegible]
(Clermont - l'Hérault.)

ACTUELLES MILLÉSIMÉES

On s'est divisé, on a discuté...

« *Votre article (...) est [illegible] principe. Il est [illegible] nous [illegible] de l'être entièrement, si c'est en effet qu'il est injuste et erroné. Il [illegible] à [illegible] dire* : « Républicains de droite [illegible] vous vous êtes divisés. » *vous avez divisé au lieu de vous unir* ; *vous vous êtes séparés au lieu de vous unir* ; *vous vous [illegible] surprendre au lieu de prévoir* ; *vous n'avez pas voulu vous battre* « quand il [illegible] certain ». *C'est cela : on s'est divisé, on a discuté trop longtemps. Il y a eu souvent de mauvaises passions en jeu. On a [illegible] injuste. Il y a trois ans que je le vois, que j'en souffre, que je le dis à tout le [illegible] m'entoure. Après cette division, il était impossible de se battre et de résister.*

» *Ce raisonnement serait bon, excellent, utile s'il s'adressait à toutes les nuances du parti républicain, et vous morigénez tout le monde, oui, tout le monde indistinctement, vous jetez aux [illegible] sans [illegible], si, faisant de [illegible] paternels reproches aux socialistes, comme vous avez le droit de les faire, vous leur [illegible] qu'ils ont mis parfois la personnalité en tête de leur doctrine, ce qui est malheureusement vrai pour plusieurs, si vous les rappeliez à nous à bras ouverts (...), vous vous [illegible] le contraire : vous [illegible], vous [illegible], vous [illegible] une [illegible] entre deux camps que vous [illegible] à jamais. Et vous n'avez pas une parole de blâme pour une [illegible] nuance que vous ne désignez pas et que je cherche en vain.* »

C'est à Giuseppe Mazzini que ce dithyrambe s'adresse. Mazzini qui venait de s'écrier : « *Socialistes, vous avez gagné la France !* » Le [illegible] Louis-Napoléon Bonaparte, George Sand lui répondait. Et lettre compte [illegible] de cette [illegible]

JEAN GUICHARD-MEILI.

PARTI PRIS

Après-ski

ENTRE villes et montagnes, elle est le lot de dans les couloirs encombrés des wagons, des citadins pressés d'arriver à la grande exposition du blanc de février, au d'en revenir. Il leur faut malheureusement traverser un [illegible] que, par habitude, ils continuent de nommer campagne. Espace fort long, surtout lorsqu'il pleut, et de peu d'abrité.

Il est peuplé de [illegible] boules de caoutchouc, de fermières enrobées de plastique rouge ou bleu, juchées sur leur vélomoteur, de [illegible] fumants sur les pentes et de vaches crottées. On ne peut pas y pique-niquer, s'y rouler dans l'herbe, y faire la sieste, ou y lutter à une [illegible] sanitaire. Quant à rêver d'habiter une de ces maisons carrément grandes qu'on aperçoit, entourées d'arbres nains et d'ornières fangeuses... La neige est propre. La ville est chaude.

Les ruraux, eux, regardent filer et défiler ces familles en blousons éclatants qui, l'été, en bras de chemise, leur expliquent quelle chance ils ont de vivre en grand air, d'écouter les oiseaux et de cultiver [illegible] fleurs. Qui leur répètent, avec tant d'émotion dans la voix, l'envie qui les [illegible] de vivre là l'hiver, à se chauffer les [illegible] devant un feu de bois, loin des [illegible] d'essence, des autres puants — une heure le matin, une heure le soir — et des bureaux surchauffés.

Les gens de la campagne économisent à leur chauffage au fuel, à leur tronçonneuse et à leur télévision. Philosophes. Ils seront aux premières victimes de France urbaine redécouvrant brusquement l'écologie.

JEAN PLANCHAIS.

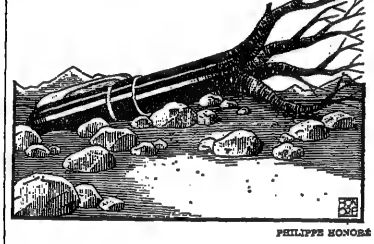

PHILIPPE HONORÉ.

Sans alliances

Votre article « Jeunes couples sans alliances » (*le Monde Dimanche* du 6 janvier) m'a beaucoup intéressée. Je suis moi-même dans ce cas et mère d'une petite famille.

Le mariage est une formalité, qui ne change rien à la vie [illegible] cohabitants. Disez-vous, « *J'irai s'il fallait à tout prix aller au mariage, s'y battre pour l'avoir, l'apprivoiser, briller, le désacraliser* » Justement, le mariage n'est-il pas avant tout un sacrement ? Si on [illegible] ce sacrement en le « désacralisant » à quoi sert-il désormais ? Il devient un [illegible] banal [illegible] à laquelle on [illegible] changements [illegible] : « *pour acheter un appartement* » ; « *pour faire plaisir aux parents* » (et j'avoue que c'est un obstacle énorme) ; « *qu'un enfant ait un nom* ».

Des [illegible] rationnelles ou affectives, sans rapport avec le mariage, obligent à se marier par là. Le mariage est un simple [illegible] du monde monderne, comme la feuille de Sécurité sociale, qu'on remplit pour avoir son argent.

Je vois les choses noir sur blanc. Pour qui en croyant archidocte, chrétien, musulman ou autre, le mariage est une [illegible] porteur de sens sa sens propre. Pour qui ne l'est pas, le mariage n'a pas de sens en soi. Il devient un mot vide, qui, désacralisé, devrait être rangé parmi les [illegible] désuets, les mots qui ont perdu leur signification propre.

Le mot « mariage », vu en position précaire, [illegible] alors [illegible] une [illegible] (qui n'en est pas qu'en apparence). « *Ma [illegible] a, en l'occurrence, été concubinage* », en [illegible] qui « *fait [illegible] ses [illegible] [illegible] ?* » ou [illegible] [illegible] je croire. Car vivre ensemble (décidément on ne manque pas d'expressions pour décrire la situation !) par une [illegible] comporte un style de vie, et, curieusement, un [illegible] acte de foi. Admettre que l'amour seul peut suffire, c'est peu, c'est aussi beaucoup. D'ailleurs, ne l'a-t-on déjà pas dit ?) Mais, vivre maritalement, c'est aussi [illegible] [illegible]. L'amour, admettons qu'il peut faillir et que rien ne soit sûre la fragilité extrême des sentiments. C'est pourquoi [illegible] paraît suspect, [illegible] ma amitié [illegible] pays, qui [illegible] au fil des ans. En [illegible] on [illegible] de [illegible] d'une façon [illegible] contre l'hypocrisie du monde moderne, on dévoile les masques par l'inattendu, on essaie [illegible] identité noyée pour respirer, du moins, pendant quelque temps.

Le couple sans alliances ne mérite-t-il pas une place légitime, comme le couple marié ?

HELEN COLS-KING
(Trappes.)

L'étonnant M. Shneour

A propos d'un article (le Monde Dimanche du *9 décembre 1979*) *intitulé* « *L'étonnant M. Shneour* » *sous la signature de Nom Schnaour, comme par suite d'une erreur de transmission, sous l'anonyme malencontreusement écrit), ce même article calomnien, président de Biosystems Associates Ltd., dont malheureusement :*

Si l'on en croit l'article, un scientifique [illegible] a créé un organisme de recherche privé absolument unique qui est en mesure, aux quelques coups de téléphone, de réunir un groupe de [illegible] collègues, quelques dollars, et de résoudre en un rien de temps les problèmes [illegible] recherche les plus importants de notre époque, grâce à un ou deux ordinateurs, sans laboratoire, et tout en allant [illegible] dans le bar sur les plages de La Jolla : il voilà ! il nous le célébrité, l'argent, un prix Nobel ou deux.

Ce que la reporter n'a pas saisi, ou alors dû son interview, c'est l'essence de la véritable découverte qu'il [illegible] en cours, qu'il [illegible] avec complaisance, comme beaucoup d'autres [illegible] en Californie. Pendant les [illegible] décennies [illegible] ont suivi [illegible] la seconde guerre mondiale, une [illegible] reconnaissante, stimulée par le Spoutnik, a versé d'importants [illegible] aux universités. Pendant quelque temps, les résultats dépassèrent les promesses mais, les ordres de priorité ayant changé, ces crédits furent réduits, et, devant l'étendue de la structure administrative, [illegible] scientifiques les plus [illegible] ne se sont pas découragés.

Au cours des années 60, un certain nombre de scientifiques universitaires éminents commencèrent à prendre leur indépendance par rapport aux universités, pour créer des entreprises privées qui, jusqu'à nos jours, ont apporté des contributions plus importantes que ce que les ressources disponibles pouvaient indiquer.

Biosystems Associates Ltd. fut en 1953 à l'initiative de Stanford, un [illegible] de ces entreprises. Il est, par un certain nombre d'aspects, différent de la plupart des autres organismes de ce genre. L'une des différences est qu'il investit ses bénéfices dans la recherche fondamentale avancée dans le domaine de la neuroscience et de l'immunologie plutôt que dans [illegible] offerts par ailleurs. Il ne [illegible] pas [illegible] qu'il contrôle. Mais contrairement à ce que l'article en laisse entendre, Biosystems possède beaucoup plus qu'un [illegible] [illegible] quelques [illegible]. Il a des [illegible] de recherche en Californie et aux environs de Pittsburgh, Pa. dans l'Indiana, des installations de fabrication près de Chicago, [illegible] des [illegible] dans différentes parties des U.S.A. et à l'étranger, entre autres au Japon. Quant aux thèses publiées des résultats de la recherche, elles ont été extrêmement dangereuses [illegible] [illegible] Ltd. Tout [illegible] le *Monde* doit, de toute évidence, trouver qu'il est peu probable qu'un petit organisme, même [illegible] puisse résoudre par lui-même certains des problèmes scientifiques les plus formidables de notre époque, comme par exemple le fonctionnement du cerveau humain, la contraception humaine, l'aquaculture, etc. Il ne va pas établir un système révolutionnaire permettant de régler la contraception humaine avec un budget de 75 000 dollars. Mais, en revanche, il peut apporter de nouvelles contributions à ces problèmes et aux possibilités qui se présentent, dans des secteurs extrêmement limités où ses ressources et intérêts coïncident. Et les seuls [illegible] légitimes où ces thèses peuvent être exposées sont les publications [illegible] et le bureau des brevets, et non pas les journaux.

Ce n'est que lorsque les [illegible] ses été étudiées par les pairs scientifiques que le message peut être filtré pour transmission publique à la presse. Ce qui a été signalé au reporter du *Monde*, c'est que ces recherches sont maintenant sur le seuil de grands développements, que nous en sommes conscients, et que nous apportons notre contribution [illegible] [illegible] [illegible].

E. A. [illegible]
(La Jolla, California.)

Contre-projet pour les Halles

J'entends dire par le gouvernement dans le [illegible] [illegible] [illegible] la plus « sûre ».

Je constate, d'une part, que les habitants de Beaubourg [illegible] [illegible] [illegible]

MARTINE FRANCK.

VIES

Gérard le médium

Ils ont, ou disent avoir, un don. Médiums, magnétiseurs, guérisseurs font recette en période de crise. Les pendules s'affolent et les esprits rappliquent.

JEAN-PIERRE BOURCIER

LE CIMETIÈRE du Père-Lachaise est glacé du vent froid de l'hiver. Plusieurs personnes [illegible] autour de la tombe d'Allan Kardec. Chacun accomplit, à son tour, le même cérémonial : le signe de croix, la prière, [illegible] qu'une main [illegible] dresse la tête qui émerge d'une montagne de fleurs, toutes plus fraîches les unes que les autres. Aucune lamentation, une profonde concentration. Seul épitaphe lisible sur cette tombe en forme de dolmen : « *Naître, mourir, naître encore et progresser sans cesse, telle est la loi.* »

Ce n'est pas une fête sabbatique mais un pèlerinage. Un peu à l'écart, un homme regarde la scène. Autant rompre la glace. « *Que font tous ces gens ?* » « *Ils sont, ou [illegible] être, [illegible] magnétiseurs ou guérisseurs. [illegible] cherchent auprès de ce magicien de nouvelles forces pour leur pouvoir, un fluide plus puissant.* » Il poursuit : « *Cet homme était particulièrement bon. Lyonnais, docteur en droit, Hippolyte Denizart Rivail œuvra au siècle dernier en faveur du spiritisme, et avec une profonde générosité. Il eut la révélation d'être la réincarnation d'un druide gaulois qui [illegible] prit-il son nom.* »

« *Vous ne prenez pas part à la cérémonie ?* » « *Je n'en ressens [illegible] besoin.* » De nouveaux visages surgissent [illegible] nulle part s'approchent... « *Voulez-vous voir le caveau d'un autre grand guérisseur ?* » Quelques dizaines de mètres à travers tombes et chemins. Voici la sépulture plus modeste de la famille D. Une femme emmitouflée dans un épais manteau rouge est debout face à la pierre tombale. Elle jette les bras en l'air à plusieurs reprises comme pour appeler je ne sais quel oracle. « *Elle demande à l'esprit de Gabriel D. (1857-1926) de l'aider à rester sur le chemin de la vérité.* » Notre arrivée ne la trouble pas. Il y a longtemps qu'on ne brûle plus les sorcières.

A quelques pas de là, les voitures, le métro, les Parisiens en transhumance, la télé, les sondages. Ici... « *Ne soyez pas sarcastiques. En période de forte crise comme celle que nous traversons, chacun cherche une issue à ses angoisses. Entre l'analyste et la cartomancienne, en passant par le prêtre et le médium, il y a le choix, et en ce moment ils font tous recette. Voulez-vous une preuve ? Allons voir ce qui se passe à deux minutes d'ici, rue des Gaînes, près de la place Gambetta.* » Allons-y, en compagnie de ce guide inconnu.

La force

« *Je m'appelle Gérard P., guérisseur et médium. Je sens que vous avez la force..., un don que vous ne connaissez pas encore. Je sais maintenant ce qui me poussait à venir au Père-Lachaise aujourd'hui. Je devais vous rencontrer...* » En sortant du cimetière, il confie : « *Cela fait plus de trente ans que j'ai eu la révélation. J'étais en France pendant la dernière guerre mondiale, je suis né à Madagascar et j'étais hospitalisé lorsque je fus mobilisé...* » Avait-il l'âge de porter l'uniforme à cette époque ? L'absence de rides, l'allure sage du cadre moyen sans histoire donnent à ce quinquagénaire dix années de moins. « *Je n'ai pas supporté de voir la misère des hommes autour de moi, aussi je me suis enfui de l'hôpital et j'ai commencé une vie de déserteur, vécant plusieurs mois à la campagne, dans les bois. Dans des circonstances difficiles, j'ai découvert en moi des énergies que je ne soupçonnais pas auparavant...* »

Nous courons rue des Gaînes, face à un petit immeuble gris sans caractère. Sur un panneau, au-dessus de la porte d'entrée : Société française d'études des phénomènes psychiques. Séances expérimentales. A la sortie d'un couloir étroit et sombre, une petite cour, une flèche sur une plaque, puis deux arrière-cours complètent le jeu de piste où un nouvel écriteau informe que la Société psychique tient séance le soir à 20 heures ; un autre, plus petit, signale les W.C. publics, et enfin un dernier, des cours de danse. Parfaite symbiose entre le corps et l'esprit.

Une grande salle, faiblement éclairée par la lumière du jour. Des personnes assises, peut-être une centaine, semblent captivées par une discussion. Deux femmes d'une cinquantaine d'années, *face au public, animent le débat.* Il s'agit du problème de l'écriture automatique appliquée à la transcription des informations fournies par des « entités » — ne disons pas « esprits ». L'une des deux meneuses de jeu explique les dangers d'une telle pratique, que « *c'est très épuisant pour les personnes qui s'y adonnent et qu'il est fréquent d'aboutir en matière de repos pour cause de surmenage* ».

En conclusion, elle déconseille le « crayon » pour obtenir des messages de l'au-delà : « *C'est trop dangereux.* »

Entité féminine

Un silence s'établit. Les deux femmes se concentrent. Puis l'une, qui porte de grosses lunettes noires, déclare : « *Je suis en contact avec une entité féminine, une jeune fille aux longs cheveux noirs, qui est morte...* » Elle donne des précisions et demande à l'assemblée si quelqu'un se sent concerné. Une main se lève et un dialogue s'instaure, par médium interposé, où il est question de soigner [illegible] un [illegible] qui souffre d'hypertension. Enfin, la [illegible] aux [illegible] de- [illegible] à son [illegible] de poser une question à l'« entité » pour obtenir des conseils sur un problème personnel. Puis c'est au tour de sa collègue de présenter une autre « entité ».

L'une [illegible] l'autre, [illegible] font [illegible] dans le local, [illegible] la nuit envahit, des esprits dont certains ne manquent [illegible] d'humour, [illegible] celui qui se [illegible] sous forme de « *têtes de veau en grand nombre* » ou « *Et il est de [illegible] masculin* », [illegible] le [illegible].

Chaque fois ou presque, une main se lève. Parfois il y a des hésitations ou carrément des erreurs. Les « entités » ne sont pas toujours claires. Mais, lorsqu'il y a accord, une sorte de contentement traverse l'espace et les heureuses élues (les hommes sont peu nombreux, cinq ou six) y vont alors de leur question : ma fille a des problèmes dans son travail ou le ménage d'un de mes enfants boitille... que faire ? Et le médium traduit les conseils de l'« entité ».

En quittant cette société qui n'est nullement secrète, Gérard P. propose une petite séance personnelle. « *Oh ! pas question d'entité* », prévient-il aux un ton qui ne laisse aucune équivoque. « *Je ne veux pas abuser de mon don. Lorsque cela m'arrive, je suis dans un tel état après que je parle tout seul toute la journée, on peut me prendre pour un fou. Et puis si j'agissais de la sorte avec mes clients occasionnels, ça ne servait que pour savoir si Madame a vu souvent ou les mauvaises pagnons du prochain tiercé. Ce que je veux, c'est faire le bien, rendre la santé aux gens... Vous me paraissez fatigué, un peu nerveux.* »

Un appartement banal, près de la place de la République. Dans la pièce réservée aux « consultations », un divan, une [illegible] bibliothèque, [illegible] chaises, un téléphone, quelques [illegible] aux murs [illegible] appellent aux [illegible] d'autres évoquent des [illegible] d'Initiation ésotériques. [illegible] P... [illegible] allonger [illegible] [illegible] de moi à interroger [illegible] pendule qu'il [illegible] sur [illegible] de [illegible]. Diagnostic : [illegible] reins, la [illegible] nerveuse [illegible] le besoin [illegible], l'entourage [illegible] l'imposition [illegible] mains que [illegible]. Interrompre à [illegible]. Des clients qui [illegible] conseil ou [illegible].

Et le fisc ?

« *J'ai [illegible] à [illegible] après la guerre à Madagascar comme [illegible]* », me confie-t-il [illegible] en [illegible] passes magnétiques. « *A l'époque, un ami médecin me recommandait des malades qu'il ne pouvait soigner. Certains sont restés parmi mes clients à Paris. De la bonne clientèle : des professions libérales, des hommes politiques, des militaires. Inutile de faire de la publicité. Il faut prendre rendez-vous assez longtemps à l'avance, surtout que je veux me garder du temps de libre comme cet après-midi.* » Pas de problème avec le fisc ? « *Je déclare suffisamment de revenus pour ne pas être inquiété, contrairement à certains...* ».

Mains tendues, ses bras dansent au-dessus de mon corps pendant quelques minutes. La relaxation est complète. « *Voilà, dans une semaine tout ira mieux. Prenez beaucoup de calcium, pas trop d'alcool.* » J'ai envie de dire : merci docteur. « *Avez-vous une photo, afin que je puisse travailler avec pendant un mois ? C'est une de mes règles.* » J'en trouve une, de vacances, et lui demande combien je dois. « *Hum... avec vous, c'est un peu particulier, comptons la poire en deux. Ça fait dans 75 francs. Mais vous êtes capable de beaucoup de choses* », dit-il comme pour changer de sujet. « *Il y a en vous une force que vous pouvez développer...* »

Rentré à la maison, je m'arrive pas à me mettre au travail. J'ai l'impression que la table tourne. Demain, j'essalerai l'écriture automatique... ■

FEREYDOUN
HOVEYDA
La chute du Shah
Le premier ministre AMIR ABBAS HOVEYDA, emprisonné par le SHAH et exécuté sommairement par les Tribunaux islamiques avait déclaré : "J'écrirai tout dans mes mémoires".
Son frère, à qui il s'était longuement confié, raconte...
Editions Buchet/Chastel
12, rue de Condé 75006 Paris

LIBERTÉS

Les militants obscurs d'Amnesty International

Vingt mille en France, deux cent mille dans le monde, l'armée obscure et anonyme des militants d'Amnesty International œuvre obstinément pour la défense des droits de l'homme. Un travail de fourmi qui porte des fruits.

RICHARD DARMON

« *Ce n'est pas seulement pour faire acte de charité, mais aussi pour apprendre à me mettre en ma propre intolérance que je défends des gens qui n'ont souvent rien de tout les mêmes que moi... Mon éducation passée, très religieuse, aurait tendance à me faire croire qu'il n'existe qu'une seule vérité...* On sait où cela mène ! » Marie Hundt a presque soixante-six ans. Elle habite à Lus-la-Croix-Haute, un petit village montagnard de la Drôme, trois cent cinquante habitants, une église, des toits sous la neige, des forêts, quelques champs. Les hivers y sont très longs...

Catholique convaincue et pratiquante, solitaire mais très active au petit syndicat d'initiative de la commune, Marie Hundt a décidé il y a cinq ans de devenir membre de la section française d'Amnesty International. Chaque mois, elle reçoit un exemplaire de la *Chronique*, le journal d'Amnesty qui dénonce pays par pays, et quel que soit le régime, toutes les violations des droits de l'homme recensées par l'organisation. Chaque mois aussi, de ses montagnes, elle écrit à des ministres, à des ambassadeurs ou à des chefs d'Etat pour exiger la libération de « trois prisonniers du mois » cités dans la *Chronique*.

« *C'est un véritable travail de fourmi... Un travail lent, modeste, obstiné, mais qui vaut la peine !* » Malgré la sympathie diffuse que son action patiente suscite auprès de ses amis, jeunes ou âgés, elle demeure la seule adhérente de toute la commune et du canton. Elle regrette de n'avoir pas pu former un « groupe d'adoption », la structure de base d'Amnesty International. Cependant, consciencieusement, elle continue d'écrire ses lettres : « *Si nous sommes des milliers à le faire dans beaucoup de pays, les protestations s'accumulent, et à la longue, deviennent efficaces !* »

L'efficacité, le travail concret, c'est aussi ce qui préoccupe les membres d'un groupe parisien d'Amnesty en réunion un soir-là dans le quartier de la Bastille : l'intérieur d'un surprenant local, une pâtisserie-salon de thé, prêtée par un ami... Attirée par la vitrine pleine d'affiches et les présentoirs remplis de chocolats : l'assistance-type d'Amnesty : une majorité d'enseignants, quelques cadres, des étudiants, des mères de famille, des ingénieurs, des « paramédicaux », des employés de bureau et une antiquaire. Au point des démarches entreprises par le groupe, créé il y a moins d'un an, pour aider « son » premier prisonnier « adopté » — un Uruguayen — à sortir du bloc où il est enfermé sans procès, et torturé.

L'adoption, c'est la trouvaille et la spécificité d'Amnesty International : un groupe de personnes prend en charge deux ou trois cas de prisonniers : aide morale et matérielle au détenu et à sa famille, démarches auprès des autorités de la prison et des gouvernements... Sans oser le faire, jusqu'à ce qu'il sorte de prison, pour briser le mur du silence et de l'isolement. Un sous-groupe est ici plus particulièrement chargé de suivre le dossier et de prendre contact avec les personnalités françaises et latino-américaines, universitaires, ecclésiastiques ou militaires qui pourraient avoir une influence quelconque. C'est un cas difficile : on fait des hypothèses...

Pas d'amateurisme

Un deuxième prisonnier vient d'être confié au groupe par le service spécialisé de la section française. Celle-ci reçoit tous ses dossiers de Londres, siège international de l'organisation qui travaillent plus de cent cinquante personnes. Cette fois, c'est un Soudanais, emprisonné parce qu'il est accusé au parti Baas irakien. Il me faudra entrer en contact avec lui, sa famille, ses amis, tenter d'en parvenir, si possible, une aide financière qui remplacera les revenus manquants du foyer... Toujours du concret !

Pour que l'on sache bien de quoi on parle, une militante fait un rapport détaillé sur le Soudan, son histoire, son économie, sa situation politique et institutionnelle. Il est bien rare chacun écoute avec beaucoup d'attention : le groupe est aussi un lieu d'instruction civique internationaliste. Effectués par des individuels face à une tâche qui dépasse leurs engagements internationaux ou leur propre légalité, utiliser chaque fois les moyens de pression les plus adéquats — toujours les moyens légaux, justement, — savoir simplifier ou restreindre les actions de années en prisonnier selon les cas et la conjoncture, supposent une connaissance approfondie et suivie des rapports de forces intérieurs et des relations diplomatiques du pays en cause. Dans ce domaine, l'amateurisme serait dangereux...

Au début de la réunion, un rapport de neuf pages, bien sûr précis, avait été fait sur le Chili, pays pour lequel Amnesty lutte une campagne internationale. Une atmosphère d'étude. Une communication chaleureuse entre tous les membres.

Vital d'abord encore : la diversité des trajectoires politiques et des positions idéologiques des adhérents d'Amnesty, leur hétérogénéité de motivations... Sylvie, vingt-deux ans, étudiante à Paris, est entrée à Amnesty « *parce que c'est un organisme international libéral d'où tout le reste découle aujourd'hui, car son principe de base est la personnalité de l'individu : des individus défendent d'autres individus ; c'est évident* ».

La rigoureuse impartialité d'Amnesty, dont l'un des principes est de ne jamais porter de jugement sur aucun système politique, économique ou social, son légalisme obstiné qui prend à la lettre les dispositions du droit international des personnes, poussent en théorie par les Droits, mais souvent inutiles aux pieds en nom de la « souveraineté nationale » ou de la « construction du socialisme », l'internationalisme d'une organisation pour laquelle les droits de l'homme transcendent les politiques nationales, permettent à des hommes et des femmes très différents de travailler ensemble, avec comme seule juridique la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée, en 1948, par l'ONU.

« *L'action pour l'application du droit international des personnes* », dit Bernard, trente et un ans, ingénieur dans le midi de la France, membre de la C.G.C., « *me paraît liée à une cause fondamentale, « prophétique » même, face au totalitarisme d'Etat. Même chose*, ajoute-t-il, *lorsque Amnesty lutte pour l'abolition inconditionnelle et universelle de la peine de mort et de la torture !* »

Pour Luce, cinquante-neuf ans, antiquaire, indignée : « *L'existence, à notre époque encore, de la torture est une raison suffisante pour militer à Amnesty.* »

Gérard, vingt-deux ans, étudiant salarié à Aix-en-Provence, ne croyait jamais pouvoir militer un jour dans une organisation : « *Mon individualisme répugne à l'embrigadement dans les organisations politiques traditionnelles. A cause de cela, j'ai beaucoup hésité à adhérer à Amnesty... Mais ce qui m'a poussé à faire le pas, c'est l'énorme choc que j'ai ressenti en voyant une scène de torture au Salvador, retransmise par la télévision. Il fallait faire quelque chose... Alors !...* »

Même volonté d'agir d'Elisabeth, cinquante-neuf ans, enseignante à La Seyne, près de Toulon : « *C'est bon joli de refuser la politique, mais il arrive un moment où il ne suffit plus de dénoncer l'intolérable et la violence. Il faut bien essayer de déboucher à son humanisme !* »

Jacqueline, cinquante-huit ans, infirmière militaire en retraite à midi, est venue à Amnesty en lisant dans la presse les horreurs de la guerre menée par les Etats-Unis au Vietnam ; Jean, ingénieur à Paris, dont les « *par instinct antifasciste et anti-communiste, pour défendre les démocraties de type européen* » ; Elvire, chrétienne de vingt-huit ans, infirmière, « *pense que seule une grande tolérance et un grand sens du pardon pourront un jour permettre de changer l'ordre du monde !* »

Œcuménisme

Même chose pour Edouard Jeanneret, soixante-neuf ans, pasteur en retraite à Lamalou, près d'Agde : « *Etre militant Amnesty permet d'user une fois encore de la liberté de parole, dans un de ces lieux où l'on peut s'ouvrir à d'autres familles spirituelles que la sienne, où l'on peut aussi mettre en pratique un « œcuménisme » internationaliste.* »

Aux côtés des défenseurs de tous bords [illegible] de justice et de tolérance, aux côtés des défenseurs libéraux, centristes ou même conservateurs des libertés occidentales, aux côtés des révoltés et inquiets, très souvent de faire respecter les Droits de l'homme face à l'intolérable fascisme en plein essor, aux côtés aussi de quelques anarchistes, d'anciens maoïstes, de membres du P.S.U. désillusionnés mais reconvertis dans la lecture assidue de *Libération*, on trouve aujourd'hui, surtout depuis trois ou quatre ans, beaucoup de militants et de sympathisants d'une gauche maintenant divisée...

Sans-parti ou socialistes plus souvent qu'autrement, anciens adhérents de la C.F.D.T. et de la FEN plus que de la C.G.T., ceux-là ont fini par être exaspérés par les impasses où ils s'estimaient enfermés et les discours des états-majors qui avaient nourri leurs illusions, détourné leur espoir... Marie-José, trente-deux ans, professeur de lettres à Paris et membre du Syndicat national des enseignements de second degré, le dit : « *Amnesty est la seule association qui, dans l'état actuel des choses, me permet mener des actions efficaces et dignes d'intérêt ! Après mai 68 et la signature du programme commun, je suis revenue de mes illusions anti-électoralistes... J'ai milité dans la gauche et j'ai même hésité à entrer au P.S., puis au P.C.* » Son individualisme, son souci d'autonomie et d'indépendance furent chaque fois heurtés par l'esprit d'appareil qui règne dans ces partis.

Depuis la rupture de l'union de la gauche et la défaite de mars 1978, très déçue, elle a totalement perdu confiance en eux : « *Je les trouve grotesques et insupportables : ils s'appuient sur les mêmes vieux gens, leurs espoirs pour reconquérir un pouvoir qu'ils ne parviennent jamais à décrocher ! En septembre 1978, je suis donc venue à Amnesty. Au début, je venais une fois par mois pour me mettre une sorte de refuge pour mon désarroi... J'aime avoir d'agir, militer en un certain sens pour l'égalité.* »

Pas de consignes

Mais insatisfaite au fond de ses nouvelles occupations, Marie-José a réalisé peu à peu qu'elle faisait un travail différent : parfois on apprenait la libération d'un prisonnier, parfois d'autres organismes prenaient le relais d'Amnesty pour dénoncer un boycottage, tel ou tel. Maintenant, quoique attachée à l'esprit un peu « [illegible] » d'Amnesty, elle se dit lasse de ce qu'elle fait, à tel point qu'elle a laissé de côté son militantisme syndical, jugé lui aussi [illegible] : « *Ce qui est agréable, c'est de travailler avec des gens si différents à tous points de vue. Personne n'est obligé de se conformer à un idéal précis, et on n'attend pas les consignes d'un état-major pour faire marcher l'organisation : tout repose ici sur le travail des militants, leur conscience individuelle. La « base » n'est pas une masse « moutonnière » qui suit un sommet décideur !* »

20 000 Français

« *Instrument du terrorisme communiste* », selon le Brésil, en parmi les organisations de propagande anti soviétique, dans l'U.R.S.S., Amnesty a semblé une bougie dans la propagande antisoviétique, dans lui sert de référence pour la défense des prisonniers d'opinion : « *Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire.* »

L'origine d'Amnesty International remonte à la parution d'un article de l'*Observer* de Londres, le 28 mai 1961, qui attirait l'attention sur le nombre d'hommes emprisonnés, dans toutes les parties du monde, uniquement à cause de leurs idées, de leur race ou de leurs croyances. Irlandais de France, ancien prisonnier d'opinion, ancien ministre des affaires étrangères de l'Eire et prix Nobel de la paix en 1974, Sean Mac Bride réunit autour de lui quelque [illegible] pour y remédier, aidé par l'avocat Peter Benenson. Un bureau fut ouvert à Londres, chargé de rassembler toutes les informations concernant les « *prisonniers de conscience* ».

Aujourd'hui, Amnesty international compte plus de 200 000 membres et sympathisants dans 125 pays. Dans 38 d'entre eux, il existe une section nationale. La plupart des membres travaillent dans l'un des 7 000 « groupes d'adoption », chargés de suivre, jusqu'à sa libération, le dossier de l'un des 3 800 prisonniers que les « chercheurs » de Londres ont élaboré. Dans cette ville, siège mondial de l'organisation, un secrétariat international regroupe plus de 150 personnes, pour les trois quarts de la gestion et de la recherche. Les délégués des sections nationales élisent un conseil international, dont émane un comité exécutif international.

En France, depuis 1971, le nombre des membres de la section n'a cessé de progresser. Après une première période, de 1961, quelques dizaines de sympathisants seulement, regroupés en 1971 par Eliane Proust, ancienne secrétaire générale d'une organisation non gouvernementale auprès de l'ONU — le Mouvement international des étudiants pour les Nations unies, — la véritable fondation de la section française. La première [illegible] (†). *Elle a* 100 membres en 1976, 10 000 en 1977, l'année où Amnesty International obtient le prix Nobel de la paix, puis 15 000 en 1978, et plus de 20 000 aujourd'hui. En *moyenne*, 200 personnes chaque mois à la section française, à tel point que se pose un problème de formation des nouveaux militants, aussi bien pour une organisation qui se veut très respectueuse de ses secrets et dont les méthodes exigent rigueur et sérieux.

En France, 877 groupes d'adoption suivent actuellement le cas de 200 prisonniers d'opinion. Les résultats commencent à manquer, mais Amnesty préfère maintenir la pression à une cadence sans répondre à une demande sans cesse croissante. A Paris, une quinzaine de permanents assurent la gestion et la direction de l'organisation. Une assemblée générale statutaire a lieu chaque année, qui tient lieu de congrès.

Outre la campagne permanente contre la torture et la peine de mort — relancée en France par la prochaine parution de spots publicitaires d'Amnesty dans les salles de cinéma, — l'organisation a pu « percer » dans certains pays grâce essentiellement à ses campagnes sur l'Amérique latine (rapport sur la torture au Brésil en 1972, campagne sur le Chili en 1974, sur l'Uruguay en 1976, l'Argentine en 1976), sur l'Iran du Shah avant la chute de celui-ci. Un rapport sur le bilan mondial des droits de l'homme, paru en 1979. On se souvient encore qu'en 1976, c'est Amnesty qui dénonce, sur la base de témoignages irréfutables, le massacre d'enfants perpétré à Bangui, en Centrafrique. Parallèlement, Amnesty publie la première enquête, un rapport spécial accablant et [illegible] insupportable : « *Les crimes dans l'ombre* ».

Très discrète et prudente quand elle évoque ses relations avec les prisonniers, de mai 1968 à avril 1975, qui pris en [illegible] % de cas qu'elle a pris en charge; sans doute aussi l'aide matérielle et morale prodiguée aux détenus et à leur famille. Durant la même période, elle a envoyé des missions dans 31 pays, publié 87 communiqués de presse.

Elle sait se montrer capable de trouver des mots qui déplaisent aux actions pour ce faire, et bien [illegible] en [illegible] collaborant avec les organismes internationaux spécialisés.

Elle est entièrement financée par ses membres : 100 F par an pour l'abonnement et la cotisation de chaque membre de la section française, 1 000 F de cotisation annuelle à Londres par chaque « groupe d'adoption » français ; le budget d'Amnesty en France était, en 1978, de 4 290 000 F. Le budget mondial d'Amnesty International, en 1978-1979, s'élevait à 1 600 000 livres (15 millions de francs environ).

(†) Amnesty International, 10, rue Vaucanson, 75003 Paris. Tél. : 272-21-52.

Annick aussi, psychomotricienne à Aix-en-Provence, était militante syndicale. Elle a tout laissé tomber, refusant les rapports « *de pouvoir et de manipulation* » qui orchestrent la vie politique et la vie syndicale, jugées toutes deux « *traditionnelles et mayoullardes* ». Mais Patricia, étudiante, a fait le chemin inverse : « *Amnesty fut mon premier engagement. Je trouve notre action très efficace, mais j'ai envie d'aller plus loin : je veux rentrer dans un parti politique, tout en restant à Amnesty.* »

Enseignant, Jean-Pierre, quadragénaire, reconnaît les « *limites* » d'Amnesty, tout en se disant en complet accord avec ses méthodes d'action, son internationalisme et son impartialité, garanties du succès.

Les militants d'Amnesty tenus [illegible] à la lettre le « mandat » de l'organisation, [illegible] les statuts : *Amnesty exige que tous les détenus aient un procès équitable et des conditions humaines de détention, mais elle n'a adopté* [illegible] que les « prisonniers d'opinion », ceux qui n'ont ni utilisé ni préconisé la violence, ceux qui sont enfermés pour leurs idées, leur origine ethnique, leur couleur ou leur religion.

De plus, Amnesty exclut que les militants d'une section nationale interviennent sur des cas concernant leur propre pays : c'est un observateur belge qui a assisté, l'année dernière, aux [illegible] inculpés du 23 mars à Paris ; ce sont des groupes anglais ou italiens qui ont adopté une [illegible] d'objecteurs [illegible] emprisonnés en [illegible].

Ces limites, ce purisme, ne sont pas toujours compris. Surtout quand l'organisation se développe à pas de géant. A la réunion du groupe d'Apt, quelques sympathisants intéressés par Amnesty s'étonnent du tri fait pour l'adoption entre les prisonniers d'opinion, non violents, et les autres. D'autres ne comprennent pas pourquoi Amnesty ne prend pas officiellement la parti de l'objection de conscience, pourquoi ses militants français n'interviennent pas lorsque des immigrés sont expulsés ou « tabassés », lorsque des automnistes corses passent en procès devant la Cour de sûreté de l'Etat, ou pourquoi il convient, selon Amnesty, de demander au P.C.F. d'intervenir auprès de Brejnev pour la libération des prisonniers politiques en U.R.S.S.

Aimé Léaud, ancien président de la section française, l'un des fondateurs d'Amnesty en France, catholique et juriste de profession, essaye de répondre patiemment à ces questions : « *Notre mandat est limité pour une stratégie d'efficacité. Amnesty ne se veut pas le champion de toutes les causes de la planète, elle n'est pas une « auberge espagnole » pour tous combats. Ainsi n'opte-t-elle pas pour la non-violence en soi, mais son action ne peut se fonder que sur le droit, soit pour faire observer celui-ci n'est pas respecté, soit pour travailler à son évolution avec les organismes internationaux compétents. Si Amnesty acceptait d'adopter tous les prisonniers, elle ne pourrait en fait ni aider ni défendre personne.* »

Conscience à vif

Si les principes [illegible] l'adoption individualisée [illegible] nécessaires pour faire face à l'aggravation et à la systématisation de toutes les répressions : certains groupes ont « adopté » des prisons entières, ou même des pays entiers, lorsque des informations manquaient sur les « disparus » ou lorsqu'un soutien trop personnalisé risquait de mettre la vie des prisonniers en péril. De son côté, la commission médicale d'Amnesty poursuit un utile travail d'assistance gratuite aux réfugiés politiques, en France, et de missions d'urgence à l'étranger, tout en élaborant, sur le terrain du droit et de la réflexion, ce qui pourrait devenir un code d'éthique professionnelle : quelle est la responsabilité de la profession médicale en matière de droits de l'homme et de torture ?

Avec ses vingt mille militants en [illegible] — [illegible] plus qu'en 1977... — toujours prêts à prendre la plume pour laisser parler leur conscience à vif, avec ses réunions de travail studieuses, ses méthodes pragmatiques de type anglo-saxon, son fonctionnement démocratique et ses controverses internes, très étrangères aux polémiques idéologiques traditionnelles, Amnesty International semble devenir la plaque tournante d'un nouveau type d'engagement dans la cité : un militantisme fondé sur une nouvelle hiérarchie des urgences, au même titre que celui des associations d'usagers, de locataires ou de consommateurs, mais cette fois sur le terrain en péril des libertés. ■

MARCHÉS

Un trésor sous les pieds

Une scène de marché à Carpentras. La truffe est un trésor rare, que les « Parisiens » chercheraient en vain à déterrer.

ANNE GALLOIS

FÉBRILES, ils attendaient l'ouverture du marché. Le cours allait-il encore accuser une hausse sensible ? Allait-on assister à un record historique ? Le grand bistrot voisin déverse, par grappes, des petits bonshommes à casquette, des femmes emmitouflées, serrant contre leur poitrine la précieuse marchandise. Ils forment un rond et présentent les paniers, les sacs de toile ou de plastique, les porte-documents, les balluchons... Les six hommes qui se tenaient au milieu du cercle allaient de l'un à l'autre, plongeant le regard, puis le nez, puis la main dans le sac aux truffes.

Parfois, un coup d'œil suffit. Ils peuvent dire d'emblée si ce sont des « belles », provenant d'une plantation, ou des « musquées », ces sauvages plus robustes, veinées de petits filets blanchâtres. Inutile de disséminer les unes sous les autres. Ils voient tout. Parfois, il faut renifler, choper une poignée, en faire rouler quelques-unes... « *Combien vous en voulez ?* », interroge, par principe, l'acheteur qui sait pertinemment qu'il ne dépassera pas la somme dont il est convenu avec ses collègues. « *1 000 F* », répond le vendeur qui dit cela pour en avoir 800 du kilo. Le premier fait la moue, par habitude, passe au [illegible]. Même cérémonial.

Les quelque cent cinquante paysans qui sont rassemblés ce jour-là à Carpentras pour le plus gros marché aux truffes de la région, piétinent, non d'impatience — il faut quinze ans pour qu'un chêne-truffier « donne », ils ont bien cinq minutes pour écouler le produit, — mais simplement à cause du froid. Les acheteurs aussi sont gelés. Mais font ceux qui ne sont pas pressés. Histoire de faire baisser les prix ? Des deux côtés, on attend placidement, tandis que le placier soutire à chaque petit vendeur, et ça lui fend le cœur, un droit de 50 centimes par kilo. « *Bonne affaire pour la ville* », me dit l'un d'eux.

Et puis tout va très vite. Chaque [illegible], appelé [illegible] chand », [illegible] habitués, jauge la marchandise, inscrit le chiffre sur un coin de calepin (900 francs pour les belles, 700 pour les musquées) et [illegible] le papier, [illegible] d'abord un secret, à l'intéressé, qui [illegible] aux [illegible] qui vont [illegible] le prix annoncé à l'aide de [illegible]. Les gros billets passent d'une main dans l'autre et disparaissent aussi promptement dans une poche ou un portefeuille. En une heure tout est terminé. Et, contemplant ce spectacle, on se dit qu'on est la dernière des imbéciles, qu'il suffit de faire comme tous ces gens, de se baisser, et le trésor est là, sous vos pieds.

Au lever du jour

« *C'est le Parisien qui rêve*, précise Gilbert Espenon, [illegible] du Syndicat des producteurs de truffes de la région [illegible]. *Parce qu'à Paris elles sont à 2 000 francs le kilo, il pense que les petits producteurs font fortune. Mais il n'y a pas d'exploitations trufficoles. Les récoltes se font toujours en petites quantités. Ce n'est qu'un apport supplémentaire pour joindre les deux bouts.* » Beaucoup de ces petits vendeurs ne sont même pas producteurs. Ils cherchent la truffe là où ils savent la trouver, que ce soit sur leur terrain (ou celui du voisin) ou sur les terrains communaux.

C'est à qui sera le premier en piste, le premier sur le terrain au petit matin, juste au lever du jour, devancé par le chien qui marque l'emplacement (1), muni d'une lampe électrique avec laquelle le « truffeur » s'éclairera pour déterrer le tubercule à petits [illegible] pioche.

Marcel, soixante-dix ans, apporte chaque semaine, d'octobre à mars, c'est-à-dire en saison, ses 800 à 1 000 grammes. Lui affirme, avec un grand sourire : « *Moi, je voudrais n'avoir que ça... ce serait la fortune... c'est tout net.* » Avec deux cents plants, il se fait, cette année, où la récolte est très mauvaise, autour de 1 000 F tous les vendredis. Alors pourquoi se fatiguer-t-il à cultiver la vigne et les arbres fruitiers ? « *Parce que c'est plus sûr, quand même...* »

Produire de la truffe tient, en effet, du jeu de hasard. D'abord, cela exige de la patience — quinze ans, c'est long ; — ensuite de la chance : sur dix plants, un ou deux seulement donneront, sans que l'homme y puisse rien ; c'est la nature qui décide ; puis il faut de la pluie, pas n'importe quand : en août, et pas n'importe quelle pluie : « naturelle », précise cette productrice, signifiant ainsi qu'elle n'est pas d'accord avec l'arrosage pratiqué par ceux qui en ont les moyens, dans cette contrée où l'eau se fait rare.

La production, qui, au début du [illegible] 1 500 tonnes, est descendue à 50 l'an passé. Beaucoup de plantations ont été abandonnées ; [illegible] truffières naturelles, [illegible] pentes [illegible] du mont Ventoux, ont vieilli... Alors le FORMA a-t-il accordé, en 1979, [illegible] F de prêts, d'ici de [illegible] sont [illegible] opiums. C'est, comme l'explique G. Espenon, « *une culture écologique* ». « *Les parcelles sur lesquelles on plante sont pratiquement abandonnées et impropres aux autres cultures. Cela permet de maintenir certaines petites exploitations, et d'empêcher que l'arrière-pays ne devienne un désert.* »

Certains agriculteurs se sont laissé séduire : dans le Vaucluse 100 hectares ont été replantés.

Ce vendredi, chaque acheteur est reparti, son grand sac de toile chargé de 30 à 40 kilos. Une misère... dans les bonnes années ils font une moyenne de 1 quintal.

Les « marchands » sont des courtiers qui travaillent pour les quelques grosses maisons du Périgord : ce département ne produit que 25 % de la récolte nationale et achète le complément dans le Sud-Est (le Vaucluse est le premier producteur). « *Je préfère beaucoup de truffes vendues à 500 francs le kilo que très peu à 1 000 francs*, explique l'un d'eux ; *quand les prix sont trop hauts, les circuits se bloquent, les utilisateurs comme les restaurateurs n'achètent plus et les maisons ferment leurs volets.* » Pas intéressant pour ces intermédiaires payés à la commission « *francs par kilo* », celui-ci ; « *5 francs* », corrige celui-là. « *De toute façon, on ne vous le donne pas* », conclut un [illegible].

(1) Car [illegible] un jeune chien truffier entre [illegible] et 5 000 francs, [illegible] par leurs propriétaires les dressent eux-mêmes.

YVES PRINCE

TOULOUSE

L'auberge espagnole de la convivialité

Une petite annonce curieuse. Derrière : un groupe de voisins, dans un immeuble. Un mot-clé : la rencontre.

RICHARD CLAVAUD

« *CÉLIBATAIRES : Centre de [illegible] marginaux [illegible] volontaires. [illegible] de la prise en charge, de [illegible] favorisant des rencontres spontanées, décontractées, bénévoles, dans l'espoir peut-être d'un [illegible] d'échanges, ou sorties, fêtes, sans engagement...* » A la fortune du pot, au alcool, jus de fruit, tabac, café, nourriture, Aspro. *Actuellement, [illegible] appartement. C.R.M.C.V., 18, avenue des Minimes, Toulouse.* »

François, qui a passé cette annonce dans un quotidien, reçoit pas mal de courrier et de [illegible] deux-pièces, mais au C.R.M.C.V., [illegible] pourtant pas à déserter dans un immeuble que l'on appelle par pudeur « [illegible] » [illegible] à loger vingt-huit locataires. Heureusement, la concierge, Marie-Louise, est plus facile à trouver, son nom est inscrit à la bombe sur le mur de son appartement. « *Le C.R.M.C.V., s'étonne-t-elle, ne doit être le « jeune premier » ; c'est au fond, à droite.* »

La porte du deux-pièces s'ouvre sur un personnage masqué. Pas de question, mais une invitation de la main à le passer au salon », où sont installés quelques amis, eux aussi silencieux, jusqu'au moment où le masque tombe. Tous le monde se met alors à rire de cette mise en [illegible] improvisée. « *Spontané, [illegible], l'auteur ne imaginait pas A part qu'il n'y a rien de marginal à se [illegible] autour d'une table à prendre le [illegible]*. François le reconnaît : « *Je ne sais pas trop pourquoi j'ai mis cet adjectif dans l'annonce. Réflexion faite, nous n'avons rien de marginal. Nous avons voulu créer un lieu de rencontre sans préjugés raciaux, culturels, sociaux, ni [illegible] âge. C'est [illegible] marginal !* »

Hasard

Tout est dans ce mot : rencontre. La première a été celle de François avec Dominique. Yves, Catherine et d'autres qui se sont retrouvés dans cet immeuble. Leur seul point commun était de préférer une ancienne caserne de pompiers avec ses [illegible] vermoulus à l'immeuble standing avec moquette, interphone et loyer trois fois plus cher.

Leur histoire donne aujourd'hui envie au « jeune premier » de passer plus [illegible] l'expérience. [illegible] maintenant. « *Le C.R.M.C.V., [illegible] parti d'ici*, explique François, *on [illegible] un groupe de [illegible] pour le [illegible] [illegible] pas d'histoire ou tout. Ce qui est sûr, c'est qu'on [illegible] pas [illegible] couleur, et [illegible] qu'on se posait [illegible] questions sur l'état de l'immeuble et [illegible] appartements.* »

Un beau jour, François et Dominique ont commencé à nettoyer la cour qui servait de dépotoir à tout le monde : [illegible] machines à laver qu'un commerçant voisin laissait pourrir, emballages divers, prospectus. L'amorce d'une minidécharge. Derrière les rideaux, les [illegible] commençaient à se poser des questions sur les deux énergumènes qui s'étaient mis à tout ranger même à planter des fleurs.

Du jamais vu !

François lui-même n'avait pas remarqué les plantations, si bien qu'en rentrant un soir épuisé de son travail il gare son vélo sur un [illegible]. Dominique lui explique que ça ne va pas favoriser l'éclosion des fleurs.

Le lendemain, le coupable frappe chez ses voisins pour leur offrir le thé et les petits gâteaux. La discussion s'engage sur l'état des appartements : « *Il n'est pas parce qu'on vit dans un immeuble ancien qu'il faut le laisser s'écrouler. Les appartements [illegible] et refaits en petites pièces où l'on peut tout juste se retourner : pourquoi ne pas [illegible] les cloisons et tout nettoyer ?* »

Petit à petit, certains appartements sont transformés ; parquets poncés, [illegible] qui paraissent, [illegible] reconstruite. Pendant ce temps, [illegible] bouigent [illegible] l'ampoule de l'entrée est grillée, [illegible] ne la change : « *C'est pas chez nous, c'est au propriétaire ; on ne peut rien faire !* » On se [illegible] de balayer [illegible] de porte, en [illegible] que le propriétaire [illegible] d'entreprendre [illegible] travaux.

Depuis 1949, [illegible] réparations qu'il ait acceptées, c'est de refaire les balcons qui menaçaient de s'écrouler.

Zonards

Pour Dominique et ses amis, il n'y a pas d'autre solution que de « se débrouiller » entre locataires désireux *de* faire [illegible], c'est-à-dire une [illegible] : « *Même certains des [illegible] rien faire. Des zonards pour qui habiter sous l'arche d'un pont ou ici c'était pareil ! Si on ne fait rien, l'immeuble sera vendu et démoli pour construire une résidence à la place. Après, tout le monde se plaindra de ne plus reconnaître sa ville. Les vieux qui ont été délogés du quartier Saint-Georges, en plein centre ville, habitent maintenant au Mirail (1). Si on ne se bat pas pour améliorer les logements, ce sera pareil !* »

Petit à petit, les locataires s'intéressent à leurs nouveaux voisins. Des liens se créent. L'architecture de l'immeuble y aide parfois. Chacun des deux étages est desservi par un grand balcon sur lequel on [illegible] sa chaise, l'été, comme les [illegible] avaient encore l'habitude de le faire devant leur maison il y a vingt ans. Et là, on discute. Tout est fait pour établir le contact : tableau d'affichage commun dans l'escalier où est inscrite une « *demande d'amélioration de l'immeuble faite au propriétaire des lieux* », invitations dans les boîtes aux lettres pour des repas improvisés. Le but est d'aider les gens à ouvrir la porte de leur appartement en commençant par ouvrir la sienne.

Le résultat n'est pas toujours aussi spectaculaire qu'on aurait pu l'espérer. Invités à un bal masqué, certains vieux locataires restent chez eux... mais organisent la semaine suivante leur propre fête avec musique et chansons.

« *La prochaine fois*, commente François, *on pourra peut-être la faire ensemble. Mais nous faisons attention à ne pas tomber dans le piège de l'idéologie de la fête. S'amuser est surtout un prétexte pour se rencontrer.* »

C'est pour élargir l'expérience de l'immeuble que François a [illegible] l'idée du C.R.M.C.V. : « *Beaucoup de gens ne savent pas où aller pour se rencontrer. Le plupart se retrouvent au café, devant un apéro. Il y a mieux à faire.* » Améliorer son cadre de vie, ouvrir ses portes et planter des fleurs ne sont que le côté anecdotique de l'aventure. Plus profondément, elle est le signe d'un [illegible] de vivre [illegible] un monde d'anonymes, tout en essayant de s'assumer.

Ce n'est pas facile. En réponse à l'annonce, quelqu'un a [illegible] en indiquant son âge, sa taille, sa situation et le profil de la jeune fille qu'il recherchait ! Parmi les gens qui viennent passer un moment au C.R.M.C.V., certains demandent quelles sont les activités : « *Il n'y en a pas ; ou plutôt on peut y faire ce que* [illegible] *de la musique, préparer des barbecues...* » L'auberge espagnole de la convivialité. ■

(1) Le Mirail : ville nouvelle dans la [illegible] pour 100 000 [illegible] sur les plans de l'architecte Candilis.

CROQUIS

Voix dans le square

Dans le square, les mères ont pris leur voix sirop, leur voix à être écoutée pour les enfants, leur voix sirop sucrée qui masque mal celle de l'ogresse, hurlant, tapant, punissant :

— Viens, pousse-toi, on va rentrer, mais j'en ai fait le dire !

Les voix sirops n'ont pas beaucoup de succès. Elles doivent toujours répéter :

— Tu viens, j'en ai assez attendre, tout de suite ! C'est l'heure.

Parfois la voix sirop s'oublie et devient la voix vinaigre :

— Et pan ! Tu l'as bien cherché, allez hop !

Les mères sirops aux voix sirops regardent ou lèvent les yeux qui a craqué. Ouf ! Ce n'est pas elles, et elles se jettent un regard de connivence.

Elles prennent une voix encore plus sirupeuse :

— Ne vas pas dans l'eau, c'est trop froid; mon chou, tu attraperais un rhume et tu devrais rester à la maison.

Quelquefois, les voix sirops sont vraiment très compliqués :

— Tu vois, la maman est sur la balançoire et tu vas lui faire peur. Mais tu tombes et tu as mal au genou. Maintenant maman te met un sparadrap sur le genou, mais tu as peur et tu ne tomberas plus et tu ne tomberas plus.

A 5 h. 30, toutes les voix sirops reprennent leurs portes et redeviennent normales. Tant pis si les Occidentaux sont choqués. A la maison pas de sirop, c'est mauvais pour les dents.

D. RAUTENSTRAUCH.

Soho

Au coin de Soho et de ses vitres pornographiques, en lettres rouges sur fond noir, se découpe un visage. Marquée, cette maison qui a abrité tous les grands noms de la musique rock, pour un autre, lorsqu'ils n'étaient pas encore grands. L'entrée est raisonnable : 1,50 livre. Au bar, je commande une pint de bière, servie dans un verre en plastique, précaution élémentaire. Dans ces trois punks font un concours d'épingles. Un groupe de black traverse la salle, bousculant les anciens sur leurs parkas militaires. Un ne peut pas vraiment discuter avec eux : « *T'es pas habillé pareil.* » Alors les coups de poing, rien normal.

Ne cherchez ici Jennifer Small plutôt jolie. Sa veste est couverte de badges, elle porte un T-shirt qui proclame qu'elle n'a pas d'avenir et elle a mis une mini-jupe sur son pantalon de cuir. Elle a trois boucles à l'oreille droite, et son regard est étrangement romantique.

Elle est restée parfaitement immobile pendant que passaient les disques. Le premier pour l'a blessée de marque. Elle a accepté les bières, mais a refusé de répondre à mes questions, ne disant par monosyllabes, préférant au monologue qui sera le son personnage blasé. « Mais ans, j'ai vu va plus à Soho, trainer que la rue ; la drogue, elle a observé : les garçons ne l'intéressent déjà plus ; elle nourrit une haine farouche envers ses parents qui ne la comprennent pas.

Plus tardive les « Boys » ; les amplis sont réglés au seuil de la douleur. Elle danse plus qu'elle ne danse, donnant des coups de pied dans l'air. Parfois, elle tombe par terre. Sur la même, le visage est couvert de crachats qui étincelle de grands cercles dans la lumière des projecteurs.

Après le deuxième rappel, les lumières se rallument. La fausse discipline gagne la sortie. Dehors, il pleut. Jennifer range la veste, et je pense à ce qu'elle sera dans dix ans, à ce qu'elle sera devenue old man. » Et c'est vrai qu'à vingt-trois ans je suis déjà vieux. Je la regarde et j'ai l'impression d'être passé à côté de ma jeunesse. Nous courons vers la gare pour ne pas rater le dernier train de banlieue.

JEAN-FRANÇOIS CEAL

Le marché d'Ayorou

Ces matinées, chaque dimanche, ils surgissent de partout pour le grand marché d'Ayorou. D'on ne sait trop quelles profondeurs de brousse. Touaregs, hautains dans leur majesté et leur bimbeloterie. Peuls, cultivateurs djerma, de leurs villages qu'on entrevoit sur l'autre rive du Niger. Et aujourd'hui, chance, les Peuhls bororos, toujours parmi les nomades, finement maquillés comme il se doit aux Aqyolon ou décorés, reposent leurs yeux d'innombrables odyssées.

Dernière tribu, cheveux rougis par la poussière sur la piste de Niamey, les petits Wagis des Grand Hôtel d'Ayorou ont un côté plus *fashionable* point de rallonge du week-end du Tout-Niamey.

Dès vers neuf heures du matin, dans un dimanche, les chaises pliantes du Hôtel retentit du claquement sec des mâchoires qui découpent les quartiers de fesses ameutés encore musiquants, pendant l'on à l'autre l'âme, pour le plus grand bonheur des rares européens.

On bouscule un peu, on se bouscule beaucoup ; les acheteurs passionnés marchandent à la criée. Allez animées, les marchandages : pas de tromperie, pensent les touristes en feuilletant le guide. Accroupies à même le sable, les paysannes vident les paniers, proposent manioc ou poivrons du jardin, tandis que le cours du monnaie bâtue vertigineusement à mesure des refus occidentaux.

Les interrogations résonnent buter sur les piles d'épices rutilantes ou d'énigmatiques fruits tropicaux, on se fraie d'un petit bâtiment abandonné au spectacle des âmes mêlées dans par deux, on suppute la charmes d'une authentique jolie touarègue sous le voile, tu vois, voilà la femme indienne et le masque bouzou, on se repose parfois sur la grand-place, dévorée de l'espace d'un dimanche vaste parking à chameaux, on aime à se redire que l'Afrique sera toujours l'Afrique, on allume entrevoir derrière les cases les femmes qui continuent de piler le mil.

Vers le soir, le grondement du groupe électrogène de l'hôtel de village n'a pas l'importance recouvre sans pitié les silences d'autrefois. Bientôt dans les jambes et bouteilles pleine, les rescapés d'un retournent vers leurs camps de brousse. Quant aux Blancs, ils dorment depuis longtemps dans leurs chambres à air conditionné, leur bouillmie de pellicule typique rayon ayant gîné suffisamment de poussière de paille et d'excréments locaux pour nourrir au retour bien des mères africaines.

DANIEL SCHNEIDER.

Conte Froid

de JACQUES STERNBERG

L'emploi

Chef de station à la R.A.T.P., il avait fait des économies durant toute sa vie pour se faire construire un caveau funéraire qui représentait une entrée de métro.

PONTO MORENO.

COLOMBIE

Les paysans d'El Canelo

Un village d'Indiens, sur les contreforts des Andes, qui lutte pour survivre et s'oppose aux grands propriétaires terriens.

JEAN-PIERRE BORIS

EL CANELO est un petit village du Sud colombien. A une heure de bus de Popayan, capitale du Cauca, région où vit le plus important des groupes indiens du pays : environ deux mille personnes. Pour arriver à El Canelo, on emprunte une piste de terre, puis un chemin qui l'abandonne pour franchir des barrières et plonger par deux fois dans des rivières escarpées sans un pont que l'on passe sur un petit tronc d'arbre à moitié instables. Un fil de fer placé à hauteur d'homme tient lieu de rampe.

Comme tous les jours de marché, il y a un groupe réduit des hommes chargées de bouteilles, de paquets d'allumettes, de cigarettes et de sucre. Juan, le chef de l'expédition, grogne ! Marco Tulio devrait être là avec son cheval mais il m'a envoyé que sa fille : « *C'est un monde !* Il envoie ses *enfants à sa place faire le travail pour pouvoir rester chez lui ! Et il refuse de prêter son cheval. C'est toujours comme ça, on en reparlera.* » Effectivement les heures passent sans personne, la promenade devient bucolique : alentour, ce n'est qu'une immense verte, une succession de fermes collines, un massif boisé dissimule la demeure de l'un des grands propriétaires terriens de la région. Des abris à sel sont disposés ici et là en place pour le bétail.

La matinée s'achève au village dans trois quarts d'heure. Nous nous enfonçons dans les Andes en direction d'une fumée qui s'échappe de la boutique communautaire : c'est là que seront vendus les sacs de riz et les bonbons gazeuses, tout ce que nous avons ramené. Cette boutique est le centre de la vie communale. Dirigé par plusieurs habitants à tour de rôle, elle est le lieu de rencontre et de réunion : on y vient discuter des problèmes du jour.

Le dernier de ces problèmes, c'est M. Saenz. M. Saenz est le gérant chargé par la famille du propriétaire de la gestion des terres sur lesquelles se trouve El Canelo. Ils s'étonnent de son attitude à leur égard : hautain, insolent, autoritaire, méprisant et même le patron.

Pour aller de l'une à l'autre de la vingtaine de bicoques qui composent le hameau. Il faut au moins un quart d'heure de marche. Mais le temps ne compte guère ici : pas plus que les distances. Tout se fait à pied ou à cheval « cuadras », à portée de voix sinon de l'œil. En ville, une « cuadra » est un pâté de maisons. Ici, c'est une mesure de distance beaucoup plus vague. Elle dépend du nombre de virages ou de ruisseaux qu'il faudra franchir et la durée du parcours : c'est aussi une unité de temps.

L'organisation d'El Canelo est très pragmatique. Les institutions précolombiennes qui subsistent dans d'autres parties de notre région ne sont pas ici en vigueur : il n'y a pas d' « alcalde » ou de chef, il y a des *comuneros*. On s'impose par la vigueur de sa force contre l'oppression, par son savoir : lire et écrire. Les rapports entre hommes et femmes sont très égalitaires. Dans les discussions comme dans les travaux, il ne saurait guère y avoir de discrimination.

Un chat...

Parmi les figures les plus marquantes de la région est justement une femme : Geraldina Santiago. Recherchée par l'armée en raison de ses responsabilités dans les luttes paysannes, elle ne descend plus en ville et ne quitte dans les collines à la moindre alerte.

Il n'y a que peu de temps que les choses ont lieu dans la boutique : quand le terrain est trop grande, ce qui était le cas dernièrement — tout une zone du Cauca (le Tierradentro) est sous contrôle militaire, — les habitants d'El Canelo se réunissent la nuit dans les champs, plus haut, dans les collines, là où on ne peut pas les surprendre.

Ce soir, Geraldina est la première à prendre la parole. Une lampe à pétrole et un feu éclatant bizarrement son chapeau et sa « ruana » orange. Geraldina, corpulente jeune femme de vingt-cinq ans, énergique, voix forte et passionnée, est un peu la mémoire du groupe. Elle s'interrompt de temps à autre pour consulter ses voisins sur une date sur un fait pour obtenir confirmation de tel ou tel de ses propos ou demander l'avis de ses voisins.

« *Le patron de mes parents s'appelait Samuel Gonzalez. La « finca » (propriété) où appartenaient mes parents payions un loyer « terraje » pour la parcelle de terre qu'il nous laissait : deux journées de travail gratuit par semaine. Cela était considéré comme cinq ans que c'est terminé, quand l'avocat de l'Institut national de la réforme agraire est venu en disant qu'on ne pouvait plus l'exiger de nous. Au début de la réforme, en 1961, le patron nous a dit que pour chaque « terraje », il nous donnerait deux pièces de terre (une pièce : 1 000 m2). Il nous a trompés.*

» *Il a convoqué ma mère et l'a convaincue de ne pas aller avec les gens de l'Institut, qu'ils ne nous laisseraient rien, que nous irions en prison jusqu'à la fin de nos jours. Si elle le soutenait, il lui donnerait quatre pièces de terre. Il y avait un délai de quatre mois. Au bout de ces quatre mois, ma mère est retournée le voir. Il a répondu qu'il n'était pas notre père ! Il lui a offert un chat. Jusqu'à sa mort, c'est tout ce qu'il a jamais donné !*

» *En 1974, nous nous sommes plaints à l'Institut de réforme agraire, nous avons insisté pendant six mois pour faire venir les experts. Ils nous ont convoqués pour une réunion à l'hacienda. Nous y sommes allés tous ensemble. Mais le riche nous a fait entrer un par un pour parler à lui ce qu'on racontait aussi mal. Alors on a dit que lui a dit : « C'est faux. » On a insisté. Il a dit : « Depuis combien de temps êtes-vous « terrajeros » ? J'ai répondu : « Vingt ans de vie, vingt ans de « terraje. » Il a tout nié, a dit qu'il ne nous avait jamais employés, m'a ordonné de me taire. Alors que nos grands-parents avaient dit qu'il nous employait et qu'il nous payait 1 peso et 20 centavos par jour de travail, le « terraje » mis à part. Jusqu'en 1975, nous avons été ses esclaves !* »

Ils parlent les uns après les autres : « *C'est en 1970 que cela a été le pire. C'était un délit de laisser traîner un animal sur la « finca ». En 1971, on a entendu dire qu'une organisation était en train de se créer. Mais ce n'est qu'en 1973 que nous en avons rencontré les dirigeants : c'est eux qui nous ont aidés à changer de mentalité.* »

Après la réunion, chacun rentre chez soi. Certains se sont endormis pendant la discussion. Restent sur place une dizaine de personnes qui vivent là et dorment à même le sol de terre battue, abritées du froid par une mince couverture.

Un long canal

Le hameau le plus important du village est situé à deux « cuadras » de la boutique. Il est en fond d'un petit plateau légèrement incliné. Les toits sont faits de feuilles de cabuyo, qui laissent passer la pluie. « C'est la *couverture des pauvres* » explique Timoteo Santiago, le frère de Geraldina, qui, avec sa femme et ses deux enfants, vit dans un réduit de 8 m2 attenant à l'école. Pour seul mobilier, un tabouret de bois et quelques planches juxtaposées qui servent de lit. Il y a aussi un feu sur lequel on prépare les repas : œufs, haricots, maïs, fruits.

Dans le village, on parle plus de l'école comme d'un monument, par dérision, que comme d'un temple du savoir. tant elle est misérable : tables et bancs sont faits de rondins ; aux murs, une carte du pays et une autre qui représente l'implantation des civilisations précolombiennes en Amérique latine. Bien qu'ils ne parlent plus le dialecte et ne sachent pas exactement à quelle ethnie ils appartiennent, ces agriculteurs ont conscience de leur indianité.

Les trois bicoques sont entourées d'une barrière de bambous et de branches d'arbres tordues. Au-dehors, quelques gosses jouent avec des pierrelets. Dans l'enclos, une plantation de maïs d'une centaine de mètres carrés. « *C'est tout ce qu'il voulait nous laisser pour vivre* », explique Timoteo. Et le maïs ne pousse guère mieux : il est chétif et les épis sont minuscules.

Un peu plus loin, en contrebas, quelques vaches. Sur un surplomb, le troupeau du propriétaire semble narguer ces paysans qui ont un besoin si grand de terres fertiles. Ils en ont un besoin vital. Le 23 avril 1978, ils ont lancé leur première opération de « récupération » de terres : là où paissait un bétail gaspilleur de terres fertiles, ils plantèrent pommes de terre et maïs. Les dix-neuf hommes du village irriguèrent aussitôt la zone conquise : ils creusèrent un long canal.

Mais une semaine plus tard, le « terratenient » envoyait ses hommes de main, les « pajaros » ou « oiseaux » de malheur : ils détruisirent les plantations, firent un blessé grave, livrèrent cinq personnes à la police. Au retour des prisonniers, l'opération fut répétée. Cette fois-ci, l'armée se déplaça : cinq cents hommes. Ces affrontements se poursuivent encore aujourd'hui. Mais en cinq années de lutte, les habitants de El Canelo ont réussi à récupérer 50 hectares. Ils se sont récemment opposés à la construction d'une route à travers leur maigre domaine : 50 hectares, c'est ici tout juste assez pour faire vivre leurs familles. ■

VIENT DE PARAITRE :

béatitudes du soir

Réflexions et prières pour le temps présent

par MAX-ANDRÉ

Pour l'heure où l'on allume la lampe : prières du troisième âge, prières de tous les âges. 128 pages, 13 × 17 cm, relié toilé sous jaquette illustrée. 8 photos-couleurs

APOSTOLAT DES EDITIONS
96, rue du Four - 75006 PARIS
DIFFUSION : REGEDIS

HAUTE-VOLTA

Vive Descartes !

Gros succès du « Discours de la méthode », à Ouagadougou (Haute-Volta). Descartes est applaudi en terminale.

FRANÇOISE LIEUTIER

SIX mille kilomètres et cinq cent des grains de sable entre Cannes, que je venais de quitter, et la Haute-Volta, [illegible] Ouagadougou [illegible] la chaleur molle de la saison des pluies. Après quelques jours d'installation et d'exploration de la ville, j'avais pris mon poste de professeur de philosophie, sérieusement, avec application. Ce serait ma première année complète d'enseignement. Mon expérience commençait avec ce grand lycée blanc aux bâtiments hétéroclites : certains, héritage de la colonisation, nichés dans la verdure et les bougainvilliers ; d'autres, modernes, plantés en plein cagnard sur un terrain de latérite pelée, parsemé çà et là de maigre épineux à l'ombre avare.

Je regardais mes classes, des garçons en grande majorité. Mossi pour la plupart. Très peu de filles. J'avais le programme en tête, les auteurs... Je savais ce que j'allais faire tout au long de l'année. Dès le premier jour, après les présentations d'usage, après l'appel qui avait pris un certain temps à cause des noms et des prénoms pas faciles à apprivoiser, j'avais situé les belles du parcours de notre année philosophique. J'avais insisté sur Descartes, que j'avais présenté au passage : le fondateur du rationalisme occidental. En quelques phrases, je traçais à grands traits les contours du projet cartésien de la méthode. Je ne doutais pas que là soit le point important du programme. - Importantissime.

Leçon reçue, assimilée de la fac toute fraîche : avec Descartes, se précisait l'exigence d'objectivité scientifique ; il annonçait le triomphe de la raison sur les puissances obscures et traîtres de l'imagination. Et j'avais lu et entendu qu'ici en Afrique, plus qu'ailleurs, il fallait se méfier de l'affabulation qui déforme le monde, relâche l'effort de tension vers le vrai et entrave l'action. Descartes était donc une indication parfaitement adéquate, le tonique qu'il fallait à une pensée souvent trop facile, abandonnée aux projections primaires. Nous étudierions ensuite les limites du rêve cartésien de tout rationaliser, mais d'abord il fallait commencer par analyser les fondements de l'exigence rationnelle.

Pour la première dissertation en terminale A, entrée en matière de début d'année, j'avais donné à méditer sur la phrase de Kant : « *Les élèves doivent aller à l'école non pour apprendre des pensées, mais pour y apprendre à penser et à se conduire.* »

Un malin...

A mon immense surprise, mes élèves n'avaient pas « développé » la référence de Kant, ne l'avaient pas expliqué. D'emblée ils avaient reformulé le problème. L'un d'eux, en conclusion de sa copie, écrivait : « *La conception générale et populaire, dans nos pays, ne comprend pas cette idée de Kant que les élèves ne vont pas à l'école pour apprendre des pensées, car, dans nos pays africains, on fréquente les bancs de celle-ci pour y apprendre les pensées des Blancs. C'est d'ailleurs à cause de cela que beaucoup de vieux de chez nous manifestent clairement leur méfiance vis-à-vis de l'institution de l'école. Certains préfèrent garder leurs enfants au lieu de les y envoyer, l'école étant un lieu maudit, où l'on inculque aux enfants de nouvelles pensées qui portent préjudice à la bonne tradition des ancêtres... Ici, en Afrique, on peut affirmer, contre Kant, que les élèves vont à l'école pour apprendre des pensées.* »

[illegible] relu, réfléchi, [illegible] ce passage qui [illegible] les développements de toute la classe. [illegible] m'étais interrogée sur les critères à retenir pour la notation des copies. Pas facile. Rien à voir avec les corrigés-types. Je m'étais fourvoyée. J'avais posé un mauvais sujet. Il faudrait à l'avenir être plus perspicace.

Un trimestre plus tard, nous commencions le *Discours de la méthode*. A tour de rôle, des élèves se relayaient pour lire à voix haute. Tout à coup, des applaudissements, des rires, une agitation joyeuse que je ne [illegible] m'insensé ces bravos au beau milieu de la lecture des « considérations touchant les sciences ». J'avais demandé ce qui se passait, pensant que quelqu'un avait fait une pitrerie... Des garçons des premiers rangs me dirent de très bonne humeur : « *Descartes, il est fort...* » Je ne comprenais toujours pas... On m'expliquait « *Il sait parler, Descartes, [illegible]* »

[illegible] donc Descartes le pitre, mais pourquoi ?

« *Il parle comme un Blanc... Les Blancs savent parler...* » Je [illegible] pu approfondir davantage. Quand nous faisions des [illegible] que j'aimais voulu consacrer à [illegible] réflexions-commentaires, personne ne trouvait quoi que ce soit à rajouter à ce discours qui se suffisait à lui-même, brillant exercice d'une parole qu'ils appréciaient à leur juste valeur. Le contenu du *Discours de la méthode* n'était pas important, c'était de l'*anecdote* ; c'était la forme qui levait l'enthousiasme et [illegible] comme un joyeux modèle les esprits.

Discutant à [illegible] quelques élèves, ils m'avaient dit, tous d'accord sur ce point, que Descartes était le type même du Blanc intelligent : sûr de lui, sachant parler et conquérir une assemblée, en ne lui laissant pas de possibilité de rétorquer quoi que ce soit.

J'essayais de dire à nouveau que le but de Descartes était justement de progresser en partant du doute, sur le chemin de la science, pour essayer de parvenir à une connaissance certaine... J'aurais voulu discuter de cette soif de certitude, de sa valeur *épistémologique*, du sens de cette quête d'objectivité... Le *Discours* de Descartes était-il lui-même objectif ?, etc.

La magie

Ils me regardaient, respectant ma recherche, mes interrogations, mais ne les approuvant ni ne les comprenant. Et, pour tout dire, plus j'exposais mes critiques, plus [illegible] sentais méchant, [illegible] plus [illegible] ce que je [illegible] remâchais [illegible] d'étranges [illegible] du discours philosophique traditionnel : c'était vrai, la parole de Descartes était devant tout celle d'un Blanc qui savait manier les mots, enchaîner ses idées. J'arrivais avec le projet orgueilleux d'expliquer ma pensée : c'était vouloir la lui voler, vouloir dire autrement ce qu'il avait déjà dit de façon brillante, ça n'avait pas d'intérêt...

Dans un deuxième temps je déballais mon projet grognon, taillon, de critique : ça n'était pas très reluisant de vouloir tuer ainsi sur un vieux penseur adroit, intelligent de mon pays... Le temps passé à écouter mes explications, mes critiques, était du temps triste, du temps mort, vaguement réprobateur, la joie revenait au moment de plonger à nouveau dans le texte de Descartes. L'atmosphère se détendait, l'attention se concentrait et les interjections d'approbation fusaient...

Descartes connaissait un triomphe. Faisait naître une gaieté partagée largement par tous les garçons... Les quelques filles m'avaient dit qu'il était fort, c'était vrai, il n'avait pas peur de parler, mais qu'il « *jouait un peu trop le malin* ». [illegible] à la longue, ça les énervait.

Descartes était un « *bon conteur* », mais c'était aussi un rouleur de mécaniques. Il accaparait trop la parole pour « *raconter des histoires personnelles* ». Bref, il manquait de retenue.

[illegible] étudions [illegible] lundi et, dès le mardi, nous reprenions le fil du cours habituel. En alternance avec eux, je prenais la parole [illegible] parler d'épistémologie, de logique, sur des textes de Brunschvig, de Bachelard, et mes élèves la prenaient à leur tour, sur mon invitation *du début de l'année*, pour exposer leurs réflexions sur des thèmes qui leur semblaient essentiels. Il y avait eu ainsi un exposé sur le phénomène [illegible] mangeurs d'âmes, société secrète composée d'individus capables de faire disparaître les autres [illegible] moyens mystérieux inexplicables. Un sur celui des « voyants », un autre sur « *les caractères originaux de la magie africaine* ».

Quand je sortais des classes, ces jours-là, mon esprit fourmillait d'exemples vus, entendus au village, dans la rue, à telle cérémonie ou à telle autre, en telle ou telle occasion. Profusion de détails, de témoignages... L'arbre sous lequel on [illegible] trouvé un matin une grosse truite morte et qui n'était pas seulement un arbre mais qui, la nuit venue, sortait ses racines pour bouger, changer de place ou tuer, [illegible] son humeur... Maniwata, la déesse du barrage qui voyageait jusqu'à Abidjan. La vieille femme trouvée morte dans sa case à la suite du massage [illegible] par un pêcheur, d'un [illegible] maléfice du margot qui [illegible] son double. Les morts, qui revenaient s'en prendre aux vivants s'ils n'avaient pas eu les funérailles qu'il fallait.

J'écoutais, essayais de parler des espoirs alchimistes du Moyen Age, des vieux rêves de domination des éléments par la sorcellerie. Je jetais Descartes dans la mêlée, son désir de devenir maître et possesseur de la nature, mais seulement après avoir démêlé les déterminismes. Les élèves m'écoutaient et donnaient ensuite leur avis : ils étaient tous d'accord sur le fait que la magie en Afrique n'avait rien de commun avec la magie en Europe. En résumaient : les Blancs utilisent la connaissance, les Noirs utilisent la magie. [illegible]

ÉTATS-UNIS

La ville du silence

La ségrégation aux Etats-Unis est parfois volontaire. D'astucieux promoteurs y multiplient les villes (ou les villages) pour les riches retraités. Des camps retranchés du silence. Et de la vie.

DONNA EVLETH

QUAND on pense à la Californie, surtout à la Californie du Sud, on pense à la jeunesse dorée qui se bronze sur les plages sous un soleil éclatant. Mais la Californie du Sud, c'est aussi le royaume des vieux. A quelques kilomètres seulement des plages se trouve Leisure-World — le monde des loisirs, une ville habitée par environ trente mille personnes du troisième âge.

Et également par des personnes du troisième âge. Pour habiter à Leisure-World, il faut avoir au moins cinquante-deux ans. Il faut aussi avoir de l'argent. Une des petites maisons les plus chic on beige, construite dans un style vaguement moderne ou espagnol, avec ses quatre pièces faisant corps avec une autre dont elle n'est séparée que par un mur mitoyen, coûte 45 000 dollars comptant. Il est vrai que les promoteurs qui ont construit ces maisons les ont baptisées « manoirs ».

Ce qu'il ne faut pas avoir pour habiter à Leisure-World, c'est des enfants. Pour que la ville exige moins d'impôts, on a banni les enfants de moins de dix-huit ans, ceux qui ont encore besoin d'écoles. Les loisirs de ce monde ne comprennent pas les jeux des enfants. Pas de cris, pas de ballons dans les rues devenues silencieuses.

Pour entrer à Leisure-World, il faut traverser un mur, un grand mur de béton. Une porte, un poste de garde. Il faut montrer patte blanche. N'importe qui n'entre pas ici. Si on n'est pas résident, avec sa carte de résident, il faut posséder une carte de visiteur, renouvelable tous les six mois, ou être sur une liste. Sinon, le garde téléphone au résident pour savoir s'il souhaite recevoir le visiteur.

Les résidents aiment bien leur mur. « *C'est une des raisons principales qui nous ont décidés à venir ici* », dit une vieille dame. Le mur semble un peu le sentiment d'insécurité largement répandu aujourd'hui. Un peu, mais pas tout à fait. Son mari a toujours un pistolet de la première guerre mondiale, « *contre les cambrioleurs, quand même* ». C'est vrai que plusieurs fois des cambrioleurs ont escaladé le mur, à l'insu des gardes. Les gardes sont, il est vrai, des vieillards, eux aussi, un peu faibles, sortant un peu sourds.

Pas de confidentes

[illegible] Leisure-World, une [illegible] franchi le mur, [illegible] un paysage de pelouses bien entretenues et de rues ombragées, très beau mais quasi désert. De temps en temps, une voiture passe, une grande voiture américaine, très traditionnelle, ou une petite voiture de golf, pour ceux qui n'ont plus de permis de conduire (en Californie, après l'âge de soixante-dix ans, il faut passer le permis tous les ans). Plus rarement, un promeneur. Ou un des nombreux jardiniers qui entretiennent les pelouses. Mais la plupart du temps, il n'y a pas un chat. Certes, il faut le reconnaître, les chats et les chiens ne sont pas interdits à Leisure-World. Mais ils doivent être rigoureusement tenus en laisse, à tout moment, et il faut que leurs maîtres nettoient après leur passage. Les misanthropes et les aboiements ne troublent donc guère le silence souverain.

Un seul endroit est constamment animé : le centre communautaire, où se trouvent les activités de loisir. On trouve là des ateliers de menuiserie et de photographie, des clubs de bridge et d'échecs, des associations d'anciens combattants, d'anciens élèves, des associations régionales. Plus loin, une piscine, un golf, une écurie pour les amateurs d'équitation.

Une seule chose manque pour que Leisure-World soit une vraie ville. Les magasins, les banques, le bureau de poste, les restaurants, les pharmacies, les stations-service, les supermarchés, sont hors des murs, dans un centre commercial, partagé avec les résidents des communautés ordinaires voisines. C'est le seul point de rencontre des deux (ou des trois) âges. Le centre commercial n'est pas loin, mais, à mesure que les années passent, il devient de plus en plus difficile de sortir de la colonie pour y aller.

Les habitants de Leisure-World aiment-ils leur vie entre contemporains ? Est-ce ce troisième âge choisi et dorloté, promis par les promoteurs de cette ville et de ses nombreux sosies construits un peu partout dans le sud-ouest des Etats-Unis ?

Oui et non. « *Mon mari a bien aimé les ateliers de menuiserie et de photographie, et l'association des anciens combattants*, convient une femme de quatre-vingt-trois ans. *Mais c'est difficile de se faire des amies, on craint nouvelles amies ici.* » Si on tombe malade, les voisines apportent des repas, un potage de pommes de terre, par exemple, dans la grande tradition presque obligatoire de bon voisinage à l'américaine. Mais parmi ces voisines, on ne trouve pas de confidentes. On est généreux pour les choses, pas de soi-même.

« *C'est parce qu'on change trop souvent de « manoir* », explique la vieille dame.

On change, en effet, de manoir ou on le quitte, pour un hôtel par appartements, parce qu'on ne peut plus entretenir une maison, même petite. Ou parce qu'on meurt, et c'est le départ pour l'entreprise de pompes funèbres qui se trouve tout près, juste à la sortie d'une des portes dans le mur.

C'est le dernier silence qui guette la « ville des loisirs ». [illegible]

REFLETS DU MONDE

ZEMEDELSKE NOVINY

Turpitudes

L'organe des agriculteurs tchécoslovaques, ZEMEDEL[illegible] NOVINY, rapporte [illegible] [illegible] sur les turpitudes de la vie en milieu [illegible]

« *Un percepteur en retraite soupçonnait sa voisine, une coiffeuse pragoise de trente-[illegible] ans, d'exercer [illegible] clandestinement son métier à domicile. Il la dénonça. Mais le policier chargé de l'enquête fut la surprise de constater que la [illegible] ressemblait aux [illegible] ébouriffées qu'à leur retour (...). L'une d'elles, questionnée, a [illegible] (...).*

Une cinquantaine de femmes, de cinq[illegible]-cinq à cinquante ans, étaient [illegible] de la coiffeuse. Parmi elles figuraient les épouses [illegible] d'usine, [illegible] architecte, [illegible] savant, d'un [illegible] que la fille d'un [illegible] fonctionnaire du commerce extérieur. La coiffeuse leur [illegible] simplement, à [illegible] l'heure [illegible] francs environ), un vibro-masseur à usage spécial (...). La coiffeuse a été [illegible] aux prisons [illegible] illégales qui lui auraient rapporté [illegible] 200 000 [illegible]. »

AL BAYANE

Il faut sauver Fès

La [illegible] ville de Fès est [illegible] belle et, dès 1976, l'UNESCO avait consacré une conférence au problème de la [illegible] de cette [illegible] capitale du Maroc. Le quotidien *Al Bayane* rapporte qu'un schéma directeur d'urbanisme de la ville de Fès a été élaboré pour préserver la [illegible] de son patrimoine socio-culturel millénaire :

« *Ce schéma a constaté que [illegible] médina, marginalisée, [illegible] d'écrouler en ruine et [illegible] [illegible] historiques se dégradent et se détériorent. Cette étude a relevé la saturation de la médina où vivent deux cent quatre-vingt mille habitants sur une superficie de 250 hectares, soit une densité de mille habitants par hectare. En revanche, en ville nouvelle, on enregistre une densité de quatre-vingt-dix habitants par hectare* », écrit Al Bayane.

Le mois de mars, M. M'Bow, le directeur général de l'UNESCO, [illegible] « lancer un appel solennel à la conscience internationale pour la collecte des fonds destinés au financement partiel de l'opération de restauration de la cité ».

Le coût initial de l'opération est estimé à 1,35 milliard de centimes et la durée des travaux de [illegible] serait de plus de dix ans.

ASSOCIATED PRESS

Communication entre pigeons

« *Que se [illegible] les oiseaux s'ils avaient la faculté de parler ? Une expérience menée à [illegible] par un spécialiste en psychologie animale, B.F. Skinner, [illegible] [illegible] leur [illegible] dans les scientifiques américains, [illegible] première fois [illegible] ont communiqué grâce à la machine appropriée.* »

« *Le [illegible] a réuni compte [illegible] l'expérience [illegible] Jill et Jack, un couple de pigeons blancs placés [illegible] deux cages hermétiquement séparées [illegible] [illegible] Plexiglas : après un [illegible] d'entraînement, Jack, le mâle, [illegible] [illegible] sur un [illegible] portant l'étiquette : « Quelle couleur ? ». Jill la femelle, voyant [illegible] [illegible] la [illegible], pense [illegible] à [illegible] [illegible] [illegible] garde le [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] une [illegible] identifiant la [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] « R », [illegible] (rouge), « G », [illegible] (vert) ou « Y », *yellow* (jaune). *A [illegible] ment, Jack [illegible] sur un [illegible] marqué « Merci » et [illegible] une poignée de graines [illegible] dans la [illegible] de Jill. [illegible] [illegible] [illegible] le bouton de couleur qui correspond à la lettre sur laquelle Jill a appuyé auparavant [illegible] [illegible] ration de graines.*

« *Selon les chercheurs, [illegible] [illegible] « converser » [illegible] [illegible] [illegible] de l'[illegible]. « Si l'un des [illegible] [illegible] du [illegible] à appuyer sur une touche, l'autre [illegible] [illegible] [illegible] vigoureux coups de bec dans le [illegible].*

« *[illegible] s'agit-il [illegible] ? [illegible] pend [illegible] [illegible] qu'on [illegible] la communication », explique M. Skinner.* « *Si on l'a définie correctement, alors je pense que cette expérience peut-être un exemple. Je crois que c'est le genre de choses qui se passe dans la communication verbale humaine.* »

THE TIMES

Comparaison n'est pas raison

Après [illegible] [illegible] un article du *TIMES* [illegible] [illegible] du théologien Hans Küng, [illegible] avec la [illegible] qui [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de ce [illegible] avec [illegible] [illegible] avec le physicien André Sakharov en U.R.S.S., un spécialiste des affaires de l'Est, M. Leszek Kolakowski, a écrit au quotidien [illegible].

« *L'analogie est impressionnante. On sait que dans la Pravda, les [illegible] et dans toute la presse soviétique, on trouve des articles de Sakharov qui défend ses [illegible] et condamne le gouvernement ; il accorde des interviews à la télévision pour donner son opinion sur son cas ; il fait des discours et des conférences à l'université de Moscou [illegible] de grands auditoires et voyage à travers toute l'Europe ; et dans les mass media, partisans et adversaires de Sakharov poursuivent un débat. Les livres de Sakharov, critiquant le régime soviétique sont vendus dans toutes les librairies d'U.R.S.S.. (...)*

« *On sait aussi que le professeur Küng, après avoir été harcelé pendant douze ans par la police papale, a été récemment expulsé de son logement et obligé, par la force, à s'installer dans une ville éloignée, sous contrôle de la police et avec le téléphone coupé ; le plupart de ses amis qui partagent ses opinions pourraient actuellement dans les prisons et les camps de concentration. O martyrs dans les griffes de Wojtyla, ces Dioclétien modernes !* »

De la Rhodésie au Zimbabwe

L'ancienne Rhodésie du Sud doit accéder à l'indépendance – et prendre le nom de Zimbabwe – à l'issue d'élections qui ont lieu du 15 au 29 février. Après sept années de guerre, les nationalistes africains restent divisés. L'accord de Lancaster House, qui a mis fin à la « rébellion » des Blancs contre l'autorité britannique, leur maintient certains privilèges. Reste à savoir si la communauté noire acceptera de se limiter à une redistribution du pouvoir.

RENÉ LEFORT ET JEAN-CLAUDE POMONTI

LA RHODÉSIE du Sud, colonie de la Couronne qui s'est rebellée pendant quatorze ans et qui, à l'issue de sept années de guerre, vient de rentrer dans la légalité en décembre 1979 (accord de Lancaster House), devrait accéder à l'indépendance en prenant le nom de Zimbabwe à l'issue d'élections prévues du 15 au 29 février. La République sud-africaine voisine et les puissances occidentales ne se sont jamais désintéressées de son sort. A plusieurs reprises, Londres et Washington ont tenté de négocier la fin de la guerre, sans en avoir le vrai sens de Pretoria. Les Sud-Africains ont toujours soutenu M. Smith, quand ce dernier était premier ministre de Salisbury (1964-1979), un appui logistique et financier. A l'exception d'une courte période (1975-1977), ils n'ont pas participé directement — troupes au sol et aviation — dans le conflit en faveur de Salisbury.

Outre les liens de son économie avec celle de la République à haute intensité, ce pays de près de 7 000 000 d'habitants — dont environ 250 000 Européens — bénéficie d'un climat et de sols très propices à l'agriculture (tabac, café, thé et canne à sucre) et à l'élevage. En dépit de sanctions économiques adoptées par les Nations unies pendant la période de rébellion, les capitaux britanniques et les sociétés multinationales ont continué de commercer normalement et de protéger leurs intérêts sur place avec le régime sud-africain. Pour Pretoria, qui n'a jamais appliqué les résolutions de l'ONU, la Rhodésie du Sud occupe une position vitale au cœur de l'Afrique australe : les communications terrestres entre le pays de l'apartheid et l'Afrique au sud de l'équateur passent par Salisbury et les chutes Victoria. Dans cette partie méridionale du continent, le réseau sud-africain de routes et de chemins de fer se prolonge naturellement en direction du nord via la Rhodésie. L'exemple le mieux connu est le « train du cuivre », reliant transporte l'or zambien (et rhodésien) du Katanga vers les ports sud-africains à travers la Zambie et la Rhodésie.

Cordon sanitaire

Pour de nombreuses raisons — y compris sur le plan stratégique, avec un réseau d'aéroports et de pistes militaires stratégique de Salisbury, la plus longue du monde, — la Rhodésie du Sud suscitait également, pour Pretoria, le grand intérêt que lui valorisait ce carrefour potentiel, celui du Zambèze, qui traverse aux deux océans par des chemins de fer (celui de Benguela-Lobito, sur l'Atlantique, qui ne fonctionne pas en raison de l'instabilité qui règne en Angola, et celui de Dar-Es-Salaam, sur l'océan Indien, restés quatre ans, victimes de problèmes de matériel et dont deux ponts d'art ont été détruits par des commandos rhodésiens).

Jusqu'en 1974, date à laquelle s'est effondré une dictature parfois décrite de l'ultime empire portugais, la Rhodésie s'intégrait dans un « cordon sanitaire » de République sud-africaine protégeait une grande partie de l'Afrique. Depuis — et c'est de pouvoir agir autrement, les Sud-Africains ont élaboré une stratégie qui s'appuie sur la défense militaire de leurs propres frontières (qui offrent l'avantage d'être reconnues internationalement) et sur une pénétration économique de l'Afrique noire en utilisant des États limitrophes qui s'intègrent, de gré ou de force, dans leur « sphère de coprospérité économique ». Le bloc économique sud-africain s'appuie d'abord sur des États indépendants miniers (Lesotho, Botswana, Swaziland et, à un moindre degré, Mozambique) et sur des pays plus éloignés (Malawi, Gabon, Zaïre, Zambie, Côte-d'Ivoire et Centrafrique), protagonistes du « dialogue » avec Pretoria et dont les échanges économiques avec la République sud-africaine, bien que discrets, n'en sont pas moins substantiels. Ainsi, le commerce sud-africain avec le reste de l'Afrique (Namibie et Rhodésie du Sud non comprises) représentait, en 1977, environ 10 %.

A plus long terme, un modèle légèrement, pour ne pas dire carrément repoussants à l'étranger, de lois sur la ségrégation raciale dans la République, et en renforçant les emprises économique sur le reste du continent, les Sud-Africains espéraient consolider leurs positions stratégiques, voire neutraliser leurs adversaires (au sein de l'ONU ou même de l'Organisation de l'unité africaine) en utilisant les voix de gouvernements africains « amis ». Cette politique s'appuie sur un considérable effort d'équipement militaire qui n'a pas, si les chiffres ne sont pas trompeurs, d'équivalent en Afrique noire, et qui se double d'un effort de recherche et développement particulièrement poussé.

Dans ce contexte sud-africain — le plus important, puisque l'accord de Lancaster House n'aurait pu se concevoir sans le feu vert de Pretoria, — l'indépendance de la Rhodésie représente un enjeu stratégique qui dépasse, et de loin, la seule lutte des nationalistes noirs pour leur liberté ou celle d'une minorité blanche pour ses privilèges. Il importait donc, si l'on veut bien y réfléchir un instant, que le futur régime du Zimbabwe indépendant — et qu'il puisse ou non être un nouveau bloc de plus — il devra probablement s'accommoder pour un temps du poids de l'Afrique du Sud. Même la direction de la ZANU de M. Mugabe, dont la direction se réclame du marxisme, semble se résoudre à un *modus vivendi* avec Pretoria, quand elle admet que le Zimbabwe devra traverser une phase transitoire une large place à l'entreprise privée.

Les acquis militaires et politiques de la guérilla africaine ainsi remis partiellement en cause par une stratégie habile de M. Smith et les Européens de Rhodésie n'auraient négocié — même avec le faible évêque Muzorewa — s'ils n'avaient pas compris qu'ils ne pouvaient pas gagner la guerre. Mais, d'un autre côté, les États de la « ligne de front » (Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie et Zambie), qui ont soutenu le Front patriotique de MM. Mugabe et Nkomo, ont accepté les termes de l'accord de Lancaster House, qu'ils auraient probablement refusés voici encore deux ans, parce que leurs économies respectives sont menacées et qu'ils n'ont pas les moyens d'appuyer, pour une durée indéterminée, une guerre qui met en jeu leur sécurité.

En outre, sur le plan des rapports Est-Ouest, rien n'indique que l'Union soviétique, qui n'aurait pas hésité à intervenir en Afghanistan, recherche la confrontation en Afrique australe. Il y aura donc une certaine part d'opportunité. Quant aux Cubains qui n'ont jamais ménagé leur aide aux mouvements révolutionnaires africains, ils semblent avoir atteint les limites de leur action qui les amenait déjà à entraîner plusieurs milliers de combattants en Angola et en Éthiopie, mais parler de centaines d'experts civils et militaires présents dans plusieurs pays du continent.

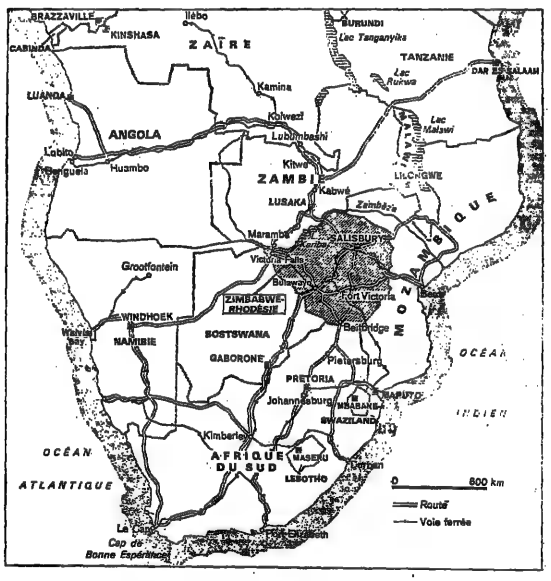

Une société noire spoliée

Officiellement, plus de trente mille morts, l'exil de plus de deux cent mille réfugiés dans les pays frontaliers, l'enfermement d'un million de paysans dans des « hameaux stratégiques », un taux de croissance négatif depuis 1977, alors que le revenu national avait été multiplié par 2,6 de 1967 à 1978 : le bilan de la guerre est lourd. L'indépendance tant attendue pansera peut-être les plaies ouvertes par treize ans de lutte armée. Mais elle libérera aussi les rancœurs accumulées par un siècle d'une colonisation très singulière.

Les terres

Le système rhodésien reposait sur la confrontation de deux sociétés, de deux économies, à la fois distinctes et complémentaires. La croissance du secteur « blanc » se nourrissait simultanément de l'appropriation des principales terres cultivables et de l'imposition déguisée d'un travail forcé et migrant pour obliger les Africains à venir s'employer au plus bas prix dans les entreprises « blanches ». Le pillage des meilleures terres, la répartition autoritaire de la terre, littéralement mise par le Land Tenure Act de 1969, Code réservait aux 6 000 fermiers européens 15,8 millions d'hectares, tandis que les 700 000 agriculteurs africains devaient se partager 17,5 millions d'hectares.

Cette inégalité était aggravée par la différence de qualité et d'accessibilité entre terres « blanches » et « noires ». Conjuguée à un taux de croissance démographique des Africains de plus de 3 % par an, à l'érosion et à l'épuisement des sols, cette spoliation aboutit à appauvrir l'agriculture africaine au point qu'elle ne peut, depuis longtemps, subvenir aux besoins des Noirs : elle ne contribue aujourd'hui que pour 5 % au produit national. Les Africains ont ainsi été forcés de payer d'appauvrissement dans l'économie « blanche » : les revenus de plus de la moitié des ménages africains dépendent aujourd'hui majoritairement du salaire de leur chef de famille.

Sur une population de sept millions d'Africains, on compte environ un million de salariés : 330 000 ouvriers agricoles, dont plus de la moitié sont étrangers, 140 000 travailleurs de l'industrie et autant de domestiques, 100 000 employés dans le secteur public (administration, poste, enseignement public, armée et police, etc.), 60 000 mineurs et autant d'ouvriers du bâtiment. Leurs salaires sont très bas comparativement à ceux des Blancs, disproportion d'autant plus marquée qu'ils sont versés dans les secteurs les plus mal payés : si le rapport des salaires moyens des Blancs et des Noirs atteint à 10/1 et même à 20/1 dans l'agriculture, 14/1 dans les mines, à 8/1 dans l'industrie et le bâtiment, 4/1 dans l'éducation et la santé. Ces salaires sont si insuffisants que moins du cinquième des salariés non agricoles bénéficient d'un revenu monétaire leur assurant « seuil de pauvreté ».

Il s'ensuit que l'immense majorité des ouvriers restent migrants, ne survivant que grâce à un lopin de terre dans les *Tribal Trust Lands*, cultivé par leur famille ou par eux-mêmes en plus de leur emploi ou dans l'intervalle de temps qui sépare leurs contrats. Réciproquement, cette partie de revenus tirée de l'agriculture domestique est autant que le secteur capitaliste n'a pas à verser aux ouvriers africains : ainsi le système autorise les très bas salaires. Le prolétariat stable et permanent n'est employé que dans les secteurs les mieux payés : industrie, construction, transport. Enfin, chassés de la campagne par le manque de terre, des centaines de milliers de chômeurs s'entassent dans la périphérie des villes.

D'autre part, et le racisme n'a plus traditionnellement, une invisible « barrière de couleur » n'en traversait pas moins la société du Zimbabwe. En vertu de la loi non écrite qui voulait qu'aucun Africain ne puisse commander ni concurrencer un Blanc, la formation d'une bourgeoisie noire a été pratiquement bloquée. Les quelques hommes d'affaires, entrepreneurs pour la plupart, sont gérants du capitaux « blancs », soit putent sur d'insurmontables difficultés d'emprunt. Pour ne pas menacer les fermiers blancs, le développement d'un groupe de « koulaks » africains a été entravé : seul un millier d'entre eux possèdent plus de 450 hectares.

Forteresse blanche

Par contre, une authentique petite bourgeoisie s'est étoffée avec le développement des services et la croissance du secteur public. Elle fournit, comme partout ailleurs en Afrique, la majorité des cadres du mouvement nationaliste. Mais la réservation des emplois les plus qualifiés pour les Blancs obligeait la majorité des diplômés africains à prendre le chemin de l'exil, tandis que les élèves quittant le secondaire en fin de scolarité (une dizaine de milliers par an) ne trouvaient pas, en général, des emplois à la mesure de leur formation.

Avec la proclamation de l'indépendance, une formidable poussée s'exercera donc pour prendre d'assaut la « forteresse blanche », surtout, dans trois directions. D'abord la soif de terre est telle que le procès de redistribution, très graduel, prévu par les accords de Londres, risque d'être sérieusement mis à mal. Ensuite, les ouvriers exigeront des augmentations massives de salaire, indispensables pour qu'ils puissent décemment vivre, eux et leurs familles, de leurs seuls revenus monétaires, et s'installer définitivement, près de leurs lieux de travail. Enfin, diplômés et détenteurs d'un certain savoir-faire n'accepteront plus d'entraves au développement de leurs affaires ou à leur promotion. L'indépendance ne pourra se limiter à une seule redistribution du pouvoir : elle ouvrira nécessairement la porte à une modification radicale de l'accès aux moyens de production et de la répartition des richesses.

L'accord de Lancaster House : la continuité plutôt que le changement

Au regard de la loi, la Rhodésie du Sud, colonie de la Couronne, promulguée en 1961, a été suspendue le 11 novembre 1965 par la déclaration d'indépendance unilatérale britannique, par un « ordre » (*order*) adopté la veille par le cabinet de Londres et qui énumère les dispositions provisoires de la Constitution de la Rhodésie du Sud. Cette a pris fin la rébellion de 1965 conduite par M. Ian Smith, avec l'appui des Blancs de Rhodésie. Cette Constitution a également annulé le « règlement interne » du 11 mars 1970 (entre M. Smith et l'évêque Muzorewa), lequel avait produit, l'année suivante, un régime basé d'un Parlement et d'un gouvernement à majorité noire — celui du Zimbabwe-Rhodésie, — que la communauté internationale avait refusé de reconnaître.

L'ordre britannique du 4 décembre 1979 a été le fruit de l'accord de Lancaster House, signé le 15 novembre par Londres et les délégués de Salisbury, délégué portant sur les modalités d'application d'une constitution que le Front patriotique devait préalablement faire approuver, le 27 décembre, moyennant de légères garanties supplémentaires de la part du gouvernement britannique. Un gouverneur britannique, Lord Soames, aura entre-temps pris ses fonctions à Salisbury (le 12 décembre) pour y organiser l'arrivée d'une force de contrôle du Commonwealth, chargée de superviser et de faire respecter, entre le 28 décembre prochain et le 4 janvier 1980, l'application progressive du cessez-le-feu.

L'accord de Lancaster House prévoyait le rassemblement, dans trois camps supervisés par les troupes du Commonwealth (mille deux cents soldats britanniques aidés par de petits contingents militaires du Kenya, de Fidji et de Nouvelle-Zélande), des forces armées du Front patriotique (ZANU et ZAPU). En dépit de quelques incidents, de graves difficultés subsistaient et de délais supplémentaires inévitables, cette opération a permis de regrouper plus de vingt mille maquisards. Entre-temps, à l'exception de la police de Salisbury, chargée du maintien de l'ordre, les forces du régime de Salisbury auraient dû se soumettre aux autorités de Lord Soames jusqu'aux élections générales (l'Assemblée comprendra cent députés au suffrage universel et, en même temps : vingt sièges de 15 députés et quatre-vingts parlementaires élus les 27, 28 et 29 février).

L'application de l'accord aura provoqué, à compter du début janvier 1980, par les deux branches du Front patriotique, ainsi que par plusieurs États africains (ceux de la « ligne de front » et le Nigeria) membres à la fois du Commonwealth et de l'Organisation de l'unité africaine, les reprocheront à Londres toutes les mesures en contradiction avec l'esprit (et, dans un cas ou moins, la lettre) de l'accord : maintien d'un contingent militaire sud-africain dans le Sud rhodésien, notamment dans la région de Beit-Bridge ; appel à l'armée rhodésienne pour assurer avec la police, le maintien de l'ordre ; liberté accordée aux « auxiliaires » de l'UANC (United African National Council de l'évêque Muzorewa), lesquels se compteraient environ vingt mille et formeraient des bandes

Sur le plan politique, l'accord de Lancaster House offre de certaines garanties à la minorité européenne (environ deux cent mille Blancs) : outre les vingt sièges sur neuf qui lui sont réservés dans la Chambre basse, elle disposera d'un droit de veto sur les quarante du Sénat. Une révision constitutionnelle ne pourra se faire qu'à la majorité de 70 % des voix de la Chambre basse (ou sur deux points, qui ne pourront être modifiés que par un vote unanime : la représentation minimale au Parlement et la *Bill of Rights*, lequel garantit notamment le droit de « ne pas être spolié »). A l'exception des terres exploitées. Enfin, le gouvernement du Zimbabwe, tout que le pays prendra à la date de l'indépendance, sera tenu d'adopter également à ceux qui sont arrivés dans le pays depuis 1965, mais à la *rébellion* conduite par M. Smith.

Des différentes dispositions visant à protéger un nombre non négligeable de privilèges acquis par les Blancs sous la présence « était indispensable, [illegible] par Londres, pour relancer une économie sérieusement [illegible] par la guerre et des sanctions internationales : garanties économiques, politiques et militaires. Les « terres tribales » (près de la moitié de la superficie du pays) ne pourront pas faire l'objet d'une aliénation, l'administration actuelle devant en place et les forces de sécurité de Salisbury, commandées par des officiers, pour un an droit, dans le cadre de « du futur Zimbabwe. Il reste à voir si la politique de la ZANU et de la ZAPU (lesquelles ont les faveurs de l'immense majorité des Africains), s'appuyant sur des forces militaires substantielles (une trentaine de milliers de guérilleros armés, à l'intérieur et à l'extérieur du pays), pourront modifier — et de quelle façon — l'évolution d'un pays dont les Britanniques ont renoncé, avant tout, dégager leur propre responsabilité. L'accord de Lancaster House a, en effet, voulu réaliser des éléments conciliables : la volonté de désengagement de Londres et le rétablissement de la paix.

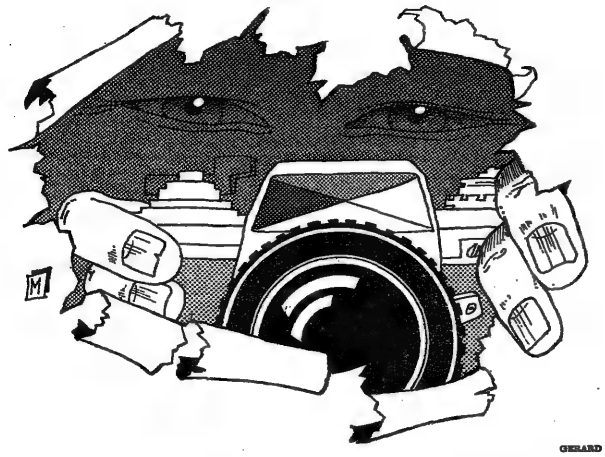

GERARD MATHIEU.

Deux rendez-vous de « Radio-Photo » sur France-Culture

Entendre l'image fixe

HERVÉ GUIBERT

L'ATELIER de création radiophonique de France-Culture consacre [illegible] vingt ans à la photographie, qui sera [illegible] diffusées deux dimanches de suite. Une émission de radio sur la photographie peut sembler paradoxale puisque la radio ne peut que l'image, et que la photo [illegible]. La photo est une surface, la radio une durée, alors comme [illegible] l'échanger, [illegible] entre elles des points de contact ?

« Nous avons souvent [illegible] comme un [illegible] d'expérience qui nous a permis [illegible] photographes et de voir ce qu'ils savaient à 25% au départ, [illegible] interroger des historiens [illegible] au XIXe et au vingtième siècle, mais nous avons [illegible] les journalistes et les noms [illegible] de la photographie, comme Roland [illegible] ou Roche, pour parler [illegible] photographe. Ce [illegible] la peine d'en parler à deux pieds », déclarent les producteurs de l'émission, Jean-François Chevrier, Brigitte Lagars et Bernard Ferriot.

Ils sont [illegible] muets, dès le générique, dans cette émission ; il paîne entend-on leurs questions, [illegible]. Tout leur travail a [illegible] à un micro, il a [illegible] des paroles, à diriger les entretiens, à conserver des bruits, des ambiances, puis à découper, à monter, à dompter [illegible] assez grouillante. Depuis janvier 1970, [illegible] d'heures de conversations avec des photographes ont été retenues, au Festival d'Arles (Cartier - Bresson, Edouard Boubat, Bravo, Siskind), à New-York (André Kertész, Lisette Model, Duane Michals), à Paris (Doisneau, Boubat, Riboud, Le Querrec, Charbonnier, Requichot, Gruyaert, Lagarde, Drahos, Gilotta...) : « Le silence a été pour nous un outil, comme les photographes ont l'appareil photo. Ils disent aussi que cet appareil est un prétexte pour parler et renconcentrer des gens. Nous avons utilisé le magnétophone de la même façon. Nous avons fait des images avec du son, en interpellé les images qui font du bruit... »

Mouvement

« [illegible] parle de la constatation, disent Jean-François Chevrier et Brigitte Lagars, qu'en France la photographie vivant d'être [illegible] comme un terrain artistique. [illegible] enregistré les étapes [illegible] une aventure collective [illegible] une expression la plus singulière. Nous avons aussi toute approche thématique, mais essayé plutôt de [illegible] un [illegible]. Le sous-titre de [illegible] pourrait être : « La photo-journalisme au journal [illegible] ». Dans le premier émission, nous avons fait le démarche de Raymond Depardon, reporter de l'agence Magnum, qui nous a permis de souligner quelques-uns [illegible] fonctionnement de l'image [illegible] nous pouvons dire de la photographie, le point de vue de photographie par rapport à l'immédiat, le travail de l'instantané, les usages de la photographie dans la presse, la [illegible] d'expérimenter par la photo [illegible] des [illegible] ou de l'image-[illegible].

« Tout au long de [illegible] auteur, on greffant [illegible] de la [illegible] d'une grande [illegible] (Gamma), d'un [illegible] (Pictorial), d'une [illegible] la photo de [illegible] à celle de Vogue, des [illegible] avec des tirages, des [illegible] en photo, des [illegible] au musée, des photographes [illegible]. De plus en plus, [illegible] nous inquiète [illegible] le rythme de la [illegible] émission, nous voulons le refaire à regard photographique, l'approche photographique du [illegible] à travers les pratiques [illegible]. Nous [illegible] aussi les limites, les [illegible] sances de la photographie, nos [illegible] de [illegible] de [illegible], avec Duane Michals, ou du cinéma, avec Depardon et Yves Drahos. »

Depardon [illegible] ses débuts dans le reportage, à dix-sept ans, [illegible] dans les arènes de Camargue [illegible] les premiers pas traquer Brigitte Bardot, [illegible] le petit voyeur. Puis l'époque de *Paris-Match*, avec la Main Ferme, la mythologie du reporter, le Burberry's, le Leica. Qu'il photographie une fille nue pour *Lui* ou un homme d'Etat, il [illegible] le même rapport : « Un accord avec [illegible] que je me mette [illegible] ». « Ils [illegible] une belle photo. » Depardon évoque aussi le côté « charognard » du reporter : un jour, son ami Gilles Caron lui montre la photo d'un enfant biafrais squelettique, sur lequel est penchée la silhouette de vautour d'un photographe. Et ce photographe, il s'aperçoit que c'est lui.

Pierre Gassmann dit : « *Rien n'est plus photogénique que la violence.* » Raimond - Dityvon avoue : « *Je jouissais du spectacle quand je photographiais le marais noir.* » Le photographe de mode Horst dit à ses mannequins : « *Il faut le dire quand ça fait mal.* » Elles répondent : « *Ça fait mal tout le temps.* » La directrice du studio dit à propos des normes de la beauté : « *Si une oreille est trop grande, on la diminue.* » Doisneau dit : « *Je photographie ce qui m'arrange, pour que mon petit monde existe.* » Et Boubat : « *Si l'étais né il y a trois mille ans, je serais peut-être en train de peindre dans une grotte. Je pourrais dire : j'écris, j'écris avec cette lumière, je participe.* » L'amateur : « *C'est toute une vie qui est là, maintenant la collectionne mes petits-enfants.* » Le Querrec se méfie des « *fabricants de preuves* » ou des « *fabricants de souvenirs* ». Lartigue évoque le bruit du déclencheur, la prise de possession radicale, le moment où l'image compressée ne bougera plus jamais, et celui où elle sort du bain révélateur, tellement violente qu'elle en est irregardable. On pose à Lisette Model la sempiternelle question : « *La photographie est-elle un art ?* », et elle répond : « *Le mot art est déjà une chose misérable.* » Cartier-Bresson chuchote de sa voix très douce un des secrets de la photographie, « *cette interrogation perpétuelle, cette réponse immédiate* ».

Lettres de Kafka

Il y a des moments de grande inspiration dans cette émission. La lecture des lettres de Kafka par Valerio Novarina, par exemple : l'impression troublante d'une proximité physique avec Kafka, et avec son écriture, une véritable identification, une voix intérieure, « revenante ». Ou alors Juliet Berto, qui déboute et fonce dans le tas avec ses notices indicatives de Photomaton. Les voix ne sont pas doublées si « parasitées », on se laisse emporter dans un autre mouvement, dans un autre rapport à l'écoute. On a tellement l'habitude quand on écoute, par hasard, la radio, d'un matériau aplani, diminué, d'un flux qui coule et qu'ronronne, qu'on est tout à coup surpris, en entendant ce premier bout à bout de quatre heures (imaginer la durée d'*Autant en emporte le vent*, sans aucune image, assis sur une mauvaise chaise, dans un studio edge passablement sinistre, et sous un seul haut-parleur), par ce matériau au contraire vivant et multiple, prodigieux, infiniment riche et bien manipulé avec ses ruptures, ses moments de tension, d'émotion, et ses gags, d'intelligence et de bêtise, toutes ces bribes de voix qui ouvrent non seulement les vannes d'une connaissance, mais d'une conscience de l'image.

✦ France-Culture, dimanche 24 février et 3 mars, 20 h. 05.

« L'effet télévision », de Jean Capin

Analyses

CLAIRE DEVARRIEUX

JEAN CAPIN est entré à la télévision en 1961. [illegible], il est aujourd'hui responsable de l'unité de production des dramatiques, après avoir été, en 1968, directeur du théâtre de Marcel Julian, lorsque celui-ci présidait la société. Il est passé de l'administration à la programmation, de la [illegible] du spectacle à la production, il a eu tout le loisir de réfléchir à l'« effet télévision », et c'est sous ce titre qu'il [illegible] ses observations.

« L'effet télévision, écrit Jean Capin, [illegible] cela : l'invention du phénomène qui a, depuis [illegible] technique pour ne jouer en quelque sorte [illegible] ». L'ouvrage, [illegible] qu'ambitieux, se situe [illegible] ce niveau d'analyse. Il [illegible] résolument le petit écran dans son contexte international, politique, culturel, [illegible] et métaphysique.

Jean Capin [illegible] la télévision, qu'il aime, en humaniste et en démocrate. Il croit à son avenir, [illegible] qu'elle se présente « *comme un lieu de rencontre gouvernants-gouvernés* », mais il [illegible] en revue ses dangers et, surtout, ses [illegible].

Après un premier chapitre sur la « fuite en avant », où il examine les nouveaux moyens de transmission du message audio-visuel, Jean Capin [illegible] trio la consommation du « temps humain » par la [illegible], le découpage [illegible] des émissions quotidiennes en [illegible] programmes et le désengagement du [illegible] Noyé par l'ennui, l'homme de nos jours se réfugie non plus dans les bras de Morphée, mais dans les émissions [illegible].

La [illegible] « [illegible] » l'initiative [illegible] au téléspectateur [illegible] son [illegible] pour le libérer [illegible] de la télévision « [illegible] », la *multiplication* de l'offre, du choix, [illegible] peu facilement à « une [illegible] au niveau de la réception » et à [illegible] pour réaliser [illegible] « [illegible] la formation [illegible] aux [illegible] de la libre [illegible] pour en [illegible] aux *manipulations* ». Et [illegible] Capin fait un utile rappel sur l'interaction de la [illegible] entre les chaînes : se [illegible] aux sondages, on aboutit à une uniformisation des programmes.

De la dégradation des [illegible] « communautaires », [illegible] de la [illegible] « [illegible] ». A l'impossibilité [illegible] par la télévision « collective » de [illegible] compte des « [illegible] » ou [illegible] de son audience, Jean Capin met en garde l'individu contre ces systèmes qui [illegible] n'avoir pas de rapports [illegible] son comme critère. Mais il [illegible] jamais à condamnations, envisageant une [illegible] articulation démocratique : « *Un système radio-télévisé adapté comporte une [illegible] d'analyse [illegible] (télédistribution) communautaires ou [illegible] de synthèse (télévisions [illegible] programmées).* »

« [illegible] *plus [illegible] qu'individus et de plus compter en tant que citoyens.* [illegible] comporte *en [illegible] la [illegible] dégradation* » : [illegible] Capin termine sa préface par un [illegible] qui conditionne tout le livre. Il analyse en [illegible] lieu les [illegible] culturels et les processus, décortique « l'imaginaire [illegible] », qui, pour lui [illegible] lié au rêve que [illegible] formes de fiction, [illegible] néanmoins à renforcer, à attirer, les abstentions.

■ Editions [illegible] 288 pages.

les films de la semaine

Les notes de ATOMIUM BELLAIR : ★ BON FILM ; ★★ GRAND FILM

Celle de nulle part

DE DAVID BILLER

Lundi 18 février
TF 1, 18 h 25

Un sujet sociologique — le problème de l'adoption — traité d'une manière très sentimentale. Deux ou croquis édifiants d'une famille de petits - bourgeois américains apparaît brisée d'un enfant.

L'Armoire volante

DE CARLO RIM

Lundi 18 février
FR 3, 20 h 30

★ Étonnante composition de Fernandel — percepteur célibataire et [illegible] — dans un univers [illegible] noir, avec couleurs [illegible] Paris mal connaissons qui en dévoile [illegible] étonnant aux recherches. Carlo Rim, auteur-réalisateur, a créé, sur un thème de vaudeville, un climat d'absurde à la manière britannique. Très [illegible] dans le cadre français de l'époque, le film fut [illegible]. Il est à redécouvrir.

Le Tour du monde en quatre-vingts jours

DE MICHAEL ANDERSON

Lundi 18 février
TF 1, 20 h 35

★ Produit par Michael Todd avec effets spéciaux pour grand écran (le procédé Todd AO). Le roman de Jules Verne mis en tableaux de super-Chatelet cinématographique. Pas fait pour la télévision, bien sûr, mais il en restera tout de même quelque chose. Un peu d'amuser à chercher les grandes vedettes qui ont fait un passage dans des petits rôles : Marlène Dietrich, Buster Keaton, George Raft, Peter Lorre, Frank Sinatra, Fernandel, Marcel Carol, par exemple.

Le Justicier de l'Arizona

DE JAMES NIELSON

Mardi 19 février
FR 3, 20 h 30

Un [illegible] traité se veut à la [illegible] du réel ou peu exploité [illegible] un univers cinématographique connu que Robert Taylor y tenait un de ses derniers rôles. [illegible] des personnages [illegible] du western traditionnel.

La Petite Vertu

DE SERGE KOLOSS

Mercredi 20 février
FR 3, 20 h 30

Les mêmes [illegible] de base que [illegible] une « femme fatale » porte malheur. Un [illegible] à la [illegible] sur la [illegible] avec atmosphère [illegible] et intrigue [illegible]. Transposé à Paris en style [illegible] « chic », cela ne tient plus [illegible]. Dommage pour Dany Carrel.

Échappement libre

DE JEAN BECKER

Jeudi 21 février
FR 3, 20 h 30

★ La fille de Jacques Becker fut toujours injustement [illegible] par les comparaisons avec les films de son père. On aurait apprécier, sans chercher de références, un film [illegible] [illegible] et [illegible] à [illegible] [illegible] de Bel'-onda, Fernand Désinvolte, part en [illegible] à travers le Liban, la Syrie, la Grèce, l'[illegible] et l'Allemagne avec Jean Seberg, [illegible] [illegible] [illegible] piquante en [illegible] touchée par l'amour.

Sugarland Express

DE STEVEN SPIELBERG

Jeudi 21 février
A 2, 20 h 35

★ Tourné après Duel, qui révéla Spielberg. Fait d'un fait divers réel. Un [illegible] de petits délinquants [illegible] prendre [illegible] à l'Assistance publique [illegible] tout le monde. Randonnée en voiture [illegible] avec un policier pris en otage. Odyssée [illegible] paumés [illegible] le Texas contemporain. [illegible] d'une poursuite [illegible] filmée [illegible] les règles du genre apparaît une [illegible] [illegible] [illegible] l'intérêt de cette œuvre : sympathie de la population pour les fuyards, kermesse [illegible] la radio et la télévision, mise en [illegible] de la police et engrenage de la violence.

Touchez pas au grisbi

DE JACQUES BECKER

Dimanche 24 février
TF 1, 20 h 35

★★ Le « style noir » à la française (un [illegible] exotique à [illegible] tirage [illegible] Simonin) démystifié par le réalisme [illegible] et psychologique. La chronique [illegible] truand parisien [illegible], fidèle à l'amitié, à un quotidienne de la pègre. [illegible] a traité une matière [illegible] d'action nécessaire à l'histoire. Becker a surtout cherché la vérité humaine [illegible] détails des personnages (comme pour les « capuches » [illegible] dans les détails, les gestes, la description minutieuse des mœurs et des décors du « milieu ». Jean Gabin, arraché à sa légende, fit en Max le Menteur une admirable composition qui marque un grand [illegible] de sa carrière. René Dary, René Frankeur, Léo Ventura (qui débutait au cinéma), dirigés par Becker, sont autant de présence [illegible]. Il n'y a malheureusement pas un rôle qui ne soit parfaitement tenu. La musique [illegible] de Jean Wiener ponctuant le thème du « grisbi » [illegible] au [illegible] du film.

Ben Hur

DE FRED NIBLO

Dimanche 24 février
FR 3, 22 h 30

★★ Cette superproduction de la fin du muet est tirée d'un roman du général Lew Wallace (ancien [illegible] de la guerre de Sécession) publié en 1880, qui eut un tirage énorme et inspira de nombreux spectacles théâtraux avant d'être porté à l'écran (on ne peut pas [illegible] de la version [illegible] du [illegible] par la M.G.M. sous un [illegible] de 3 millions de dollars [illegible] à l'époque [illegible] sur « étape [illegible] dans le développement du septième art »). Ben Hur a [illegible] [illegible] la réputation d'un « film-colosse » avec [illegible] à l'antique et « grande [illegible] en scène ». On [illegible] pas [illegible] [illegible] une imagerie avec [illegible] des arènes, galères et course de chars, mais aussi une épopée où le [illegible] [illegible] [illegible] propagé par un prince juif [illegible] de la domination [illegible] et du [illegible] Jésus — dont le nom n'est pas représenté ; sa présence suggérée avec un [illegible] à signification spirituelle. plusieurs fois sur la [illegible] La version 1959 de William Wyler, très [illegible] « colossale », n'allait pas [illegible] [illegible] mète. Ce Ben Hur [illegible] aussi un triomphe à [illegible] Nouveau, jusque-là [illegible] [illegible] façon [illegible]. En copie présentée en « Chefs d'œuvre du minuit » comprend de courtes séquences dans [illegible] furent [illegible] [illegible] [illegible].

A VOIR

Images de l'Amérique

LIBRE PARCOURS MAGAZINE, FENETRE SUR... LES DOSSIERS DE L'ECRAN : DETROIT

Lundi 18 février
A2, 18 h. 5
Mardi 19 février
Antenne 2, 17 h 20 et 20 h 40

Depuis plusieurs semaines, on découvre ou long, en large, l'Amérique, [illegible] Magazine, qui a promené [illegible] dernier lundi [illegible] du Canada, [illegible] montre trois grandes villes des U.S.A., l'une d'elle (avec un reportage sur les [illegible] qui se sont regroupés en [illegible] pour [illegible] la municipalité se prenait plus en charge), [illegible] (avec leurs problèmes de vie et d'urbanisme).

Le magazine [illegible] sur..., qui [illegible] chaque mardi (mardi 5 février) un [illegible] sur les [illegible] d'aujourd'hui à travers des films, des documents réalisés par des Jeunes [illegible] américains, [illegible] un portrait [illegible] Swade, une jeune. [illegible] new-yorkais. Enfin, le soir même, à 20 h. 35, ce sont les [illegible] de Fénelon qui [illegible] le cinquième [illegible] épisode [illegible] — l'histoire d'une famille américaine qui raconte en même temps [illegible] en Amérique — pour ouvrir [illegible] sur l'« [illegible] ».

Adaptation de George Sand

Dramatique : la Petite Fadette
Mardi 19 février
TF 1, 20 h 35

George Sand, [illegible] femme et femme malheureuse, [illegible] de la vie mondaine et [illegible] d'âme de ses [illegible] dans son domaine [illegible] Nohant. Et là, [illegible] réveil de simplicité [illegible] pure. Elle inventait [illegible] paysan paré [illegible] vertus, proche des Bergeries bucoliques du siècle précédent. [illegible] et retrouve un langage dru qui [illegible] réalité poétique à [illegible] sonnages.

Après avoir adapté *François le Champi* et les [illegible] *sonneurs*, Alain Quercy — qui est né à [illegible] Nohant — revient à la charge avec la [illegible] *Fadette*, ou le destin tourmenté d'une jeune fille [illegible] méridienne. Cependant, elle est mal vue dans le village, car sa grand-mère est guérisseuse, autant dire sorcière. Ayant hérité, elle épouse un personnage important. Ses [illegible] ne sont pas pour autant terminées, ses frères jumeaux [illegible] d'elle...

On peut découvrir à un [illegible] freudisme, un peu de critique [illegible] socialiste. On y voit certainement une belle [illegible] à péripéties que le réalisateur, Lazare Iglésis, a [illegible] dans [illegible] paysages d'origine.

La Petite *Fadette* a vu à [illegible] Quercy le prix de la Fondation de France [illegible] pour la meilleure adaptation.

Un régal

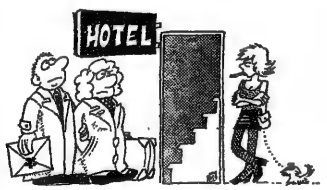

FEUILLETON : PETIT DEJEUNER COMPRIS

Tous les [illegible] et [illegible] à partir du 22 [illegible] [illegible] 2, 20 h [illegible]

Compliments ! C'est [illegible] vraiment, vif, drôle, tendre [illegible] Et puis [illegible] long : six épisodes d'une [illegible] durée. Un régal, vous verrez, et la confirmation d'un [illegible] talent, celui de Danielle Thompson. Un bon auteur, [illegible] là. Enfin presque : [illegible] à trouver [illegible] à la hauteur. Ici [illegible] a. Marie-Christine Barrault et Pierre Mondy, mariés, heureux : [illegible] l'administration, lui [illegible] la confection, à Bourg-en-Bresse, quand brusquement un [illegible] situé au quartier Latin leur [illegible] sur la tête. En héritage. La patronne [illegible] morte. C'était leur [illegible]. Ils prennent le [illegible] en [illegible] de poursuivre, s'attachent à ce métier, [illegible] pour [illegible] de directeurs [illegible] deviendront [illegible] assez indépendants [illegible] uns [illegible] autres, [illegible] joués [illegible] par [illegible] monde. Tous plein [illegible] charme, à l'image même [illegible] passion d'un autre [illegible] dont [illegible] habitants et les employés se jouent et nous jouent une série [illegible] à la Lubitsch ou à la Feydeau.

C. S.

Le Monde DE L'EDUCATION

LE SPORT A L'ÉCOLE

Une enquête sur les entreprises et la formation permanente

NUMÉRO DE FEVRIER

En vente partout. Le [illegible] : 7 F

Lundi 18 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h [illegible] Réponse à tout.
12 h 35 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Croque-vacances.
La taupe ; 13 h. 55, Bricolage ; la mauvaise Médor ; 14 h., Variétés ; 14 h. 10, Information-nature ; 14 h. 30, Arago X.001.
14 h 25 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.
14 h 25 Cinéma : « Celle de mille part ».
Film américain de D. Miller (1956), avec A. Blyth, P. Gleason, J. Evans, J. Wyatt, A. Dvorak, M. Wood. (N.)
La fille aînée d'une famille nouvelle apprend, par hasard, la fuite de ses dix-huit ans, qu'elle a été adoptée. Elle ne sait une déception.
15 h. 55, Variétés ; 16 h. 17, Regards sur les musées de France.
16 h 55 Jeux Olympiques d'hiver à Lake-Placid. Ski : slalom géant messieurs.
18 h TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame.
19 h C'est arrivé un jour.
« Le mort aux mains. »
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Un cancer que l'on peut éviter.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « le Tour du monde en 80 jours ».
Film américain de M. Anderson (1956), avec D. Niven, Cantinflas, B. Newton, S. Mackaine, C. Boyer, J.E. Brown, M. Carol, J. Carradine, C. Coburn, M. Dietrich, Fernandel.
A la fin du XIXe siècle dernier, les aventures d'un Anglais qui, accompagné de son domestique, cherche à faire, à la suite d'un pari, le tour du monde en quatre-vingts jours.
22 h 50 [illegible]

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Mon amie Nana.
12 h 45 Journal.
13 h 25 Emissions régionales.
14 h 20 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Des auteurs face à leurs [illegible]
15 h Feuilleton : [illegible] à l'Hallowe.
N° 2 : les Mille Mille.
16 h 5 Libre parcours.
Découverte des Etats-Unis.
(Lire notre sélection.)
17 h 20 Fenêtre sur...
La cigale ayant chanté.
17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; Mia-mia O ; Le livre de la semaine ; [illegible]
18 h C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 40 Soirée Jeux olympiques.
Patinage artistique.
21 h 40 Question de temps : Sauver les Jeux ?
Magazine de J.-P. Elkabbach et L. [illegible].
Reportage sur les principaux événements qui ont marqué l'histoire des jeux olympiques, sur les Jeux et l'argent, sur les Jeux du dopage, Débat avec de nombreux invités.
22 h [illegible] Variétés : Salle des fêtes.
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Hebdo jeunes : Le lièvre et la tortue.
18 h 35 Tribune libre.
Alain Rainberg.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Le procès de Jeanne.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma public : « l'Arsoire volante ».
Film français de C. Rim (1948), avec Fernandel, R. [illegible], G. Korjenn, A. Dinan, P. [illegible], M. [illegible], [illegible] rat, M. Pierre, J. Carton, V. Deniaud. (N. [illegible].)
Un perruquier recherche dans Paris une armoire vide contenant le cadavre de sa tante octogénaire, morte de froid au cours du transport de ses meubles depuis Clermont-Ferrand.
22 h Journal.

Mardi 19 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 35 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Croque-vacances.
La taupe ; 13 h. 55, Bricolage ; une bonbonnière en corde ; 14 h., Variétés ; [illegible] nature ; 14 h. 15, Arago X. 001.
14 h 45 Les après-midi de TF 1.
Le regard des [illegible] Ruggiari.
Présentation ; 14 h. 10, Etre à la une ; 15 h. 05, Série : Anticlenent vôtre (n° 12) ; 15 h. 12, Chant et contre-chant ; 15 h. 40, Mardi guide ; 15 h. 5, Livres service ; 16 h. 25, Variétés ; 16 h. 30, Cuisine ; 16 h. 40, Vie pratique ; 16 h. 50, Variétés.
16 h 55 Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid. Ski : slalom géant messieurs.
18 h TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Le dauphin pilote.
19 h Une minute pour les femmes.
La [illegible] commence très jeune.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : « la Petite Fadette ».
D'après le roman de George [illegible] tion de Lazare Iglésis, avec F. P. Bayral, J.-M. Dupuis, M. Ozwal.
(Lire notre sélection.)
22 h 5 Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid. Patinage : figures libres [illegible]
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Mon amie [illegible]
12 h 45 Journal.
13 h [illegible] régionales.
13 h [illegible] Face à vous.
14 h Aujourd'hui [illegible]
Invitée : Pauline Julien.
15 h [illegible] pédagogique.
Au [illegible] des mailles : [illegible]
17 h Libre parcours.
La préhistoire.
17 h 20 Fenêtre [illegible]
Les regards américains : [illegible]
(Lire notre sélection.)
17 h 50 Récré A 2.
Emilie : Papivole ; Discopoce ; Les quat'z'amis : Mes mains ont la parole.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h [illegible]
22 h 40 Les dossiers de l'écran : « [illegible] ».
D'A. Jammot et G. d'Arbois.
[illegible] A. Holley, réal. J. Lin[illegible].
(Lire notre sélection.)
22 h [illegible] : Où va la civilisation ou l'automobile ?
Avec MM. R. Heron, directeur général adjoint de Renault ; Jo Rix, vice-président de Chrysler [illegible] ; J. Baratte, directeur général au [illegible] Peugeot-Citroën.
23 h 30 [illegible]

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h [illegible] du Conseil d'Etat.
18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
La fédération Sophurie de France.
19 h 10 [illegible]
19 h 20 [illegible] régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : [illegible] XI.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « le [illegible] de l'Arizona ».
Film américain de J. Nelson (1956), avec R. Taylor, A. [illegible], C. Evorati, M. Mills, L. Bettger, J.D. Chandler. (Rediffusion.)
Un [illegible] vieillissant [illegible] songer au [illegible] un couple de [illegible] [illegible] sanguinaires [illegible] bandits. Il part à la recherche des [illegible], accompagné [illegible] fille des victimes.
22 h 5 [illegible]

Mercredi 20 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 40 Les visiteurs du mercredi.
Un C. Jérard.
13 h. 45, Ecidi ; 14 h. 05, La bataille des planètes ; 14 h. 25, [illegible] aux pins de 16 ans ; 14 h. 50, La pierre blanche (n° 5) ; 15 h. 30, Spécial 10-15 ans ; 15 h. 32, Dossier 10-15 ans ; 16 h. 10, La parade des dessins animés ; 16 h. 58, Le vol du pélican ; le cerveau chinois ; 17 h. 22, Studio 2.
17 h 55 Sur deux roues.
18 h 10 TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
La dame dans le miroir.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Tourisme : Cinquième semaine mondiale.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h 55 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 30 Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid.
Patinage artistique : libre [illegible]
21 h 45 La rage de lire.
Magazine littéraire de G. [illegible].
Les Olmèques, de J. Soustelle ; *les Cités du déluge*, de J.-C. Perpère ; *l'Aventure archéologique*, d'A. Parrot ; *les Gaulois*, de R. Fermoud ; *l'Or des pouvres*, de M. Sitrre.
22 h 45 Journal.
23 h [illegible] olympiques d'hiver à Lake-Placid. Hockey sur glace : U.R.S.S.-Canada.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Mon amie [illegible]
13 h [illegible] Journal.
13 h [illegible] régionales.
13 h [illegible] Face à vous.
14 h Les mercredis d'Aujourd'hui [illegible]
15 h Film [illegible] : Les [illegible] de l'air.
[illegible] bracelet.
16 h 10 Récré A 2.
Emilie : Watoo-watoo ; [illegible] panthère rose ; Albator.
17 h 55 Jeux olympiques d'hiver à [illegible] direct : ski (slalom géant [illegible].
18 h On va [illegible]
18 h [illegible] la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h [illegible]
20 h 35 Magazine : [illegible]
21 h 45 Magazine : [illegible] *Hinault ; Jean-Pierre Bloas ;* [illegible] *sans ;* [illegible] *femmes.*
22 h 40 Série : Bande à part.
Demain, il souvenir : réal. G. Combet.
Une jeune fille [illegible] vieillards de son quartier. Son journal.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h [illegible] manuel.
En [illegible] Semaine du [illegible] manuel, au [illegible]
18 h 30 Pour les jeunes.
True en trac ; A la découverte de [illegible]
18 h 55 Tribune libre.
Médecins [illegible]
19 h 10 Journal.
19 h 20 [illegible] régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Louis XI.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (un film, un auteur) : « la Petite Vertu ».
[illegible] français de [illegible] (1948) ; avec D. Blanchar, J. Perrin, R. Blossein, P. Brasseur, R. Gérôme, A. Adam, M. [illegible] (Rediffusion.)
Un photographe s'éprend d'une jeune [illegible] et l'épouse après quelques [illegible] tures. Mais la fille ne peut échapper à son passé.
21 h 55 Journal.

Jeudi 21 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13 h Réponse à tout.
13 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 30 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé.
L'[illegible] en rhumatologie.
14 h Vickie le Viking.
14 h 25 Croque-vacances.
14 h. 25, Dessins animés ; 14 h. 30, Bricolage ; [illegible] bouturez ; 14 h. 40, Variétés ; 14 h. 45, Infos-nature ; 15 h. 15, Approches ; 15 h. 45, Le tour du monde des marionnettes ; 15 h. 55, Variétés ; 15 h. 58, Le petit prince orphelin.
18 h TF 4.
18 h 35 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Le vente [illegible]
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Les mal-aimés du tourisme (la troisième âge et le handicapé).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 Théâtre : « le Barbier de Séville ou la Précaution inutile ».
[illegible] Beaumarchais, [illegible] Jean Pignol ; [illegible] F. Perrin, [illegible] Virtojeux, A. Dussollier, [illegible] M. Renoir.
22 h 10 L'événement.
[illegible] d'Henri [illegible] et [illegible] Besançon.
23 h 10 [illegible] olympiques d'[illegible] Ski alpin : slalom [illegible]
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

13 h [illegible] A.N.T.I.O.P.E.
13 h 5 Passez donc me voir.
13 h 30 Série : [illegible]
13 h 45 Journal.
13 h 25 Emissions régionales.
14 h [illegible] Face à vous.
14 h Aujourd'hui [illegible]
15 h [illegible] impossible.
Le train.
16 h Jeux olympiques [illegible] à [illegible] Hockey sur glace ; ski (slalom géant [illegible] en direct).
18 h 5 [illegible] A 2.
Emilie ; [illegible] mains [illegible] parole ; Bataman ; Diabolo ; [illegible]
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Emission réservée aux formations politiques.
Le parti socialiste.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « [illegible] Express ».
Film américain de S. Spielberg (1972), avec [illegible] Hawn, B. Johnson, M. Sacks, W. Atherton, O. Wajcott, S.* Kanaly.
*Deux [illegible] [illegible] [illegible]

A VOIR

Vendredi 22 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Vicky le Viking.
14 h 5
La tarte [illegible] : une tarte au chocolat ; 14 h. L'Araignée X 001.
14 h 55 Dynamique : Micro, le gitan.
15 h 55 Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid.
[illegible] géant Baviera ; 16 h. 45, patinage : figures [illegible] ; 17 h. 55, Ski : slalom géant messieurs.
16 h 45 Jo, rue Sésame.
17 h 10 Une minute pour la femme.
Sciences ménagères.
18 h 20 Emissions régionales.
18 h 45 Les Inconnus de la 45.
Journal.
20 h 35 Au théâtre ce soir : « Un jour, j'ai rencontré la vérité », de P. [illegible], Clontilliez, Cl. [illegible], Du [illegible].
22 h 20 Expressions.
[illegible] dG. Thibaut.
23 h 40 Journal et cinquante en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Mon oncle Nana.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Qu'en pensez-vous ?
Série : Mission impossible
16 h Quatre saisons.
[illegible] de l'écrivain R. Pyrefitte.
17 h La télévision des téléspectateurs.
17 h [illegible] ans...
Les [illegible].
17 h 50 Récré A 2.
Emilie : Sophie la sorcière ; [illegible].
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Petit déjeuner compris.
Réal. M. Bey ; avec [illegible] Barrault, [illegible] Deschamps, P. Mondy, [illegible].
(Lire notre sélection.)
21 h 35 Apostrophes.
[illegible] de femmes.
Avec [illegible] M. Cixous (Editions privilégiée), L. de [illegible] (les Jours d'après), M. Piquereay [illegible] la réfractaire), [illegible] (Amandio).
22 h 30 Journal.
23 h Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid. Hockey sur glace.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les contes du folklore japonais : La [illegible] secrète : l'[illegible] [illegible].
18 h 55 Tribune libre.
[illegible] C.G.T. (Confédération [illegible] du travail).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Le roi magnifique.
20 h Les jeux.
20 h 30 [illegible] - La nouveau vendredi : la Yougoslavie.
21 h 30 Reportage : Quelques larmes dans l'océan.
de R. Saint-Pierre.
Balade avec Alain Barrière, chez lui et en [illegible].
Paysages et chansons.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

Samedi 23 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Emissions régionales.
12 h 30 Cuisine légè
12 h 45 La vie commence demain.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde [illegible] l'accordéon.
14 h 30 Au plaisir samedi.
13 h. 5, La roulette russe (n° 5) ; 14 h. 40, Un, deux ou cent ; 16 h. 40, Pioupiou d'Tahiti ; 14 h. 50 Découvertes ; 15 h. 05, Maya l'abeille ; 15 h. 30, Un nom en or ; 15 h. 44, Quentin Durward (n° 5) ; 16 h. 25, Tous en Jerrz ; 16 h. 50, Un nom en or ; 16 h. 53, Le magazine de l'aventure ; 16 h. 59, Avec des idées plein la tête ; 17 h. 10, Les stylos électriques.
18 h 10 Trente millions d'amis.
18 h 40 Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid.
Ski : saut tremplin.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les [illegible] de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 Numéro un : Michel Sardou.
21 h 35 Série : Anna Karénine.
N° 2 : [illegible] Coleman.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 45 Journal des sourds [illegible] des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite.
12 h Samedi et demi.
13 h Monsieur Cinéma.
14 h Les moins d'vingt et les autres.
14 h Les jeux du stade.
15 h Jeux olympiques à Lake-Placid : ski de fond, relais spécial dames.
15 h 35 Course autour du monde.
16 h 25 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16 h 45 Top club.
17 h Journal.
17 h 40 Feuilleton : Petit déjeuner compris.
(Lire notre sélection.)
18 h 40 Jeux : intermède 1980.
19 h 40 Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid.
[illegible] : [illegible].
20 h 10 Document : Le signe du cheval.
Les coureurs.
20 h 35 [illegible].

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h 30 Les pieds sur terre : Les traitements [illegible].
Magazine sécurité de la [illegible] sociale agricole.
19 h 30 Pour les jeunes.
Il [illegible] aux îles l'homme ; l'Amérique ; les Africains ; [illegible] Kaka, empereur du Mali.
19 h Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Jacques Cartier, navigateur de François Ier.
20 h Les jeux.
20 h 30 Histoires étranges : La loupe du diable. Série de P. Badal. D'après « le Portrait », de Gogol. Avec B. Verre, P. [illegible], P. Dorfaill-las, D. Alaux, J. Ferrier, G. Jabbour, etc.
(Lire notre sélection.)
21 h 50 Journal.
22 h 10 Chasse contre-champ.
Le film de la [illegible].

Dimanche 24 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h A Bible ouverte.
9 h La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 La jour du Seigneur.
(Lire notre sélection.)
11 [illegible] en l'église Notre-Dame-d'ardanta, Lagny-sur-Marne.
Prédicateur : Père Jean de la Croix.
La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 Quatre roses pour Claude François.
13 h [illegible] Les rendez-vous du dimanche.
De Michel [illegible].
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Série : Le Signe du lion.
16 h 30 Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid.
Patinage artistique : figures [illegible].
18 h Série : Commissaire Moulin.
« Intox », Réalisation P. [illegible], avec J. Mont-Mildy, avec V. Rédéler, V. Jean [illegible] Montcorbier, J.-P. Kéléen.
19 h 25 Les animaux du monde.
20 h [illegible].
20 h 35 Cinéma : « Touchez pas au grisbi ».
Film [illegible] Becker (1953), avec J. Gabin, R. [illegible] Lorean, Venturi, P. Frankeur, P. [illegible], Cassoy, D. Dalt, G. Rama, M. Barrault.
Un [illegible] décide de prendre sa retraite après un dernier coup heureux, récolte [illegible] un tranquillité pour sacrifie son ange[illegible] et manque de sauver son ami, casser une bande rivale.
22 h 5 Les grands noms de la musique.
« Reynaldo Hahn » Réalisation J. Daran, avec M. Edvevin, [illegible] Topart, [illegible] Cattand, J. [illegible].
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 30 Emissions [illegible].
11 h En ce go.
11 h 15 Chorus.
12 h [illegible] (en Suisse avec France-Musique).
« Concerto n° 1 pour piano et orchestre », de Tchaïkovski, par [illegible] philharmonique de Berlin, [illegible] H. von Karajan, avec A. [illegible].
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Wonder woman.
14 h 10 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h Des animaux et des hommes.
15 h 50 [illegible] : Passe-passe.
17 h Dessin animé.
18 h Les [illegible] de La [illegible].
19 h 30 Remise des titres de [illegible] ouvrier de France.
Par M. Valéry Giscard d'Estaing.
17 h 35 Feuilleton : Les dames de la côte.
De Nina Companeez (rediffusion).
18 h 10 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid.
[illegible] artistique.
21 h 20 Magazine : Voir.
22 h 10 Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid.
Hockey sur glace.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h [illegible] de l'I.C.E.I. [illegible] aux travailleurs immigrés.
[illegible] de Tunisie.
19 h 30 Musique.
Emission préparée par T. Ferro et J.-L. Ormières. Reportage de *F. Guibert* : Les princes du [illegible] ; Variétés : A. Prada (Espagne), B. [illegible] (Youguslavie), Z. Kalimi (Moscou), groupe folklorique [illegible] de Rennes.
19 h Jeu : Tous contre trois.
[illegible] ou le grand froid.
17 h Prélude à l'après-midi.
Lily Laskine interprète [illegible] et [illegible] pour harpe », de Naval.
17 h 55 Théâtre de toujours : « Jules César », De Shakespeare. [illegible] de la B.B.C., [illegible] en français.
Assassiné d'un tyran, Brutus a mort pour s'assurer du pouvoir. Histoire et politique : le discours d'Antoine est un morceau de brassure et un modèle.
18 h 45 Spécial DOM-TOM.
20 h Rire et sourire au Comic'Palace.
20 h 30 Des chercheurs pour qui ? Votre pain quotidien.
(Lire notre sélection.)
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'Invité de FR 3 : L'arbre de vie.
Une série de F. Rossif sur la disparition des espèces.
22 h 35 [illegible] de minuit (cycle I. Thalberg) : « Ben Hur ».
Film américain de F. Niblo (1926), avec R. Novarro, F. Bushman, C. Meyers, M. Mac Avoy, C. Mac Dowell, B. Bronson. (Muet. N.)
Un prince juif de Jérusalem est emmené aux galères par l'ordre d'un officier romain, ancien ami d'enfance. Adopté par un consul de Rome qu'il a sauvé du naufrage, il revient dans sa patrie pour se venger. Sa route, semée d'embûches, croise plusieurs fois celle de Jésus.

PÉRIPHÉRIE

LUNDI 18 FEVR.

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : *la Malle de Hambourg* ; 21 h., [illegible] de R. Donner.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, [illegible] : *les Années d'épreuves* ; 21 h. 5, *les Chasses de l'été*, film [illegible].
- TELEVISION BELGE : 20 h. *la Bataille d'Angleterre*, [illegible] G. [illegible], suivi d'un débat ; *R.T.B. bis* ; 20 h. 30, Emission d'un débat ; 21 h. 30, Actualité cinématographique : [illegible] ; 22 h. 30, Cinéclectic : [illegible] une comédie du G. [illegible] ; 23 h., Compagnie de Art : *les Frères de la Louche*.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 45, Série : *le Voyage de Charles Darwin* ; 21 h. 40, Série : *le Temps de la Révolutionnaire* ; *Le Prince* ; Portraits et révolutionnaires ; 22 h. 30, Jeux olympiques d'hiver (deuxième partie) ; 22 h. 35, Jeux olympiques d'hiver.

MARDI 19 FEVRIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : *Super Jaimie* ; 21 h., *Romanoff et Juliette*, film de P. Ustinov.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : *la Légende des Rougon-Macquart* ; 21 h. 5, *Deux et demi font quatre*, film de J. Dréville.
- TELEVISION [illegible] : 18 h. 55, Dramatique : *City Star*, de S. Poliakoff ; 20 h. 35, Cinéma : *Ko-Ko-Kino* ; 22 h. 20, Le monde du cinéma.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, Spécial cinéma : *Rio von Stroheim*, avec [illegible] ; *L'homme que un Dieu* de J. Montesquet ; *L'homme que nous aimons haïr* ; 22 h. 15, Jeux olympiques d'hiver.

MERCREDI 20 FEVRIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hit-Parade : [illegible] ; 21 h., Action polaire.
- 21 h. *Destination* : film de J. Sturges.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Cirques du monde ; 21 h. 5, *Roméo et Juliette* vers la fin de novembre, film de J. Baltz.
- TELEVISION BELGE : 20 h. Feuilleton : *les Visiteurs* ; 20 h. 30, Minute Papillon ; 21 h. 50, Tirage de la Loterie nationale ; 22 h., Chanson [illegible] ; Variétés orales. — *R.T.B. bis* ; 21 h. 15, Variétés : Peggy Weston ; Jeux olympiques d'hiver ; Sam Club ; 22 h. 30, Actualité de Flandre.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, Henri Salvador chante Boris Vian ; 21 h. 25, Dites, Anne-Lise : portrait d'une paysanne (émission de la série *Ouvrir-vivre*) ; 22 h. 25, Jeux olympiques d'hiver ; 22 h. 35, Hockey sur glace.

JEUDI 21 FEVRIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : *Voyage au fond des mers* ; 21 h., les *400 Coups*, film de F. Truffaut.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : *Drôles de dames* ; 21 h. 5, *la Reine Margot*, film de J. Dréville.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 15, *le Cercueil*, film d'A. Corneau ; 22 h. 5, Le carrousel aux images. — *R.T.B. bis* ; 19 h. 55, Concert en contrarte : l'Orchestre de Liège, dir. P. Bartholomée ; 20 h. 35, Vidéographie ; 21 h. 10, Document : Mesagne Ali ; 22 h. 20, Cours d'anglais.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, Temps présent : magazine de l'information ; 21 h. 25, Série : *la Taupe* ; 22 h. 25, L'antenne est à vous : le groupe Après ; 23 h. 55, Jeux olympiques d'hiver.

VENDREDI 22 FEVRIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : *Sports qui peut* ; 21 h., *le Font par Pithe*, film de [illegible] Kimcowski ; 22 h. 30, Martini World, avec Serge Lama.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : *la Chute des sipies* ; 21 h. 5, *la Marraine de Charley*, film de F. Chevalier.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, A suivre, hebdomadaire [illegible] ; 21 h. 25, [illegible], film de R. [illegible] — *R.T.B. bis* ; 21 h., [illegible] : le [illegible] ; 22 h. 20, [illegible].
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, La [illegible] : Anna Prunal ; 23 h. 15, Jeux olympiques d'hiver ; [illegible], Hockey sur [illegible] d'hiver).

SAMEDI 23 FEVRIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., *l'Homme le plus dangereux du monde*, film de J. Lee Thompson ; 21 h. 40, Ciné sélection ; 22 h. 15, [illegible] film d'E. Cimi.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : *Starsky et Hutch* ; 21 h. 5, *le Condé*, film d'Y. Boisset.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 25, *El Dorado*, film de H. Hawks ; 22 h. 30, Jumping international de Bruxelles.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 18 h. 55, Jeux olympiques d'hiver ; 21 h. 35, La course autour du monde ; 22 h. 35, Comic Palace ; 23 h. 5, Jeux olympiques d'hiver.

DIMANCHE 24 FEVRIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : *Hawaï 5-0* ; 21 h., *la Folie*, film de P. Fleischmann.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : *la Grande Vallée* ; 21 h. 10, *le Gaga*, film de F. Granier-Deferre.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 35, Variétés, avec [illegible] Bécaud et l'orchestre Caravelli ; 21 h. 55, *Amour, délice et coniprhase*, téléfilm de R. Young ; 22 h. 35, Résultat des éliminatoires du Grand Prix de la chanson Eurovision.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 45, Série : *Système deux* ; 20 h. 40, Jeux olympiques d'hiver ; 22 h. 45, Vespéréles

Monet la Salamandre et l'Opéra

MAGAZINE « EXPRESSIONS »
Vendredi [illegible] février, TF 1, 22 h 20

[illegible] la culture [illegible] que [illegible] la [illegible] d'une potion intellectuelle [illegible] pour [illegible] le [illegible] noir de la vulgarisation, t'est ce que [illegible] mois en mois le magazine « Expressions » ; [illegible] fiant à l'image ce que l'excès [illegible] lui enlève, ce qu'elle [illegible] qu'ils ne [illegible] exprimer dans les dix ou quinze minutes imparties à chaque séquence. Trois des cinq séquences de ce magazine, [illegible] réalisateurs différents, montrent [illegible] pour emprunter à la [illegible] l'expression personnalisée du [illegible] créateurs. « Il [illegible] », de [illegible] Grenier et Jannine Dufaud, restitue, du lac [illegible] rain aux cintres du théâtre, le mystère que Roland Petit veut [illegible] en adaptant « le Fantôme de l'Opéra » de Gaston Leroux. Du [illegible] en fait [illegible] les arcanes d'une complexe adaptation. « Tourcoing : la salamandre » masquée frappe trois [illegible] » démasque à vrai dire [illegible] du théâtre de [illegible] : impossible, après la présentation qu'en font Guy [illegible] et Dominique Darzacq, de ne pas aller voir le « Britannique » et la Salamandre. « Monet », enfin, [illegible] vivement avec la présentation [illegible] pathétique [illegible] tions à la télévision. Il [illegible] la programmation [illegible] magazine qui tombe, mai, en [illegible] qu'« Apostrophes ».

F. E.

Un tableau empoisonné

HISTOIRES ETRANGES : LA LOUPE DU DIABLE
Samedi 23 février FR 3, 20 h. 30

[illegible] donc faire la comédie [illegible] Cathy Briant [illegible] Rosy Varte) dans le magasin de [illegible], un Poitevin [illegible] en [illegible] le brocanteur [illegible] [illegible] ? Pourquoi [illegible] rapporté, en plus [illegible] acquisitions qu'elle a [illegible] de faire, ce tableau qui [illegible] tout pour porter malheur, puisque, dès qu'elle sera [illegible] elle, tout lui mal ? La peinture semble [illegible] maléfique : la [illegible] Cathy contaminée, devient odieuse, se brouille [illegible] ses amis et martyrise [illegible] son mari (Pierre Michael). Un soir d'orage survient le [illegible] Seule confidente : le [illegible] Chantal Rémy et Pierre Badel [illegible] [illegible] une nouvelle de Gogol. Ils [illegible] [illegible] de se joindre à leurs [illegible] une musique [illegible] par Alain Goraguer, pour l'[illegible] du malin génies. [illegible] dans [illegible] série des « [illegible] étranges », le [illegible] perd à être figuré, précisé. — M. L. B.

Le temps du partage

EMISSIONS RELIGIEUSES : *LA TERRE EST A NOUS*, LA MESSE, LE CAREME
Dimanche [illegible] février TF 1, 10 h. 30

La [illegible] Pour les catholiques, ce temps qui va du mercredi des [illegible] (21 février) au jour de Pâques (8 avril) est un [illegible] de ferveur, [illegible] [illegible] de pénitence et de partage. Pour ce premier dimanche du Carême, le magazine hebdomadaire « la Terre est à nous », lira 10 h. 30, s'interroge sur un monde où trop [illegible] en [illegible] quatre ne mangent pas à leur faim, où la prospérité de [illegible] [illegible] se [illegible] sur la pauvreté [illegible]. Félix Lacambre a réuni [illegible] lui la [illegible] de Sera-monde, [illegible] Tiongson (Philippines), [illegible] (Côte-d'Ivoire), Jean-Philippe [illegible] (reporter à *la Vie*), [illegible] Dom Helder [illegible] (évêque [illegible] au Brésil). Le [illegible] qui [illegible] [illegible] h.) [illegible] [illegible] l'église [illegible] à Lagny-sur-Marne, en Seine-et-Marne, [illegible] la communauté chrétienne [illegible] Portugais de la région. L'année [illegible] vers une [illegible] Saint-Benoît, la prédication sera faite par le Père [illegible] de la Croix, [illegible] de Landevennec, bénédictin, qui parlera du [illegible].

Les [illegible] du Carême cette année : le 24 février, Lagny-sur-Marne (parmi des Immigrés portugais) ; le 2 mars, [illegible] Lambert-des-Bois, [illegible] Yvelines (un prieuré bénédictin qui pratique l'accueil) ; le 9 mars, Ploërmel, [illegible] (dans une paroisse) ; le 16 mars, Pradines, [illegible] la Loire (dans une [illegible] de bénédictines) ; le 23 mars, Pontoise, [illegible] [illegible] (avec des jeunes du lycée de Pontoise) ; le 30 mars, Landevennec, dans le Finistère ; le 6 avril, [illegible] de Pâques retransmises en Eurovision par la [illegible] [illegible]. *A partir de* Hemerence, [illegible] la [illegible].

Qu'est-ce que l'agronomie ?

SERIE DES CHERCHEURS POUR QUI
Dimanche 24 [illegible] FR 3, 20 h 35

Après avoir [illegible] la mer [illegible] les dangers qui la [illegible], Erik Cloué propose, [illegible] Images [illegible] [illegible] il a lui-même [illegible] une analyse [illegible] des dangers que font courir à la [illegible] ceux qui l'exploitent intensivement, [illegible] [illegible] [illegible] une période d'euphorie où les agriculteurs [illegible] cru au miracle [illegible] engrais chimiques et [illegible] qu'il ne serait plus nécessaire de laisser le sol se reposer [illegible] on [illegible] à une [illegible] à une compréhension du milieu naturel : [illegible] [illegible] montrant [illegible] [illegible] reportages effectués, d'une part, [illegible] une ferme industrielle [illegible] l'Oise, et, [illegible] part, [illegible] la région plus [illegible] de l'Aveyron, où il est préférable de pratiquer [illegible] d'un autre type.

M. Poly, directeur général [illegible] national [illegible] agronomique, présente ces nouveaux modèles de développement agricole et l'exposé veut d'être entendu, regardé.

M. L. B.

A ÉCOUTER

Portrait d'une pianiste disparue

GRANDS SOLISTES :
REINE GIANOLI
Jeudi 21 février
France-Musique, 16 h. 30

Elle eut pour grand [illegible] Edwin Fisher et il suffirait [illegible] dire [illegible] pour [illegible] Gianoli — [illegible] février 1974 — aurait appris son [illegible] Cortot, Yves Nat ou Wolfgartner et se trouva très vite [illegible] pour avec [illegible] partenaires [illegible] que Pablo Casals, Pierre Fournier, [illegible] Vegh, François [illegible] dit d'elle qu'elle fut à l'origine [illegible] de la musique et [illegible] [illegible] Gianoli se tint cependant [illegible] retrait d'un [illegible] business [illegible] cal [illegible] elle n'avait [illegible] faire. Elle consigna beaucoup [illegible] enregistra peu [illegible] disques et [illegible] ceux qui [illegible] offrent [illegible] d'interprétations [illegible] Bach, [illegible] Beethoven, [illegible] Mozart et [illegible] Chopin entre [illegible] Gabriel Magerand [illegible] le portrait [illegible] [illegible] et le [illegible].

Buda-Obuda-Pest

PORTRAIT SONORE D'UNE VILLE
France-Culture, 14 h 5

[illegible] pour Amsterdam, Georges [illegible] bert, convaincu [illegible] [illegible] et [illegible] puissance [illegible] tion [illegible] bruits, [illegible] le portrait sonore [illegible] ville : la [illegible] hongroise. Il est parti [illegible] un micro [illegible] gistrer les atmosphères [illegible] [illegible] à l'usine, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] tre à rel restaurant [illegible] l'ancienne Buda, [illegible] [illegible] perchée [illegible] du [illegible] [illegible]. Et puis il a interrogé [illegible] écrivains, [illegible] historiens, un [illegible] un humoriste [illegible] trouvé [illegible] de-ci, de-là, [illegible] la rue, [illegible] d'un couloir, [illegible] rive [illegible] Sophie Jerney, [illegible] [illegible] Vicky [illegible] [illegible] par [illegible] poétiques de [illegible] parmentés à travers une ville magnifique. Le compositeur [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

TÉLÉMATIQUE

Jacques Dondoux : le risque de la centralisation

La puissance financière des télécommunications est colossale. Comment cette administration va-t-elle s'en servir ?

ALAIN FAUJAS

Le mariage de l'ordinateur, de la télévision et du téléphone, c'est la « télématique ». A quoi sert-il ? Quels produits nouveaux ? Des bibliothèques ? Modifieront-ils nos comportements ? Peut-il les réduire ? M. Jacques Dondoux, président du Groupement de sociétés économiques et sociales sur les télécommunications (IREST), qui a réuni, au mois de décembre, un colloque sur ce sujet, sort des éléments de réponse dans l'entretien qu'on lira ci-dessous (1).

« La télématique est en passe de devenir un mot passe-partout signifiant ce qu'on fait de plus moderne. L'Administration des télécommunications vante ses « produits nouveaux ». Comment définiriez-vous ces innovations technologiques qui sécrètent le consommateur de communication ?

— Les produits nouveaux que vous évoquez peuvent être définis comme des services offerts par les télécommunications en plus de la télévision, de la radio, du télex et du téléphone.

» L'association d'un périphérique, un nouveau du genre téléphonique à clavier, d'un écran de télévision avec une ligne téléphonique permet de consulter les banques de données contenues dans des ordinateurs. Par exemple, l'annuaire peut apparaître sur un écran de téléviseur ordinaire que les mercuriales, les cours de la Bourse ou les petites annonces.

» On placera encore dans ces services la « bureautique ». Elle associe aux machines à écrire le moyen de composer automatiquement une correspondance personnalisée très performants du point de vue commercial. Ça frappe toujours de se voir appeler par son nom dans une lettre publicitaire ! Couples ce courrier automatique avec une transmission électronique grâce au télécopieur, qui sera associé avec la mémoire d'un ordinateur : l'impact en est accru d'autant.

» Il existe des services un peu plus marginaux. Grâce aux signaux optiques et sonores d'un appareil, Eurosignal prévient le consommateur que quelqu'un cherche à entrer en contact avec lui. Le radio-téléphone, technique ancienne mais produit nouveau, donne la faculté de communiquer par téléphone avec un mobile ou un bateau. Son développement est entravé par l'encombrement des fréquences dû à l'ancien réseau de télévision en noir et blanc.

Réduire les coûts

» L'avènement des ordinateurs qui transmettent automatiquement l'information à distance est indiscutable. La courbe de MM. Porat et Parker, du Massachusetts Institute of Technology et de l'université Stanford, le fait clairement apparaître. Ils ont ventilé les emplois entre les secteurs de l'agriculture, de l'industrie, des services et de l'information. Leur conclusion : à partir de 1980, un gonflement du secteur de l'information, où l'on range tous ceux qui fabriquent et qui transmettent l'information, c'est-à-dire notamment les professions de la communication, les journalistes que la pratique des P.T.T. Leur point de vue est un peu excessif. Il a le mérite de montrer que les gains de productivité seront moins spectaculaires dans le secteur de l'information, où il est encore possible de réduire les coûts et le temps de travail.

— Annuaire électronique, courrier à domicile, téléspectateur privé, Bourse d'Air Inter sur l'écran de télévision : ces performances techniques sont spectaculaires, mais en avons-nous vraiment besoin ?

— Il y a quinze ans, la France se posait la même question, mais pour le téléphone. Dans la rue, si vous demandez à un passant de dire l'utilité d'un couplage du téléphone et de la télévision, il vous répondra qu'il n'en éprouve aucun besoin. La France finançait ses télécommunications est si colossale qu'elles sont en mesure d'offrir gracieusement à tout abonné un écran télévisé pour la réception de l'annuaire électronique. En 1984, le téléphone dégagera un excédent d'exploitation de 10,1 milliards de francs. Pourquoi 6 milliards de francs ne seraient-ils pas consacrés à équiper, en plusieurs années, les foyers avec ces écrans qui créeront indéniablement un besoin ?

» A court terme, les télécommunications doivent lancer des produits nouveaux pour vendre du téléphone classique. Au mois de septembre, la DGT et un colloque patronné par le président de la République ont attiré l'attention de l'opinion publique sur la télématique, l'informatique et les télécommunications. L'administration a enregistré, immédiatement après, une hausse de 20 % des demandes d'abonnement téléphonique. Les produits nouveaux améliorent l'image de marque des télécommunications dont ils représentent en quelque sorte la voiture de prestige.

Poste à clavier

» Certains de ces services peuvent être ressentis comme des gadgets. Ainsi du réveil automatique ou de la conférence à plusieurs sur une même ligne que permettent les centraux téléphoniques tout électroniques.

» En revanche, le poste téléphonique à clavier apparaîtra, à partir de 1983, comme une innovation notable dont le confort accru ne sera pas la seule caractéristique. Un appareil à cadran émet des signaux qui s'arrêtent au central. Le poste à clavier, voit ses messages atteindre, sans intermédiaire, le destinataire. Il est le terminal d'ordinateur le plus simple. Aux États-Unis, il permet de réaliser des opérations bancaires depuis son domicile. On peut concevoir de régler à des centaines de kilomètres de distance le chauffage de sa résidence secondaire en donnant des ordres à un appareil récepteur grâce à la manipulation du clavier.

» Le succursaliste d'une chaîne de magasins de produits alimentaires aurait seulement quelques chiffres à taper en fin de journée pour indiquer à l'ordinateur de la centrale la quantité de pots de yaourt et de litres de lait à livrer le lendemain.

— Ces innovations bouleverseront-elles les mœurs et les structures sociales ?

— Le téléphone a changé bien des comportements. Grâce à lui, les parents restés au fond de l'Ardèche ne sont pas complètement coupés de leurs enfants citadins qui ne reviennent au pays que pour la Toussaint. A l'opposé, les Canadiens de l'université Laval ont mesuré combien le téléphone tuait le petit commerce de proximité en incitant toute la famille dans les chefs-lieux.

» La télématique transformera à coup sûr les modes de vie. Une entreprise de vente par correspondance étudie la possibilité d'installer des terminaux au domicile de ses employés. Pas de transport, moins de perte de temps. Un rendement — enregistré par ordinateur — que chacun peut calibrer selon ses disponibilités. Moins de manifestations et de grèves, aussi...

» Imaginons que les « demoiselles » des renseignements téléphoniques, dont l'administration a seulement besoin aux heures de pointe, reçoivent un terminal domestique. Elles communiqueraient de chez elles avec les abonnés. Finis les centres téléphoniques concentrationnaires !

» En regard de ces améliorations, il faut bien reconnaître le danger qui pèse sur la corporation de la presse. Celle-ci risque de voir se détourner au profit du Minitel (3) la publicité locale et les petites annonces. Les banques de données peuvent diminuer l'intérêt de certaines publications qui se lisaient sans difficulté sur l'écran de télévision par simple sollicitation téléphonique. Encyclopedia Universalis ou Vidal, toutes les encyclopédies et dictionnaires peuvent abandonner le support du papier.

C'est possible !

— Peut-on envisager la mort du service postal, qui submerge presque exclusivement de l'information-papier ?

— Qu'on ne raconte pas n'importe quoi ! Certains techniciens prétendent que la poste est impossible à automatiser. Il est remarquable de constater que les P.T.T. emploient vingt fois moins pour un postier que pour un agent des télécommunications. Or, il est évident que l'une des premières applications de la télématique doit être le service postal. Depuis la vente de timbres ou l'affranchissement à la machine jusqu'à l'acheminement du courrier, tout mandat, toutes les opérations peuvent être considérablement allégées par le recours à l'électronique.

» Non, la poste ne disparaîtra pas, parce qu'elle restera le seul moyen de distribution dans les zones à habitat clairsemé. La liaison électronique entre les entreprises au moyen du télex ou de télex. Elle ne se développera pas chez les particuliers en raison du prix d'achat de l'appareil, environ 2 000 F. Les télécommunications ont la faculté, là encore, d'offrir à chaque usager un télécopieur en faisant payer plus cher le téléphone. Il s'agirait d'une véritable O.P.A. sur la poste que rien ne justifie. Le gouvernement a-t-il intérêt à laisser faire ? S'il veut protéger la presse, il lui faudra protéger la poste dont celle-là dépend étroitement pour ses abonnements.

— On assiste à une concentration de pouvoirs techniques et financiers dans les mains des bagagistes des télécommunications. N'est-ce pas dangereux à terme ?

— Je reprends à mon compte une critique souvent entendue. En France, parce que l'administration et les ingénieurs dictent à la politique, ils exercent un pouvoir. Ils exercent les télécommunications en lettre de noblesse et en matière. Prenez l'exemple de l'annuaire électronique. Ceux qui les renseignements auront accès à un ordinateur central où qui [illegible] sur un Minitel spécial. Lors du dernier colloque de l'IREST, M. Bruno Lussato, professeur au Conservatoire des arts et métiers, a fait remarquer que ce procédé jacobin pouvait céder la place à un annuaire sur vidéodisque qui ne nécessite pas d'infrastructure lourde et dont la manipulation par les particuliers est aisée.

» Chez nous, on mise toujours sur des systèmes centralisés et sophistiqués. Il serait peut-être plus prudent de choisir la calculette de poche plutôt que la centrale de jour à consulter par téléphone. Mais on n'a pas intérêt à jouer exclusivement la carte de la télématique qui concentre dangereusement le pouvoir. Il faudra que les conséquences d'un choix erroné en la matière se feront sentir pendant des lustres... »

(1) IREST, 46, rue de la Procession, 75724 Paris Cedex 15. Tél. : [illegible].

(2) [illegible] en 1981, l'abonné au téléphone de Vélizy (Yvelines) de faire [illegible] sur son écran des informations [illegible] sur leur C.C.P. Voir à ce sujet le Monde du 6 janvier.

REGIS GALSERON/FOTOGRAM.

(Publicité)

LE GRAND ZINC

CAFÉ RESTAURANT SOUPERS

Soupe à l'oignon gratinée
Poissons, Coquillages
Huîtres

Ouvert tous les jours de 11 heures à 2 heures du matin

5, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 PARIS. Tél. 770-68-94 et 770-77-05

SPORTS

La course aux performances

Soixante-quinze confrais de recherche sont en cours depuis 1976 pour une « action concertée sport ». De nombreuses disciplines scientifiques sont concernées. On s'achemine vers le « bio-engeenering ».

ÉRIC RHODES

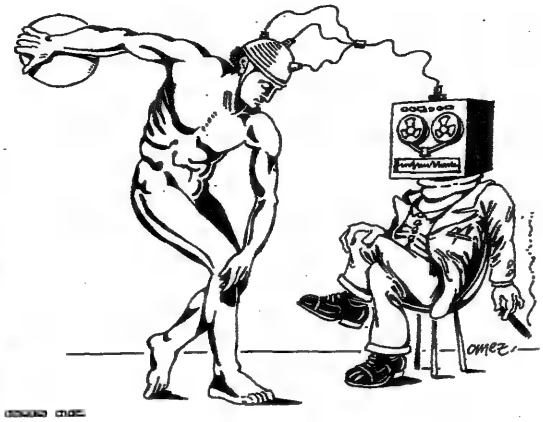

« FERMEZ LES YEUX ». [illegible] à la renverse dans un siège inclinable. La tête entourée d'électrodes, le sportif s'exécute. Aussitôt les traceurs de l'électro-encéphalogramme accusent l'ordre. Sur la bande de papier [illegible] l'appareil déroule régulièrement s'inscrivent lentement de grands zigzags. C'est une « bouffée d'alpha ». Puis le technicien qui dirige l'opération frappe soudain un grand coup dans ses mains. Les zigzags se rétrécissent et décrivent à grande allure des petits mouvements rapprochés pendant quelques instants. La « production d'alpha » s'est ralentie : en ouvrant subitement les yeux et en réagissant au claquement des mains, le cobaye est passé d'un état (relatif) de décontraction à celui de concentration.

Ici un petit bruit sec, [illegible] un éclair ou [illegible] ce sont parfois des clameurs qui distraient un athlète, quand il ne s'agit pas d'un véritable tumulte. Objet de tous les regards, le sportif n'en est pas moins [illegible] par la foule. Mille petites choses s'allient et détournent son attention. « *Un athlète est d'autant plus vulnérable s'il est un sportif de haut niveau*, explique Antoine Rémond, directeur de recherches au C.N.R.S. *En général, il est physiquement bien entraîné mais il est fragile.* » Surtout à la veille des épreuves, *a fortiori* avant d'entrer en lice.

Que peut l'électro-physiologie dans un [illegible] de tels facteurs, souvent inconnus, pesant d'un poids inégal sur l'individu et le moment ? « *Notre objectif*, dit [illegible] Rémond, *est de permettre au sportif d'exercer un contrôle de son attention. Schématiquement il en existe deux types, l'une diffuse, l'autre focalisée.* » La première « [illegible] l'alpha », la seconde [illegible] moins. Théoriquement chacun est capable d'agir sur n'importe lequel de ses [illegible] nerveux. Il [illegible] de savoir [illegible]. Le premier [illegible] à prendre conscience des événements auxquels il est sensible. Au [illegible] de l'expérience, le sportif est donc également coiffé d'un casque et lui parviennent en [illegible] qui reproduit les variations de son rythme alpha en changeant d'amplitude. C'est le procédé du *biofeedback*. Au fil des séances, les distractions varient progressivement et peu à peu le sujet se familiarise avec ses réactions.

Presse-bouton

Dans un second temps, il lui est demandé d'influer lui-même sur son rythme alpha. Par n'importe quel moyen à sa guise, en imaginant une situation agréable ou au contraire en se fixant sur un point précis. L'essentiel est qu'il puisse déclencher sur commande une « bouffée d'alpha » s'il le désire, en un contraire [illegible] le flux. « *Chaque sujet élabore une « stratégie » qui lui est propre*, commente le professeur Rémond. *Notre but est de le doter d'un outil « presse-bouton ».*

Jusqu'à présent les expériences [illegible] avec des [illegible] de l'École interarmes du sport de Fontainebleau sont jugées satisfaisantes. La plupart d'entre eux seraient parvenus à un point proche de [illegible] possibilité de maîtrise. Reste [illegible] une seconde phase à éprouver ces techniques sur le terrain, puis en compétition.

Au laboratoire de psychologie de l'université Aix-Marseille-I, c'est une autre application de l'électronique qui est à l'étude. Il s'agit, [illegible] fois-ci des performances du [illegible]. Un ensemble électronique relié à un ordinateur [illegible] simultanément les paramètres mécaniques de l'exercice et un simulateur où les paramètres biologiques de [illegible] accompli par le sportif. Le biofeedback est ici [illegible] aux informations traitées. Le sujet est renseigné sur l'efficacité de son mouvement qu'il peut corriger la fois suivante. Cette expérience a été menée parallèlement avec un autre groupe de [illegible] éprouvés, mais entraînés selon la méthode traditionnelle. La comparaison fait ressortir que les sujets du premier groupe se rapprochent nettement plus de la performance idéale par un meilleur emploi des muscles et une réduction des « activités parasites ».

Ces travaux prolongent des études antérieures sur les effets du biofeedback. Ils prennent également place dans une entreprise nationale aux ambitions plus vastes. Depuis 1976, en effet, la D.G.R.S.T. (Délégation générale à la recherche scientifique et technique) favorise un certain nombre de recherches dans le cadre d'une « [illegible] scientifique sport ». Elle dispense tous les ans des crédits à un peu plus d'une quinzaine d'organismes [illegible] les projets de recherches sont retenus à la suite d'un appel d'offres. Soixante-quinze contrats ont été ainsi signés en quatre ans pour une somme globale de 6,5 millions de francs. La moitié d'entre eux environ [illegible] à terme. Avec 82 % des attributions, le secteur public [illegible] en est le bénéficiaire ; les secteurs privés ni parapublics n'en comptant respectivement que 12 % et 5 %.

Par l'intermédiaire de ces allocations, « *l'Etat contribue au financement de plus d'une dizaine de recherches scientifiques dans le monde du sport* », selon Dominique Jérôme, chargé de mission à la D.G.R.S.T. Elles disposent ainsi du support d'un véritable plan d'action, les pouvoirs publics n'en [illegible] directement que moins les grandes lignes des travaux en cours. Trois orientations majeures ont été [illegible] traitées. Le sujet se trouve renseigné sur l'efficacité de ses [illegible] et des [illegible]. Ce sont d'une part les [illegible] psycho-sociologiques et économiques (dix-huit contrats) et celles touchant aux matériaux, matériels et équipements d'autre part (dix-neuf contrats) ; enfin les questions liées aux conditions physiologiques et bio-mécaniques de la performance constituent — avec trente-huit contrats — l'aspect dominant de cette « action concertée ».

Il n'empêche que la gamme des sujets traités par les chercheurs est assez large. On y trouve aussi bien la transformation temporaire des piscines en patinoires, la [illegible] d'une [illegible] d'analyse par ordinateur du couple barreur-voilier (*le Monde* du 16 décembre 1979) que l'utilisation de la pratique sportive sur les affections rhumatologiques, comme celle des effets d'un [illegible] sportif sur la [illegible] du mouvement chez les [illegible] capés moteurs. Ou encore — pourquoi pas — le problème de la [illegible] médico-sportif appliqué à l'entraînement physique. En bref, comme ailleurs [illegible] clairement que ce qui est bien conçu.

« Les paramètres physiologiques, bio-énergétiques et neuro-musculaires de l'homme en mouvement sont encore très mal connus », explique Michel Rieu, responsable du laboratoire de physiologie du C.H.U. Cochin-Port-Royal et du contrôle médical des athlètes olympiques au sein de l'INSEP (Institut national du sport et de l'éducation physique). *L'essentiel de nos connaissances vient d'observations effectuées sur l'homme en repos, avant ou après, mais pendant, rarement en état de forme donné et une performance, on ne sait pas exactement comment se comporte l'organisme.*

Le champ d'étude du [illegible] sportif en situation ne s'est ouvert aux chercheurs que depuis quatre ans environ. En partie grâce aux possibilités qu'offrent les micro-composants électroniques et les progrès réalisés en miniaturisation. Dès lors, on a pu concevoir des appareils de mesure et d'enregistrement ultra-légers [illegible] l'athlète peut [illegible] s'équiper sans être gêné.

L'entraînement

Les travaux de l'équipe du professeur Rieu ont par [illegible] d'optimiser la performance d'un coureur à pied. Il s'agit d'abord de [illegible] les meilleures formes d'« [illegible] » pour un athlète. Sur un petit « bloc-note » électronique doté d'un microprocesseur et d'une capacité en mémoire [illegible] d'« enregistrer » les [illegible] qui caractérisent une séance d'exercice. De son côté, l'athlète porte en ceinture un léger [illegible] renfermant une mini-[illegible] qui [illegible] l'enregistrement de son électrocardiogramme en synchronisme avec le « bloc-note ». La relation fréquence cardiaque — dépense d'oxygène a préalablement été déterminée en laboratoire au cours d'un [illegible] sur tapis roulant. A l'issue d'un cycle d'entraînement, tous les éléments ainsi recueillis sont traités par un mini-ordinateur.

Les chercheurs étudient actuellement la possibilité de faire traiter ces données par un micro-[illegible]. Ils [illegible] aux abords [illegible] de la piste. L'athlète pourrait [illegible] immédiatement [illegible] pendant son temps de récupération sur sa dépense d'énergie — durant un [illegible] mètres par exemple — et adapter sa [illegible] aux prochains [illegible].

Cependant, on ne peut [illegible] de la mise d'un [illegible] que sur une période [illegible] de plusieurs mois. Les [illegible] des informations [illegible] sont considérable, et l'équipe du professeur Rieu a choisi l'analyse [illegible] des correspondances [illegible] et systématique de l'entraînement. « *A terme, les conditions de l'entraînement seront complètement changées*, estime Michel Rieu. *Petit à petit, nous nous acheminons vers le* [illegible] *« bio-engeenering. »*

Le basket

Si ces travaux portent [illegible] étendus à [illegible] discipline d'endurance, ceux que mène Hubert Ripoll, à l'INSEP, avec l'équipe de neuro- et psychophysiologie du C.N.R.S. à la [illegible] les sports de précision. Les expériences se sont déroulées avec deux groupes de basketteurs, l'un composé d'éléments de haut niveau, l'autre de débutants. L'objet de la recherche est [illegible] de déterminer les « mécanismes » du tir : le panier entre le [illegible] où un joueur reçoit le ballon et celui du lancer. Ce laps de temps varie entre 70 et 100 centièmes de seconde, durant lequel se déroulent plusieurs opérations de centrage : [illegible] du regard vers la cible, de la tête sur l'axe du regard et celui du corps sur l'axe œil-tête.

Les joueurs ont été équipés d'un appareillage très élaboré, emprunté au Centre de recherches et de médecine aéronautique (CERMA), mis au point pour l'entraînement des pilotes de chasse. Un [illegible] comprend notamment une caméra fixée sur le front du sujet, qui permet de suivre les mouvements de l'œil par rapport aux [illegible] de la tête. L'analyse des films montre que les joueurs expérimentés réalisent le centrage dans l'axe du panier bien plus rapidement que les autres. Ce qui leur laisse plus de temps pour regarder la cible pendant cette [illegible] phase. Or, plus ce temps est élevé, plus [illegible] de chance de réussir le lancer. L'exploitation pédagogique de ces résultats devrait donc à entraîner les joueurs à perdre moins de temps pour [illegible] la bonne posture, notamment en rendant les réflexes de la tête moins dépendants des mouvements du buste.

« Mais tout n'est pas de mois-sonner des médailles, explique Robert Naquet, directeur de recherche au C.N.R.S. et président du comité d'experts qui évalue l'action [illegible] de la D.G.R.S.T. Il [illegible] construire, in fine, des [illegible] réels et fonction de l'importance [illegible] potentielles [illegible] *le grand public. Ce qui nous importe, c'est de mieux délimiter [illegible] frontière [illegible] très floue entre les effets bénéfiques et malfaisants d'une pratique sportive.* »

Pour y parvenir, il est plus commode de travailler avec des athlètes de haut niveau dont le passé médical [illegible] connu et dont l'entraînement est régulièrement suivi. Les [illegible] sportives sont impliquées plus ou moins directement dans les [illegible] des recherches. Il y a lieu à parier que l'[illegible] de la compétition intégrera [illegible] quelques [illegible] directement issues de ces recherches de pointe. ■

REPÈRES

Pronostics d'académiciens

L'Académie des sciences américaines, dans une étude très complète, vient de conclure que la seule façon pour les Etats-Unis de faire face à la demande d'électricité réside dans l'utilisation du charbon et la construction de centrales nucléaires. L'Académie précise que l'électricité d'origine nucléaire sera le seul choix pour le pays à partir de 1990 et jusqu'en 2010. En effet, les scientifiques estiment que, à partir de 1990, il sera préférable d'utiliser le charbon comme produit de base pour fabriquer des carburants synthétiques liquides ou gazeux. En outre, la combustion du charbon dans les centrales thermiques est polluante et peut augmenter des modifications climatiques.

L'Académie souhaite également la poursuite des travaux sur les surrégénérateurs que le président Carter a partiellement suspendus il y a deux ans. Rappelons que les surrégénérateurs, qui produisent plus de matière fissile qu'ils n'en consomment, permettent de tirer d'une même quantité d'uranium aux énergie environ soixante fois plus importante que par les centrales classiques. (A.F.P.)

Faire feu de tout bois

Un groupement d'intérêt économique composé de Sil-Aquitaine, de la Caisse d'Aquitaine et des syndicats d'exploitants forestiers va procéder à des études poussées sur l'énergie des sous déchets de bois. Des estimations sont déjà faites : 20 000 tonnes par an de déchets traités à l'usine de Saint-Gaudens de la Cellulose d'Aquitaine ; pourraient économiser 19 000 tonnes par an d'équivalent pétrole. (« Energies », 28, rue Cadet, 75009 Paris.)

Gérer l'imprévisible

Sous le nom de Système d'analyse et d'action, la Société d'informatique des conseillers de synthèse (1) *propose un vaste ensemble d'observation d'aide à la décision et d'entraînement d'une grande institution. Le but est de fournir aux dirigeants un outil destiné à la gestion des situations imprévues. Il fait certes appel à des techniques très sophistiquées, mais il doit permettre que des décisions rapides — cependant basées sur une préparation complète et facilement disponible — soient comprises par un nombre suffisant d'exécutants et donnent lieu ainsi à des applications efficaces et bien coordonnées, dirigées vers des objectifs essentiels et permanents.*

(1) 5, rue d'Alger, 75001 Paris.

Pacemaker programmable

Mis au point par une jeune femme, le pacemaker Cybertish utilise des circuits intégrés ultra-miniaturisés. L'appareil, programmable, peut se régler au choix selon sept niveaux de sensibilité, quinze rythmes différents et quinze amplitudes de pouls, le tout en trois modes de fonctionnement : synchrone, asynchrone et relais automatique (en cas d'arrêt cardiaque).

Le Cybertish, qui fonctionne sur piles électroniques, innove dans un autre domaine sur ses concurrents : il est possible d'en contrôler le fonctionnement (voltage, étanchéité, impédance) par télémétrie, sans avoir à pratiquer une intervention chirurgicale pour accéder à l'appareil. (« Produits Nouveaux », 5, rue du Coq-Héron, 75001 Paris.)

L'aérospatial décortiqué

Le Groupe [illegible] des problèmes sociologiques, économiques et stratégiques liés aux techniques [illegible] vient de publier un ouvrage de plus de 300 pages sur les modalités nationales et internationales de gestion de la technologie dans le secteur aérospatial.

On y trouvera des études intéressantes sur la situation du programme de recherche dans ce domaine, la spécificité du secteur, les processus d'innovation et enfin sur la situation internationale et les modèles nationaux. (SESST-IPRI, 6, rue Ferrus, 75014 Paris.)

l'agenda du week-end

Arts

M. [illegible] recherche [illegible] représentants par cet artiste

G. PARCES, La [illegible] St. John, Jersey, C.I. - G.-B.

Collections

Achète [illegible] MONDE DIPLOMATIQUE, [illegible] du [illegible]

Débarras

Alain Giraud achète Antiquités-Brocantes. Dépl. province, serv. [illegible] : [illegible]74 ou [illegible]

Décoration

PAPIERS JAPONAIS [illegible] Directe. 150 F le rouleau. PAPCO, 726-10-69, l'après-midi.

Disques

DISCO PERNETY E.P., L.P. et single des années 1955-1960 à 1970. Echanges 33, r. [illegible] 14e. T. 543-97-74.

Instruments de musique

A SAISIR AVANT DEMENAGEMENT ATELIERS ET MAGASINS en l'état de stock. Occasions pianos droits et à queue [illegible] ou anciens expertisés. [illegible] DANIEL MAGNE 30, rue de Rome, 75008 PARIS. TEL. : 522-30-90.

Maison de retraite

RESIDENCE DU PARC Ermenonville [illegible] 40 km Paris [illegible] Retraite, [illegible] agréable, [illegible] place familiale. 115 F par jour, tt compris, [illegible] particulières si dif. TEL. : [illegible]

Maquette

EN SOLDE chez [illegible] maquette, [illegible] prix [illegible] en 1 ou 2 [illegible] F/m2 [illegible] TEL. : 349-72-72.

Pêche

CAP-VERT DAKAR PÊCHE SPORTIVE [illegible] TOUT GROS [illegible] Appâts, Ecrire LEPINAY Centre de pêche Hôtel [illegible] DAKAR.

Philosophie

Le Centre Gurdjieff-Ouspensky est ouvert. TÉL. : 438-91-09.

Teinturier

[illegible] D'AFFAIRES Votre [illegible] une [illegible] impeccable ! [illegible] nettoyer un [illegible] de [illegible] ; ville, soirée, week-end, par un spécialiste qualif. : GERMAINE LESECHE 11 bis, r. de Surène 75008 Paris. TEL. : 265-99-22.

Psychologie

[illegible] psychologiques psychothérapie. TÉL. : [illegible]

Traitement du bois

Propriétaires... ATTENTION ! Le « Capricorne [illegible] signe [illegible] Le C.P.A.B. (12, avenue du Maréchal-Joffre, 92600 Asnières) [illegible] à votre disposition [illegible] pour un examen gratuit (téléphonez : (4) [illegible]

Séminaire

A Paris [illegible] ? (processus base sur [illegible] Renseignements : 371-38-51.

3e Age

VOTRE TROISIÈME AGE dans un château historique à 1 h de Paris [illegible] Château d'Ermenonville (Oise). Chambres et Appartements. Pension à court ou [illegible] vacances, retraite, repos convalescence. A partir de 900 F/jour T.T.C. [illegible] ERMENONVILLE. Tél. : (4) [illegible]

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

[illegible] DE [illegible] ALPES DU SUD Location [illegible] T. 1 sur [illegible] stations [illegible] SAUZE, [illegible] Gondolière, [illegible] avenue [illegible] 04-Digne. T. [illegible]

Hauts-Arrivages, 69-ESPINCHAL, Centre ski fond, st minoir XV[illegible] chemin., manum. (feu bois) 3 P. tt cft. Compris février 1,000 F mai [illegible] Louis Reynaud, 11 et 23, r. de Crimée, [illegible] Le Havre. [illegible] 32-59-34.

LA PLAGNE Vacances de Mardi gras [illegible] en Famille ! Pour les retardataires encore [illegible] studios et libres. Tél. de suite au 256-30-58. Maison de la Plagne, 66, Champs-Elysées, 75008 PARIS.

PLAGNE [illegible], Part. sem 2 et 3 pces tt cft, 6/8 personnes. Tél. : [illegible] ou 36-70-06.

POUR SKIER EN FEVRIER, MARS OU AVRIL LOUEZ A LA NORMA (aux pieds des pistes) dans la [illegible] de la MAURIENNE appt 2 pièces (4/5 personnes) + [illegible] (7/9 personnes) entièrement équipés dans de superbes chalets savoyards.

Renseignements et [illegible] CLUB MONTAMER - [illegible] (79) 05-16-37.

SYMBIOSE

Quand juifs et musulmans chantaient ensemble

Pendant des siècles, juifs et musulmans du Maroc ont dit les mêmes poèmes, chanté les mêmes chants. Haïm Zafrani a recueilli ces témoignages d'une culture commune.

TAHAR BEN JELLOUN ET EDMOND A. EL MALEH

PENDANT des siècles, juifs et musulmans ont vécu pacifiquement dans le même creuset d'une entité nationale : le Maroc. Ils ont élaboré et produit une culture populaire qui ne connaît pas de frontières confessionnelles. Dans les villages les plus reculés du Haut-Atlas, dans les grands foyers de rayonnement spirituel et intellectuel comme Fès, Marrakech, Tanger, Essaouira, les juifs — chassés en exil d'Espagne — les musulmans — Berbères ou Arabes — se sont rencontrés, se sont mariés et ont échangé leurs différences. Ils ont participé à la même histoire, bâti à leurs enfants une mémoire et un patrimoine culturel communs.

Dans la réalité, l'histoire officielle, l'histoire idéologique l'a ignoré ou tout simplement niée. Un juif de Maroc, Haïm Zafrani, a entrepris, depuis plus de vingt ans, des recherches pour restituer les éléments essentiels de cette symbiose.

Né à Essaouira (*Mogador*), Haïm Zafrani possède la double culture arabe et hébraïque. Professeur à l'université de Paris VIII, où il dirige le département de langue hébraïque et de civilisation juive ainsi que l'U.E.R. des études juives orientales et asiatiques, chargé d'un séminaire sur la sociologie du judaïsme en terre d'Islam à l'école des hautes études en sciences sociales, il est aussi l'auteur d'une œuvre importante à la vie intellectuelle juive au Maroc durant la période qui va du quinzième au début du vingtième siècle. L'ouvrage *Littérature arabe et arabe d'expression hébraïque* (à paraître aux éditions Geuthener) est le premier volet de cette tétralogie.

Mais longue et patiente « enquête » sur les composantes du paysage culturel maghrébin, a nécessité des recherches poussées de documents uniques éparpillés en Europe, au Maghreb, en Israël. Haïm Zafrani a enregistré et transcrit de nombreux poèmes et chants, de chants, hommes et femmes, en arabe dialectal et en arabe hébraïques.

Au temps de l'âge d'or de l'Occident musulman, la symbiose culturelle se traduit par les échanges entre juifs et musulmans d'Andalousie dans les domaines de la philosophie, de la grammaire, des mathématiques, de la médecine, de l'astronomie). Après l'exil d'Espagne, commence la période dite de « décadence ». Elle favorise un mouvement de particularisme et d'échange plus large. Une littérature dialectale se développe dans les milieux populaires. Juifs et musulmans se sont de nouveau retrouvés à travers des poèmes et des chants, des contes et légendes pris dans une histoire commune, dits dans la même langue — l'arabe dialectal ou le berbère, — utilisant les mêmes symboles et références historiques, les mêmes motifs et thèmes. Une large communication s'est établie entre les différentes couches de la société marocaine. Ainsi, l'affrontement des « idéologies nationales » — certes jalouses de leur identité, intransigeantes sur leur foi et leurs croyances — a été atténué grâce à la circulation de cette production populaire. Deux communautés ont pu vivre dans une même société selon des statuts différents, sans renoncer à leurs spécificités respectives.

La langue de l'intimité

« *C'est grâce à la parole*, dit Zafrani, *que la hiérarchie a été brisée. La parole a une force remarquable, celle d'un pouvoir intégrateur et assimilateur. Elle est le trésor de l'intimité, l'affrontement de deux cultures. Et l'identité retrouvée par la parole assez souvent (l'arabe ou l'arabe classique).* »

La parole se situe le chant. « *Les populations juives et musulmanes chantaient les mêmes chants, écoutaient la même poésie populaire. Prenons un exemple : il existe une qasida (poème) très populaire créée par Abd El Kader Alami, un musulman connu sous le nom de El Kaddour et qui a vécu cent ans, au XVIII^e^ siècle. Ce poème, c'est la femme « Al Mahboub » (l'amant). Je l'ai trouvé transcrit (de mémoire, parce que c'est un poème oral) en caractères hébraïques. Il existe bien sûr en caractères arabes. C'est un poème à la fois érotique et allégorique (l'amant peut être aussi l'image du prophète). Cette pièce appartient aussi bien aux juifs qu'aux musulmans. C'est un bien commun jusqu'à présent.*

» *Un autre exemple : le recueil de musique andalouse. Ce fut Mohamed Al Hadj qui rassemble les textes de la musique andalouse en arabe et les transcrit dans un livre qui porte son nom. Al Hadj était un musicien de Tétouan, dépositaire fondamental de toutes les traditions musicales des onze noubas de la musique andalouse. Ce chant a été recueilli oralement et retranscrit en caractères hébraïques par des musiciens juifs. Même lorsque des juifs composaient des poèmes en langue hébraïque, ils prenaient leur modèle dans la poésie arabe. Ainsi, le chant juif a une dette à l'égard du chant et de la poésie musulmanes.* »

Haïm Zafrani a passé des années à la recherche de manuscrits ou autres traces de ces échanges. Son ouvrage en reproduit un assez grand nombre. Comment expliquer la richesse et la diversité de cette littérature orale et dialectale ?

« *Cette unité de l'exil rapproche les juifs et les Arabes d'Espagne. Cet exil est vécu comme une catastrophe par les deux communautés. Il se traduit chez l'un et l'autre par une déchirure intérieure, un mystique — l'attente maraboutique chez les musulmans, et chez les juifs par des mouvements d'essence messianique, qui ont donné lieu à une production cabalistique et mystique également importante. Il y a eu un repli sur soi dans les deux communautés, marqué notamment par la disparition des séparations. Les différences doctrinales ont existé de tout temps, mais elles n'étaient pas insurmontables.* »

Ces littératures touchent beaucoup de monde. Pour Haïm Zafrani, « *elles sont le miroir dans lequel le Même se regarde. C'est dans cette littérature populaire et orale que juifs et musulmans expriment les mêmes sentiments, les mêmes préoccupations, réalisent les mêmes pulsions intimes. Ce que les musulmans et les juifs ne peuvent faire en qui est interdit de dire dans la langue classique (dans les juifs, c'est la langue hébraïque ; pour les musulmans, c'est l'arabe littéral, langue du Coran), ils l'expriment dans la langue non sacrée, la langue du quotidien qui correspond le plus à leur vécu et laisse à la spontanéité de leur imaginaire.*

» *Juifs et musulmans se retrouvent dans le même lieu d'expression par le dialecte et le berbère. Le poème juif, le caftan, par exemple, est composé en arabe dialectal et transcrit en caractères hébraïques. Il est chanté par les deux communautés. C'est un poème érotique de divertissement, une [illegible] appartenant au genre maghrébin appelé « A zoubi ». C'est une prodigieuse littérature [illegible] qui mêle l'amour et la [illegible].* »

Une culture humiliée

Qu'en est-il aujourd'hui ? Cette culture est-elle en voie de disparaître à cause de la disparition des juifs maghrébins à travers le monde ? Qu'en est-il de cette culture en Israël, où les juifs originaires en particulier forment avec les autres juifs orientaux la majorité et sont traités en minorité marginalisée, où la politique et culturel ne correspond pas à leur histoire ni à leur imaginaire et qui ne favorise pas l'expression de leur personnalité ?

Le judaïsme séfarade rêve en Israël d'une relance spirituelle et l'éclat de sa pensée créatrice, si mal trop longtemps ignoré. Il participe à la diversité juive universelle.

« *Cette culture a marqué et tenté son empreinte l'âme des juifs maghrébins. Elle résonne encore dans le cœur, dans l'âme douloureuse des émigrés en Israël. Elle retentit dans leur langage, dans leurs chants, dans leur folklore et leurs rites. Il y a le mal du pays. Cette nostalgie est alors exacerbée par le regret mélancolique, dans l'écrit nostalgique matinal ou silencieux. Elle s'exprime de façon plus subtile dans la littérature hébraïque moderne, par exemple, dans la pièce de Gabriel Ben Simhon (né à Séfrou, au Maroc) « *Le Messie ou Requiem pour un roi marocain* », ou dans le recueil de poèmes d'Elie Bitton « *Semer la nuit* » « *Le livre de la mémoire* ». C'est un poète averti qui a quitté la Marsa à l'âge de dix ans. Il porte encore en lui, vivante, toute la culture de sa terre natale.*

» *On trouve dans les textes de Maghrébins émigrés en Israël la nostalgie d'une douce meurtrie, l'appel d'une enfance oubliée ou humiliée, une identité opprimée, le message qui témoigne sur les différentes conditions d'existence de cette diaspora [illegible] qui se souvient d'une terre, d'un pays et de racines. Peut-être une telle communauté parviendra à renouer en Orient le dialogue entre les deux peuples.* »

Samedi soir, l'absence aux [illegible] solidarité active de la vie intellectuelle juive au Maroc avec les manifestations de la pensée juive universelle : « *La pensée Messie ou Requiem pour un roi marocain* » est influencée par la manière dans laquelle elle est née et elle n'est [illegible] durant deux millénaires. Elle appartient aussi au judaïsme universel. Il y a des éléments, l'universel et le local. Il y a une *christianisation* de notre culture juive universelle et une actualisation, par exemple, dans la traduction orale de la Bible en arabe et en berbère. ■

Extraits

... de « Al Mahboub » (l'Amant) :

Je n'ai plus vu Israël à dire quand mon compagnon
[m'a quitté
Tout mon être s'est affaissé de stupeur, et ma langue s'est
[alourdie, Seigneur ! Seigneur !
Les nerfs de mon corps se sont relâchés,
Il me sera un seul ruisseau de larmes.
A peine m'a-t-il laissé de son feu que j'en ai été marqué
[d'une brûlure [illegible].
Il m'a salué par des vœux de paix, et je me suis mis à
[balayer la tente où il a campé de l'amour.
Ma raison [illegible] et allégée, il brûme la paupière et
[lui dit :
« Je me suis séparé de toi, ô Seigneur, après m'être
[abondamment à mon propre sort. »
C'est ainsi qu'il m'a possédé; mon esprit est entré en
[fureur et il s'en est allé.

... du « Caftan » :

Emmène-moi, apprends-moi le halk !
O garçon ! apprends-moi le halk !
Afin que ma soit agréable la verve de l'amant !
Les calomnies des vents
Ont pris leur essor et se sont envolées
Vers Hali, en guise d'eau fraîche.
Les jeunes célibataires [illegible] y sont en train de se baigner.
[illegible]

Colombe d'amour
O toi, la petite folle !
Les fleurs sont à la fraîche,
Les roses dans l'[illegible],
Et les jeunes en train de se baigner.
Emmène-moi...

Un caftan violet,
Mes [illegible] s'en vantent,
Et viendra à ma rencontre,
[illegible] fois [il y séjournera].
Emmène-moi...

■ ŒUVRE DE HAIM ZAFRANI : *Pédagogie juive en terre d'islam*, Ed. Maisonneuve, 1960 ; *Le Petit du Maroc : vie sociale, économique et religieuse*, Ed. Geuthener, 1973 ; *Juifs vivre en Occident méditerranéen*, Geuthener, 1977 ; *Haggadah de Pessah (texte hébraïque)*, en collaboration avec P. Galand, [illegible], 1970.

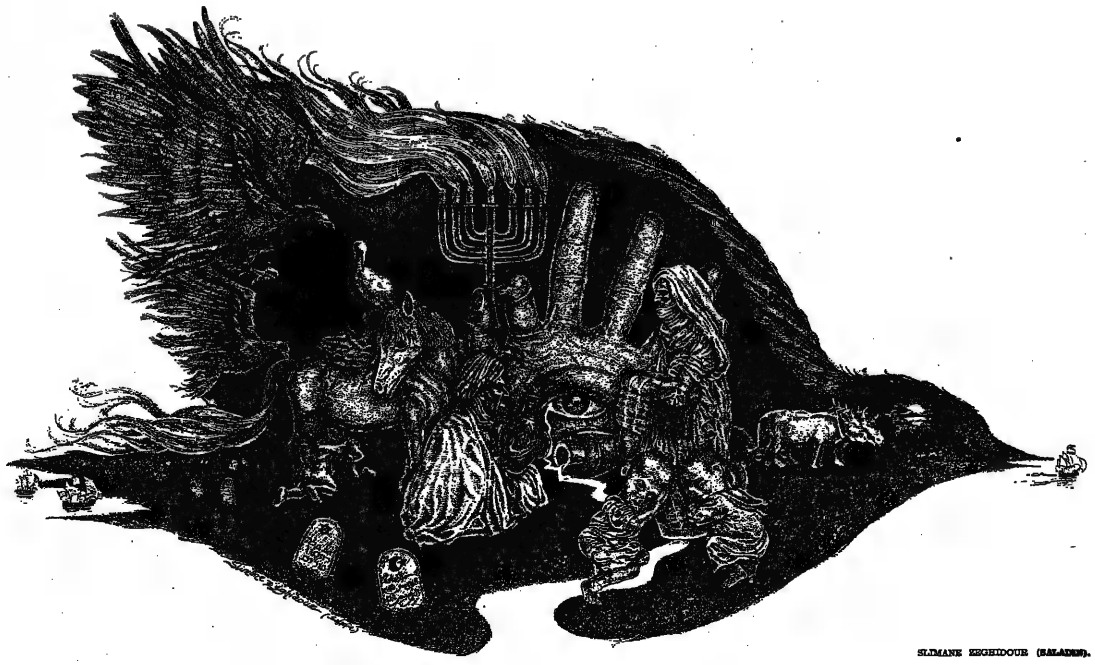

SLIMANE ZEGHIDOUR (SALADIN).

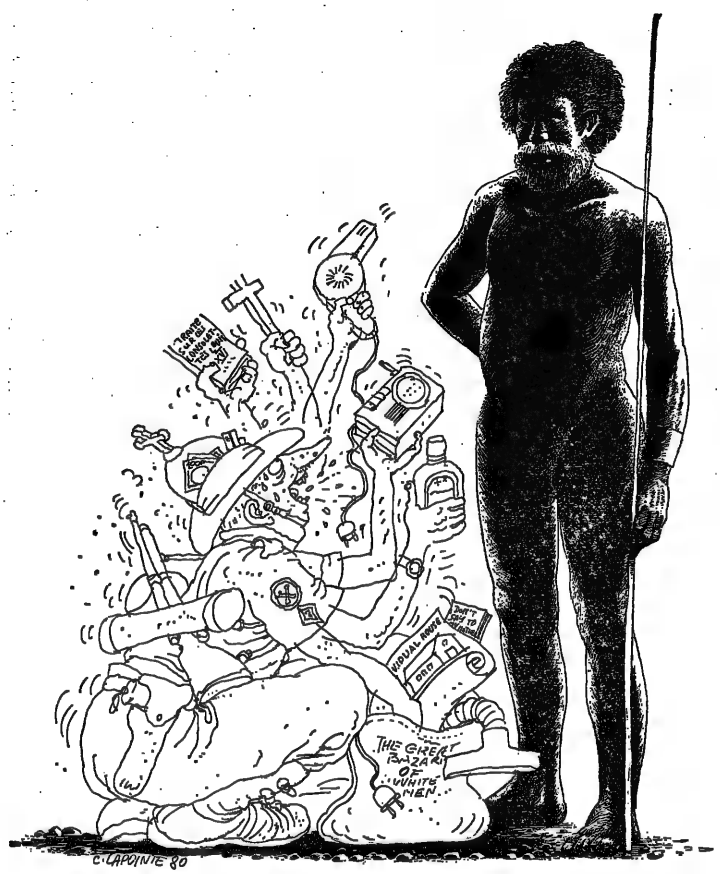

CLAUDE LAPOINTE

AUSTRALIE

Les aborigènes sortent de leurs réserves

Les aborigènes d'Australie ne veulent plus ressembler aux Blancs. Ils cherchent à retrouver leurs terres et leurs traditions.

BARBARA GLOWCZEWSKI

HOOKER-CREEK, rebaptisé Lajamanu d'après un site aborigène proche, est une réserve gouvernementale créée il y a trente ans et où a été déportée une partie des Walpiri, une des cinq tribus centrales australiennes. Ils y vivent aujourd'hui six cents, sous la gérance depuis trois ans de manière relativement autonome. La communauté située au nord du désert du Tanami, à mi-chemin entre Darwin et Alice-Springs, est très isolée. Il faut parcourir plusieurs centaines de pistes pour arriver à Rabbit-Flat, où habite en tout et pour tout un couple de Blancs, qui tient, au centre du désert, un bien curieux service, où les hommes vont en taxi pour prendre livraison d'un paquet de cigarettes.

La trentaine de Blancs installés à Lajamanu vivent dans de petits pavillons, mais les habitations construites pour les aborigènes sont rarement occupées : ils préfèrent camper à côté comme on dispose leurs campements suivant des règles de parenté très strictes. Même qu'il fasse très froid la nuit pendant trois mois et qu'il pleuve pendant trois autres mois, ils préfèrent prendre la fuite des maisons pour se réfugier dans de vastes provisoires en forme de tente, qu'ils déplacent régulièrement. Chaque campement est organisé suivant deux parallèles : côté est, où dort la nuit ; côté ouest, où s'installe dans la journée. Au centre, se trouve le groupe des femmes. Interdit aux hommes. Le matin, les veuves et les femmes célibataires et les femmes mariées viennent y pleurer la nuit lorsque leurs maris dorment avec une autre femme ou restent au camp des hommes, situé au nord-est et interdit aux femmes.

Secret

Les deux camps servent de terrains cérémoniaux à toute une partie de la vie rituelle en effet séparée et secrète entre les sexes. Les hommes et les femmes ne peuvent voir leurs cérémonies respectives et les chants rituels entendus, par exemple, les dessins peints — tjurungas — qui y sont utilisés. Pour les aborigènes ce secret, que l'on retrouve dans toutes les ethnies, était dans respecté par les Blancs. C'est pourquoi certains films ont échoué ne sont jamais montrés et aucune ethnologiques jamais publiées. Un livre a été récemment saisi de la circulation parce que les Pijanjara estimaient qu'il divulgait trop de leur intimité rituelle.

Chez les Walpiri existent certains rituels sont mixtes comme ceux du Feu et de l'autruche et le cycle qui précède la circoncision. Hommes et femmes se concertent sur le déroulement des cycles d'initiation célébrés à part, mais relevant des mêmes être primordiaux : chaque sexe détient certains sites sacrés qui correspondent à des étapes particulières du voyage de ces êtres et dont le contenu narratif doit être ignoré par l'autre sexe, ainsi que les chants qui y sont attachés. De tels chants peuvent servir à la magie amoureuse.

Paradoxalement, cette division des sexes permet d'équilibrer les pouvoirs des hommes et des femmes. Ce sont les femmes qui auraient inventé le rituel qui équilibre en avantageant les hommes dans l'apprentissage administratif et politique. Ainsi ne se présentent à l'initiation annuelle du conseil de gestion de la communauté que des hommes et les savoirs jeunes. Ils prennent ainsi une tradition de palabre et de concertation.

Les théâtres du supermarché et du cinéma en plein air, qui fonctionne trois fois par semaine, sont installés dans les bâtiments de la communauté. Les personnes âgées touchent une pension de retraite et les mères ou allocataires familiales. La plupart des hommes de trente à quarante ans sont gardiens de troupeaux, dans la station de bétail gérée par le département des affaires aborigènes. Si aujourd'hui ils gagnent bien leur vie, pendant des années ils ont fourni la main-d'œuvre pour une maigre ration de thé et de farine. Quelques femmes sont infirmières ou aides-médicales pris en charge par le département de la santé, qui interdit aux femmes d'accoucher dans la communauté : elles doivent se faire hospitaliser à Darwin, à 1 000 km au nord. Mais parallèlement, la pratique des cures rituelles traditionnelles fonctionne toujours : massage, peinture du corps et mise en scène d'évacuation de la maladie.

Certains jeunes, garçons et filles, sont scolarisés dans l'école blanche ; l'anglais est abandonné depuis faute de linguiste, le programme n'est plus bilingue. Ils se plaignaient aussi de n'avoir plus assez de temps à consacrer à leurs rituels et à leur vie familiale. A la fin de leur scolarité primaire, quatre enfants ont vingt sont envoyés dans un collège aborigène à Alice-Springs, d'où ils reviennent avec des compétences qu'ils ne tiennent pas particulièrement à mettre à profit.

Visites

Ce qui compte avant tout en effet c'est le rythme de la vie tribale : même des cérémonies en cours s'arrêtent manquent leurs cours les cinq mois consacrés à leur initiation annuelle ; celle-ci dure huit années et suit pour leur circoncision, l'étape de leur neuvième année marquée par une subincision. Pendant ces cinq mois, ils sont pris en charge par les hommes et il leur est interdit de voir aucune femme. La fin du cycle est marquée par des retrouvailles pathétiques entre les mères et leurs fils.

Peu de Walpiri restent en permanence en ville, bien qu'ils s'y rendent souvent, pour assister à des meetings intertribaux ou pour acheter des voitures. Les visites entre communautés différentes de Walpiri (Yuendumu, Willowra et Alluron) sont fréquentes.

Les Walpiri de Lajamanu ont aussi des échanges rituels importants avec les Kurinji du Nord à Wave-Hill et Wattle-Creek-Dagoragu — et les ethnies de l'Ouest à Gordon-Downs situé à un jour de piste en voiture et à Balgo à un jour et demi. Contrairement aux Walpiri de Yuendumu, qui font commerce de leur art traditionnel, ceux de Lajamanu n'aiment pas vendre leurs objets rituels. Il n'y a pas non plus de touristes, car il faut un permis pour circuler sur les territoires aborigènes et celui-ci n'est accordé par les communautés concernées que pour des raisons précises. Par exemple aux marchands ambulants de vêtements et aux chanteurs de country et de western, bien qu'à Lajamanu il y ait déjà un groupe de rock.

La communauté est visitée régulièrement par les autorités fédérales ou celles du territoire du Nord, les unes et les autres cherchant à s'allier par des emplois les éléments les aborigènes, qui ont le droit de vote depuis 1968 dans le Territoire du Nord. En particulier, un fonds de compensation subventionné par les compagnies minières distribue des sous pour des projets précis. La vingtaine de kilomètres responsables des rituels viennent, par exemple, de demander un tracteur pour se rendre dans leurs sites sacrés. L'utilisation des véhicules est en effet monopolisée par les hommes. Le délégué du Y.M.C.A. doit ensuite éventuellement chasser du petit gibier. Officiellement responsable des loisirs des adultes. Il organise des équipes de football, de basket et de softball (1) pour des rencontres sportives avec d'autres communautés.

Rêves

Il semble que ce soit la perspective des voyages qui leur fasse accepter un mode d'emploi. Il en va de même pour ceux qui se disent chrétiens, les missionnaires organisant des rencontres dans les grandes villes et même en Nouvelle-Guinée.

Ceux qui fréquentent l'église ne délibèrent pas pour adapter leur vie sacrée traditionnelle. Simplement, ils disent les chants traditionnels en walpiri la fête du Christ, qui comme la Pâque est une des leurs, révèlent mythiques. Lorsque les missionnaires disent leurs rituels du diable, ils répondent qu'il n'y a pas de bon ou de mauvais « Dreaming » puisque tout traduisent un effet de Dieu.

Ces Walpiri ont traduit par « Dreaming » ce qui se réfère à la vie spirituelle. Comme pour les autres aborigènes australiens, leur perception du monde repose sur la notion de « rêve ». Dans un temps mythique des êtres primordiaux, humains, animaux ou forces naturelles ont voyagé. Ils sont toujours présents à travers les haltes de leurs itinéraires : points d'eau, rochers, cieux ou arbres. C'est pourquoi ce temps mythique sont sacrés et protégés. De même la peinture des tablettes et des corps ne les représente pas mais les fait exister : c'est pourquoi on les efface après les cérémonies plus tard, dès qu'un rituel est terminé.

Ce sont ces itinéraires — plus de cinq cents pour les Walpiri — que, selon leur sédentarisation forcée, les chants perpétuent en permanence, préservant un équilibre écologique entre l'environnement naturel et leurs ressources alimentaires. Chaque itinéraire est appelé « rêve » et les rêves de la nuit sont pour eux des trésors qui enrichissent, par leur variation, l'héritage spirituel de nouveaux épisodes et de nouveaux chants, éventuellement même de nouveaux rituels. Cette capacité d'inclure des événements du présent au temps du rêve s'applique à leurs relations avec les Blancs. Grâce à cette perception métaphysique, ils n'ont pas le sentiment d'être assimilés par l'Occident ; ils croient, au contraire, en s'en appropriant, les moyens de satisfaire leurs nouveaux besoins, comme une prolongation de leur univers culturel. Ils ne se considèrent ni comme salariés ni comme vaincus. Fiers de leur identité, ils s'adaptent avec ruse et génie.

La tête et la Terre

Ils semblent avoir oublié leur déshérence, qui les a privés de déplacements réels sur le plan spirituel, par une sophistication de leurs rêves et une mémoire particulière d'appréhender l'espace. Ils voyageaient toujours entre les quelques points qui séparent les itinéraires où ils dorment, où ils ont à l'abri un feu qui les protège du soleil ou de la pluie.

« *Vous avez les titres, nous nous la tête et la terre* », m'a dit l'un d'eux, dans le Queensland, le Territoire du Nord, les Kimberleys et l'Australie centrale, des « experts de la terre » ont été créés à l'initiative d'aborigènes, d'avocats et d'ethnologues, pour représenter les groupes aborigènes locaux dans les négociations avec le gouvernement sur la législation pour la propriété des terres traditionnelles. Les Walpiri — qui sont environ trois mille — ont ainsi obtenu en 1978 des titres légaux sur un territoire approximatif de 600 kilomètres sur 300. En revanche, les Kurinji, qui après une grève d'un an dans une station de bétail se sont réinstallés d'eux-mêmes il y a dix ans sur leurs terres et gèrent de façon autonome une boutique de détail à Wattle-Creek-Dagoragu, n'ont toujours pas de titres légaux sur leur territoire : ils ont pour l'instant un important droit de parole.

Un autre trust contrôle la région de Banana-Springs, pour laquelle se bat le groupe de Gordon-Downs, qui dépend du « conseil de la terre des Kimberleys », pas encore reconnu légalement. C'est aux entreprises minières que s'affrontent les aborigènes d'Arnehm-Land, à cause de l'uranium, et celles du nord du Queensland, à cause de l'aluminium. Les Pijanjara grâce aux efforts d'un jeune avocat, Phillip Toyne, ont constitué leur propre conseil, pour revendiquer un territoire à l'intersection des États du nord, de l'ouest et du sud.

Depuis quelques années déjà a commencé un mouvement de départ des réserves, des périphéries des villes et de réinstallation dans les sites traditionnels. Dans le mouvement des « outstations », qui s'est généralisé à toute l'Australie. Certaines de ces solidarités fonctionnent de manière permanente, d'autres ne réunissent une partie de l'année. C'est le cas de Parnta, un site au nord de Lajamanu, où un groupe vit depuis quatre ans, rejoint chaque année à Lajamanu pour célébrer avec les autres le cycle d'initiation de plusieurs tribus. Cette tribu les Walpiri de Lajamanu ont eu aussi leurs négociations avec le département des affaires aborigènes pour financer l'installation de plusieurs groupes en des lieux différents. De ce fait une bonne partie de la population est prête à quitter définitivement Lajamanu. Le retour à leurs racines leur est comme de véritables retrouvailles spirituelles et les aborigènes en ont assez de faire semblant d'ignorer le paternalisme gentil des Blancs. ■

(1) Jeu de balle féminin.

Mieux qu'un opticien, un conseiller...
LEROY OPTICIEN
104, Champs-Elysées — 147, rue de Rennes — 27, bd St-Michel
11, [illegible] — 16, bd Haussmann — 127, Fg St-Antoine
158, rue [illegible] Lyon — 5, place [illegible] Ternes — [illegible] bd [illegible]
du Lundi au Samedi inclus.

HISTOIRE

Folies carnavalesques

On parle beaucoup de « ressusciter » le carnaval. Mais, pour qu'il revive pour de bon, il faudrait aussi réhabiliter... le carême.

EMMANUEL LE ROY LADURIE ET MARTINE GRIMBERG

DEPUIS quelques années, la fête et le mot carnaval en particulier ont été l'enjeu de luttes et d'appropriations par divers groupements. Ces termes ont même pénétré jusque dans les cercles gouvernementaux : on s'y intéresse pour la « qualité de la vie », à la formulation d'un nouveau calendrier. La fête, bien sûr, n'est pas au service de l'idéologie. Mais notre société, souvent coupée de son enracinement traditionnel, recueille les avatars des cultures populaires ; elle voudrait en tuféchir le sens pour les adapter au monde moderne.

Ces phénomènes ne sont pas nouveaux. Nous en trouvons des traces tout au long de l'histoire du carnaval ; il est vrai que la rupture, aujourd'hui, est plus profonde que jadis par rapport au savoir et aux pratiques du passé. Les bouleversements du calendrier en sont un symptôme parmi d'autres.

Et par exemple : le carnaval cesse d'avoir lieu en février ou en mars ; on offre même aux vacanciers... du mois d'août le spectacle d'une fête de l'ours, qui, en principe, est hivernale.

Carnaval à l'origine fête une collectivité pour un but communautaire. Il se prépare longuement, au cours de l'hiver. On cherche donc à se reconnaître les uns les autres, sous les masques ; on se maquille sa voix pour n'être pas reconnu des non - masqués. Tout le jeu est là. C'est l'« intrigue » encore vivace à Cassel. Ailleurs, on répète les mêmes scènes d'année en année : jugement, condamnation, puis mise à mort du mannequin accompagnée par les vraies larmes de l'auditoire. Allez voir le carnaval à Dunkerque, à Frais-de-Molo, à Pézenas, à Bâle : vous saisirez toutes les ambiguïtés de l'enterrement de la bonne chère carnavalesque ; celle-ci ne fera surface à nouveau qu'au temps de Pâques.

Les croyances chrétiennes et païennes sont solidaires de façon étrange en cette affaire. Qui plus est, Carnaval historiquement stimulait la résistance des communautés contre les pouvoirs, qu'ils soient religieux ou laïcs. A l'origine, le processus s'intégrait à la mise en place du calendrier chrétien, sur la base d'un compromis. Ensuite il y aura folie carnavalesque dans les villes (à la fin du Moyen Age) ; on y recherchera les événements de la mémoire collective, qui mêlera les métiers, les quartiers, le pouvoir urbain. Une phase de répression accompagnera et suivra la Contre-Réforme, flanquée par le renforcement du pouvoir royal, qui, lui-même sera souvent hostile aux traditions populaires. Les campagnes résistent mieux que les villes à cette pression anti-carnavalesque. Du reste, la fête éclate : ce n'est plus seulement la jeunesse masculine sous l'Ancien Régime qui organise le carnaval ; les hommes mariés, les femmes même, y participent. Chaque groupe aura donc sa fête spéciale : masques et ballets de la cour ; carrosses décorés à Paris, pour l'aristocratie ; et puis, à partir du dix-huitième siècle, bals privés, au profit de sociétés de bienfaisance. La tradition se maintiendra encore dans les carnavals des quartiers populaires : fête de la Courtille, si vivante au dix-neuvième siècle, dans la capitale ; promenade du Bœuf gras, organisée par les bouchers parisiens.

Lanternes tricolores

La politique s'immisce dans les fêtes ; elle bénéficie des ressources de critique et de satire que recèle le rituel carnavalesque ; le fait n'est pas récent, il date pour le moins du quinzième siècle. Il est peut-être inhérent au carnaval.

Le « monde à l'envers » ouvre les vannes aux revendications de la jeunesse et des mâles de la communauté. On y représente la crise économique à Rouen pendant les processions de l'abbaye des « Conards » : elles suivent le cercueil de « marchandise morte » (au seizième siècle). En 1633, à Draguignan, on met en scène les passions de la gauche locale : les masques défilent avec des lanternes tricolores. On se moque des gouvernants si de leur corruption ; telle pancarte dira : « *Je ne suis pas acheté par la Lockheed* » (Maestricht, Pays-Bas, 1976). On commémore aussi, de façon imaginaire, un événement historique : à Mohacz (Hongrie), des hommes vêtus de peaux de bêtes, et qui portent les visages effrayants des démons, mènent, depuis le Danube jusqu'à la Grand-Place, un carcasi sur lequel s'inscrit la date d'une bataille contre les Turcs.

Le carnaval ne se réduit pourtant pas aux contestations ou aux commémorations. L'ensemble des pratiques alimentaires et des croyances de la fertilité demeure dans bien des cas, notamment parmi les fêtes villageoises, essentiel à la coutume. On mange des crêpes, puisque « *c'est notre religion* », disaient quelques vieilles femmes d'un village beauceron au dix-neuvième siècle.

Quoi qu'il en soit, il est fortement question aujourd'hui de « ressusciter » le carnaval. Certains s'y activent, chaque année chaque février, du côté de Carcassonne, de Montpellier... Mais si on tient pour de bon à cette résurrection carnavalesque, il faudrait demander d'abord au pape de Rome de ressusciter autoritairement... le carême. En effet, tout se tient : sans morue et sans hareng obligatoires au mois de mars, pas de boudin ni de saucisse à l'oison pendant février. Sans ascétisme et sans prières de mortification « quadragésimale » (= du carême), pas de défoulement carnavalesque ni de liesse païenne au préalable lors du mardi gras (ce jour joyeux étant la veille du mercredi des cendres, qui marquera lui-même le premier jour du carême).

Les théoriciens du carnaval se divisent en deux camps : les uns croient aux purs et simples survivances païennes. Ils pensent que les fêtes d'hiver de l'Antiquité latine, *Saturnales* et *saturnales*, se sont prolongées miraculeusement jusqu'à nos jours sous les oripeaux farfelus du mannequin de mardi gras. Sans aller totalement ce point de vue, d'autres chercheurs, comme Baroja, grand ethnographe espagnol, estiment que, parmi des pays comme les nôtres, christianisés depuis quinze cents ans, la phase débridée du carnaval ne peut absolument pas s'expliquer, y compris quant aux fameuses survivances païennes, si elle n'est pas insérée par les anthropologues, avec une implacable logique, dans le temps structural du christianisme.

Au centre de ce cycle structuré que rythment les fêtes catholiques d'hiver et de printemps (depuis Noël jusqu'à la Pentecôte), s'inscrit, négligé aujourd'hui par les croyants, le *carême*. Originellement, dès les derniers temps de l'Empire romain, le carême était l'époque où les païens qui se destinaient à devenir chrétiens se *purifiaient* par le jeûne, par l'abstinence, la prière... Ils devenaient alors, pendant la quarantaine de jours que durait ce carême purificatoire, des ex-païens-pas-encore-chrétiens, des hommes de l'entre-deux ; bref, comme on disait alors, des *catéchumènes*. Puis venait, comme une lumière, la joie de Pâques, au-delà des douleurs terminales de la semaine sainte : les ex-païens recevaient le baptême pascal ; ils se transformaient donc, pour finir, en chrétiens. Le cycle de leur renaissance spirituelle était accompli.

Cette traversée du désert (= du carême) avec deux oasis, l'une païenne au point de départ, l'autre chrétienne au point d'arrivée, dessinait un enchaînement de fêtes qu'allait bientôt répéter ou rejouer en une mémorisation triomphale l'ensemble du peuple chrétien, et cela bien après la disparition définitive du paganisme.

Le trajet indéfiniment reconstitué par les mémoires collectives dessine ainsi le « parcours du combattant » des athlètes chrétiens : il nous apparaît comme définitivement constitué au cinquième ou douzième siècle. Cela ressort des premiers textes qui font enfin émerger le folklore carnavalesque et médiéval au grand jour de la culture écrite. A la veille du carême, pendant les jours gras qui précèdent le mercredi des cendres, les chrétiens *enterrent leur vie de païens* : alors prennent place les réjouissances festives et gastronomiques.

Compromis historique

Au Moyen Age, on désignait cette période carnavalesque par un *mot qui évoquait* à la fois, synonymes, la viande et la chair : c'était le temps du *charnage*. Bien sûr, il y a quelque chose de peu chrétien dans toute cette *chair qui s'étale* pendant les jours gras ; elle contraste avec le supplément d'âme qui est dûment enregistré pendant le carême ; c'est le combat de la *charnalité* (carnaval) contre la *spiritualité* (carême).

Dans la perspective finale de l'ascèse quadragésimale, il devient donc légitime de chercher pour la période carnavalesque, qui va de l'après-Noël à la veille du mercredi des cendres, les « survivances du paganisme », puisque, aussi bien, elles sont intégrées dorénavant au temps chrétien : le carnaval lui-même (en février), la fête des fous (= fête des Sainte-Innocents, le 28 décembre) et la Sainte-Agathe (5 février) ont-elles récupéré, voici bien longtemps, certains rites des festivités plus anciennes encore qu'on célébrait d'ordinaire à l'époque païenne.

Parmi celles-ci figuraient entre autres les *mascarades* des *saturnales*, les fouettages et les déguisements en loups et renards des *lupercales*, enfin les célébrations des commères à l'imitation des *matronales* latines.

A ce propos, on doit imaginer le prodigieux bricolage ou métissage culturel du premier millénaire de notre ère, au cours duquel des curés astucieux et des paysans tenaces surent réaliser, en termes quasi génétiques, un *incroyable compromis historique*. Ils réussirent à fusionner de façon harmonieuse les exigences d'une sensibilité païenne, toujours bien vivantes dans nos campagnes, et les revendications sacrées de l'Eglise, centrées sur le temps liturgique de la chrétienté médiévale.

L'essentiel tient dans une dialectique *contrastée : le carnaval*, c'est l'ostentation d'un bon gros péché païen qu'on exhibe, qu'on met en valeur goulûment, afin de mieux basculer quelques jours plus tard dans les tristesses et dans les macérations catholiques du carême. D'où le côté *satirique* déjà mentionné de la phase carnavalesque : on y dénigrera *en grande pompe théâtrale*, tous les péchés qu'a commis la communauté dans l'année : les cocuages, les adultères, serait-ce ridiculisés ; et aussi les péchés sociaux, tels que l'avarice des riches, ou la « criminelle » contestation que se permettent quelquefois les pauvres à l'encontre des élites « supérieures ». Chaque classe sociale a donc son mot à dire en carnaval contre la classe sociale du dessus ou du dessous ; chaque quartier de ville, chaque village tire à boulets rouges contre le quartier ou contre le village des voisins les plus proches ; ils sont accusés de toutes les fautes : elles sont critiquées pendant le carnaval.

Le groupe humain qui s'estime le plus frustré du fait des oppressions et péchés qu'engendre la communauté correspond à la classe d'âge des jeunes mâles : ils s'expriment donc de façon hostile ou simplement camionnesque contre la tyrannie des adultes. Ils organisent des quêtes agressives de nourriture, des vols d'outils agricoles. Le carnaval devient ainsi, à force d'attaques et de contre-attaques, une description poétique et colorée de la société globale, avec ses tensions contradictoires. Il voit s'affronter dans le rire et parfois dans la lutte violente, les groupes sociaux, les quartiers, les classes d'âge, les diverses tendances politiques et religieuses qui écartèlent la ville comme un blason. De ce fait, on rencontrera malheureusement des carnavals antisémites (à Rome, à Montpellier, en Espagne) ; surtout, on verra s'affronter des carnavals anti-notables et anti-plébéiens sur les deux versants de la barricade, dans une même ville (Romans - en - Dauphiné, 1580).

Les jeunes mâles, encore eux, sont décidés à prendre momentanément le pouvoir pendant les jours gras ; ils se substituent donc de façon provisoire aux adultes, mais aussi aux femmes ! Certains de ces jeunes hommes se déguisent en filles ou en dames pour signifier qu'ils forment désormais à eux tous une société dominante, complète, à la fois masculine et (pseudo-) féminine ; elle peut, par conséquent, se passer des véritables représentantes du deuxième sexe en chair et en os. Dans le meilleur des cas, en Allemagne, en Italie, en Avignon, des pièces de théâtre écrites pour la circonstance par des auteurs locaux déploieront comme à plaisir sur la scène ou sur la place publique tout ce défoulement satirique et licencieux. L'historien Paolo Toschi a même vu dans ces comédies (rédigées pour le carnaval ou pour les fêtes de mai) l'authentique origine du théâtre italien, cette matrice de notre dramaturgie occidentale (1). De l'allégresse à la création, il n'y avait qu'un pas, vite franchi par les premiers écrivains carnavalesques. ■

ANDRÉ BONHOMME

(1) Les lecteurs désireux d'approfondir ces problèmes peuvent lire *le Carnaval*, de Julio Caro Baroja, traduit récemment de l'espagnol. Gallimard, 417 pages.

WOODY ALLEN
GEORGE GERSHWIN

MUSIQUE DU FILM
MANHATTAN
Comprend des extraits de la bande originale
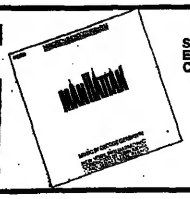
SUR DISQUE ET CASSETTE CBS 73675
CBS

NOURRITURE

Big Mac à la chaîne

Chez Mac-Donald's, on ne mange pas, on se nourrit. Vite. Presque aussi vite que s'implantent, dans les grandes villes, ces restaurants automatisés.

OLIVIER ROBERT

« *Un big Mac, une frite et un Coca.* » A New-York, à Londres, à Bonn, à Tokyo, à Copacabana, à Paris, à 11 heures, à 15 heures, à 19 heures, à minuit, à 3 heures, c'est la même commande. Et le client recevra le même sandwich : deux steaks hachés dans des petits pains avec la sauce Mac-Donald's.

Ray Kroc, le fondateur de l'empire Mac-Donald's, a appliqué à la nourriture des principes simples et bien connus : obtenir aux meilleurs prix les différents produits et les vendre au maximum de clients. En 1955, cet Américain, né avec le siècle, installe, dans la banlieue de Chicago, le premier restaurant Mac-Donald's. En 1968, la chaîne sort des Etats-Unis et s'implante un peu partout dans le monde occidental : il y a près de 8 000 restaurants Mac-Donald's en 1980.

Tout est mécanisé, étudié, de la décision d'implantation d'un restaurant jusqu'au temps de cuisson des frites. Son système, c'est le *fast food* (nourriture rapide). On ne mange pas un Mac, on l'avale en le faisant passer avec un Coca ou un milk-shake. On l'avale d'ailleurs à toute heure. Plutôt en dehors des repas comme incite à le faire la publicité parisienne. On l'avale plutôt debout. D'une part parce qu'il est difficile d'obtenir un des rares tabourets épars sur les lieux et, d'autre part, parce que le « Mac-Donald's », ce n'est pas le « Fiore » où n'y reste pas des heures. Au « Mac-Donald's » du boulevard Poissonnière où il y a des sièges, les jeunes qui ont tendance à s'installer sont peu appréciés.

En fait, la méthode est simple : le client arrive, pressé de préférence, choisit sur les tableaux placés au-dessus des caisses, reçoit son paquet, dégage le comptoir, avale. L'opération dure de quelques minutes à un quart d'heure et dépenser plus de 15 à 20 francs est un exploit.

Assurément, un nouveau système s'instaure. Un morceau de l'« *American way of life* » ? La force de Mac-Donald's est d'être adapté au mode de vie urbain. Implantés dans les quartiers animés de Paris, le boulevard Saint-Michel, les Champs-Elysées, rue Montmartre, boulevard Poissonnière ou gare de l'Est, la clientèle est quasi identique à l'heure du déjeuner : employés de bureau, secrétaires. La dominante de cette clientèle est certainement la jeunesse, lasse du sandwich, souvent cher, ou du restaurant nettement au-dessus de ses moyens.

« Q.S.C. and V. »

« *Quality, Service, Cleanliness and Value* » (Qualité, Service, Propreté et Prix), tel est le slogan de la chaîne. Les affiches placées dans les cuisines le rappellent aux employés : « *Respectons notre clientèle. Après tous les travaux étrangers à la préparation de la nourriture, inconnus les mains.* » Ou encore : « *Souriez, le travail sera plus facile.* »

La qualité des produits est partout au monde strictement identique. Le pain fabriqué en France doit répondre aux critères Mac-Donald's. De même que la viande (100 % bœuf, « *c'est garanti* ») ne doit pas contenir plus de 19 % de matières grasses. Les rondelles de cornichon paraissent calibrées au millimètre près. Les doses de sirop pour les milk-shakes ou le Coca-Cola le sont en tout cas au centilitre près. Régulièrement, un laboratoire *examine* la qualité des divers produits.

Ça sonne...

L'organisation de la cuisine est parfaitement robotisée : « *Pas d'intervention du jugement humain.* » La pièce est « clean ». Les frites, fruit de longues études, sont épluchées chaque matin et sont blanchies dans des bacs avant d'être pré-cuites, puis cuites pendant trois ou quatre minutes *et jetées, si elles ne sont pas consommées* sept minutes plus tard. Toutes les machines, américaines ou allemandes, sont conçues pour la chaîne Mac-Donald's. L'employé chargé des frites a seulement à réagir quand le vibreur lui signale qu'elles sont cuites...

La préparation des hamburgers est plus complexe mais tout aussi robotisée. Pendant qu'un employé charge le « toaster » de pains, un autre place les steaks congelés sur le grill. Sonnerie. Les pains sont retirés. Les steaks sont retournés. Une mesure de sauce (secret professionnel), un peu de salade, une tranche de fromage, quelques rondelles de cornichon. Sonnerie. L'autre steak est placé et les pains sont déposés. Les big Mac sont prêts...

La méthode est, bien sûr, la même pour les poulets, les filets de poisson ou les beignets aux pommes. L'important n'est pas de savoir faire cuire du poulet mais de réagir aux différentes sonneries. Parallèlement, le « multimixer » verse les milk-shakes et le distributeur les Cocas. Là aussi, gestes mécaniques. L'employé saisit le gobelet, le trempe dans le bac à glaçons, le place sous le distributeur, appuie sur le bouton « Coca-Cola », met le couvercle sur le gobelet. C'est prêt. « *Temps minuté, quantité calculée, pas d'intervention du jugement humain...* »

Une immonde lavasse

Un produit montre la rigueur de l'organisation. Le café Mac-Donald's est une immonde lavasse. Explication simple : le café aux Etats-Unis n'est pas fort et ne ressemble en rien à ce qu'on nomme ainsi en Italie ou en France... Partout le café doit être fait à l'américaine...

La salle est quasi identique partout. Des suspensions jaunes, couleur des arcades Mac-Donald's, des murs en briques, « *c'est chaud, résistant et qui ne s'abîme pas* », des comptoirs au milieu de la salle et le long des murs. Le siège Mac-Donald's est partout, sur les emballages, les cendriers et sur les carreaux des comptoirs. Presque carcéral : les fenêtres sont nues, tout est attaché, fixé, par crainte du vandalisme...

Rien n'est laissé au hasard. Surtout pas l'organisation du personnel. Les employés sont encadrés par un ou plusieurs « *managers* » : responsables d'un restaurant. Quatre ou cinq « *supervisers* » sont chargés de l'implantation parisienne et un « *operation manager* » dirige l'ensemble.

Tous les employés sont formés à l'école Mac-Donald's installée boulevard Saint-Michel. Ils apprennent à se servir des différentes machines car ils doivent être polyvalents. Ils reçoivent aussi des leçons de comportement avec la clientèle. Les employés sont à 80 % étrangers. Beaucoup d'immigrés, car ce travail ne nécessite que peu de formation et la connaissance de la langue française est à peine nécessaire.

Ils travaillent environ quarante-quatre heures par semaine et touchent un salaire proche du SMIC (2 328 F plus avantages en nature à l'embauche). Pas de syndicats, pas de comité d'entreprise, pas de délégués du personnel dans cette entreprise de quatre cents employés... Sur ce sujet, toutes les questions paraissent saugrenues. « *Il n'y a pas de conflit chez Mac-Donald's, on est sympa. S'il y a un problème, l'employé en discute avec son manager ou avec un membre de la direction. Chez nous, tout est fondé sur la relation directe avec les responsables...* » L'embauche reste *permanente*...

Mac-Donald's, une grande famille ? De nombreux managers et supervisers (plus de 50 %) sont d'anciens employés. L'ascension interne est certainement une merveilleuse carotte. Les « hamburgers universities » forment les managers qui y reçoivent les principales notions de gérance : ils sont chargés des commandes de nourriture, du planning de travail du personnel et de la tenue des feuilles comptables.

La suprématie

Mac-Donald's a laminé ses concurrents. « *Crip and Crop* » a fermé de même que les « Pop inn's » affiliés aux « Pizza pino ». Quant aux « Wimpy », c'est différent, ils n'appliquent pas les principes du « *fast food* ».

Un produit parfaitement maîtrisé, des prix abordables (les bénéfices les plus importants sont réalisés sur les milk-shakes, les Cocas et les frites), un esprit « maison » très affirmé : et un personnel étranger et peu payé expliquent le succès de Mac-Donald's. Un succès qui se mesure maintenant par l'ouverture de centaines de restaurants, chaque année, dans le monde. Le prochain, à Paris, sera situé près de Beaubourg. Puis la machine se dirigera vers la Normandie... ■

Dix millions de hamburgers par jour

Près de 8 000 restaurants Mac-Donald's sont répartis dans le monde, dans 14 (bientôt 15) en France : 12 à Paris et 2 en banlieue.

La direction est à Oak-Brook, dans l'Illinois (U.S.A.). Pour la France, Mac-Donald's est composé de sociétés françaises et regroupées sous la forme d'un G.I.E. (Groupement d'intérêt économique), dont le président est M. Joseph Dayan.

Mac-Donald's international se refuse à donner des chiffres concernant l'exploitation en France. Au niveau mondial, son chiffre d'affaires a été, en 1978, de 4,5 millions de dollars.

Consommation annuelle : 211 680 milliards de litres de milk-shake ; 190 000 tonnes de bœuf, soit quelque dix millions de hamburgers par four ; 180 000 tonnes de pommes de terre et 23 000 tonnes de poisson (rabillaud)... Et c'est le premier client de Coca-Cola.

LES « MICHEL »
brocanteurs · sympas
vendent et achètent
LINGE RÉTRO – MEUBLES MARRANTS - BIJOUX ANCIENS JOURNAUX D'HIER - CARTES POSTALES DE COLLECTION BIBELOTS D'AVANT-HIER VERRERIE D'AUTREFOIS BRONZES ÉTERNELS - VAISSELLE DE DANDY - OBJETS COQUINS ET « OCCASE » DE TOUJOURS
Marché Les Enfants Rouges, 39, rue de Bretagne. 75003 PARIS
Tél. : 277-69-02

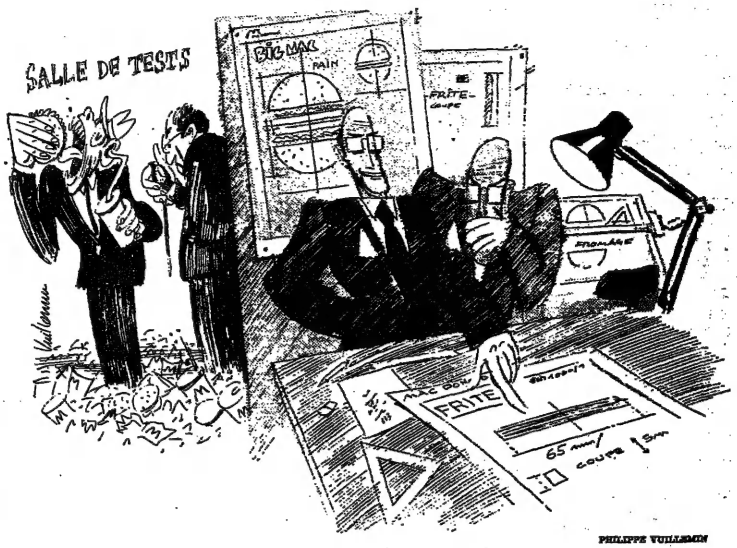

PHILIPPE VUILLEMIN

RUES

L'éternité bon chic, bon genre

L'avenue Victor-Hugo, dans le seizième arrondissement de Paris, n'est pas pittoresque. Il serait saugrenu d'en parler, si, dans le désert de ses dimanches, le passant clandestin ne pouvait y goûter le silence confortable de l'éternité.

HERVÉ PRUDON

Une station de métro, un jet d'eau, deux ou trois bistrots, et mêtres, les trois chauds, quelques tapins. Mais non. Ça n'est pas Pigalle. Et rien à voir avec le Gay Paris. Je suis place Victor-Hugo, 75116, *comme* égaré, étranger dans ma ville. Et perplexe : la place ni l'avenue Victor-Hugo ne sont un paysage. On ne parle pas de l'avenue Victor-Hugo, on en respecte le sommeil doré.

L'avenue Victor-Hugo est calme le matin, morne l'après-midi, éteinte le soir.

Les ouvriers qui revendiquent ne défilent pas drapeaux en tête avenue Victor-Hugo.

Les Noirs ni les Arabes ne s'y sont installés, et on n'y côtoie pas une foule grouillante (bigarrée, chamarrée, haute en couleur, interlope, etc.). L'avenue Victor-Hugo n'est pas pittoresque. Elle est uniforme de ton et de compagnie, et ça n'est pas la péninsule Ibérique qui se replie le soir dans ses chambres de bonne qui peut la métisser, ni en changer les règles.

Mon taxi a contourné l'Etoile, *il s'est engagé entre* Foch et Kléber, il a commencé à maugréer, regardes, toutes garées en double file, elles s'en foutent, leurs maris font sauter les P.V., tous les taxis vous le diront, c'est l'enfer, elles vont comme ça, par sauts de puces, chez Céline, Villon, Jones, Saint-Laurent. Les perverches connaissent les numéros, elles osent plus verbaliser. A l'approche de la place, la circulation est devenue plus fluide. Je commençais à trouver le périple risqué. Hardi curieux, je poursuivais l'aventure, et mis pied à terre devant l'église Saint-Honoré d'Eylau.

Un mariage en sortait. Robe blanche, longue, et mousseline, couronne dans les cheveux, le jeune époux en frac, et des petites demoiselles d'honneur. Du riz dans les cheveux, sur les habits. Des photos. Mais Saint-Honoré d'Eylau n'est plus ce que c'était. Le dimanche, pour la grand'messe, les familles commencent à émigrer quelques centaines de mètres plus loin, au centre paroissial de l'avenue Raymond-Poincaré. Parce que les Espagnoles et les Portugaises, en robes noires et chapkas, ont investi Saint-Honoré. Elles se massent sur le parvis, elles jacassent, se mélangent. Jésus lavait les pieds des autres, mais n'astiquait pas leurs membres.

Traverser l'avenue était hasardeux, les feux sont à deux temps, c'est un de trop pour les voitures. Elles passent au rouge, de toute façon, mon mari fait sauter les P.V., etc., le taxi m'avait dit.

Marcher sur le trottoir ne valait guère mieux. Les chiens étaient passés par là. Je me mis à slalomer, comme les autochtones. D'après ses trottoirs l'avenue Victor-Hugo est sans nul doute le *chenil-center* le plus important de Paris. Au bout de quelques pas, je regardais déjà moins où je mettais les pieds. Je croisais alors des visages.

Papotenses

Vieilles dames en fourrure mitée, se rendant, à petits pas de papotenses, au Scoss, le café de la place récemment rénové en salon de thé, et vieux messieurs portant chapeau, la rosette au revers de leur pardessus de laine grise, la mine peu amène de celui qui vous bousculé dans le bus avec sa carte de priorité. Je n'osais les aborder. Ils me semblaient des robots respectables émigrés du passé. Ils avaient dû connaître le maréchal Pétain ou la Résistance, ou peut-être les deux. Et vite je me suis senti un dans mon blouson. Les hommes, les femmes, et jusqu'aux enfants, portaient le loden vert. Les jeunes aussi, filles et garçons. A la différence de Saint-Germain-des-Prés, ce sont les filles, ici, qui s'habillent comme leurs mères. Je me sentais un peu crouille, ou, pour employer une image moins choquante, jeune recrue dans un collège dont je ne posséderais pas encore la tenue réglementaire.

Je suis donc allé dans une boutique de vêtements, pour comprendre. Au moment où j'ouvrais la porte, un chien sortit, un roquet visiblement attiré par un loulou de Poméranie de belle prestance. La maîtresse du loulou, contrariée par tant de bâtardise, tira sur la laisse. Le roquet insistait.

« *Roméo, veux-tu cesser, tu sais bien que ce chien n'est pas pour toi.*

— *Mais madame,* dit le commerçant, *c'est un manger tibétain.* »

La dame regarde le roquet, qui ressemblait pourtant à un chien de concierge, elle l'étudie comme à l'exposition canine, et c'est vrai qu'il a de la race, et, mon dieu, qu'il est joli votre petit chien. Elle s'éloigne, rassurée.

Je raccompagne le commerçant à l'intérieur du magasin. Il m'explique que manger veut dire bâtard en yiddish, et qu'il faut ce qu'il faut, c'est le quartier qui veut. Il faut s'habituer. Nous-mêmes, qui étions pauvres à Belleville, juifs dans le Sen-

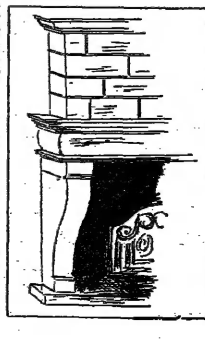

CHEMINÉES TOUS STYLES
RÉALISATION ET CRÉATION DE TOUS MODÈLES
SUR MESURE
BRICIER Maurice
1, boulevard de Chemiran, SAINT-MAUR - 886-22-06
R.M. 636-72-75-84

tier. Ici, nous sommes des israélites. Ce qui ne met pas à l'abri de tout. Une cliente nous a avoué un jour qu'elle venait chez nous plutôt que chez X parce que X était juif. Nous avons dit que nous aussi madame.

— *Ah ! mais vous n'avez pas l'air.*

Elle a continué ses achats, elle revient souvent, c'est une femme sympathique. Les gens ici ont le droit d'être aussi bêtes qu'ailleurs. Tenez, par exemple, les femmes, et souvent les plus aisées, marchandent comme aux Puces, elles veulent des rabais, des ristournes, on leur fait 10 francs sur une robe de 1 000 francs et elles sont contentes.

L'argent n'est pas le roi, ici. La crise ne fait sentir comme ailleurs. Il y a de très vieilles familles bourgeoises ou aristocratiques qui vivent dans des hôtels particuliers complètement vides, délabrés même, parfois, et qui ne mangent rien, qui ne vivent pas, qui survivent, qui font survivre une tradition, un prestige.

Tous les droits

Et, à côté, il y a des fortunes toutes neuves, des Français, mais aussi ces derniers temps des Libanais, des Iraniens. Ceux-là ont tous les droits. Ils nous traitent comme des domestiques. Ils empestent le cigare. Ils écrasent leurs mégots sur la moquette. Ils copient l'élégance, ils se vouvoient — Amour, que penses-vous de ce petit tailleur, ça pourra me faire une petite occasion, un dîner amusant, non ? — et une fois dehors, ils s'engueulent — *Tu commences à me faire chier avec ton shopping !*

Dans ce magasin, j'ai pu voir des femmes dont la vie dépendait de la couleur d'un chemisier — Le bleu me plaît tant, mais le rouge me va si bien au teint, qu'en penses-vous ? Elles restent deux heures, repartent les mains vides, ou avec un chemisier vert, elles ont épargné 500 francs de psychanalyse.

J'ai croisé deux punks en baskets Sacha et épingles de sûreté en or, on a la révolte qu'on peut. J'ai poussé une porte cochère, j'ai goûté le calme de la cour et la sobriété des immeubles, je suis entré dans un hall, et ça n'était pas si propre, il y avait des ordures, de la poussière. J'ai pénétré dans des pays. Il n'y avait pas d'ostentation, pas de *signes* de richesse excessive. J'ai pensé au chaos de la vie, de la ville, et à l'immobilité froide de ces murs, de cette avenue. J'ai regardé le ciel. Il m'a semblé que rien ne m'arriverait tant que je serais entre ces murs. J'avais eu la même impression ailleurs, à la montagne. Les gens d'ici, quand ils descendent dans le sixième, ne disent-ils pas qu'ils vont en ville ?

Je retournerai donc avenue Victor-Hugo. J'y retournerai le dimanche, quand elle ressemble à un désert, parce que presque tous les habitants sont à la mer, à la campagne, à l'oxygène, et que les autres font la queue devant Chatron, le pâtissier. Je ne draguerai pas les grandes filles à sac Hermès et souliers Céline, parce qu'on ne drague pas avenue Victor-Hugo et que les grandes jeunes filles, pour trouver un fiancé parfait, participent aux « rallyes ». Je ne m'achèterai pas de loden vert, non. Je ne jalouserai pas les fils de famille arrogants qui passeront nonchalants dans leur Porsche.

Je suivrai plutôt cet homme tranquille, en cravate et chapeau, dont les mains gantées porteront deux cabas à bouteilles. Il s'asseyera devant Brunswick à calculer le rapport qualité-prix de telle raquette de squash ou de tel équipement de jogging. Il repartira du même pas paisible, dépassera les huîtres du Stella, il arrivera à la fontaine Lamartine, fera la queue, et remplira, son tour venu, ses bouteilles d'eau de source fraîche et gratuite. Il rentrera chez lui, et il n'y aura plus, sur l'avenue, qu'un clochard couché devant la librairie Fontalne, deux Portugaises en noir devisant sur un banc, trois enfants ennuyés sur leur skates démodés, et le silence, le merveilleux silence de l'assurance inébranlable.

Alors, pour un instant seulement, je me figerai dans cette éternité, le temps que pisse mon chien. ■

« La côte de bœuf »
11, rue Saint-Jean-Lyon, 75017 Paris

GÉNÉALOGIE

Fil d'Ariane aux Archives nationales

PIERRE CALLERY

UN bon lycéen de la classe de sixième, fourvoyé dans un cours de mathématiques spéciales n'est pas immédiatement dépaysé. La disposition des lieux est à peu près analogue à celle qu'il connaît. Il sait se servir du tableau noir, des craies, de l'éponge. Pourtant, il panique dès que le professeur arrive. Il ne sait pas répondre à la question la plus simple. Si on lui demande d'allumer la lumière, il n'arrive pas à trouver l'interrupteur.

La situation du chercheur modeste, de l'honnête homme comme vous et moi, est très comparable lorsqu'il se rend aux Archives nationales. Une aura d'ésotérisme scientifique le prend à la gorge. Il ne sait comment demander un document qu'il connaît très précisément, comment prolonger une recherche entamée à un autre endroit.

Bien sûr, un excellent petit guide (1) permet de se retrouver rapidement dans le dédale des Archives nationales. Purement pratique, il ne donne rien du contenu des collections. Toutefois, il indique ces dernières, succinctement, avec le tableau de toutes les séries, non seulement à la maison centrale des Archives nationales, mais aussi à la section outre-mer, à Paris, et au dépôt des archives d'outre-mer, à Aix-en-Provence (ce qui, pour ce dernier, n'avait encore jamais été fait). Signalons incidemment qu'il fournit les cadres de classement des archives départementales ainsi que ceux des archives communales et hospitalières.

Dès la création des Archives nationales, cette situation fut ressentie. Daunou, garde général des archives de l'Empire, créa sans doute les structures administratives et scientifiques mais perçut également qu'il fallait trouver un fil d'Ariane pour avoir ce qu'il y avait, en gros, dans l'anonnellement de documents qui venaient alors de toute l'Europe. Le *Tableau synoptique des archives de l'Empire* fut dressé en 1811 sous sa direction.

Au cours du Second Empire, un *Inventaire général sommaire des archives de l'Empire* fut réalisé sous la direction du marquis de Laborde. Il se limita à passer en revue tous les articles, précédés de leur cote.

Le *Tableau méthodique des fonds conservés aux Archives nationales*, dressé en 1871, ne fut pas présenté dans l'ordre strict des séries, mais par fonds. Ainsi, par exemple, le fonds de l'abbaye de Saint-Denis réunit des documents de la série *L* (monuments ecclésiastiques, ou — si l'on veut — spiritualité), de la série S (domaines ecclésiastiques, c'est-à-dire possessions, administration des biens), et d'autres séries encore : T (séquestres), Z (juridictions)... Mais ce tableau ne fut que très sommaire.

L'état général

Le véritable instrument de travail, encore largement utilisé jusqu'en 1978, fut l'*État sommaire* de 1891. Série par série, avec une petite notice sur l'histoire de chacune d'elles, il présentait le tableau général de ce qu'elles contenaient. Il fut remplacé, en fait, pour la période moderne, par l'*État des versements faits par les différents ministères*, qui correspondait aux séries F et BB, et fut publié de 1933 à 1962 (supplément compris).

Toutefois, même ce dernier était déjà largement dépassé en 1978 lorsque parut le premier tome de l'*État général des fonds* (2).

Les recherches généalogiques elles-mêmes ont pris une part tellement importante qu'elles représentent maintenant 33 % des chercheurs des Archives nationales (30 à 80 % de ceux des archives départementales, suivant les dépôts) au lieu de 2 à 3 %, il y a vingt ans.

L'État général des fonds, actuellement en cours de publication, s'efforce de répondre aux demandes actuelles. On n'y trouvera pas une histoire archivistique des Archives nationales, ni comment y sont arrivés tous ces fonds. Ceux-ci sont donnés dans un état statique, tels qu'ils se présentent.

Deux volumes, sur les cinq prévus, sont déjà publiés. Vu l'importance des ouvrages (le premier livre a 830 pages), leur prix est relativement faible : environ 100 francs l'exemplaire.

Le tome I, paru sous la direction d'Etienne Taillemite, alors conservateur en chef de la section ancienne (actuellement inspecteur général des archives), recense tout ce qui concerne l'Ancien Régime. Chaque conservateur spécialisé a pris en main la série qu'il connaissait plus particulièrement et dont il était chargé. Chacune des séries est précédée d'un petit historique. Les principaux détails des groupes de documents viennent alors. Toutefois il ne constitue pas un répertoire numérique sommaire. Il se borne à indiquer les grands groupes (ainsi, par exemple, on ne sait pas toujours si les documents cités pour telle ou telle paroisse correspondent à des minutes d'état civil catholique ou à des documents épars sur la réparation de la toiture). Toutefois, à l'intérieur d'un groupe, il signale parfois un certain nombre d'articles d'un relief particulier. Ce qui n'empêche qu'il ne remplacera jamais le recours définitif aux inventaires détaillés.

Complet

Le tome II, rédigé sous la direction de Remi Mathieu, va de 1789 à 1940. Des *addenda* y ont été apportés par Pierre Casaril et des *aggiornamenti* sont préétablis pour la période la plus récente. Néanmoins, c'est la première fois que nous possédons un document à peu près complet concernant la section moderne. L'inventaire de 1891, en effet, est très insuffisant même en y ajoutant l'*État des versements faits par les divers ministères*.

Le tome III doit être publié dans les mois qui viennent. Il comprendra les documents du fonds de la marine (section ancienne des Archives nationales), ceux de la France d'outre-mer d'avant la Révolution (hôtel de Soubise), de la rue Oudinot et d'Aix-en-Provence. Pour les généalogistes familiers des *états civils des Français de l'étranger* conservés à Nantes, nous notons qu'ils seront inclus dans ce volume.

Le tome IV comprendra les archives imprimées, les cartes et plans, et surtout l'ensemble des documents du minutier central des notaires (plat de résistance du généalogiste). Tous les documents venus par des voies extraordinaires y figureront aussi : achats, dépôt., dons, legs (et même éventuellement dations...). C'est là que seront répertoriées les archives économiques et les archives privées, donc celles des particuliers et des familles (ces derniers documents contiennent souvent des indications généalogiques remarquables).

Pour s'y retrouver dans tous les inventaires, un tome V est alors prévu. Mme Rey, conservateur, recense actuellement avec chacun des conservateurs spécialisés tous les instruments de recherche relatifs aux Archives nationales. L'ouvrage devrait paraître l'année prochaine. L'entreprise avait déjà été réalisée en 1936-1938 et a donné lieu à une publication voulue par le directeur général d'alors, Henri Courteault. Celle-ci a servi jusqu'en 1955, date où fut publié un supplément sous la direction de Charles Braibant, son troisième successeur.

La table des matières de cet ouvrage gigantesque n'existera-t-elle pas ? Rien n'aurait été prévu ? Mais si ! Même, elle est commencée depuis octobre dernier : c'est l'application « Egerie ». Car les Archives de France vont de l'avant. La table sera informatisée. Les mêmes équipes, qui ont travaillé à l'*État des fonds* lui-même, se mettent actuellement d'accord sur une série de mots-clés. Un thésaurus est peu à peu défini. Dans quelques années, des consoles seront à la disposition des chercheurs non seulement aux Archives nationales, mais aussi dans chacun des dépôts d'archives départementaux. Elles répondront alors immédiatement à toutes les interrogations. ■

(1) *Guide du lecteur*, Paris, Archives nationales 1978. Diffusé par la Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris cedex 07. Une brochure, 15,5 × 23,5, 56 pages.

(2) *État général des fonds*. Publié sous la direction de Jean Favier. Diffusé également par la Documentation française. Tome I : *l'Ancien Régime* ; tome II : 1789-1940. Deux volumes, 17 × 25,5, reliés, 830 et 656 pages.

NUMISMATIQUE

La chasse aux monnaies en vacances

ALAIN WEIL

QUI, parmi nous, n'a jamais retrouvé au fond d'un tiroir ou dans un vieux porte-monnaie quelques pièces étrangères, souvenir d'un voyage hors de nos frontières ? Ces modestes souvenirs des pays lointains et du temps passé peuvent très bien former l'embryon d'une collection numismatique. Pourquoi ne pas profiter de ses déplacements ou de ses vacances pour s'intéresser à ces petits objets omniprésents sur la surface du globe ?

● LES MONNAIES CONTEMPORAINES : souvenirs anuants et peu coûteux, les monnaies modernes permettent une véritable leçon de choses d'initiation numismatique pour peu que l'on prenne le temps de comparer les tailles et les formes des monnaies (rondes ou polygonales), les métaux dont elles sont faites, les manières dont elles sont gravées (en creux ou en relief) et, bien entendu, les types monétaires qui y figurent.

Avec un peu de chance, le collectionneur pourra recueillir le témoignage métallique de l'histoire en train de se faire : deux exemples sont, à cet égard, caractéristiques pour les années 1978 et 1979 : le Vatican et l'Iran. Au Vatican, les décès très rapprochés des papes Paul VI et Jean-Paul Ier en 1978 donnent lieu à un nombre particulièrement élevé d'émissions monétaires (effectuées parfois avec un grand décalage dans le temps) : pièces de 500 lires pour la sédition et dernière année du pontificat de Paul VI, même valeur aux armes du cardinal camerlingue Jean Villot pour la période de siège vacant *sede vacante*, exceptionnelle pièce de 1 000 lires à l'effigie de Jean-Paul Ier (datée 1978 mais non encore mise en distribution), nouvelle émission *sede vacante* et enfin monnaie à paraître au type de Jean-Paul II.

En Iran, la dernière pièce à l'effigie du shah a vraisemblablement été une pièce de 20 rials « FAO » 1978. Mais le voyageur aura pu remarquer au cours de la même année un curieux changement sur les monnaies iraniennes : les monnaies émises en début d'année étaient datées selon le calendrier impérial qui part de la fondation de l'empire par Darius, soit 2537 = 1978, tandis que les monnaies émises en fin d'année étaient datées selon le calendrier religieux musulman, c'est-à-dire en l'an de l'hégire 1357 = 1978. Ainsi s'est reflété dans la numismatique le train de réformes prises par le shah, sous la pression des conservateurs, peu avant sa chute.

En dehors de ces exemples, la récolte des monnaies commémoratives — nombreuses dans le monde, à commencer par l'Allemagne et l'Angleterre et hélas ! inconnues chez nous — pourra être un amusant passe-temps, mais il faudra se méfier de ces pseudo-monnaies qui fleurissent un peu partout et notamment dans les pays africains : monnaies en métal précieux souvent vendues dans les banques et les aéroports à un prix sans commune mesure avec leur valeur nominale et que l'on n'a jamais vu, bien entendu, circuler dans le pays émetteur. Il s'agit plutôt de médailles émises en quantité plus ou moins limitée et dont la valeur numismatique reste à prouver.

Méfiance !

● LES MONNAIES ANCIENNES ET ANTIQUES. — La chasse aux monnaies modernes n'exclut pas celle aux monnaies anciennes, surtout à l'étranger, où de bonnes affaires peuvent se présenter pour l'amateur de monnaies royales françaises : le marchand étranger connaît évidemment mieux sa propre numismatique et peut vendre à vil prix des pièces françaises dont la rareté lui a échappé.

Quant aux monnaies antiques... méfiance ! Tous les touristes qui ont acheté à Istanbul, en Grèce, en Tunisie des monnaies au petit garçon *« dont le papa tient du déterrer une poterie remplie de pièces »* ont, la plupart du temps, acquis des faux grossiers. Cela n'est pas grave si l'on a dépensé quelques dizaines de francs, mais il ne faut pas prendre le risque de dépenser une somme importante en achetant à un numismate même si cela semble être l'affaire du siècle !

En tout cas, voilà une bonne occasion de se former l'œil sur les faux, qui vont des plus grossiers (pièces coulées au lieu d'être frappées, pièces portant des types monétaires totalement fantaisistes) aux plus raffinés comme ceux qui sont, hélas ! encore fabriqués dans de secrètes officines italiennes ou libanaises : les amateurs de romantisme seront déçus, mais aujourd'hui mieux vaut acheter un sesterce d'un tétradrachme chez un expert qu'au pied d'une ruine antique sous l'azur méditerranéen.

On pourra aussi profiter de son voyage pour visiter de beaux musées numismatiques ; ils sont nombreux en Europe et souvent d'un grand intérêt à commencer bien sûr par le British Museum à Londres, grand rival du cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de Paris (inaccessible depuis des années au public, mais qui va, en 1980, rouvrir ses portes après d'importants travaux de réaménagements).

Pour ceux qui restent en France, la visite des musées provinciaux peut réserver la surprise de belles découvertes numismatiques, mais il faudra souvent prendre la peine de faire sa petite enquête, de parler avec les conservateurs pour avoir accès à d'importantes collections trop souvent confinées dans les réserves. La tenue des vacances est aussi celui des rencontres : les sociétés numismatiques régionales continuent souvent à tenir leur réunion mensuelle durant l'été et, à cette occasion, ouvrent volontiers leurs portes aux « étrangers » ; grâce au syndicat d'initiative ou au journal local, il est facile de connaître date et lieu de la réunion, et on pourra apprécier l'accueil sympathique réservé au frère numismate de passage. ■

JANACEK PAR MILAN KUNDERA
FILMOPERA
ROCK FRANÇAIS

Au sommaire du numéro 20 du Monde de la Musique, un document sur la culture tchèque : l'écrivain Milan Kundera dresse un grand portrait du compositeur Leos Janacek/Les résultats de notre enquête : OUI au Filmopéra/Notre envoyé spécial raconte les fêtes carnatiques de Madras/Le dico du rock/Charlie Mingus et tous les disques et les concerts du mois,

toutes les musiques, de tous les pays, de tous les temps.

(Publicité)

TOUTE LA RÉCOLTE EST MISE EN BOUTEILLES AU CHATEAU

En provenance directe du Château, André BOUVIER vous propose

Pour vos dîners *Pour un cadeau*

Pour cadeaux d'entreprise personnalisés

CHATEAU de BARBE-BLANCHE

Appellation LUSSAC-SAINT-EMILION CONTROLEE

(Hors commerce)

Ecrivez à A. BOUVIER
Barbe-Blanche - 33570 LUSSAC - Tél. (56) 84-00-54

Le Monde
DIMANCHE

VARIATIONS

Limites

BRUNO FRAPPAT

TOUT est balisé, « normé », barré. A chaque pas une limite. A chaque essor une barrière. Tout étanbuse sur un seuil.

Dans une société marquée par la peur des différences, des errements et de la divagation, tout est prétexte à limitation, au nom du droit, de la morale ou de la sécurité.

Quelques exemples. La tolérance a ses limites. Quand des handicapés belges s'installent dans une commune du Gard, la municipalité saisit le Conseil d'Etat. Argument : nous n'avons rien contre eux mais qu'ils aillent un peu plus loin, dans la campagne, à bonne distance.

Si une série de crimes et de délits attire l'attention sur une banlieue oubliée ou ressort la thèse, indéfiniment ressassée, du seuil de tolérance. Attention, disent les uns, au-delà de 20 % d'étrangers, le mélange est explosif et le racisme naît. Pardon, rétorquent les autres, le seuil est à 30 %. On discute l'emplacement de la barrière à ne pas dépasser.

Un mensuel irrespectueux, volontiers grossier, *Hara-Kiri*, publie en couverture un montage présentant une femme nue sur les genoux d'un émir : l'épouse du chef de l'Etat. Saisi, le président du tribunal dit que « *les limites de la liberté de la presse* » ont été franchies. Beaucoup l'approuvent, à demi-mot.

Un tract d'enseignants circule aux portes des lycées. Il est question — horreur ! — d'une distinction entre drogues dures et drogues douces. Il y a une frontière, disent-ils, il faut en parler. Tollé : non. Il n'y a pas de frontière, toute drogue est dure. Mais l'alcool, le tabac ? C'est autre chose répondent les censeurs qui, refusant une limite ici, en mettent une là. Ils font, à leur manière, une différence entre les drogues dures et les drogues douces. Tout le monde place des garde-fous mais pas au même endroit.

Une députée russe, rencontrée à Paris et devant qui il est question du boycottage des Jeux olympiques de Moscou alors qu'ils auront lieu à Mexico, en 1968, on parade sans vergogne dans une ville où flottait encore l'odeur d'un massacre, affirme : « *Il y a une différence de degré entre les morts de la place des Trois-Cultures et les millions de morts du socialisme.* » Différence de degré, donc de nature ? A-t-il un nombre de victimes fatal à chiffrer l'insupportable ? Faut-il un thermomètre pour l'indignation ?

Le vol est en début. Délit, disait le justicier quotidienne qui traduisait des voleurs en correctionnelle, par habitude. Crime, rétorquent les féministes en brandissant le code pénal. Quelle différence ? Aux sectes les condamnations pleuvent sur les têtes, plus aisément. Le même mot, selon le nom qu'on lui donne, français ou non un seul, ce qui n'est pas sans conséquence pour l'intéressé.

Fou ? Nous le sommes tous, disent les antipsychiatres. Leurs adversaires traquent le chromosome défectueux, veulent classer les bons à droite et les méchants à gauche, en deux paquets distincts.

Les sondés sont pris dans les branches de fourchettes. On cherche à deviner le seuil de tolérance au chômage. L'augmentation des prix pétroliers va sûrement — mais quand ? — atteindre une limite.

L'Occident, au-delà d'une certaine limite, ne tolérera plus l'avance des Soviétiques. Les uns la fixent à la hauteur de l'Afghanistan, les autres en Iran, les troisièmes en Yougoslavie. Quelques-uns pensent que tant que la rive gauche de la Seine n'est pas atteinte on peut dormir tranquille.

Il y a beaucoup trop de frontières dans nos têtes. ■

UNE NOUVELLE INÉDITE

New-York, mon amour

par Roland Jaccard

LE mercredi soir, avant son départ pour New-York, il avait été voir Manhattan de Woody Allen. Et, en sortant du cinéma, boulevard des Italiens, il s'était longuement promené en songeant à cette ville immense, fiévreuse et vaguement inquiétante, dans laquelle demain, pour la première fois, il se baladerait. Il avait plus d'une fois remis ce voyage, car une question le préoccupait : comment l'accueillerait-elle ? Elle, c'était Van, qu'il avait aimée quinze ans auparavant dans une petite ville assoupie sur les rives du lac Léman et qui vivait maintenant, seule, à New-York. Lui aussi était seul ; il approchait de la quarantaine. Souvent, le soir, il pensait à sa mort ; et il se promettait de ne pas mourir avant d'avoir vu Manhattan, avant d'avoir revu Van.

Il se demandait également pourquoi il rêvait encore si fréquemment d'elle ; pourquoi toutes les femmes qu'il connaissait lui ressemblaient ; pourquoi il s'était montré si cruel envers elle lorsqu'il l'avait quittée. Elle ne le lui avait jamais pardonné ; il savait qu'à la suite d'une tentative de suicide, suivie d'une hospitalisation dans une clinique psychiatrique, il l'avait à jamais perdue...

Il se souvenait de tout cela comme d'un mauvais rêve que, peut-être, ce bref séjour à New-York dissiperait. Et comme il était par moments naïvement romantique, il se disait qu'il allait à la fois à la rencontre d'une ville, d'une femme, de son passé et de sa mort. A d'autres instants, il se moquait de ses rêveries adolescentes, de la complaisance avec laquelle il considérait sa vie et s'en voulait de tant s'apitoyer sur lui-même, lui qui, en fidèle lecteur de Nietzsche, pensait que la pitié est le plus abject des sentiments.

A New-York, il descendit au Plaza. Il avait écrit, deux semaines auparavant, à Van qu'il y passerait trois nuits et qu'il souhaitait le rencontrer. Elle ne lui avait pas répondu et aucun message ne l'attendait à l'hôtel. Après s'être reposé, il téléphona à quelques amis ; il n'avait pas l'adresse ; il redoutait qu'elle fût absente ou qu'elle refusât de le revoir. Il aurait volontiers donné quelques-unes des années qui lui restaient à vivre contre une soirée passée en sa compagnie.

Lorsqu'il l'eut au bout du fil, il s'entendit sèchement répondre qu'elle était très occupée et que, de toute manière, il y avait à New-York des choses beaucoup plus intéressantes à faire que de la rencontrer. Blessé, il hésita à répondre sur le même ton qu'il n'en doutait pas et à raccrocher. Mais il se contint, insista — lui qui jugeait toujours si humiliant, si ridicule, d'insister — et, finalement, s'entendit jeter comme une aumône ces mots : « *Rappelle-moi samedi à midi, je pourrai peut-être déjeuner avec toi...* »

Avant de s'endormir, il nota dans son journal : « *Est-ce vraiment Van qui m'intéresse ? N'est-ce pas plutôt la partie de moi qui n'a jamais réussi à s'en détacher ? C'est bien le drame de l'amour qu'il nous dépossède, parfois définitivement, des meilleures parts de nous-même.* » Il ajouta qu'il aurait tort de reprocher à Van quoi que ce soit, car « *tout ce qui est arrivé est arrivé par ma faute. Lorsque j'ai rompu, je me suis conduit à son égard comme un goujat. Elle ne me l'a jamais pardonné ; elle ne me le pardonnera sans doute jamais. Peut-être est-il nécessaire qu'elle continue à me haïr et moi à la regretter. Ainsi, nous sommes quittes.* »

LE lendemain, qui était un vendredi, il prit le pouls de cette ville monstrueuse et superbe que déjà il aimait. Il songea que si, un jour, il devait quitter Paris, c'est là qu'il irait trouver refuge. Pour avoir vu New-York des centaines de fois au cinéma ou à la télévision, il ne s'y sentait pas étranger. Il s'amusa cependant à constater combien nos perceptions sont pauvres et souvent fausses. Ainsi, il n'éprouva aucun étonnement à ce que les taxis fussent jaunes, mais il fut surpris par la couleur bleue et blanche des voitures de police.

Samedi, à midi pile, après s'être baladé dans Chinatown, il téléphona à Van. Elle lui fixa un rendez-vous dans un restaurant japonais de la 57e Rue. Comme prévu, il arriva en avance et elle en retard. Elle portait les cheveux courts, sans cette frange qui lui plaisait tant. Elle était habillée avec la même élégance discrète qu'il lui connaissait autrefois. Et, comme autrefois, elle fumait des Benson and Hedges. Il était à la fois ému et mal à l'aise. Il la sentait nerveuse, tendue, irritée, entourée de barbelés invisibles. Ce qui d'emblée le troubla le plus, ce fut de réentendre sa voix rauque, profonde, irrésistiblement sensuelle. Il l'écouta religieusement, comme si elle était la seule musique susceptible de l'apaiser, de le réconcilier avec lui-même, au point de perdre plus d'une fois le fil de la conversation. D'une manière générale d'ailleurs, il s'intéressait moins dans une discussion à ce que ses interlocuteurs disaient qu'à la manière dont ils trahissaient, par leurs intonations, par les gestes de leur voix, leur personnalité.

Ils déjeunèrent dans un restaurant japonais : elle commanda du poisson cru. Il prit un *sukyaki*. Il l'observait à la dérobée ; il osait à peine la regarder ; il se sentait avec elle des timidités de collégien. Il feignit d'être enjoué et elle d'avoir oublié leur passé. Pourtant au fur et à mesure que le temps s'écoulait, leurs rapports devinrent plus naturels, presque complices. Ils échangèrent quelques confidences. Elle lui parla de ses trois tentatives de suicide, de sa solitude, de son sentiment de n'être nulle part à sa place. Il tenta d'évoquer certaines scènes qu'ils avaient vécues ensemble, certains films qu'ils avaient aimés, notamment *Pierrot le fou*, de Jean-Luc Godard, mais elle lui dit avoir mauvaise mémoire et difficilement se souvenir de leur amour. Plus tard encore, elle lui reparla en souriant de trop vivre dans le passé. « *Mais c'est mon seul bien !* », s'exclama-t-il.

Il avait du plaisir à être là, simplement, avec elle. Il se réjouissait de la voir plus détendue, plus spontanée. Et il ne fut guère surpris lorsqu'elle lui proposa de se promener à Central Park. Ils parlèrent de Proust et de sa théorie de l'amour, de Cioran et du déclin de l'Occident ; Proust qu'il lui avait lu à haute voix pendant des nuits entières ; Cioran qu'elle lui avait fait découvrir. Présent et passé, en cet instant, se confondaient. Il l'engagea passionnément à se procurer le récit de Fritz Zorn, *Mars*, ajoutant que, depuis Kafka, il n'avait rien lu d'aussi fort.

En fin d'après-midi, elle lui demanda de l'accompagner chez Balducci, un traiteur italien à la mode. Pendant qu'elle allait d'un rayon à l'autre, il l'observait. Il se demanda si, la voyant pour la première fois, il serait attiré par elle : il ne sut que répondre. Il se demanda également si, au cas où il l'aurait épousée, comme c'était jadis son intention, il la considérerait maintenant comme un péché de jeunesse qu'il devrait passer toute sa vie à payer, selon la formule de son cher Schopenhauer. Nos actes, se répéta-t-il une fois de plus, sont vraiment des coups de dés dans la noire nuit du hasard.

Pendant qu'il la reconduisait chez elle, il tint à lui faire savoir combien il se sentait encore coupable à son endroit. « *Sur un point au moins j'ai changé*, lui confia-t-elle alors ; *j'ai perdu l'habitude de charger autrui du poids de mes difficultés personnelles ; je crois que chacun a dans la vie ce qu'il mérite, ou sinon ce qu'il mérite, du moins ce qu'il appelle.* » Et ce fut à son tour de sourire lorsqu'il entendit Van citer une maxime d'Epictète qu'il lui avait envoyée au moment de leur rupture : « *Accuser les autres de ses malheurs est le fait d'un ignorant ; s'en prendre à soi-même est d'un homme qui commence à s'instruire ; n'en accuser ni un autre ni soi-même est d'un homme parfaitement instruit.* » « *Tu vois*, ajouta-t-elle, *je n'ai pas tout oublié...* »

La nuit était tombée depuis longtemps lorsqu'ils arrivèrent devant son immeuble. Il était à la fois soulagé et mélancolique. Que n'eût-il donné pour revenir à ce temps béni où il était en son pouvoir de la rendre heureuse. Ils se dirent au revoir comme de vieux amis. Il hésita à la prendre dans ses bras, à lui dire : « *Reste avec moi ; ne nous quittons plus ; nous vivrons dorénavant l'un pour l'autre, l'un par l'autre.* » Il ne fut cependant. Car, outre la crainte d'être repoussé, trop d'expériences semblables lui avaient appris qu'il était certes sincère au moment où il disait ces mots, mais qu'en même temps il mentait, car il avait soif d'aventures, d'infidélités. Il se savait inconstant et pourtant fidèle... inexorablement fidèle, car même s'il l'avait voulu, il ne serait pas parvenu à oublier le moindre détail de ce qu'il avait vécu avec les femmes qu'il avait aimées. Il ne voulait pas choisir : il ne voulait pas s'amputer. Pas encore, tous au moins.

Le lendemain, avant de quitter son hôtel pour l'aéroport, il téléphona une dernière fois à Van. Il se borna à la remercier — un peu cérémonieusement — d'avoir consenti à le voir. Il ajouta néanmoins, sur un ton plus enjoué, qu'il la trouvait toujours très belle, très désirable, mais qu'il n'aurait pas l'audace de lui faire la cour ni la présomption de penser qu'elle pût encore s'intéresser à lui. Elle lui demanda de lui envoyer le livre de Fritz Zorn ; ainsi, pensa-t-il, les liens ne seraient plus tout à fait rompus. Dans son journal, il nota laconiquement : « *Que pense-t-elle vraiment de moi ? Quel jeu jouons-nous ? Je ne le saurai sans doute jamais.* »

DANS l'avion, après avoir copieusement dîné et regardé *le Prisonnier d'Alcatraz*, de Don Siegel, l'envie lui prit soudain d'écrire à Van. Il griffonna, en guise de brouillon à une lettre future, ceci : « *Comme tu me l'as demandé, je te fais parvenir par courrier séparé le livre de Zorn. Attention : il est encore radioactif. On ne sort pas indemne d'une telle lecture. En le lisant, tu comprendras peut-être mieux pourquoi dans ma jeunesse j'ai réagi si violemment, si rageusement, si maladivement aussi, contre le cancer moral qui ronge le pays où s'est écoulée notre enfance, et qui, d'une manière ou d'une autre, nous a tous atteints. Je suis curieux de connaître tes réactions.*

» *J'en viens maintenant à un point que je n'ai pas voulu aborder lors de notre dernière rencontre. Si j'ai plaisir à te voir — plus que plaisir : besoin — c'est que je ne puis prétendre en moi que toutes les femmes que j'ai connues jusqu'ici. Je vis certes dans le passé, mais en général je me rends compte qu'il est passé, définitivement dépassé. Avec toi, en revanche, j'ai plutôt l'impression de quelque chose qui pourrait — qui doit ? — advenir et je ne doute pas qu'avec les années nous serons de plus en plus proches. Qui sait même si dans dix, vingt ou trente ans...* « *Tu détires* », me rétorqueras-tu vraisemblablement. *Non, je rêve. Je rêve simplement au plus beau cadeau que la vie m'ait accordé : toi. Et j'enrage de m'en être montré indigne. Sans doute as-tu raison : chacun n'a que ce qu'il mérite...*

» *Ayant la pénible impression de t'être devenu à peu près totalement inutile (mais cela, vraiment, d'où ce besoin aspir...), je me garderai bien de t'importuner plus longtemps. Je tiendrai simplement à le dire ainsi ; et c'est plus facile par écrit ; debout tu t'en dis la peine d'un pas jouer un rôle, et je suis aussi maladroit que lorsque, à la sortie de ton lycée, je te demandais des nouvelles de ta sœur, alors que toi seule comptais à mes yeux. Alors que toi seule tu comptes aujourd'hui encore...*

» *Bon. Je ne te fatiguerai pas plus longtemps avec des propos qui doivent t'apparaître singulièrement hors de propos.*

Affectueusement,

P.-S. — *Commencerai le livre de Zorn, le jour d'époque la lecture de la préface de Jeanne ; elle me fait aujourd'hui. Au contraire.* »

A peine avait-il achevé cette ébauche de lettre qu'il sut que jamais il ne l'enverrait à Van. Il tenait trop à elle pour se permettre la moindre faiblesse, la moindre maladresse.

Il s'était légèrement assoupi lorsqu'il vit poindre le jour. Simultanément — et par un hasard qu'il eût volontiers qualifié de miraculeux — la chaîne sur laquelle il avait branché ses écouteurs passa le prélude de *Tristan et Isolde*, de Wagner, son morceau favori. En un éclair, il eut alors conscience que la négation n'est peut-être pas le dernier mot. Et il éprouva vis-à-vis de la création tout entière un sentiment de reconnaissance. Ce que lui réservait l'avenir, il l'ignorait. Mais il était heureux d'avoir vécu jusqu'à cet instant, d'avoir espéré et d'avoir désespéré, d'avoir connu des minutes et des saisons, d'avoir cru et d'avoir maudit. Il savait dorénavant que, pour le meilleur comme pour le pire, il ne serait plus jamais seul. Il suffisait d'attendre. En d'abord d'apprendre à vivre en amitié, en harmonie avec lui-même.

Sans doute la fatigue et l'exaltation avalant-elles assoupi son esprit critique et mis en veilleuse sa lucidité. Il en était conscient. Mais il savait que cela aussi était nécessaire. Comme sont nécessaires le oui et le non, la lumière et les ténèbres.

Le lundi matin, en se rendant au journal où il travaillait, boulevard des Italiens, il repassa devant le cinéma qui projetait *Manhattan*. Il eut un sourire complice pour Diane Keaton et Woody Allen. Et il se dit qu'après tout cette escapade new-yorkaise pourrait donner matière à une petite nouvelle. Il l'écrivit le soir même. Jamais il ne réalisa avec autant d'acuité combien écrire, c'est aussi trahir ; et se trahir. ■

Roland Jaccard a publié, notamment, *l'Exil intérieur* (PUF) et *les Chemins de la désillusion* (éditions Grasset).

"On est toujours heureux de voir un écrivain qui se cherchait, devenir soi-même, s'épanouir, "éclater". C'est la belle aventure qui est arrivée à Fernandez ces récentes années. Il poursuit du même mouvement son œuvre d'écrivain et son témoignage d'homme."

François Nourissier *de l'Académie Goncourt*
Le Figaro Magazine

Dominique Fernandez
Une fleur de jasmin à l'oreille
roman

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérante :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde », 5, r. des Italiens, PARIS-IXe

1978

Reproduction, interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire n° 57 437